

LÉOPOLD STAPLEAUX

L'AFFAIRE DU CHATEAU DE CLAMELLE

SERGEANT
L'EMPOISONNEUR



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Palais-Royal, 15-17-19, Galerie d'Orléans

1882

Droits de traduction et de reproduction réservés.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ROMANS

LA CHASSE AUX BLANCS, 2 ^e édition	vol.
LES CENT FRANCS DU DOMPTEUR	—
LE CHATEAU DE LA RAGE, 2 ^e édition	
LE ROMAN D'UN PÈRE, 3 ^e édition	I —
LA DIVA TIRELIRE, 2 ^e édition	
UN SCANDALE PARISIEN, 3 ^e édition	
LES BELLES MILLIONNAIRES, 3 ^e édition	
BOULEVARDIERS ET BELLES PETITES, 4 ^e édition	n —
LA SÉDUCTION DE SAVINE, 5 ^e édition	—
HISTOIRE D'UN ENNUI, 6 ^e édition	
UN DERNIER AMOUR, 5 ^e édition	
LES COCOTTES DU GRAND MONDE, II ^e édition.	LES COMPAGNONS DU GLAIVE
LE PENDU LA FORÊT NOIRE, 5 ^e édition	
LES VEUSES DE RIS 6 ^e édition	
UN MARIAGE INCESTUEUX, 4 ^e édition	

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT

LA BELLE THÉRÈSE I	vol. I
LES IVRESSES DE PARIS	—

THÉÂTRE

LE PIÈGE AU MARI, comédie-vaudeville en un acte.

LES LOUPS ET LES AGNEAUX, comédie en cinq actes.

PARIS VENTRE A TERRE, comédie en trois actes, en société avec Théodore BARRIERE.

PIERROT-FANTOME, opéra-comique en un acte, en société avec M. DUBREUIL. LE ROMAN D'UN PÈRE, pièce en trois actes.

L'IDOLE, drame en quatre actes.

LÉOPOLD STAPLEAUX

L'AFFAIRE DU CHATEAU DE CLAMELLE

SERGEANT

L'EMPOISONNEUR

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Palais-Royal, 15-17-19, Galerie d'Orléans

1882

Droits de traduction et de reproduction réservés.

PREMIÈRE PARTIE

I

ADIEU PARIS !

La mort d'Antoine Bouron fut un événement d'une certaine importance qui produisit dans le département une sensation digne d'être signalée, tout autant par la situation du drapier que par la façon dont il avait été si inopinément frappé.

Le père de Geneviève représentant ce que l'on appelle des espérances pour un gendre, on trouva que le docteur Sergent de Clamelle était né décidément sous une heureuse étoile, car on n'hérite que bien rarement de son beau-père après trois mois de mariage, et un tel fait constituait véritablement une veine sans pareille pour celui qui en bénéficiait.

Geneviève étant enfant unique, toute la fortune du drapier lui revenait et par conséquent le docteur et sa femme allaient se trouver dans une situation splendide.

Mais au grand étonnement de tout le monde Me Duval produisit un testament fait par Bouron trois jours après le mariage de sa fille, d'après lequel le drapier ne laissait à Geneviève que ce que la loi le forçait à ne pas lui enlever.

Ce fait fit naître bien des commentaires.

Le seul raisonnable et celui qui fut généralement admis, consista à prétendre que les dispositions avaient été prises par lui afin que les espérances que Sergent de Clamelle avait pu concevoir en se faisant aimer

par la fille du millionnaire, ne se réalisassent que dans la proportion obligatoire.

La conduite de Geneviève vint bientôt démentir cette affirmation, car elle déclara quelle abandonnait aux pauvres tout ce que son père lui avait laissé.

On devine aisément que cette détermination n'avait été prise par la jeune femme qu'à la sollicitation d'André ; mais comme personne ne pouvait soupçonner le secret du docteur, on ne vit dans le désintéressement de Geneviève qu'une action incompréhensible et qui certainement avait dû déplaire considérablement à André quoiqu'il n'eût pas osé y mettre obstacle.

Les choses cependant s'étaient passées, entre la jeune femme et son mari, le plus simplement du monde.

– Geneviève, je vous ai épousée riche, lui dit Sergent de Clamelle ; pauvre je vous aurais prise avec plus de joie et d'empressement encore. Permettez-moi de vous le prouver en faisant immédiatement en faveur des indigents une donation de tout ce que vous a laissé votre père.

Qu'importait l'argent à la jeune femme ?

– Ce sera fait, André, puisque tel est votre bon plaisir, répondit-elle simplement.

Et le lendemain Sergent de Clamelle et Geneviève allèrent à Louviers accomplir les formalités nécessaires.

Puis il ne fut plus question de rien.

En apprenant ce qui s'était passé, le marquis de Clamelle ne vit dans l'abandon de Geneviève qu'une générosité princière qui ne pouvait lui avoir été inspirée que par la délicatesse d'André Sergent, et son estime pour ce dernier s'en augmenta.

Le chagrin de Geneviève fut ce qu'il devait être.

André s'efforça de l'amoindrir en redoublant de tendresse et d'attentions pour elle, mais sans chercher à combattre une douleur filiale que la force des choses le contraignait à respecter.

Du jour où Bouron était mort, du moment où l'unique preuve que Geneviève était sa fille était retombée en ses mains, dès l'instant où cette preuve avait été immédiatement anéantie par lui, une ère nouvelle, toute de bonheur et de joie, avait commencé pour André.

A part le chagrin qu'inspirait à la jeune femme la mort subite du manufacturier, chaque jour elle répétait à son mari qu'elle ne souhaitait rien au monde et que son sort lui semblait être le plus beau qu'on pût rêver.

Aussi le bonheur d'André était-il sans mélange et le plus doux qu'il soit possible à un père de goûter ici-bas.

Ce bonheur était tellement complet que Sergent de Clamelle oubliait sa terrible situation et en était venu à presque se persuader que rien ne pouvait jamais venir modifier l'état des choses. Le hasard était avec lui ; ce coup de foudre dont il ne soupçonnait pas cependant toute la portée, n'était-il pas une preuve évidente d'une protection surhumaine l'absolvant du crime que jadis il avait commis en séduisant Louise ? L'avenir lui appartenait désormais et tout concourrait à le rendre aussi brillant et aussi doux que possible, puisque Geneviève se déclarait la plus heureuse des femmes.

Six mois se passèrent rapides et sans nuages.

Pendant ce temps, voyons ce qui se passait à Paris où Achille de Clamelle était retourné le lendemain du mariage d'André, sans avoir pu rien tenter afin de reconquérir l'affection du marquis Anselme.

Si disposé à braver les menaces de ce dernier qu'il fût, le comte, après quelques jours de réflexion, s'était dit que le parti le plus sage était de mettre de l'eau dans son vin, et d'agir de telle sorte que le chef de la famille ne puisse plus, du moins momentanément, trouver de nouveaux griefs contre lui.

Persuadé de cette vérité, Achille avait mis son mobilier en vente ; le marquis ayant payé ses dettes, le comte avait touché intégralement le prix de ce sacrifice indispensable qu'il avait pallié en déclarant à ses amis qu'il se disposait à faire un long voyage.

La pensée de s'éloigner de Paris n'était pas même venue à Achille ; mais ce prétexte avait apaisé la curiosité, et il pouvait en trouver cent autres pour expliquer l'ajournement indéfini de son voyage, en contentant tout le monde, sauf son bras droit, le fidèle Théobald de Boulingrin.

Ah ! c'était un ami véritable, celui-là, il ne savait pas dissimuler sa pensée, ni ne pas dire aux gens leurs vérités en face ; aussi, lorsque le comte avait manifesté l'intention de faire porter à l'hôtel Drouot le splendide

meublier qui décorait son bel appartement de la rue Taitbout, Boulingrin ne s'était-il pas gêné pour pousser des cris de paon.

– C'est absurde, insensé ! tu vas perdre les deux tiers de tout cela ?

– J'ai besoin d'argent.

– Emprunte.

– Sur quoi ?

– Sur l'avenir.

– Mon oncle m'a déshérité !

– Qu'importe, puisqu'on l'ignore !

– Et ma conscience !

– Si tu dis des bêtises, je m'en vais.

– Ah ! ça, drôle !

– Mon cher, tes airs de don Salluste ne me font aucun effet, je fermerai la fenêtre et je ramasserai très volontiers ton mouchoir ; mais mon respect, mon admiration même pour toi ne vont pas jusqu'à dire : *Amen* ! à toutes les folies.

– Franchement, mon cher de Boulingrin, répliqua Achille en appuyant sur la particule, pour une fois que j'ai envie de faire une chose raisonnable, je n'ai vraiment pas de chance.

– Trêve de plaisanterie, mon ami, fais-moi pour cinquante mille francs d'acceptations et je me charge de les négocier en huit jours.

– Après ma vente.

– Naïf et crédule gentilhomme ! Après ta vente, dis-tu ! Mais une fois ton mobilier lavé, ta signature ne vaudra plus le prix du papier timbré sur laquelle tu la mettrais.

– Tu crois ?

– En banque, c'est sûr.

– Tant pis pour moi, mais je ne veux plus faire de nouveaux billets.

Pour le coup, Boulingrin se mit à chanter :

Il ne faut pas dire fontaine
Je ne boirai pas de ton eau.

– Je ne veux plus faire de billets, entends-tu bien ?

– Serment d'emprunteur, je connais ça.

– Cessons, je t’en prie, et rends-moi le service de mettre en sortant ce mot à la poste.

– Donne.

Mais ayant jeté les yeux sur la suscription de la lettre que venait de lui tendre Achille :

– Comment, c’est à Lepeintre, le commissaire-priseur, que tu écris ?

– Evidemment, c’est le plus sûr moyen de lui faire savoir que je veux vendre mes meubles et mes tableaux.

– Alors, c’est donc bien vrai ? demanda Boulingrin avec un accent si navré qu’Achille ne put s’empêcher d’éclater de rire.

– Ah ! ah ! ah ! mon pauvre Boulingrin !

– Le fait est que ma situation n’est pas drôle ; car je le vois, de ta détermination nouvelle il résulte pour moi un congé en bonne forme.

– Viens me voir après ma vente, je ne te laisserai pas le gousset vide.

Boulingrin se leva sur cette promesse, et d’un air sérieux, se frappant le front à la manière d’André Chénier, il reprit d’un ton aigre :

– Heureusement que j’ai quelque chose là.

– Et là ? demanda le comte en touchant une des poches du gilet du bohème.

– N’insulte pas au malheur !

– Dieu m’en garde, et j’y sais compatir, même quand il est mérité.

– Connu ! c’est Guizot qui a dit cela dans le temps.

– Je le prouve, interrompit Achille en donnant un louis à Théobald.

– Merci et adieu, reprit immédiatement celui-ci. Tu dois comprendre qu’un homme qui a mes goûts et ne possède qu’un louis pour se faire un brillant avenir, n’a pas une seconde à perdre. Où iras-tu loger après ta vente ?

– Hôtel de Bade.

– Bien. Tu me verras aux enchères.

– Diable ! ne va pas te faire tout adjuger.

– Tu me prends pour l’ours de la fable, mais en amitié je suis un terre-neuve.

Et sur ces mots il gagna la rue en maugréant :

– L’imbécile ! l’ingrat ! Je vous demande un peu si cela a le sens commun : vendre son mobilier, se mettre en garni, rendre son papier inescomptable, juste au moment où la situation vient d’être apurée complètement par Don Quichotte ; – le chevalier Théobald de Boulingrin aimait à désigner ainsi le marquis Anselme de Clamelle : – mais je lui aurais fait sortir de l’argent des pavés pour défrayer son luxe et subvenir à toutes les exigences de la vie la plus fastueuse. Me voilà bien loti, maintenant. O amitié ! Décidément il y a une chose plus épouvantable que le bain, c’est la société !

Le lendemain, l’aigrefin se leva en se disant :

– Je vais faire un livre qui produira une certaine sensation, pour remplacer mon ami de Clamelle, le repent.

La nuit sans doute lui avait porté conseil.

Sur cette réflexion, il ouvrait au large la porte de la chambre qu’il occupait dans un hôtel meublé du boulevard Rochechouart, et laissa entrer l’air pour se baigner le front dans sa fraîcheur, afin que ses idées fussent dans leur lucidité la plus complète.

Puis il sonna, demanda un cahier de papier écolier et une tasse de café noir et, en attendant qu’on lui servît le tout, alluma sa pipe et cela fait, se mit à réfléchir profondément au travail auquel il avait l’intention de se livrer.

Oh ! l’intention de Boulingrin était formelle ; il voulait faire un livre à sensation quelconque. Mais sur quoi ? Il l’ignorait encore.

– Voyons, se dit-il, il faut être à la fois original, sceptique et traiter une question intéressante. Qu’est-ce qui intéresse le plus les bipèdes qui se flattent d’être mes semblables ? L’amour et l’argent. Or, l’argent vaut mieux que l’amour, puisqu’il le procure et le fait oublier. Lâchons l’amour et creusons l’argent ; tâchons d’intéresser tous les gens qui possèdent des capitaux, une forte caisse.

Il s’arrêta sur ce mot et tressaillit, car il lui sembla que l’embryon allait se détacher de sa pensée encore nébuleuse.

L’arrivée de l’unique garçon d’hôtel, qui apportait le papier et la tasse de café, vint interrompre cette méditation, qui promettait de devenir promptement féconde.

– C’est bien, mettez cela là, monsieur l’officieux, lui dit Boulingrin d’un air superbe.

Et étant resté seul, après une promenade fébrile qu’il interrompit de temps en temps pour avaler une gorgée de café, après s’être écrié :

– *Euréka !* comme Archimède, il se mit à sa table, saisit la plume et traça sur la première feuille du cahier de papier, de sa plus belle écriture, ce titre abracadabrant :

MANUEL DU PARFAIT CAISSIER. EN FUITE !

Puis, sans se rendre compte que, dans son enthousiasme, il parlait tout haut :

– J’espère que c’est trouvé cela, continua-t-il. Une bonne épigraphe, maintenant, digne de ce titre affriolant et qui- attire l’attention de tous ceux qui ont un caissier, c’est-à-dire une caisse et par conséquent de l’argent. Tous les capitalistes, la tribu d’Israël en tête, y passeront ; il faut y joindre les nombreux employés qui ne sont retenus au rivage que parce qu’ils ignorent la façon de s’y prendre. Si mon manuel ne se vend pas à cent mille exemplaires, c’est que l’amour des richesses est mort et que le bien d’autrui ne tente plus personne. Mais voyons l’épigraphe. Ah ! j’y suis.

Et naïvement, persuadé qu’il venait de trouver une chose excellente, il écrivit :

La considération n’est que l’estime des sots !

Nous ne suivrons pas Théobald de Boulingrin dans la confection de son *Manuel du parfait caissier* qui lui prit toute une semaine.

Lorsque, le lendemain de la vente du mobilier d’Achille de Clamelle, le chevalier se présenta à l’hôtel de Bade, vers onze heures du matin, les premières paroles qu’il adressa au comte furent :

– Prête-moi un louis !

– Mon cher Boulingrin, M. Lepeintre, le commissaire-priseur, ne me donnera de l’argent que ce soir, et je suis à sec.

– Ah ! diable !

– Oui, et je t’invite à dîner ; tu seras content, je ferai bien les choses, nous irons au café Anglais.

– J’aimerais mieux la moitié en argent, surtout tout de suite, je n’ai pas déjeuné.

– Et c’est pour cela que tu me demandais un louis ?

– Parbleu, je ne suis pas numismate et je ne collectionne pas les médailles à l’effigie de nos rois. Donne-moi cent sous, je t’en prie, et je reviendrai dans une heure, après avoir déjeuné, car j’ai à te proposer une affaire magnifique.

– Honnête ?

– Industrielle !

– Déjeune ici.

– Je ne demande pas mieux.

Un quart d’heure après, le comte et Boulingrin étaient attablés en face l’un de l’autre, devant deux douzaines d’huîtres auxquelles devaient succéder, arrosés, pour suivre le sauterne, d’une excellente bouteille de Bordeaux, une omelette aux fines herbes, baveuse et dorée, puis des rognons au Champagne.

– Tu peux parler, j’écoute, dit Achille.

– Non pas ; mangeons d’abord, chaque chose doit avoir son heure, ton déjeuner me semble devoir être digne de toute mon attention et mon idée étant digne de toute la tienne, je ne te la développerai que lorsque le café et les liqueurs nous aurons été servis.

– Comme tu voudras.

Cette conversation et la demande d’argent qu’avait adressée Boulingrin à Achille en entrant dans sa chambre, prouvent que le *Manuel du parfait caissier... en fuite*, n’avait pas aussi bien réussi que son auteur l’espérait.

Disons à leur louange que les éditeurs, devant le manuscrit de Théobald de Boulingrin, étaient restés d’une froideur dans laquelle le mépris égalait la stupéfaction.

– Quels crétins ! s’était dit notre homme, et comme la persévérance était la moindre de ses vertus, il avait serré son manuscrit dans un coin, sans s’en occuper davantage.

Lorsque le café fut versé :

– Y es-tu, maintenant ? demanda Achille.

– Dès que j’aurai allumé un cigare, j’y serai absolument.

Le comte ne se fit pas prier.

– Tiens, lui répondit-il en passant son portecigares à Théobald.

Quelques secondes plus tard, après avoir lancé cinq ou six bouffées odoriférantes au plafond, Boulingrin prit la parole :

– Mon cher ami, dit-il avec gravité, je veux faire du diamant.

– Le grand œuvre ! s'écria de Clamelle d'un ton railleur.

– Ne plaisante pas. Il y a là une affaire d'or, et, avec dix mille francs pour commencer, nous gagnerions promptement une fortune énorme. Il s'agit tout bonnement d'unir le cristal de roche le plus beau, au diamant le plus pur, à l'aide de la térébenthine.

– Je ne comprends pas du tout, interrompit Achille qui flairait déjà une affaire impossible.

– Mon cher ami, c'est pourtant bien simple, reprit Boulingrin. Sache qu'un beau diamant se divise en trois parties : la supérieure, la table ; celle du milieu, le feuillet ; et l'inférieure, la fusée. Nous les taillerons de façon.

– Non, interrompit Achille.

– C'est-à-dire nous les ferons tailler.

– Fort bien, mais pourquoi nous ?

– Puisque tu seras mon commanditaire.

– Ah ! tu as décidé cela, toi.

– Voyons, sceptique railleur, laisse-moi poursuivre et considère-moi tout simplement comme un homme de génie. Nous les ferons tailler de façon à n'avoir que des tables avec feuilletés sans fusée, et nous remplacerons celle-ci par du cristal de roche, le plus pur, invisiblement collé au moyen de la térébenthine dont j'ai parlé. Il y a là deux cents pour cent de bénéfice assuré.

– Et la prison, c'est évident.

– La prison, pourquoi la prison ? Le commerce n'est-il pas libre ?

– Oui, répondit Achille, et c'est justement pour respecter complètement cette liberté si respectable à tous les points de vue que je n'en veux pas faire.

– Comment, tu refuses ?

– Absolument.

– Décidément tu n'entends rien aux affaires.

– Je l'avoue.

– La prison, répéta alors Boulingrin, en jetant avec force dans le foyer son cigare, qu'il avait laissé éteindre en expliquant au comte l'entreprise inouïe qu'il avait méditée, la prison ! mais pour cela il faudrait qu'on puisse s'apercevoir du procédé ! les lapidaires eux-mêmes y seraient pris, et en ne faisant que des bagues dont les griffes de la monture cacheraient la jonction du cristal et de la pierre.

– On irait droit en police correctionnelle, mon bon ami.

– Vraiment, je n'ai pas de chance, reprit Boulingrin, tu es le seul qui pourrait me commanditer et tu sembles faire des difficultés.

– Des difficultés ? répéta Achille de Clamelle en se récriant, nullement ; mais je refuse net d'entrer dans ton affaire.

– Depuis Galilée, tous les inventeurs ont été persécutés, je ne l'ignore pas.

– Adieu, homme de génie incompris.

– Adieu, capitaliste aveugle et pusillanime.

Et Boulingrin, haussant les épaules, fit ce qu'on appelle, en style de théâtre, une sortie magnifique.

– Sapristi, se dit le comte, je ne sais quel est le forçat libéré qui a enseigné la morale à M. de Boulingrin, mais il lui a volé son argent.

Cette réflexion était à peine terminée que Boulingrin reparut.

– A quelle heure rentreras-tu après avoir vu ton commissaire-priseur ?

– Passe à six heures ici, tu trouveras un mot à ton adresse chez le concierge.

– Bien sûr ?

– Monsieur de Boulingrin, douteriez-vous de ma parole ?

– Nullement ; mais souvent l'homme varie.

Et sur cette réflexion philosophique, le chevalier Théobald se décida à quitter la place.

Lorsque la porte se fut définitivement refermée sur l'aigrefin :

– Si celui-là meurt dans la peau d'un honnête homme, j'en serai prodigieusement étonné, se dit le comte.

A l'heure dite, Boulingrin entra chez le concierge.

– M. de Clamelle a dû vous remettre quelque chose pour moi ? dit-il.

– En effet, monsieur, voici.

Et le concierge tendit une enveloppe légèrement gonflée par son contenu, sur laquelle le nom de Théobald était écrit.

– Merci, reprit ce dernier en la déchirant immédiatement en s'en allant.

Cinq billets de deux cents francs formaient le contenu de l'enveloppe.

– Cinquante louis, se dit Boulingrin ; allons, décidément mon ami, le comte Achille de Clamelle est un galant homme.

Et imbu de cette idée qu'une tenue irréprochable peut aider puissamment un homme intelligent à faire fortune, le chevalier Théobald se mit à méditer longuement sur le choix d'un maître tailleur digne en tous points de sa confiance car il se promettait d'étonner le comte par sa tenue nouvelle, ignorant qu'Achille avait loué un appartement meublé dans le faubourg Saint-Germain le même jour.

N'ayant plus besoin des services de Boulingrin, le comte avait eu soin, en quittant l'hôtel de Bade, de donner ordre de ne point indiquer son adresse à l'aventurier et de lui dire, s'il se présentait, qu'il était parti pour un long voyage.

Boulingrin ne fréquentant nullement le même monde que de Clamelle, il le perdit de vue complètement à cette époque.

Achille se mit à vivre modestement pendant six semaines ; il se rangea de telle sorte que le marquis Anselme lui-même eût été véritablement édifié par sa façon d'être. Mais certaine rencontre d'un de ses anciens compagnons de plaisir que fit le jeune comte le relança dans le tourbillon, et la plus grande partie de la somme qu'il possédait par la vente de son mobilier, fut dévorée en peu de temps.

Un soir que par hasard Achille avait fait sa caisse, il constata que s'il ne prenait pas immédiatement un parti violent, il se trouverait, dans un délai relativement assez court, complètement à sec.

Il hésitait entre plusieurs projets lorsque l'idée de se rapprocher du marquis de Clamelle lui vint.

De là à écrire à André :

« – Je suis las de Paris, me veux-tu pour hôte ? » il n'y avait qu'un pas.

La réponse de Sergent de Clamelle n'était pas douteuse.

Courrier par courrier, elle arriva à Achille aussi favorable que celui-ci pouvait la souhaiter.

« – Ma maison est la tienne, viens quand tu voudras, je t’attends impatiemment et Geneviève aussi. »

– Geneviève ! répéta le comte après avoir lu, la belle Geneviève !

Et après s’être adressé un regard satisfait dans une glace qui se trouvait devant lui :

– Geneviève ! répéta-t-il, sous l’empire d’une impression indéfinissable.

II

EN CHASSE

Ce n’était pas sans avoir consulté sa jeune femme qu’André avait ouvert sa maison au comte Achille.

L’amour inspire le goût de la solitude ; mais le sentiment qui unissait Geneviève à Sergent de Clamelle était, on le sait, d’une toute autre nature.

Aussi accueillit-elle favorablement la demande d’Achille, dès qu’André la lui transmit.

Et le lendemain même, elle prit les dispositions nécessaires à l’installation du comte aux Pommiers.

L’habitation assez vaste se prêtait admirablement, du reste, aux exigences de l’hospitalité.

On transporta quelques meubles, qui vinrent s'ajouter à ceux des deux chambres que la jeune femme proposa de mettre à la disposition d'Achille afin de lui constituer un logis confortable sous tous les rapports, et on y réussit à merveille.

Deux jours après, Achille arriva.

– Tu agis en véritable frère avec moi, dit-il en embrassant André, je ne l'oublierai jamais.

– Je ne fais pour toi, mon cher Achille, que ce que je crois fermement que tu ferais pour moi si nos rôles étaient intervertis.

– Oh ! pour cela, sois-en sûr.

Puis, se tournant vers Geneviève, qui se tenait sur le seuil du salon du rez-de-chaussée, car l'accolade des deux cousins avait eu lieu dans le corridor d'entrée :

– Pardonnez-moi, ma chère cousine, j'étais tout à André et je n'avais pas eu l'honneur et la faveur insigne d'apercevoir votre ravissant visage.

– Si vous débutez ainsi, répliqua Geneviève en rougissant quoiqu'elle eût pris un ton gai pour répondre au comte de Clamelle, nous ne pourrions souvent causer ensemble.

– Et pourquoi cela ?

– Parce que je hais les compliments.

– Dieu me garde de vous en faire, je ne dis que des vérités. Donnez-moi une bonne poignée de main à l'anglaise, afin de me prouver que vous ne m'en voulez pas ; consentez-vous ?

– A l'anglaise ! répéta Geneviève, et riant, elle tendit sa main à Achille.

– Embrasse-la donc, ajouta André en le poussant vers elle.

– Ah ! cousine, reprit immédiatement le comte, il faut me le permettre, la femme doit obéissance à son mari.

– Oh ! certainement, ajouta Geneviève de la façon la plus naturelle du monde, en tendant son front au cousin d'André.

Achille y posa ses lèvres avec une chasteté relative, car il trouva un charme extrême dans le baiser que le docteur lui permettait de donner à la ravissante créature qui se nommait Geneviève.

Ils rentrèrent tous les trois dans le salon et se mirent à causer le plus amicalement du monde.

André et Geneviève étaient ravis de voir Achille de Clamelle aux Pommiers, et celui-ci n'était pas moins satisfait qu'eux de s'y trouver.

La chasse venait de s'ouvrir, ce fut une grande distraction pour le comte dans les premiers temps, et quoiqu'il se plût beaucoup entre André et Geneviève, on comprend aisément qu'un viveur ne passe pas brusquement du boulevard des Italiens au fond d'une campagne normande paisible et retirée, sans éprouver certain vague regret qui se travestirait bientôt en une impérieuse nostalgie s'il ne la combattait pas énergiquement en usant de toutes les ressources champêtres.

Souvent Geneviève faisait de la musique aux chasseurs ; puis Achille lui parlait de Paris, lui racontait la grande ville de façon à l'intéresser vivement, elle qui ne l'avait aperçue, de son regard virginal, qu'à travers les grilles du couvent.

Un jour que le comte entraîné par ses souvenirs, était entré dans certains détails légèrement scabreux que toute femme mariée peut entendre, mais que Geneviève n'avait pas compris, André, dès qu'il fut seul avec Achille, lui dit :

– Mon cher Achille, ne te formalises, pas je te prie, de la prière que je vais t'adresser, mais tu me ferais un énorme plaisir en n'abordant aucun sujet qui puisse faire rougir Geneviève.

– C'est entendu ; mais je ne m'attendais guère à te voir m'adresser cette recommandation, car il me semble que je n'ai rien dit devant ma cousine, qu'une femme mariée, si chaste qu'elle soit, ne puisse entendre, mon cher André.

Sergent de Clamelle ne voulait pas entrer dans la moindre explication.

– C'est vrai et cependant je te supplie de ne plus recommencer, répondit-il.

Un sourire railleur parut sur les lèvres du comte.

– Je t'en supplie, répéta André d'un ton poli, mais ferme.

– C'est entendu, vilain jaloux.

– Jaloux, moi ?

– Eh ! sans doute, quel autre sentiment qu'une jalousie féroce, mon cher Othello, pourrait te faire me prier de ne plus parler devant la future mère de tes enfants, des choses qu'on entend partout, même au théâtre ?

– Geneviève n’y est jamais allée.

– Cela te regarde. Allons, bonsoir, et comme disent les enfants, je ne le ferai plus, je te le promets.

– Merci.

Ils se quittèrent.

– Sapristi, se dit Achille lorsqu’il fut seul, quel original et en quoi ai-je pu motiver ses observations ? Geneviève ne serait-elle qu’une bégueule comme on en voit peu ? Non, elle a trop d’intelligence, elle est trop artiste pour cela ; ce n’est pas elle que je dois accuser, mais André, et, comme je le lui ai dit, en agissant comme il l’a fait, il ne pouvait être mû que par une jalousie poussée au dernier des points. Ah ! j’étais loin de me douter que j’avais affaire à un véritable tigre du Bengale, car, s’il a l’air d’avoir pour sa femme une affection profonde, il ne me paraît guère bien amoureux d’elle, ce qui est plus inexplicable encore que tout le reste, car elle est bien belle, Geneviève, oh ! oui, bien belle !

L’incident n’eut pas de suite.

Cependant Achille, qui était taquin, le rappelait de temps en temps par une raillerie, mais André affectait de ne point la remarquer.

En dehors de cela, aucun nuage n’existait entre les hôtes des Pommiers, et Achille s’était résigné à sa vie nouvelle, dans laquelle il avait fini par trouver un charme véritable, dont il n’avait pas encore analysé la cause, mais dont il goûtait avec une satisfaction marquée, les agréables effets.

Certain soir qu’ils causaient intimement tous les trois devant la cheminée, dans laquelle brillait un feu clair, qu’alimentaient de grandes bûches de bois sec :

– Ainsi vous ne regrettez pas Paris, mon cousin ? demanda Geneviève au comte.

Aucunement, je vous le jure, mes amis. Va, mon cher André, tu peux bien dire au marquis la première fois que tu le verras, que je suis corrigé et qu’à mon grand étonnement j’ai découvert qu’au lieu d’être fait pour les plaisirs fiévreux et la vie à grandes guides, je suis tout bonnement né pour l’existence la plus paisible et la plus pratriarcale.

– Sois certain, mon cher Achille, que le marquis sera le premier à apprendre de ma bouche ta conversion complète.

– Vous êtes vraiment bien bons pour moi tous les deux, reprit Achille, et je voudrais pouvoir vous témoigner ma reconnaissance par tous les moyens possibles. Que n’avez-vous un enfant, par exemple ! avec quelle joie je serais son parrain !

– Le curé ne veut pas, dit André d’une voix émue. Et comme, stupéfait par cette réponse, le comte se tournait vers lui pour lui adresser quelque raillerie bien mordante, André lui fit signe de se taire.

– Décidément, se dit Achille en respectant le désir du docteur, cela devient vraiment ridicule, et je finirai par ne plus oser ouvrir la bouche.

Geneviève n’avait rien remarqué.

Elle avait accueilli l’accusation que son mari avait lancée contre le curé le plus naturellement du monde, et l’avait même approuvée par un léger signe d’acquiescement.

Tout cela était tout au moins fort singulier.

Le comte s’attacha pendant quelque temps à cette pensée ; puis, rien ne modifiant l’état des choses, il s’y habitua.

Chaque jour, Geneviève se montrait plus affable envers lui, allant au-devant de tous ses désirs, l’écoutant avec une attention marquée, ayant pour lui, non les égards d’une cousine aimable, mais d’une sœur aimante et dévouée.

Les prévenances de la jeune femme étaient si visibles qu’Achille se dit un jour :

– Sapristi ! si ce n’était pas madame André Sergent, voilà une blonde colombe que je croquerais avec une ivresse sans égale.

Le marquis Anselme était pendant ce temps à la campagne, chez la comtesse de Saint-Till.

Il revint à Clamelle pour y chasser pendant quelques jours.

Le parc renfermait bon nombre de chevreuils et des lièvres en abondance ; de plus, il avait servi de refuge aux compagnies de perdreaux des environs, lesquelles y étaient venues chercher un abri contre les chasseurs qui les poursuivaient de tous les côtés aux alentours.

Quant aux lapins, leur profusion était telle qu’elle constituait presque un désastre.

André fut invité par le marquis, et il s'empessa de se rendre au château afin surtout d'y plaider auprès d'Anselme la cause du comte ; tous les attrait de la chasse de Clamelle disparaissant pour lui, devant ce devoir.

Lorsqu'il revint aux Pommiers, il était radieux.

– Victoire ! cria-t-il à Achille du plus loin qu'il l'aperçut.

– Tu as été le roi de la chasse ?

– Il s'agit bien de cela ! le marquis m'a permis de t'amener à Clamelle chasser avec nous.

– Quand cela ? demanda vivement Achille, sans chercher à dissimuler la profonde satisfaction que lui faisait éprouver cette nouvelle,

– Dans trois jours.

– Nous irons, n'est-ce pas ?

– Garde-toi d'en douter.

Puis le lendemain, reprenant cette conversation, André ajouta :

– Je dois avouer, mon cher Achille, que ce n'a pas été sans peine que j'ai amené notre oncle à te rouvrir sa maison. Ne te formalises pas de m'entendre te le dire, il importe que tu saches parfaitement sur quel terrain tu vas te trouver.

– Tu as dû faire pour le mieux, parle franchement, je comprends toute la portée de ta démarche et l'apprécie à sa juste valeur, car je connais trop mon oncle pour ne pas me faire une assez juste idée de ce qui a dû se passer entre vous.

– En ce cas, écoute-moi. Lorsque je me suis hasardé à prononcer ton nom, M. de Clamelle a voulu changer immédiatement de conversation, mais j'étais parfaitement résolu à remplir le but principal de mon séjour chez lui. J'ai raconté ta vie depuis que tu es aux Pommiers, et lui ai dit tes excellentes dispositions, le peu de regret que Paris et tes compagnons de plaisir t'inspirent ; puis sans chercher à le faire forcément modifier sa façon d'être vis-à-vis de toi, je lui ai parlé du mauvais effet que ton absence pouvait produire sur ses invités qui n'ignorent pas que tu es mon hôte. – Ma présence à Clamelle appelle naturellement celle d'Achille, ai-je ajouté, et si j'y revenais seul encore on pourrait donner à l'exclusion de mon cousin, une interprétation qui jetterait sur plus de défaveur que tous ses torts envers vous ne comportent. – Eh bien, me répondit le marquis après quelques

instants de réflexion, amène Achille, et s'il persévère dans la voie du bien et de la raison, je ne dis pas que je ne reviendrai point pour lui ce que j'étais jadis.

– Tu es vraiment un ami sûr et dévoué, mon cher André, reprit Achille en serrant la main du docteur.

– N'aurais-tu pas agi de même pour moi ?

– Oh ! certainement.

– Eh bien alors, ma conduite est des plus simples.

Le dîner se ressentit comme gaieté de ce qui s'était passé entre les deux cousins.

Geneviève leur demanda tout naturellement la cause de leur charmante humeur.

En peu de mots, Achille la mit au courant.

– Tu dois être enchanté d'avoir réussi, dit Geneviève à son mari.

– Ravi, ma chère amie, car je suis certain que bientôt le marquis rouvrira ses bras à Achille et alors, pour se montrer vraiment digne de l'affection de M. de Clamelle, il faudra que ce cher cousin choisisse une belle et noble jeune fille dont il fera la compagne de sa vie.

– Me marier ? demanda le comte que cette perspective n'enchantait que médiocrement.

– Songeriez-vous à nous quitter, M. le comte ? reprit Geneviève d'une voix légèrement altérée, qui témoignait de l'émotion qu'elle éprouvait tout autant que la légère pâleur qui venait brusquement d'envahir ses traits, depuis quelques instants.

– Comme tu es émue, mignonne ! lui dit André qui savait lire sur le visage de sa fille, comme dans un livre ouvert.

– J'en conviens.

– Et pourquoi ?

– Je ne sais trop, l'idée que notre cousin pourrait nous quitter bientôt, sans doute.

– J'espère bien que si Achille se mariait, il ferait en sorte de devenir notre voisin. Il y a quelques jours encore, M^e Duval, que j'ai vu au Petit-Andelys, me parlait du château de Martot qui est à vendre, près d'ici.

– Allons, bien, interrompit gaiement le comte, me voilà déjà marié et ton voisin.

André ne répondit pas, il regardait Geneviève, et Geneviève n'avait point changé de visage, même en apprenant que le mariage ne ferait que changer leurs relations avec Achille, sans les interrompre.

– Nous avons bien le temps de penser à cela, reprit le comte, songeons d'abord à reconquérir l'amitié de mon vieux bougon d'oncle.

Ces paroles rassérénèrent la physionomie de la jeune femme, à la grande satisfaction d'André, qui oublia bientôt ce qui venait de se passer.

Le surlendemain, à huit heures du matin, le docteur et le comte montèrent en voiture pour se rendre au château de Clamelle ; lorsqu'ils y arrivèrent, quelques chasseurs qui les avaient devancés se promenaient devant le perron où stationnait un break qui devait conduire les tireurs aux remises de la plaine, dans lesquelles plusieurs battues allaient avoir lieu.

Sergent de Clamelle descendit de voiture suivi par le comte.

– Voilà André, dit le marquis dès qu'il l'aperçut, d'une voix assez haute pour qu'elle arrivât jusqu'aux oreilles des deux cousins.

On se salua.

– Bonjour, mon oncle, hasarda le comte.

– Bonjour, Achille, répondit Anselme, mais sans tendre la main au jeune homme.

Et il s'éloigna aussitôt pour parler au cocher qui attendait, les rênes en main, que les chasseurs eussent pris place dans la voiture pour lancer ses chevaux sur la route des remises.

André présenta Achille aux invités qu'il ne connaissait pas, entre autres à M. Mercier, le maire des Andelys.

– Nous partons ! en voiture, messieurs ! reprit le marquis au bout de quelques instants, en revenant vers ses hôtes.

Tout le monde s'apprêta à obéir à cet ordre.

– Froid accueil ! dit Achille à voix basse à Sergent de Clamelle en désignant le marquis d'un clin d'œil.

– Tu es dans la place, c'est l'important.

– Oh ! j'ai de la patience.

Quelques secondes après, on partit.

On était dans les derniers jours d'octobre.

Un ciel gris faisait ressortir les teintes variées du feuillage qui, encore épargné par les gelées blanches, ne jonchait la terre que dans une proportion restreinte, des pluies assez abondantes l'ayant empêché pendant l'été, d'être brûlé par les rayons du soleil.

Les taillis des remises étaient encore feuillus, ce qui devait nécessiter de la part des chasseurs, une prudence extrême non seulement au point de vue des rabatteurs, mais encore au point de vue de leur sécurité personnelle.

La voiture s'arrêta et les tireurs pénétrèrent dans la remise où les rabatteurs attendaient avec les gardes du marquis. L'impatience était le sentiment général ; aussi, tandis que sous la direction des gardes les rabatteurs se disposèrent à battre le fourré, les chasseurs se placèrent à une certaine distance les uns des autres dans les chemins qui l'entouraient.

Au signal que donna le marquis, les fusils de ses compagnons s'élevèrent et leurs yeux devinrent attentifs, afin de faire feu sur le gibier aussitôt qu'il se montrerait.

Bientôt le brrr ! brrr ! dont les rabatteurs accompagnent leurs coups de bâton sur les branches et dans les touffes d'herbes se fit entendre et les coups de feu partant alternativement de tous les côtés firent rouler à terre un certain nombre de lapins mortellement menacés de toute part.

Trois ou quatre battues firent de nombreuses victimes ; on les comptait par dizaines et ce beau résultat avait mis en goût tout le monde.

Le dernier fourré de la remise restait à explorer.

Moins grand que les autres, il formait un carré dont trois côtés devaient être entourés par les tireurs, tandis que le quatrième servirait d'entrée aux rabatteurs.

Achille était placé à un des coins, ayant sur les deux routes, à la jonction desquelles il se trouvait, un chasseur à vingt pas de lui ; celui de droite était M. Mercier.

L'épaisseur du taillis en cet endroit bornait énormément l'horizon des tireurs ; mais comme ils savaient qu'un chevreuil se trouvait dans ce fourré, tout à l'espoir de l'abattre, ils ne s'occupaient nullement de ce détail.

Les détonations recommencèrent de plus belle.

– Chevreuil ! cria bientôt un rabatteur.

– Chevreuil ! répéta un de ses camarades.

En ce moment Achille tira sur un lapin sorti du fourré d'à-côté qui, affolé de terreur, cherchait un refuge dans la partie battue où probablement se trouvait son terrier.

L'animal avait bondi ; certainement il était touché, néanmoins il avait continué sa route en se traînant, malgré sa blessure. Poussé par l'ardeur de la chasse, le comte quitta imprudemment sa place et fit quelques pas vers la gauche où il entra dans le fourré afin d'y découvrir sa dernière victime.

– Chevreuil ! cria-t-on.

– Chevreuil ! chevreuil !

Deux coups de feu se firent entendre presque immédiatement.

Puis un cri de douleur.

– Ah !

Le chevreuil manqué par le premier tireur qui l'avait aperçu, venait de traverser la route où le marquis Pavait étendu en le blessant mortellement à l'épaule.

– Bravo !

– A moi ! répéta la voix qui avait poussé le « ah ! » plaintif.

– Il y a quelqu'un de blessé, cria un des tireurs.

Un mouvement général eut lieu.

– Le beau coup de fusil !

– Il s'agit bien de cela.

– Un blessé ! cria un des gardes à son tour.

– Un blessé ! répéta-t-on en se précipitant vers l'endroit d'où le cri était parti au moment où le garde aidé par un rabatteur, ramenait sur la route Achille de Clamelle qui s'était évanoui après avoir reçu dans le côté, le premier coup de feu destiné au chevreuil.

– Oh ! mon Dieu ! s'écria André en tombant à genoux près du comte.

– Achille ! fit le marquis en pâlisant.

L'émoi était général, tout le monde parlait à la fois, les gardes, les chasseurs et les paysans qui formèrent un cercle autour du comte, dont on avait appuyé le haut du corps contre un arbre.

André s'empressait de mettre à nu la blessure de son cousin.

– Silence, messieurs, je vous prie, dit le marquis en se plaçant auprès de Sergent de Clamelle.

Il y eut quelques secondes d'anxiété. –

En ce moment Achille rouvrit les yeux.

– Je réponds de lui, dit le docteur.

– Dieu soit loué ! s'écria M. Mercier.

– Souffres-tu beaucoup ? demanda André à ce dernier.

– Pas trop, répondit-il après un effort. C'est ma faute, j'avais quitté ma place et je ne puis accuser que moi, ajouta-t-il en s'adressant à M. Mercier qui, pâle et muet, l'enveloppait dans un regard terrifié ; car c'était lui dont le plomb avait atteint Achille.

– Quelle imprudence ! reprit M. de Clamelle d'un ton qui témoignait de la vive émotion que l'accident dont Achille était la victime lui faisait ressentir.

Le comte était fort pâle, le sang coulait assez abondamment de sa blessure.

– Que de sang ! remarqua un des invités d'Anselme.

– C'est surtout ce qui me rassure, je ne crains pas l'hémorragie interne ; voyez, du reste, aucune hémoptysie ne se produit, les lèvres restent sèches, objecta Sergent de Clamelle.

Puis, s'adressant à Achille :

– Tu ne te sens pas le goût du sang dans le gosier ?

– Non, répondit le comte d'une voix faible.

– Je vous le disais bien, messieurs, reprit André, qui, ayant tiré son mouchoir de sa poche, le transformait en bandelettes à l'aide d'un couteau, afin de faire un pansement provisoire.

Un ruisseau coulait à quelque distance, bordant la remise où se passait ce drame.

Un des rabatteurs rapporta de l'eau dans sa casquette ; André se mit à laver la blessure en disant aux paysans :

– Mes amis, cassez-moi de grosses branches pour faire un brancard.

Tout le monde se mit à la besogne, pendant que le médecin continuait ses soins au blessé.

Le brancard fut rapidement confectionné ; on relia les traverses principales par de petites branches, sur lesquelles on fit un lit de feuilles mortes dont on tripla l'épaisseur du côté de la tête pour lui improviser un coussin, et André étendit sur le tout un makintosch de chasse que contenait sa gibecière.

Cela terminé, on déposa le comte sur cette couche portative que quatre hommes saisirent et enlevèrent aussitôt sur leurs épaules, en usant de toutes les précautions que leur indiqua Sergent de Clamelle.

– Aux Pommiers, dit alors celui-ci.

– Pourquoi pas au château ? demanda le marquis.

– C'est trop loin, monsieur le marquis, j'ai hâte de sonder la plaie.

– Oui, vous avez raison, mon cher André, d'autant mieux que vos soins lui seront constamment utiles et qu'il vous serait difficile et pénible sans doute de quitter votre femme.

Puis s'adressant aux paysans :

– Que quatre d'entre vous veuillent bien suivre ces braves gens afin de les relayer en route, ajouta M. de Clamelle en désignant les porteurs du brancard.

Le marquis était adoré, sa générosité était proverbiale.

– Moi, moi ! crièrent-ils tous.

– Les plus forts et ayant la même taille, répliqua Anselme pour les mettre d'accord.

Quelques instants après le cortège sortait de la remise pour gagner la route qui menait aux Pommiers.

– Messieurs, dit le marquis à ses invités, je ne chasserai plus aujourd'hui, mais rien ne vous empêche de continuer.

Personne n'accepta cette offre, et, sur l'ordre de M. de Clamelle un des gardes partit pour le château, afin de dire au cocher de revenir immédiatement avec le break, chercher les chasseurs.

En attendant, ceux-ci voulurent suivre le blessé jusqu'à mi-chemin de la demeure d'André.

C'était une marque d'intérêt toute naturelle à laquelle le marquis ne fut pas insensible.

– Je vous remercie pour mon neveu, messieurs, dit-il.

La route se fit lentement et dans un silence presque absolu ; chacun éprouvait un réel sentiment de tristesse, car il est toujours navrant de voir une partie de plaisir se terminer tragiquement.

Arrivé à l'endroit où le marquis et ses invités devaient revenir sur leurs pas, M. de Clamelle leur dit :

– Je ne serai tranquillisé qu'après le sondage de la plaie : messieurs, veuillez donc m'excuser et me permettre de vous quitter pendant quelques heures : je tâcherai d'être de retour pour déjeuner avec vous à Clamelle.

Et s'adressant à un de ses gardes-chasse, qui avait suivi le brancard comme tout le monde :

– Christophe, lui dit-il, tu monteras sur le break à côté du cocher et aussitôt que vous serez rentrés, tu lui diras de venir me prendre immédiatement aux Pommiers, avec le coupé.

– Bien, monsieur le marquis.

– Ah ! reprit celui-ci, dis aussi au cocher du docteur qu'il peut rentrer chez son maître, mes neveux ne devant pas revenir au château aujourd'hui.

Le brancard avait été déposé sur la route par ses porteurs ; les quatre hommes qui devaient prendre leur place n'attendaient qu'un ordre d'André.

Au lieu de le donner, celui-ci s'approcha de M. de Clamelle.

– Monsieur le marquis, veuillez être assez bon pour me rendre un service, dit-il.

– Lequel, mon cher André ?

– Prenez les devants, précédez-nous aux Pommiers et veuillez préparer Geneviève au triste spectacle qui va s'offrir bientôt à ses yeux.

Et du geste le docteur désigna le blessé, qui pâle, les yeux fermés, immobile, semblait, sous l'empire d'une vive souffrance, rester complètement étranger à tout ce qui se passait autour de lui.

– De grand cœur ; il ne faut pas que votre femme éprouve une frayeur trop grande ; vous avez bien fait de songer à cela et je cours aux Pommiers.

Disant ces mots, Anselme serra la main d'André et aussitôt il s'éloigna d'un pas hâté vers la demeure de Sergent de Clamelle.

Celui-ci laissa prendre au marquis une avance de dix minutes, puis il donna le signal du départ.

Une demi-heure après, le marquis franchissait la grille des Pommiers.

Il demanda au premier domestique qu'il rencontra à être immédiatement introduit auprès de Geneviève.

– Madame est sortie avec la mère Laude, répondit ce dernier.

– Pour longtemps ?

– Je ne sais, monsieur le marquis ; ces messieurs sont partis pour la chasse ce matin ; se trouvant seule, madame est allée aux Andelys voir ses pauvres.

– C'est bien.

– M. le marquis ne désire pas entrer au salon ?

– Non.

Et M. de Clamelle retraversa le jardin, regagna la route et alla au-devant d'André qu'il rejoignit bientôt.

– Votre femme est aux Andelys, lui dit-il, vous n'avez rien à craindre pour elle.

– Hâtons-nous de devancer son retour, dit André.

Le cortège continua sa route aussi rapidement que le permettaient les précautions nécessitées par l'état du blessé.

Le nombre des personnes qui le formaient s'était accru, au fur et à mesure qu'il avançait sur la route, des curieux qu'elles avaient rencontrés.

Quelques-uns d'entre eux, après s'être informés de ce qui était arrivé, continuaient leur chemin devançant le groupe qui entourait le brancard sur lequel le comte était étendu.

Le cortège entra aux Pommiers.

Arrivés devant la porte principale de l'habitation, les porteurs mirent le brancard à terre et on se disposait à saisir le blessé pour le monter dans sa chambre, lorsque, franchissant le cercle des assistants, Geneviève pâle, haletante, parut tout à coup en poussant un cri terrible :

– Ah ! mort ! Achille est mort !

Et, défaillante, elle se laissa choir dans les bras d'André, qui, dès qu'il l'avait aperçue, s'était élancé vers elle.

En revenant des Andelys, Geneviève et la mère Laude avaient rencontré un paysan qu'elles connaissaient.

Celui-ci, en les apercevant, n'avait rien eu de plus pressé que de les aborder en s'écriant :

– Ah ! madame Sergent, quel malheur !

– Un malheur ?

– Oui, à la chasse, chez M. le marquis.

– Ciel, mon mari ?

– Non, un autre chasseur, je viens de le voir étendu sur un lit de branches, le docteur l’a fait transporter aux Pommiers, il paraît que c’est arrivé dans les remises en tirant un chevreuil.

– Courons, mère Laude, on peut avoir besoin de nous, reprit vivement Geneviève, et s’adressant au paysan elle ajouta :

– Merci, mon ami.

Les deux femmes hâtèrent le pas.

– En voilà un terrible plaisir, maugréait la mère Laude ; mais aussi pourquoi s’amuser à tuer de pauvres bêtes bien douces, comme les lièvres, les chevreuils, qui ne font de mal à personne ?

Geneviève était trop émue pour parler.

Depuis qu’elle savait qu’un blessé était aux Pommiers, elle se sentait en proie à une terreur vague qu’elle ne pouvait surmonter.

Certes, la pensée que la victime de l’accident était le comte Achille de Clamelle ne lui était pas venue ; mais néanmoins, elle se sentait dominée par un pressentiment vague qui la remplissait d’une indéfinissable terreur.

Pour abréger la route, au lieu de suivre le chemin qui conduisait à l’entrée principale des Pommiers, c’est-à-dire à la grille, elles s’engagèrent dans celui qui menait à la porte charretière par laquelle étaient entrées, le soir de l’envahissement du jardin par Antoine Bouron et ses amis, les voitures qui les avaient amenés chez Sergent de Clamelle

C’est ainsi qu’elle était arrivée au moment où les porteurs du brancard sur lequel Achille était étendu, s’arrêtaient devant l’entrée de l’habitation.

Le brancard était encore élevé lorsque la jeune femme avait pénétré dans le jardin.

Malgré la distance qui l’en séparait, d’un seul regard elle avait reconnu le comte et aussitôt, mue par une indescriptible émotion, elle s’était élancée, presque défaillante, jusqu’auprès du blessé, dont l’excessive pâleur et la complète atonie lui avaient fait pousser ce cri terrible :

– Ah ! mort ! Achille est mort ?

– Non, rassure-toi, je réponds de lui, ma pauvre Geneviève, lui dit André avec une affectueuse fermeté.

– Bien vrai ? reprit la jeune femme, dont le visage se rasséréna immédiatement.

– Je te le jure !

Geneviève ne douta plus, André avait parlé.

Elle se redressa et s'apprêta à unir ses soins à ceux que son mari allait prodiguer à son cousin.

Cette scène ayant été fort rapide, la plupart des assistants n'y attachèrent qu'une médiocre importance ; les autres, occupés du blessé, Pavaient à peine remarquée ; seul, le marquis de Clamelle l'avait suivie avec une attention extrême, cherchant à deviner sur le visage de Geneviève, toutes ses impressions.

Pendant que l'on faisait entrer le brancard dans la maison pour transporter le blessé dans sa chambre, tout en le suivant, Anselme de Clamelle fit la réflexion suivante :

– La femme d'André n'éprouverait-elle pas pour Achille autre chose que de l'amitié ? Oh ! s'il s'était fait aimer d'elle, je ne le lui pardonnerais jamais !

III

GENEVIÈVE

Le sondage de la blessure du comte, que Sergent de Clamelle opéra quelques instants après, confirma sa conviction qu'aucun organe vital n'avait été atteint et que la blessure d'Achille, quoique très grave, ne mettait pas ses jours en danger.

Les chevrotines avaient glissé sur les côtés, deux d'entre elles seulement avaient pénétré dans le corps du blessé.

La première était sortie sous l'omoplate droite sans causer de lésion grave, glissant sous la peau, l'autre fut extraite assez facilement par André.

Geneviève n'avait pas assisté à l'opération, malgré le désir qu'elle avait exprimé de ne pas quitter la place.

André, le marquis et un domestique de Sergent de Clamelle, qui aidait son maître, seuls étaient présents.

– Il en a pour trois semaines, un mois au plus, dit le docteur en rompant le silence que tous avaient gardé pendant l'opération.

Aussitôt M. de Clamelle, tandis que le docteur faisait le pansement de la blessure, rejoignit Geneviève.

– Eh bien ? lui demanda-t-elle.

– Tout s'est bien passé, ma chère enfant, et nous n'avons rien de sérieux à redouter pour Achille.

– A-t-il beaucoup souffert ?

– Je ne le pense pas.

– Il doit avoir un grand courage.

M. de Clamelle garda le silence pendant quelque temps.

– Vous avez beaucoup d'affection pour Achille, à ce que je vois, dit-il en enveloppant Geneviève d'un regard scrutateur.

– Enormément, monsieur le marquis, répondit-elle avec une franchise presque audacieuse par la sincérité de son accent.

– Ah ! cela se voit, on dirait même que vous l'aimez autant que vous aimez André, reprit le marquis en appuyant sur chaque mot.

– C'est vrai, mais d'une toute autre façon.

M. de Clamelle la regarda encore, cherchant par la fixité de ses prunelles à faire baisser les yeux à la jeune femme ; mais celle-ci supporta cet examen avec tant de calme, son visage conserva une si grande pureté

d'expression, et resta si plein de franchise et de sérénité que le marquis, se méprenant complètement sur le sens des paroles de Geneviève, se dit :

– Ce n'est qu'une grande amitié, une fraternelle tendresse, je me suis trompé sans doute.

Quelques instants après, sa voiture étant arrivée, il prit congé du blessé, d'André et de sa femme et repartit pour rejoindre ses hôtes à Clamelle.

Dès cet instant, dire tous les soins dont Achille fut l'objet, serait chose impossible.

André et Geneviève se multipliaient pour l'entourer des prévenances les plus efficaces et les plus affectueuses.

Malgré l'assurance que son mari lui avait donnée, la jeune femme devait éprouver bien des angoisses.

La fièvre prit le blessé et le délire s'empara de lui.

Le docteur, qui savait à quoi s'en tenir, n'attacha pas plus d'importance à cette aggravation dans l'état d'Achille qu'elle n'en méritait thérapeutiquement ; mais Geneviève, lorsqu'elle entendit le comte divaguer et vit sur son front perler une sueur froide, crut que la mort était proche, et son désespoir éclata avec une navrante éloquence.

– Il est perdu !

– Non, Geneviève.

– La science te trompe, André, mais mon cœur me fait voir l'horrible vérité. Cette fièvre, ce délire, c'est la mort. Ah ! mon Dieu !

L'accent avec lequel la jeune femme avait prononcé cette dernière exclamation était si poignant qu'André, en proie à un soupçon subit, lui dit :

– Et s'il mourait ?

– Ah ! il me semble que je mourrais aussi !

Et comme ils étaient sortis de la chambre du blessé pour se livrer à ces réflexions en toute liberté, la jeune femme s'y élança de nouveau, en proie à un trouble extrême.

André était resté immobile, comme foudroyé.

La vérité venait de lui apparaître, vérité terrible, mortelle !

– Terre et ciel ! elle l'aime d'amour ! s'écria-t-il.

Et rassemblant toute son énergie, d'un pas fébrile, il s'en alla entr'ouvrir la porte de la chambre du comte sur le seuil de laquelle il s'arrêta livide, car,

à quelques pas de lui, Geneviève, agenouillée près du lit d'Achille, avait saisi sa main qu'elle couvrait de baisers et arrosait de ses pleurs.

– Mon Dieu, balbutiait-elle au milieu de ses sanglots, prenez ma vie, mais épargnez la sienne !

Le blessé, les yeux à demi-clos, ne semblait pas s'apercevoir des caresses et des larmes de Geneviève.

Les yeux fixés sur un point vague, il agitait fébrilement les lèvres comme s'il voulait parler.

– Du diamant, murmura-t-il au bout de quelques instants, oui. Boulingrin a raison. quelle fortune. plus riche que Clamelle. je ferai du diamant pour Madeleine. une cagnotte de diamants. Amour sincère ou vénal, je te paierai des monceaux d'or.

Retirant sa main de celle de la jeune femme, il s'était soulevé et il agitait ses bras dans le vide.

Terrifiée, Geneviève, toujours agenouillée, suivait avec anxiété chacun de ses gestes et écoutait ses paroles, véritablement suspendue à ses lèvres.

– Buvons à Madeleine ! continua le comte en élevant le bras droit comme si sa main tenait une coupe pleine.

– Madeleine ! répéta Geneviève en se relevant. Quelle est cette femme ?

L'effort que venait de faire Achille avait épuisé ses forces, il retomba, la crise était finie.

– Madeleine, reprit la jeune femme, et, se laissant tomber dans un fauteuil :

– Que je suis malheureuse ! s'écria-elle.

Un monde de pensées venait de traverser le cerveau d'André depuis quelques instants.

Il avait deviné juste.

Le doute ne lui était plus permis, maintenant que le hasard venait de lui permettre de constater la nature du sentiment qu'éprouvait sa fille pour le comte.

Geneviève était jalouse ; or, si l'amour est parfois exempt de jalousie, la jalousie n'existe jamais sans amour.

– Mon Dieu, se dit-il, j'espérais que cela n'arriverait jamais, mais cela est ; l'implacable destinée étend sa main sur moi ; l'amour est à la femme

ce que la fleur est à la plante, ni la fleur, ni la plante ne peuvent vivre incomplètes sans s'étioler, et, dans la plénitude de la jeunesse ou du printemps, la nature les parfume également toutes deux, la première dans son cœur, la seconde au fond de sa corolle encore fermée ! Ma fille aime Achille !

Il fit doucement quelques pas en arrière et feignit d'entrer chez le comte.

– Eh bien ? demanda-t-il.

A la voix de son mari, Geneviève s'empressa d'essuyer ses yeux et s'étant levée, désignant le blessé du geste :

– Regardez, dit-elle, il vient encore d'avoir le délire.

– Que disait-il ? demanda le docteur.

– Des paroles sans suite, incohérentes, il parlait de faire du diamant.

– Et puis ?

Jamais Geneviève n'avait menti.

Cette question resta sans réponse.

L'avait-elle entendue ? C'était probable, mais Sergent de Clamelle n'eût osé l'affirmer.

Néanmoins il se dit qu'un secret existait désormais entre sa fille et lui.

– Calme tes alarmes, ma chère Geneviève, reprit-il au bout d'un moment, je te jure que, pour rien au monde, je ne voudrais te tromper. Avant trois semaines, Achille sera sur pied.

– Je vous crois, André.

Elle lui disait *vous* très souvent depuis que le comte avait été blessé.

Sergent de Clamelle descendit au jardin ; il avait besoin de grand air et de solitude.

La chambre qu'occupait Achille était celle où Suzanne de Clamelle, la mère d'André, était morte.

Arrivé dans l'allée qui bordait la maison, le docteur leva la tête vers les persiennes closes de cette chambre au travers desquelles on apercevait de la lumière.

Sa pensée aussitôt rétrograda ; franchissant plus de trente années, il se revit enfant et se rappela qu'il avait jeté jadis sur ces persiennes un regard scrutateur rempli d'angoisses à cette époque.

Tout homme qui fait un retour sur le passé, l'embrasse dans son ensemble, d'un seul coup d'œil.

La perte de ses parents, le collègue, Paris, ses études, Louise, le pensionnat de Geneviève, les bontés du marquis, le séjour chez Bouron, et enfin la phase si dramatique dans laquelle il venait d'entrer, repassèrent devant ses yeux.

– Ah ! mon crime, le seul de toute ma vie, je l'expie bien cruellement, se dit-il enfin. J'étais trop heureux depuis la mort d'Antoine, il me semblait que le ciel lui-même me protégeait, j'avais tout oublié. Mon Dieu, faites que je me sois trompé, faites que le sentiment qu'éprouve mon enfant pour Achille ne soit pas cet amour impérieux qui domine tous les autres et devient une torture véritable si les obstacles se dressent devant lui.

Il marchait en adressant au maître de l'uni vers cette prière désolée.

Pendant quelques secondes il ne pensa plus ou plutôt ses pensées furent si nombreuses et si troublées qu'il lui fut impossible d'en discerner le vrai sens.

Par un effort suprême, il domina cet ouragan cérébral, et put bientôt se retrouver en face de lui-même et de la réalité.

Alors il se demanda ce qu'il devait faire.

Interroger Geneviève était chose impossible. N'était-il pas son mari ?

Comment pouvait-il interpréter vis-à-vis d'elle ce qui se passait dans son cœur !

Pouvait-il dire :

– Jusqu'à présent tu t'es trompée, vierge innocente, et l'amour que tu ne connaissais pas encore est venu me vaincre en envahissant ton âme, car ce sentiment nouveau que tu éprouves est le plus sincère et le plus impérieux de tous ; comme tu ne peux aimer, moi, vivant, ma pure et noble Geneviève, c'est ton âme, c'est ton cœur, c'est l'amour qui me condamnent à mourir. Effroyable torture, la vie me semblait si belle, j'étais si heureux, j'avais oublié même notre situation terrible. Ah ! pourquoi Achille est-il venu ?

Il s'arrêta sur cette pensée mauvaise, qu'il repoussa bientôt avec indignation.

– Eh ! pardieu ! continua-t-il, parce qu'il fallait qu'il vînt ; si tu ne l'aimais pas aujourd'hui, lui ; demain, tu en aimerais un autre. Je ne pouvais

t'emporter dans un désert. Je devais prévoir ce qui arrive : c'est la loi de nature et mon châtement.

Dès cet instant il fut bien convaincu que Geneviève appartenait moralement à Achille ; mais, comme avec cette conviction s'était glissé dans son cœur un regret profond de la vie, de cette vie si remplie depuis que Bouron était mort et que Geneviève habitait les Pommiers, il avait, de temps en temps, de courts espoirs que, malgré toutes les preuves qu'il avait recueillies déjà, il s'était trompé non sur la nature du sentiment qu'avait inspiré Achille à sa fille, mais sur sa grandeur.

Néanmoins il ne faisait rien pour le combattre.

S'illusionnant sur les qualités du comte, il le considérait comme étant digne, sous tous les rapports, de devenir, alors qu'il ne serait plus, l'époux véritable, cette fois, de sa chère Geneviève, et, mû par les divers sentiments que nous venons de décrire, il la surveillait, tout en lui laissant une liberté absolue et en affectant de considérer comme les plus naturelles du monde, toutes les preuves de tendre intérêt que la jeune femme se complaisait à prodiguer au blessé.

La nuit elle se levait, revêtait sa robe de chambre et doucement, ses petits pieds glissés dans ses pantoufles à semelle de feutre, qui étouffaient le bruit de ses pas, elle se glissait près du bléssé, épiant son sommeil, qu'elle surveillait avec un dévouement d'une exquise tendresse, pendant de longues heures, blottie dans un large fauteuil placé au chevet du comte, dès que le repos que goûtait celui-ci ne lui semblait pas être privé de toute agitation.

Le malade, sans force encore, voyait une ombre errer autour de lui, un radieux visage se pencher sur le sien, sentait des tresses soyeuses effleurer son front et un souffle enivrant glisser sur ses lèvres sèches.

Était-ce un bon ange, une fée compatissante ou quelque mortelle adorable, aussi bonne que belle, qui venait ainsi garder son sommeil ? Il l'ignorait, car ses sens étaient encore sous l'empire de la fièvre et il ne reconnaissait pas encore la jeune femme.

Bientôt, une nuit qu'elle venait d'entrer et qu'il ne dormait pas, jouissant, grâce à une ataxie, la première complète qu'il eût éprouvée, d'une partie de ses facultés, pour la première fois :

– Geneviève ! murmura-t-il, mais si faiblement que, malgré le silence qui régnait autour d’eux, elle ne l’entendit pas.

Puis, la voyant s’approcher de son lit, comme le faisait d’ordinaire la fée ou le bon ange qui avait traversé ses rêves incohérents, il ferma les yeux assez pour que l’inconnue pût croire qu’il dormait sans se douter qu’il épiait son moindre geste.

Elle s’avança et le regarda comme jamais il ne l’avait vue le regarder jusque-là.

– C’est Geneviève, reprit-il, Geneviève chez moi, au milieu de la nuit !

En ce moment, à l’aide d’un mouchoir de fine batiste qu’elle tenait à la main, la jeune femme essuya le front d’Achille, mais avec tant de précaution, d’une main si prévenante et si délicate, qu’aspirant le subtil parfum dont le tissu léger était imprégné, il lui sembla qu’on frôlait son visage à l’aide d’une fleur aux feuilles souples et légères.

Sous l’empire d’une sensation délicieuse, le blessé ne tarda pas à s’assoupir et Geneviève sortit de la chambre comme elle y était entrée, sans faire le moindre bruit.

Dès cet instant, une grande préoccupation s’empara de l’esprit du blessé, et elle aurait pu avoir la plus fâcheuse influence sur la marche de sa guérison si, au fond, elle n’eût été illuminée par la radieuse image de Geneviève.

Achille se demanda à quel sentiment il devait attribuer les soins si dévoués que lui prodiguait la jeune femme.

Et tout en s’avouant qu’il était fort improbable que ce fût l’amour, il se sentit d’abord plein d’une reconnaissance qui se changea en passion véritable, dès que ses forces lui revinrent un peu.

André l’observait tout autant que Geneviève et il ne tarda pas à remarquer, à certains détails qui eussent pu échapper à un œil moins clairvoyant que le sien, la transformation des sentiments du comte pour Geneviève.

Ce fut à la fois une grande joie et une profonde douleur pour Sergent de Clamelle.

L’indifférence d’Achille devait prolonger sa vie ; mais, d’un autre côté, Geneviève ne méritait-elle pas d’être aimée avec autant d’ardeur et de

sincérité qu'elle pourrait en témoigner à une âme poétique ?

Son amour fatal pour Achille, à certains points de vue, assurait, franchement partagé, son bonheur dans l'avenir, et rien qu'à cette pensée, le père devait disparaître avec courage, emportant dans l'inconnu de la tombe, la suprême espérance que l'accomplissement de son devoir avait assuré le sort de son unique enfant.

Mais André n'était pas seul à avoir deviné l'amour de Geneviève pour Achille.

Depuis que celui-ci avait été blessé, le marquis de Clamelle était venu fréquemment aux Pommiers et petit à petit, les soupçons qu'il avait eus déjà sur les sentiments de la jeune femme pour le comte, s'étaient ravivés.

Ils finirent par prendre une telle force un jour qu'il avait passé près d'une heure au chevet du blessé avec Geneviève, tandis qu'André travaillait dans son cabinet, au rez-de-chaussée, qu'au moment où celui-ci le reconduisait jusqu'à sa voiture, M. de Clamelle lui dit :

– Faisons un tour de jardin d'abord, mon cher André.

– Très volontiers, répondit le docteur sans soupçonner à quel point l'intervention du marquis devait compliquer encore sa terrible situation.

Après être revenus sur leurs pas, le marquis et Sergent de Clamelle s'engagèrent dans l'allée qu'André et sa fille parcouraient au moment où Antoine Bouron et ses contre-mâîtres avaient illuminé le jardin des Pommiers le soir du jour pendant lequel le drapier avait découvert dans le buvard de Louise, le secret de la naissance de Geneviève.

Le marquis et le docteur gardèrent d'abord le silence ; André attendant que M. de Clamelle parlât, car un vague pressentiment lui disait que la promenade proposée par lui avait un autre but que celui de faire le tour du jardin dont presque tous les arbres étaient dénudés ; et de son côté, le marquis cherchait à entamer le plus adroitement possible le point délicat qu'il voulait traiter.

Ordinairement, dans un cas semblable, on cause d'abord d'un autre sujet que de celui qu'on désire aborder.

Le marquis parla le premier.

– Notre malade va tout à fait bien, n'est-ce pas, André ?

– Tout à fait, monsieur le marquis.

- Ta femme l’a soigné, ainsi que toi, avec un dévouement extraordinaire.
- Geneviève a un cœur excellent ; elle se dévoue par instinct.
- Je la crois, en effet, très bonne personne, reprit le marquis.

Puis, après un temps :

- Trop bonne, ajouta-t-il.
- A son âge, les élans du cœur sont plus vifs que jamais.
- C’est parfois un danger.

Sergent de Clamelle garda le silence.

– Mon cher André, reprit le marquis au bout d’un moment, tu as toujours été un garçon studieux et rangé et ton existence fut exempte des écarts qui égarent généralement la jeunesse. Ton cœur est resté pur, naïf et bon, et tu dois, malgré toute l’expérience qu’a dû te donner ta profession, être ignorant de bien des choses de la vie. Tu es l’honnêteté, la loyauté même, et tes sentiments unis à cette ignorance qui honore ton caractère, te font juger les autres comme toi-même.

En s’exprimant ainsi, le marquis, qui s’était arrêté en commençant son discours, enveloppait Sergent de Clamelle dans un regard d’une affectueuse bienveillance.

– Je te parle en ce moment comme si tu étais mon fils. Je te considère comme tel. C’est même pour cela que je crois pouvoir aborder un sujet des plus délicats ; mais nos liens de parenté, mon âge, l’estime et l’affection que j’ai pour toi, me font un devoir d’appeler ton attention sur un danger qui peut menacer ton bonheur dès demain, s’il ne le menace point déjà.

André avait écouté le marquis avec une certaine émotion qu’il s’efforçait de dissimuler, car il commençait à pressentir le but de l’entretien que M. de Clamelle avait provoqué.

– Achille, reprit le marquis, est loin de te ressembler, sa nature est plus vicieuse qu’ardente, et il a vécu dans un milieu où la moralité diminue considérablement, si même elle ne s’y perd tout à fait. Tu as une grande affection pour lui ?

– Enorme, fraternelle, interrompit André.

– Je le sais, mais sois convaincu que des deux, tu es celui qui aime le plus l’autre.

– Qui vous porte à affirmer cela ?

– Mon expérience. En un mot, tu es incapable de jamais trahir Achille, et je ne répondrais pas de celui-ci dans certains cas, vis-à-vis de toi. Ta femme est jeune, candide, ravissante ; ne crains-tu pas qu'un jour ou l'autre, ton hôte n'en devienne amoureux ?

– Non.

– Et pourquoi ?

– Parce qu'Achille, quoi que vous en disiez, si une telle chose arrivait, serait le premier à s'éloigner, afin de combattre sa passion.

– Mais, permets-moi cette supposition, si, par impossible, entraînée par toutes les ressources qu'un mauvais sujet comme Achille peut mettre en œuvre, Geneviève ne restait pas insensible à la passion qu'il aurait éveillée dans son cœur ?

– Geneviève n'aime et n'aimera jamais que moi, répliqua le docteur d'un ton auquel il sut donner un tel accent de conviction, qu'il était impossible au marquis d'insister davantage.

– Je puis me tromper, reprit ce dernier. Mais, tu es averti. J'ai fait mon devoir. Veille.

Et, ayant serré affectueusement la main d'André, il regagna sa voiture d'un pas hâté.

– Lui aussi, se dit Sergent de Clamelle, il a vu qu'ils s'aiment ! Courbons la tête devant le sort qui m'accable et soyons fort, en n'ayant désormais plus qu'une pensée : assurer le bonheur de mon enfant, même en lui sacrifiant ma vie !

Pendant que Sergent de Clamelle puisait dans son amour paternel cette sublime résignation, le marquis, tout en s'éloignant des Pommiers, se livrait à des réflexions d'un tout autre genre que celles du mari de Geneviève.

– Tous les mêmes, se disait-il. Morbleu ! je ne suis pas un sol, et dès l'instant où, en voyant Achille blessé sur le brancard où nous l'avions couché pour le ramener aux Pommiers, Geneviève est tombée, pâmée de terreur, dans les bras de son mari, j'avais vu clair. Elle aime Achille, c'est certain, et elle l'adorera bientôt. Certes, je la crois encore la plus vertueuse des femmes ; mais mon Achille est bien capable de jeter un tel trouble dans son âme et dans son cœur, que la passion finira par l'emporter sur tout le reste. Ah ! ce serait là vraiment une belle besogne, et la conversion de mon

polisson de neveu vaudrait encore moins que la folle vie qu'il menait jadis, car s'il était capable de séduire Geneviève, et il l'est, le drôle, j'en suis convaincu, je le regarderais décidément comme le dernier des misérables. Heureusement qu'il est encore alité et que le danger n'est pas immédiat. Je vais réfléchir aux meilleurs moyens de le conjurer, car, au besoin, je sauverai ce bonnasse d'André malgré lui.

Le danger n'était pas immédiat, comme le croyait le marquis ; néanmoins il grandissait à chaque instant.

La conversation suivante, qui avait eu lieu pendant que M. de Clamelle faisait part de ses soupçons à André, en est la preuve évidente.

On sait qu'au moment où le marquis avait rejoint le médecin, Geneviève était au chevet d'Achille.

Pour la première fois celui-ci avait l'esprit complètement lucide ; sentant les forces lui revenir, il causait sans fatigue.

Dès que M. de Clamelle fut sorti de sa chambre, Achille dit à Geneviève :

– Ma chère cousine, que vous êtes bonne, et combien je vous suis reconnaissant des soins dont vous m'avez entouré.

– C'était mon devoir, n'êtes-vous pas notre hôte, notre parent ?

– Ne cherchez pas à dissimuler vos mérites vis-à-vis de moi, c'est plus qu'en parente, en hôtesse que vous m'avez soigné, c'est en amie, en sœur, je dirais presque en amante si vous n'apparteniez pas à André.

– . Il fallait vous guérir avant tout, je n'ai pensé qu'à cela.

– Jour et nuit, interrompit le comte.

Et comme Geneviève baissait la tête en rougissant :

– Je sais tout, continua Achille, croyez-vous donc que je n'aie jamais reconnu vos adorables traits dans ceux du blond fantôme qui se penchait sur moi pendant mon sommeil, afin de s'assurer si aucun pénible songe ne venait le troubler !

– Mais je vous assure... protesta-t-elle avec embarras.

– Ah ! ne niez pas, c'était, ce ne pouvait être que vous, le parfum de votre chevelure d'or et la fraîcheur de votre haleine embaumée ne me le révélaient que trop, même au moment où j'étais encore en proie au délire. Bonne, adorable Geneviève, vous avez donc de l'affection pour moi ?

– Oui, mon cousin.

– Donnez-moi votre main, céleste créature, laissez-moi la presser dans les miennes avec toute l'effusion qui déborde de mon cœur, à ce point que les mots me manquent pour vous l'exprimer tout entière.

En parlant ainsi, il la tenait émue sous son regard qui exerçait sur Geneviève une sorte de fascination, lui causant une impression toute nouvelle, remplie d'une langueur d'un charme infini.

De même qu'une personne plongée par la volonté d'un magnétiseur dans un docile sommeil, lui obéit servilement, la jeune femme livra sa main au comte.

Achille s'en empara aussitôt avec un tendre empressement, et il se mit à la pétrir dans les siennes avec une ardeur que l'état fébrile dans lequel il se trouvait encore pouvait peut-être expliquer.

Alors dans un silence si grand que Geneviève s'imagina qu'elle entendait les battements de son propre cœur, elle se sentit enveloppée par des effluves dont elle n'avait jamais soupçonné l'existence jusqu'à ce moment, mais dont elle devait toujours conserver le souvenir, car ce n'était pas seulement sa main qui subissait l'influence du contact de celle d'Achille, mais son être entier.

Un frisson d'une indéfinissable douceur parcourait ses veines, faisait affluer tout son sang vers son cœur dans lequel s'allumait pour la première fois la flamme de la passion ; aussi les sensations qu'elle éprouvait lui semblaient-elles l'avoir tout à coup transportée dans un monde inconnu d'une céleste poésie.

Elle aimait Achille, elle l'adorait sans savoir, sans se douter même de ce qu'est l'amour.

Le comte n'était pas moins ému que Geneviève, mais d'une toute autre manière.

Trop expérimenté pour ne pas s'apercevoir du pouvoir qu'il exerçait, analysant en gourmet des lascives ivresses, tous les charmes de celle qu'il sentait vibrer dans ses mains, il cherchait à surprendre sur son séraphique visage le stigmat passionné qui sillonne toujours le front des futures adultères ; mais, quoique frémissante, Geneviève gardait cette sérénité d'expression virginale qui idéalise la beauté, car le comte se trouvait devant une vivante énigme dont il ne pouvait pas soupçonner le mot.

– Vous êtes mon bon ange, Geneviève, reprit-il. Ah ! pourquoi ne vous ai-je pas rencontrée plus tôt.

Elle ne répondit pas, elle le regardait charmée, le cœur entier dans les yeux, sans chercher à saisir le sens de ses paroles.

L'arrivée d'André vint interrompre l'espèce d'extase dans laquelle elle était plongée.

En entendant la porte s'ouvrir, d'un geste rapide Achille avait abandonné la main de Geneviève.

Le docteur n'était pas entré assez vite pour surprendre ce mouvement. Un jaloux eut agi tout différemment dans une circonstance semblable, mais Sergent de Clamelle n'avait pas le droit d'être jaloux de celle que le monde appelait sa femme.

Il s'aperçut néanmoins dès qu'il se trouva en face de Geneviève, qu'elle était sous une vive impression.

– Qu'as-tu ? lui demanda-t-il.

La jeune femme leva les yeux sur le docteur.

– Je suis bien heureuse, André, répondit-elle avec une émotion contenue, car j'ai maintenant la certitude qu'Achille sera bientôt sur pied, et quoique vous m'ayez toujours promis sa prompte guérison et que je considère votre science comme infaillible, mon cher docteur, la fièvre et le délire dans lesquels était plongé notre cher blessé m'ont inspiré souvent de folles terreurs impossibles à vaincre, qui ne se reproduiront plus, grâce à Dieu et à vous.

– Ma bonne cousine ! reprit le comte.

– Chère enfant ! ajouta Sergent de Clamelle.

Deux jours après Achille se leva pour la première fois.

Il était très faible encore, mais au bras de quelqu'un, il pouvait marcher.

L'enfant, dont la mère guide les premiers pas, n'est pas entouré de plus de soins qu'Achille ne le fut par Geneviève pendant toute une semaine.

Un brusque changement dans la température avait, sous l'action de brises exceptionnellement chaudes pour la saison, rendu l'accès du jardin praticable au blessé.

Soutenu par André ou par la jeune femme, Achille quotidiennement y faisait une promenade qui se prolongeait chaque fois en raison des forces

qu'il avait encore récupérées depuis la veille.

L'instant approchait où il serait complètement rétabli.

Que ferait André alors et comment s'y prendrait-il pour assurer complètement le bonheur de Geneviève, puis cela fait, à quel genre de suicide aurait-il recours ?

Le moyen de ce dénoûment fatal ne le préoccupait guère, la science lui en offrait de nombreux ; mais pour toucher au moment suprême sans emporter dans la tombe aucun doute sur l'avenir de sa fille, comment agirait-il ?

Il ne savait à quel parti s'arrêter lorsque l'intervention inattendue du marquis de Clamelle vint modifier la situation.

Achille se promenait au bras de Geneviève quoiqu'il n'eut plus besoin de soutien, mais le contact de la jeune femme le plongeait dans un si doux ravissement qu'il eût souhaité que sa convalescence fût éternelle.

Assis dans un fauteuil rustique, près de l'entrée de l'habitation, Sergent de Clamelle les suivait des yeux en proie aux plus sombres réflexions.

Le marquis arriva en ce moment, et, s'adressant à Geneviève qui venait de reprendre avec le comte le chemin propice pour rejoindre André :

– Vous gâtez trop ce grand garçon-là, ma chère nièce, lui dit-il, il peut maintenant marcher seul et n'a plus besoin du bras de personne.

Et se tournant vers le comte :

– Allons, monsieur le douillet, un peu d'énergie, les Clamelle n'en ont jamais manqué depuis Joigny où Henry IV fit marquis notre aïeul Thomas, ajouta-t-il en riant.

– Je vais, en effet, beaucoup mieux, mon oncle, reprit Achille, en se dégageant du tendre appui que lui prêtait Geneviève.

– Parbleu, cela se voit, mon beau neveu, et c'est pour cela que je viens vous chercher, je vous emmène à Clamelle pour toute la journée.

– Aurez-vous la force, Achille ?. interrompit Geneviève.

– Comment, vous en doutez, ma chère garde-malade, répliqua le marquis, mais regardez-moi ces fraîches couleurs et l'éclat de ses yeux, il est plus que fort, il est robuste, et si je ne l'arrachais à toutes les prévenances que vous avez pour lui, le rôle de convalescent finirait par lui plaire tellement qu'il le prolongerait éternellement, la chose est sûre.

Et, changeant de ton, s'adressant à Achille d'un air qui, quoique très bienveillant encore, avait une certaine autorité, M. de Clamelle ajouta :

– Allons, va t'apprêter, Achille, car il faut que je sois de retour à Clamelle le plus tôt possible.

– Dans un instant je suis à vous, répondit le comte qui se dirigea immédiatement vers l'habitation afin de se mettre en état de suivre son oncle.

Geneviève était devenue sérieuse.

– A quoi pensez-vous, ma chère enfant ? lui demanda le marquis.

– Le départ d'Achille m'inquiète.

– Décidément, vous voudriez le mettre dans du coton, reprit M. de Clamelle en marchant vers le docteur suivi par la jeune femme. – André, reprit-il au bout d'un moment, dites donc à votre femme que notre cher blessé ne court aucun risque en me suivant à Clamelle aujourd'hui.

– Aucun, en effet, chère enfant, affirma Sergent.

– Cela vous suffit-il, ma mignonne ? demanda le marquis.

– Parfaitement.

Le retour du comte mit un terme à l'incident, et quelques instants après il quittait les Pommiers en compagnie de M. de Clamelle.

Ils n'étaient pas depuis une heure au château que celui-ci dit à son neveu :

– Mon cher Achille, j'ai l'intention de te garder pendant quelques semaines ici.

– Ah ! fit le comte en s'efforçant de ne pas laisser paraître la vive contrariété que la détermination du marquis lui faisait éprouver.

– Oui, André et sa femme sont des égoïstes, reprit le marquis, et il me semble que j'ai tout autant de droit qu'eux de t'avoir pour hôte.

– Que de bontés, mon oncle !

– Cela me fera plaisir, cela doit être, il faut même que cela soit, tu vas donc leur écrire de remettre à Pierre, mon valet de chambre, ce qui t'est nécessaire pour séjourner ici.

– Inutile, mon oncle, j'irai aux Pommiers demain et je reviendrai pourvu du nécessaire.

– Demain, comme aujourd’hui, tu resteras à Clamelle, un nouveau voyage te fatiguerait trop.

– C’est vous qui parlez ainsi, vous qui tout à l’heure, devant ma cousine, déclariez que je suis robuste.

– Je le croyais, mais je te trouve encore un peu pâle, et c’est pourquoi je te garde, le changement d’air te sera plus profitable que tous les soins imaginables.

– Vous vous exagérez la gravité de mon état, mon oncle, je vous assure.

– Ah ! ça, tu crains donc de t’ennuyer par trop dans ma compagnie ? interrompit M. de Clamelle.

– Oh ! mon oncle, je prends la plume, répliqua Achille en se récriant.

Et, joignant le geste à la parole, il s’assit devant le bureau du marquis et écrivit à André pour l’avertir qu’il resterait à Clamelle et le prier de faire remettre à Pierre Laude, le valet de chambre d’Anselme, une malle pleine de linge et d’habillements.

– Voici, dit-il, lorsqu’il eut terminé sa lettre en la remettant à son oncle.

– Parfait, approuva le marquis, qui donna immédiatement les ordres nécessaires pour que Pierre Laude se rendît aussitôt aux Pommiers.

– Pourquoi mon oncle m’enlève-t-il des Pommiers ? car je suis victime d’un véritable enlèvement, se demanda Achille dès qu’il fut seul, et il se mit à faire toutes les conjectures possibles sans cependant trouver la vraie, c’est-à-dire celle qui aurait pu lui faire soupçonner que la passion que lui faisait éprouver Geneviève avait été devinée par M. de Clamelle.

De son côté, celui-ci ayant en main la lettre du comte, se dit :

– Cela n’a pas été sans peine ; décidément le danger est réel, et il faut ne rien négliger afin de le conjurer, heureusement qu’il s’est décidé à écrire sans me forcer à avoir avec lui une explication catégorique, car, je le sens, je n’aurais pu rester maître de moi, mais maintenant, mon beau don Juan, je vous tiens de façon à ce que vous ne puissiez plus troubler cette jeune femme trop sensible sans doute et mal gardée par ce loyal André qui juge les autres comme lui-même, l’imbécile !

Sergent de Clamelle était fort loin de se douter de la détermination prise par le marquis d’éloigner Achille de Geneviève ; aussi l’arrivée inattendue

de Pierre Laude aux Pommiers et la lecture de la lettre du comte, le plongèrent-elles dans des réflexions inattendues.

Nous les ferons bientôt connaître.

Il importe de relater d'abord certain incident dont l'importance ressortira tout de suite.

Depuis que Sergent de Clamelle s'était définitivement installé aux Pommiers avec Geneviève, il s'était remis à l'étude avec une nouvelle ardeur.

Le travail était souvent venu à son aide pour bannir de son esprit certaines pensées obsédantes qui, le rappelant à la réalité, venaient troubler la quiétude momentanée dont il avait joui après la mort d'Antoine Bouron.

Il avait fait installer aux Pommiers, un laboratoire qu'auraient pu lui envier les chimistes les mieux montés sous ce rapport, et il y passait souvent de longues heures, faisant des expériences sur les découvertes nouvelles dont l'entretenaient toutes les revues médicales et scientifiques auxquelles il était abonné.

Il était, en outre, en correspondance régulière avec des médecins célèbres de France et d'Angleterre, et, depuis quelque temps, s'était livré à l'étude des poisons avec une ardeur qui n'avait fait qu'augmenter depuis qu'il avait découvert l'amour de Geneviève, de sa fille chérie, pour Achille de Clamelle.

Un jour, ne devrait-il pas demander à l'un de ces poisons, dont il cherchait à découvrir toutes les propriétés, une mort prompte et qui n'ait pas l'air d'avoir été causée par l'un d'eux ?

Ne savait-il pas que son suicide était forcé, mais qu'il fallait donner à ce sacrifice, à ce châtiment tardif mais terrible de la seule faute de sa vie, – la séduction de la pauvre Louise, – toutes les apparences d'une mort naturelle, afin que nul ne puisse jamais soupçonner l'affreuse vérité et que Geneviève vécût aimante et aimée, sans remords, dans une félicité complète ?

Depuis quelques jours un savant anglais lui avait envoyé des fèves de Calabar, fruits de longues tiges ligneuses de quinze mètres de hauteur qui croissent dans le royaume de Quoua, dont le vieux Calabar est la capitale portant le nom de Calabar, comme la rivière d'Afrique qu'on croit

descendre du plateau élevé de Calbongos pour déboucher dans le golfe de Guinée.

C'est du reste en Guinée que le royaume de Quoua est situé, et on croit généralement que le Calabar n'est qu'une des bouches du Djoliba ou Niger, Nil des Nègres, qui, après être descendu des monts Kong, traverse les Etats de Bammakou, Yamina, Sego, Djenny et le lac Dibbie ou Djebon, et entre en Guinée où il se divise en un grand nombre de bras.

La plante nommée fève de Calabar aux feuilles larges, alternanises, aux fleurs papillonacées en grappes pendantes, a pour fruit une gousse d'un brun foncé, longue de quinze à vingt centimètres, renfermant trois graines ou fèves de couleur chocolat, longues de vingt-cinq millimètres, larges de dix à quinze, insipides et inodores.

Cette fève, décrite par le docteur anglais Daniel, pour la première fois en 1846, contient un acaloïde jaune brunâtre, amorphe très toxique, la physostigmine ou calabarine, qui est soluble dans de l'eau additionnée de chlorure de soude.

– Monsieur est dans son laboratoire, indiqua le domestique auquel Pierre Laude, le valet de chambre du marquis, s'adressa en arrivant aux Pommiers.

Pierre connaissait la propriété.

– Merci, dit-il.

Et il se dirigea immédiatement vers le pavillon, formant une petite aile sur le côté de l'habitation, où le docteur avait installé ses instruments et ses cornues.

– Serviteur, monsieur André, dit le valet de chambre en entrant, saluant en élevant la main sur le côté droit de sa tête, à la manière des soldats.

Laude avait porté jadis l'uniforme et fait les premières campagnes d'Afrique ; le salut en question était une réelle habitude dont il usait envers les personnes qui lui étaient le plus sympathiques.

– Ah ! c'est toi, Pierre.

– Oui, je vous apporte une lettre de M. le comte Achille.

– D'Achille ? donne.

Et André prit la lettre qu'il se mit à parcourir après en avoir fait sauter le cachet.

Il y eut un silence pendant lequel Laude jeta un regard curieux sur tout ce qui l'entourait.

Un laboratoire contient un grand nombre d'objets particuliers.

– Quelle drôle de cuisine tout de même, se dit le valet du marquis en écoutant bruire une cornue sur les charbons ardents d'un fourneau de fonte.

Près du valet de chambre se trouvait une table, André y avait jeté des gousses de Calabar.

L'une d'elles s'était ouverte par le choc en répandant ses graines brunes sur la table.

– C'est bien, reprit Sergent de Clamelle en relevant la tête.

En ce moment Pierre Laude, qui venait de prendre une des fèves, la portait à son nez.

– Prends garde, c'est du poison, lui dit le docteur.

– Oh ! je sais, je connais ces haricots-là.

– Toi ?

– Oui, ça vient d'Afrique.

– En effet.

– J'en ai vu jadis chez mon lieutenant, qui collectionnait tous les produits de la colonie, il m'a même dit comment ça se nomme.

– Des fèves de Calabar.

– C'est cela, je l'avais oublié. Dans le pays où ça pousse.

– Chez les nègres.

– Oui, ça sert à rendre la justice.

– Tu sais cela aussi ?

– Mon lieutenant me l'a expliqué, c'est même à cause de cela que j'ai fait plus attention à cette plante qu'à d'autres et que je la reconnais. C'est-y bien vrai, monsieur André, vous qui savez tout, que les nègres, lorsqu'un des leurs est accusé d'un crime et que les preuves manquent pour savoir s'il est innocent ou coupable, lui font avaler de ces fèves-là ?

– Parfaitement vrai, s'il meurt c'est qu'il devait être puni, s'il résiste à la fève d'épreuve, c'est qu'il est innocent, ou du moins il est réputé tel.

– C'est bien cela que mon lieutenant m'a raconté.

– Il faut que j'aie donné des ordres, reprit Sergent de Clamelle, suis-moi.

Ils quittèrent le laboratoire et une demi-heure après Pierre emportait au château du marquis, une malle dans laquelle Geneviève, avec un soin extrême, mais en proie à une invincible tristesse, avait mis elle-même tout ce dont Achille pouvait avoir besoin pendant son absence.

Pendant ce temps le docteur était retourné à ses cornues.

– Mon oncle se doute évidemment de quelque chose, se dit-il, j’ai bien vu l’autre jour que l’amour de Geneviève pour Achille a été deviné par lui, il veut les séparer pour me sauver en me considérant comme un pauvre mari aveugle et trop confiant. Est-ce Dieu qui le fait venir à mon aide, ne suis-je pas encore définitivement condamné, cette absence va-t-elle rendre le calme à ma fille et lui faire petit à petit oublier Achille ?..

Il n’osa pas achever sa pensée, il sentait pourtant qu’il désirait de tous ses vœux que cela fût ainsi, il fallait un miracle pour le sauver, il ne l’ignorait pas, et de par la suprême loi de l’espérance il caressait, sans vouloir en reconnaître l’improbabilité, le désir de voir s’éteindre à la longue, l’amour de Geneviève pour son cousin.

Dès le lendemain André fut forcé de revenir à la réalité navrante.

Nous avons dit que c’était en proie à une invincible tristesse que Geneviève avait fait la malle d’Achille, depuis cet instant cette tristesse n’avait fait que s’augmenter.

C’était la première fois depuis qu’elle aimait le comte que celui-ci quittait les Pommiers, et depuis le moment où, après avoir cru qu’Achille ne s’était éloigné que pour quelques heures, elle avait appris que son absence durerait plusieurs jours, elle était comme anéantie.

– Tu ne manges pas, ma mignonne, lui dit Sergent de Clamelle, au déjeuner, en considérant d’un œil attendri le visage un peu pâle de Geneviève.

– Je n’ai pas faim.

Puis ; au bout d’un moment :

– La table me semble plus grande aujourd’hui qu’hier, dit-elle.

– C’est parce qu’hier encore nous étions trois.

Geneviève tourna la tête du côté où le comte s’asseyait d’ordinaire.

– Quel vide ! dit-elle.

En effet la maison, le jardin, la propriété tout entière lui semblaient déserts.

André le comprit et il chercha à distraire sa fille par tous les moyens possibles sans y parvenir ; et le lendemain Geneviève fut plus triste et plus pâle encore que la veille, et au bout de quelques jours elle eut la fièvre, alors André, se rendant à l'évidence, comprit que loin d'oublier Achille, sa fille l'aimait plus que jamais, et s'armant de courage il lui dit :

- Je partirai pour Clamelle dans une heure.
- Qu'y vas-tu faire ?
- Chercher Achille qui nous manque trop à tous les deux ici.
- Ah ! que tu es bon, André ! s'écria Geneviève.

Et elle sauta au cou de son mari.

Résigné, résolu, Sergent de Clamelle arriva au château du marquis quelques heures après.

En franchissant les marches du perron, il s'efforça de rasséréner son visage qui, pendant toute la route, avait reflété la tristesse des réflexions auxquelles il s'était livré.

André sentait qu'il ne pouvait aborder qu'en riant le but de sa visite et se garder de paraître attacher beaucoup d'importance à la rentrée du comte aux Pommiers.

Lorsqu'il crut le moment opportun :

- Tu sais que je t'emmènes, n'est-ce pas, Achille ? dit-il.
- Où cela ? demanda M. de Clamelle.
- Mais aux Pommiers, Geneviève et moi nous réclamons notre hôte.
- Vous le voyez, mon cher oncle, s'empessa de dire le comte, on m'enlève.
- De force, s'il le faut, ajouta le docteur en riant.
- Tout beau, Messieurs, reprit Anselme, il me semble que la question me regarde.
- Chacun son tour, riposta André, voilà huit jours qu'Achille est ici, où il ne devait passer qu'une journée.
- On te le rendra, mon cher André, mais rien ne presse.
- Si vous résistez, monsieur le marquis, je reviendrai demain avec Geneviève, et vous vous rendrez à ses prières, à moins qu'Achille ne vous

donne la préférence.

– J’espère qu’on se dispute assez l’agrément de te posséder, mon beau neveu, reprit le marquis.

Et, s’adressant à André :

– Nous verrons cela plus tard, ajouta-t-il.

Quelques instants après, le marquis pria le comte d’aller jusqu’à la maison du garde Christophe qui se trouvait à l’une des extrémités du parc, lui dire qu’il vienne au château.

Achille quitta immédiatement le salon pour exécuter cet ordre, et le marquis resta seul avec André Sergent.

– Tu sais, mon cher André, dit M. de Clamelle, au bout d’un moment, que je garde Achille.

– Comment, vous vous opposez à ce qu’il revienne habiter les Pommiers ?

– Oui, formellement.

– Et pourquoi ? hasarda le docteur avec une audace dont la grandeur le surprit lui-même, car cette question précise était pleine de danger.

M. de Clamelle chercha à éviter une explication décisive.

Le sujet était trop délicat, et il ne se reconnaissait pas encore le droit de formuler entièrement à ce mari si imprudent les craintes que lui avait inspirées l’intimité des rapports du comte avec Geneviève, mais André lui dit :

– Je vous le répète, mon oncle, Geneviève est une honnête femme ; Achille est incapable de me trahir, j’aimerais mieux douter de moi que d’eux ; si donc vous ne voulez pas permettre à Achille de revenir aux Pommiers, je vous demanderai : Pourquoi ?

Ces paroles décidèrent le marquis à ne pas s’expliquer catégoriquement.

– Parce que, répondit-il, je suis seul en ce moment ici, qu’Achille, excellent chasseur, dont la prudence m’est assurée à l’avenir, m’est précieux à plus d’un titre, et que je trouve tout aussi naturel qu’il habite Clamelle que les Pommiers.

– Je respecterai toujours toutes vos volontés, monsieur le marquis, néanmoins j’ai promis à Geneviève de ramener notre cousin, et vous allez me forcer pour la première fois à contrarier ma femme.

– Ta femme se rendra à mes bonnes raisons ; si tu es aussi faible vis-à-vis d'elle, dis-lui que je la brave, moi ; que diable, c'est de l'égoïsme, que lui manque-t-il ? Ne t'a-t-elle pas, tandis que si Achille te suis, je resterai tout seul.

– N'en parlons plus, répliqua Sergent de Clamelle.

Et, en effet, aucune nouvelle allusion à la rentrée d'Achille aux Pommiers n'eut lieu jusqu'au moment où André quitta le comte et le marquis.

Il était tard lorsque le docteur rentra chez lui.

Malgré l'heure avancée, Geneviève l'attendait dans le salon du rez-de-chaussée.

– Tu reviens seul ! dit-elle à son mari en ne voyant pas le comte paraître en même temps qu'André sur le seuil de la porte.

– Oui, le marquis veut garder Achille pendant quelques jours encore ; il n'a pas d'autre invité en ce moment et redoute la solitude complète, j'ai dû respecter son désir.

– Tu as bien fait, reprit Geneviève, mais malgré cette approbation le docteur constata sans peine que la jeune femme était fort triste.

La lendemain même de la tentative d'André, le marquis dit à Achille :

– Je suis content de toi, je le suis assez même pour ne pas vouloir te forcer à rester ici plus longtemps.

– Vous consentez alors, mon cher oncle, à ce que je retourne chez André ?

– Non pas, et je te dirai même que ton retour aux Pommiers me causerait un profond déplaisir.

– Mais pourquoi ?

– Parce qu'il n'est pas sans danger, si tu veux savoir le fond de ma pensée, qu'un garçon de ton âge, de ton physique et de ton caractère, vive aux côtés d'une femme aussi adorable que celle d'André.

– Oh ! mon oncle, pouvez-vous penser.

– Je ne pense qu'une chose, c'est que tu as besoin de distractions ; voici un bon de dix mille francs sur mon banquier, va faire un voyage de deux mois n'importe où, reste même à Paris si tu te crois assez fort pour ne pas

être de nouveau entraîné, par tes amis, à commettre maintes folies, mais quitte la Normandie.

Le comte baissa la tête.

– Comment, tu n’es pas enchanté ? Je te préviens que je ne crois pas aux conversions aussi promptes et aussi complètes que la tienne, et que je me méfie terriblement de la sincérité de tes goûts champêtres.

– Je partirai, répliqua Achille, en comprenant que toute résistance serait inutile.

– Dès demain, ajouta M. de Clamelle.

– Parfaitement.

– Sans aller aux Pommiers.

– Ah !

– Oui, je te conduirai moi-même à Gaillon.

– Il est peu convenable pourtant que je m’absente pour deux mois sans aller faire mes adieux à d’excellents parents qui ont été pour moi aussi bons, aussi hospitaliers, aussi attentionnés qu’il est possible de l’être.

– Je me charge de t’excuser auprès d’André et de sa femme. Nous quitterons Clamelle ensemble demain à midi.

– Bien, mon oncle, reprit le comte sans oser insister davantage.

A l’heure dite, Achille et le marquis prirent le lendemain le chemin de Gaillon.

Le comte, après mûre réflexion, s’était dit qu’il fallait avant tout reconquérir toute l’affection de M. de Clamelle, et que le principal était par conséquent de paraître se soumettre entièrement à ses désirs.

Pas plus qu’André, du reste, il ne doutait que le marquis n’ait vu clair dans ce qui se passait entre Geneviève et lui, et trop de raisons l’engageaient à ne pas pousser plus loin l’aventure, pour ne pas s’efforcer de complaire entièrement à M. de Clamelle, aussi lui dit-il au moment de le quitter :

– Je partirai pour Bordeaux ce soir, Paris ne m’attire plus.

Ce projet fut complètement approuvé par le marquis qui revint seul à Clamelle, enchanté de son neveu et de lui-même.

Quelques jours se passèrent pendant lesquels Geneviève ne prononça même plus le nom d’Achille ; mais le regret que lui inspirait l’absence de ce

dernier ne se lisait que trop dans l'expression sombre et sérieuse de son visage.

André lui avait dit qu'Achille reviendrait huit jours après, Geneviève attendait que ces huit jours fussent révolus avec une impatience d'autant plus douloureuse qu'elle s'efforçait de la dissimuler.

Si le marquis avait provoqué le départ d'Achille, c'est qu'il désirait lui-même quitter Clamelle pour aller faire un voyage en Bourgogne, où il avait des propriétés considérables.

Le temps qui s'était écoulé depuis que le comte avait pris la route de Bordeaux avait suffi à M. de Clamelle pour faire ses préparatifs.

Il quitta le château le jour de son départ, de façon à pouvoir aller passer une heure aux Pommiers avant de se rendre à Gaillon, d'où il devait se diriger sur Paris d'abord, puis sur Dijon ensuite.

– Je viens vous faire mes adieux, dit-il à André et à Geneviève, je pars pour six semaines.

– Et Achille ? demanda le docteur.

– Achille, il est à Bordeaux.

– A Bordeaux ! s'écria vivement la jeune femme.

– Oui, ma chère Geneviève.

Elle était toute pâle, tremblante, sous l'empire d'une émotion qui força André à venir à son aide :

– Comment n'est-il pas venu nous faire ses adieux ? reprit-il.

– C'est de ma faute, répondit le marquis ; son départ a été si précipité que je m'étais chargé de venir l'excuser auprès de vous, mais pris moi-même par les préparatifs de mon voyage, ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai pu m'acquitter de ma mission.

Lorsque M. de Clamelle eut rejoint sa voiture, Geneviève gagna sa chambre. Elle avait hâte d'être seule ; elle souffrait vraiment, et le coup que venait de lui porter le marquis, alors qu'elle se disait qu'Achille allait enfin revenir, en lui apprenant qu'il était aussi loin d'elle et qu'il avait consenti à quitter la Normandie sans même venir lui serrer la main, avait été rude.

Sans se rendre compte de ce qui se passait en elle, elle fondit en larmes en s'écriant :

– L'ingrat ! Oh ! l'ingrat !

Puis lorsqu'elle ne pleura plus, songeant à la distance qui la séparait d'Achille, sans les connaître, elle se fit une idée des lieux où il était et des personnes qu'il y pouvait voir ; l'imagination de Geneviève créa un monde autour du comte, monde d'indifférents dont elle enviait le sort, devenant par l'effort de sa pensée, jalouse d'êtres qu'elle n'avait jamais vus et ne verrait vraisemblablement jamais.

André avait deviné ce qu'éprouvait Geneviève, aussi se garda-t-il bien de la rejoindre lorsqu'après avoir reconduit M. de Clamelle jusqu'à sa voiture, il trouva le salon vide.

Il plaignait sa fille chérie de tout son cœur, mais encore une fois l'espoir renaissait en lui.

Pourquoi le marquis avait-il mis autant d'acharnement à séparer Achille et Geneviève, qu'il en avait déployé, lui pour les réunir ? N'y avait-il pas dans cette lutte plus qu'une intervention humaine ? Peut-être tout n'était-il pas encore fini pour lui, car l'éloignement d'Achille dans les conditions nouvelles pouvait ramener à la longue le calme et la joie dans le cœur de son enfant.

Et pourtant, il ne le savait que trop, Geneviève aimait, Geneviève adorait Achille. Néanmoins, froissée par son départ sans adieu, qu'elle n'avait appris que par un autre, la jeune femme faisait de violents efforts pour dominer son chagrin, ce qui fit que lorsqu'elle reparut, André, trompé par les apparences, considéra plus que jamais comme possible l'accomplissement de son vœu suprême.

Pendant ce temps Achille, poursuivi par l'image de Geneviève, regrettait les Pommiers, d'autant plus vivement que le marquis lui en avait interdit le séjour.

Dès son arrivée à Bordeaux, il avait pris la plume pour écrire à André, mais il avait déchiré sa lettre aussitôt qu'elle avait été terminée.

Cette lettre ne le satisfaisait pas, car au fond ce n'était pas à Sergent de Clamelle qu'il désirait écrire, mais à Geneviève ; or cela était impossible, donc il fallait que la lettre qu'il adresserait à André fût rédigée assez adroitement pour qu'elle satisfît plus encore la jeune femme que le mari.

Le problème n'était pas impossible à résoudre, néanmoins il demanda quelques jours de réflexions au comte, qui finit par rédiger une missive qui

lui sembla enfin posséder toutes les qualités désirables.

La chose principale qui en ressortait, c'est qu'il n'avait quitté les Pommiers que contraint par le marquis auquel, tout en respectant sa volonté, il en voulait beaucoup de ne pas même lui avoir permis d'aller dire adieu à ses hôtes, alors qu'il leur devait tant pour leur amitié et la façon dévouée dont ils l'avaient accueilli et soigné.

Achille ne doutait pas qu'André, dès qu'il recevrait cette lettre, ne s'empressât de la lire à Geneviève.

C'est en effet ce qui arriva, et la jeune femme considéra dès ce moment Achille comme la victime des caprices de M. de Clamelle, sans comprendre le véritable mobile de l'intervention de ce dernier.

Il en résulta que toute l'énergie qu'elle avait déployée et qu'elle ne puisait que dans l'espèce de ressentiment qu'elle avait contre le comte, disparut pour faire place à une tristesse morne plus grande encore que celle qui l'avait envahie au moment où Achille avait été retenu au château de Clamelle, malgré André et malgré elle.

Son amour pour l'absent grandit ; elle n'eut plus que son image devant les yeux, et comme un beau lys qui se courbe et se fane sous le souffle d'un vent brûlant, elle se sentit sans force contre sa douleur.

Elle ne se plaignit pas, elle ne parla plus, et s'étiola lentement malgré les efforts affectueux d'André qui ne savait plus quel parti prendre.

Au bout d'un mois elle s'alita.

Ah ! c'en était trop, toute hésitation devenait criminelle.

« Reviens immédiatement, » écrivit le docteur à Achille, « Geneviève se meurt. »

– Au diable le marquis, se dit le comte sous l'empire de l'émotion véritable que lui fit éprouver la réception de cette terrible nouvelle, je partirai ce soir.

Deux jours après il était aux Pommiers.

Depuis le matin, un mieux sensible s'était manifesté dans l'état de Geneviève.

Une voix secrète lui disait que quelque chose d'heureux allait lui arriver ; elle se faisait forte contre la joie, et au fur et à mesure que renaissait son énergie, son pressentiment se précisait.

Elle en vint à dire à André d'un accent absolument convaincu :

– Achille revient, je le sens là.

Et elle montra son cœur.

Sergent cependant ne lui avait rien dit, il voulait que l'arrivée inattendue du comte produisît le plus d'effet possible sur le nervosisme qui était la cause principale de la langueur qui avait envahi Geneviève.

– Oui, il revient, dit-il stupéfait par l'affirmation inattendue de sa fille.

Et à part lui il ajouta :

– Comme elle l'aime !

Une heure après, la malade, qui avait voulu se lever, se souleva du fauteuil dans lequel on l'avait placée.

– Ecoutez, dit-elle au docteur.

Et tendant l'oreille du côté des fenêtres, elle désigna du geste le dehors :

André obéit, il n'entendit rien.

– Quoi donc ? demanda-t-il au bout d'un moment.

– Cette voiture lointaine encore qui vient de Gaillon.

– Tu te trompes, ma mignonne.

– Oh ! non pas, affirma Geneviève avec un radieux sourire.

En effet, au bout de quelques instants, il sembla au docteur qu'il entendait le bruit des sabots ferrés d'un cheval retentir à une grande distance sur le pavé de la route.

– C'est vrai !

– Vous voyez, André, que je ne m'étais pas trompée.

Et petit à petit, son visage s'anima, ses joues se colorèrent, ses yeux s'illuminèrent d'une expression ravie jusqu'au moment où la voiture dont André suivait comme Geneviève le bruit de la croissante approche, s'arrêta devant la grille des Pommiers.

Alors la jeune femme se dressant debout, s'écria avec un accent indéfinissable :

– C'est lui !

– Elle est sauvée, pensa André, sans regret aucun, cette fois, ne songeant plus qu'au salut et au bonheur de sa fille chérie.

Achille parut bientôt sur le seuil de la porte.

Geneviève ne s'était pas trompée, son amour lui avait donné la seconde vue.

Seule, elle eût seulement tendu au comte sa main tremblante, devant André elle lui ouvrit les bras.

– Achille !

– Geneviève !

Et les lèvres du comte se posèrent sur le front de la jeune femme qui, à leur contact, frissonna de plaisir.

– Tu n'as pas tardé, merci, dit André à son tour.

Le comte se retourna brusquement vers lui, légèrement embarrassé, car à la voix du docteur cette pensée :

– Ne viens-je pas de me trahir ?

Avait traversé son esprit.

Aussi, pour cacher son trouble, se précipita-t-il dans les bras d'André qu'il embrassa fraternellement.

Geneviève était retombée brisée par l'émotion, ses yeux ne quittaient pas Achille, et on pouvait lire dans l'expression de son regard une ineffable tendresse.

Le comte revint à elle, et par ce mouvement la malade se trouva entre Achille et son mari.

Elle leur prit la main, et, sans s'adresser plus à l'un qu'à l'autre, mais avec une effusion d'une sincérité complète, de sa plus douce voix, elle dit :

– Comme je vous aime !

Il y eut un silence ; Achille n'osait plus lever les yeux sur André.

Celui-ci, au contraire, l'embrassait, ainsi que la jeune femme, dans un paternel regard.

Et il disait :

– Ah ! pourquoi faut-il que leur bonheur complet ne puisse être qu'après moi, car moi aussi, ô ma fille chérie, ô toi qui seras mon fils un jour, moi aussi je puis dire : comme je vous aime !

– Que le temps m'a semblé long loin de vous, mes amis, reprit le comte, après avoir retiré doucement sa main de celle de Geneviève.

Et il regarda André.

La physionomie de ce dernier était calme et sereine, son regard affectueux.

Achille fut rassuré.

Soutenue par Sergent de Clamelle et par la mère Laude, Geneviève regagna sa chambre quelques instants après.

– Comment te trouves-tu, mignonne ? lui demanda le docteur au moment de redescendre près d’Achille.

– Je suis brisée, mais demain je serai forte.

– Oui, tu as raison, demain et bientôt tu seras guérie.

– Je l’espère, mon ami.

Lorsqu’André rentra dans le salon du rez-de-chaussée :

– Elle était donc bien mal ? lui demanda le comte.

– Mourante, comme je te l’ai écrit, mais nous la sauverons.

– Que faut-il faire pour cela ?

– L’aimer bien, répondit Sergent de Clamelle en regardant le comte en face.

– Ce sera facile, répliqua celui-ci, sans pouvoir comprendre le véritable sens des paroles que venait de lui adresser le docteur.

IV

A MORT DON QUICHOTTE !

Dès ce moment, la santé de Geneviève se rétablit promptement, faisant chaque jour de rapides progrès vers la guérison complète.

Entre ces deux hommes, qu'elle chérissait si différemment, elle traversait la phase la plus heureuse de sa vie.

Le marquis revint à Clamelle.

Des qu'il apprit son retour, André Sergent se rendit au château pour révéler lui-même la présence d'Achille aux Pommiers et expliquer que le comte, en s'y réinstallant, n'avait cédé qu'à ses instances.

– Geneviève est bien jolie, répliqua simplement le marquis.

– Je réponds d'elle, je réponds d'Achille, reprit Sergent de Clamelle d'un ton convaincu.

Anselme n'hésita pas, mais dès le lendemain de la visite du docteur, après avoir mûrement réfléchi à toutes les hypothèses que lui fournit la situation d'Achille vis-à-vis d'André et surtout de sa femme, il prit la plume et rédigea un codicile au testament qu'il avait fait, chez maître Duval, en faveur de Sergent de Clamelle.

Il est utile de le connaître textuellement.

« J'ai permis à mon légataire universel, le docteur André Sergent de Clamelle, de laisser toute ma fortune à sa femme Geneviève Bouron, même si aucun enfant n'était né de leur mariage ; mais ladite Geneviève ne pourra bénéficier de cette autorisation que si à la mort de son mari elle n'a jamais démerité du nom de Clamelle. »

Si le marquis avait su la vérité sur la situation d'André et de Geneviève même, au cas où il aurait voulu agir contre elle, il eût rédigé ce codicile tout autrement.

Pour lui, Geneviève, capable de prendre Achille pour amant, n'était plus qu'une vulgaire adultère qui ; comme toutes les autres, n'aurait pas manqué de donner un successeur au comte dès qu'elle se serait lassée de lui, ce qui fatalement devait arriver à la longue.

Par ce codicile en prévision de cette hypothèse, il armait tout à la fois André et Achille contre la jeune femme, car, coupable envers son mari, elle perdait sa fortune, même si Sergent avait été assez faible pour lui pardonner sa première faute.

Héritière de son mari en restant avec Achille, elle conservait tout ; trahissant ce dernier, elle perdait ses droits, et le comte devenait à son tour l'héritier du docteur.

On objectera peut-être qu'il est fort singulier que le marquis Anselme, par une sorte d'intuition vraiment extraordinaire, ait pu prévoir certains événements particuliers dont une partie a déjà été révélées dans *l'Histoire d'une Nuit*, mais M. de Clamelle : croyait André Sergent incapable de se venger de sa femme, quoi qu'il arrive et malgré la confiance qu'il avait en elle, ainsi qu'en Achille, ne doutait pas qu'ils le trahiraient tous les deux à un moment donné, maintenant que le comte, malgré tous les efforts qu'il avait fait pour l'en empêcher, s'était réinstallé aux Pommiers définitivement.

Ayant pris cette disposition, le marquis résolut de ne plus s'occuper de ce qui se passerait chez Sergent de Clamelle.

Il était vraisemblable, du reste, que celui-ci avait encore de longues années à vivre.

Anselme de son côté, se sentait très vigoureux, quoique de temps en temps il eut des palpitations assez fortes.

Cet état de choses devait certainement retenir Achille, car qu'eût-il fait, découvert et obéré comme il l'était déjà, – au cas où il deviendrait l'amant de Geneviève, c'est-à-dire d'une femme sans argent, – abandonné complètement par le marquis sur lequel il comprenait certainement qu'il ne pourrait plus compter du jour où Sergent de Clamelle saurait l'entière vérité.

Aux Pommiers, tout était calme en apparence, et nul en pénétrant dans ce paisible intérieur, n'aurait pu deviner ce qui se passait dans le cœur de ses habitants, alors que Geneviève, sous les regards du comte avait repris la santé et la vie.

Néanmoins, Geneviève et Achille en étaient venus à ce point extrême où une situation doit se dénouer, par un événement quelconque, et le comte qui, par un scrupule que nous ne pouvons taire, songeait à l'enlever, car il lui répugnait de la séduire sous le toit même d'André, ce qui, du reste, devenait assez difficile, Sergent de Clamelle exerçant depuis quelque temps sur les amoureux une incessante surveillance qu'Achille maudissait tout en

se félicitant de son existence, car après tout, il ne détestait pas le docteur et voulait lui prendre sa femme le plus proprement possible.

Le marquis de Clamelle en affirmant plusieurs fois à André qu'il s'illusionnait sur le fond du caractère du comte, était, on le voit, parfaitement dans le vrai, mais à l'amitié sincère que portait le docteur à son cousin, était venu se joindre l'amour de Geneviève, de sa fille bien-aimée, et voyant dans Achille celui qui était appelé à veiller sur l'orpheline, alors qu'André ne serait plus, celui-ci se plaisait à lui croire toutes les vertus capables de lui offrir les garanties morales dont son cœur de père était avide.

Un matin, une lettre arriva à Achille, ornée du mot : particulière.

Elle était d'un ancien domestique du marquis Anselme, nommé le père Gaspard.

Au moment où le comte menait joyeuse vie à Paris, par l'intermédiaire de Boulingrin, il avait emprunté dix mille francs à cet homme et jusqu'alors avait négligé de le payer avec toute l'insouciance que déploient sans vergogne certains prodiges dans un cas analogue.

Il est inutile de raconter comme ce créancier oublié avait fini par découvrir la retraite du comte aux Pommiers, mais sa lettre était une mise en demeure des plus catégoriques, et pour rien au monde Achille n'eut avoué au marquis ni même à André, qu'il s'était servi des économies d'un vieux serviteur pour payer ses folies et ses vénales amours.

Un voyage à Paris était indispensable dans ces circonstances et dès le lendemain Achille quitta les Pommiers en promettant à Geneviève d'y revenir quelques jours après et motivant son absence par des devoirs d'amitié à remplir, lesquels réclamaient impérieusement sa présence dans la capitale.

Le jour suivant, à midi, Achille de Clamelle entra dans la grande salle du Café Anglais et y trouvait attablé Gabriel de Saint-Till, qu'il connaissait depuis son enfance, ainsi que plusieurs jeunes gens qui avaient été ses compagnons de plaisir.

On fêta l'arrivée du nouveau venu comme une sorte de résurrection, avec un réel enthousiasme, et lorsqu'on sut que son séjour à Paris devait être très

court, ses amis formèrent immédiatement le projet de le rendre au comte le plus agréable possible.

De Clamelle s'en montra fort reconnaissant et accepta les invitations et les projets avec joie, dissimulant, sous une gaieté factice, le côté sérieux de son voyage.

Un bal devait avoir lieu chez Olympe le soir même ; le comte promit d'y aller.

En sortant du restaurant il quitta ses amis, car il avait hâte de retrouver Boulingrin, ce qui n'était pas très facile, vu les habitudes nomades de l'aigrefin, lesquelles étaient parfaitement connues, aussi Achille n'avait-il donné rendez-vous à Gabriel que chez Olympe, afin de pouvoir consacrer toute sa soirée à la recherche du chevalier Théobald, si la journée ne lui suffisait pas pour le découvrir.

Depuis longtemps Boulingrin avait quitté l'hôtel meublé où nous l'avions vu, dans la fièvre de l'enfantement, rédiger son *Manuel du parfait caissier... en fuite*, mais grâce à une pièce de cinq francs habilement glissée dans la main du logeur, Achille apprit que le chevalier Théobald ne devait pas avoir abandonné le quartier et qu'on le voyait quelquefois à Montmartre au café qui se trouve situé près du théâtre.

A six heures, le comte y découvrit Boulingrin, devant une absinthe, au centre d'un cercle formé par cinq hommes sans barbe ni moustache, comme le sont ordinairement les comédiens, et en effet les cinq auditeurs du chevalier Théobald appartenaient aux théâtres de la banlieue.

N'ayant pas trouvé de commanditaire pour sa fabrique de faux diamants, Boulingrin s'était fait provisoirement agent dramatique.

Sa présence quotidienne au café dans lequel venait de pénétrer Achille de Clamelle était nécessitée par ses affaires.

Grâce à sa faconde ordinaire et à la complaisance qu'il avait mise à écouter les habitués de l'endroit, dont le fond de la conversation était ordinairement :

– M'as-tu vu dans tel rôle, ou dans telle pièce ? Le chevalier Théobald avait si bien pris pied dans l'établissement, qu'il n'avait pas tardé à en être ordinairement le principal orateur.

Boulingrin avait toujours vu l'interlocuteur dans tous ses rôles et l'avait constamment admiré ; ce qui lui avait conquis tous les suffrages.

Ce « m'as-tu vu » est du reste tellement habituel à la plupart des acteurs, que certain café situé sur le boulevard, entre la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin, n'est connu aujourd'hui que sous le nom du *M'as-tu-Vu*.

Dès qu'il aperçut Achille, le chevalier Théobald se leva aussitôt en disant :

– Pardon, mes seigneurs, mais tout me porte à croire que ce jeune chevalier n'a pénétré dans cette taverne que pour moi.

Nous avons esquissé déjà le séjour à Paris d'Achille, à cette époque, dans la partie de ce récit intitulé : *Un Dernier Amour*. Nous ne ferons que rappeler la perte de cinq mille francs, faite par Gabriel de Saint-Till chez Olympe. La fameuse partie d'écarté, où écoutant les perfides conseils de Boulingrin, Achille avait chambré, au moyen de cartes bisautées, le jeune frère de Marguerite pour quatre-vingt mille francs, et l'achat de cette fameuse écurie de courses fantastiques si ingénieusement inventée par Mercadier, opération qui avait procuré au comte l'argent nécessaire pour calmer le père Gaspard et enlever Geneviève.

Le moment est venu d'entrer dans de nouveaux détails sur le voyage d'Achille.

Boulingrin s'était levé en parlant. Il tendit la main au comte en lui disant :

– Bonjour, cher, depuis quand à Paris ?

– Depuis ce matin, j'ai à te parler.

Ils s'installèrent à l'écart, et Achille, tirant de sa poche la lettre du père Gaspard, dit à Boulingrin :

– Tiens, lis, il faut absolument que je pare le coup.

– Demain, j'irai voir ce croquant, et j'arrange ai cela, riposta le chevalier Théobald avec son assurance ordinaire, dès qu'il eut pris connaissance de la lettre de l'ancien domestique du marquis.

– Voici mon adresse, reprit Achille, viens me trouver dès que tu l'auras vu, demain matin.

– Compte sur moi.

Le chevalier Théobald se rendit en effet chez le créancier du comte, mais malgré toute son éloquence, le père Gaspard tint bon.

Le brave homme mariait sa fille, il devait la doter et par conséquent son argent lui devenait indispensable.

– Attendez un peu, cher monsieur Gaspard, vous ne voudriez pas faire de la peine à ce bon Achille, que diable ? Je viendrai demain vous voir avec lui, il tâchera de vous donner un à-compte et dans peu de temps, on vous paiera principal et intérêts, songez que votre débiteur est un Clamelle.

– J’ai attendu tant que j’ai pu, si M. Achille ne peut pas me rembourser, j’écrirai à M. le marquis.

– Vous les brouillerez à jamais, Dieu sait les peines qu’Achille a déjà eues pour parvenir à rentrer à moitié dans les bonnes grâces de son oncle, votre lettre serait une véritable calamité pour lui.

– J’en serai profondément triste, monsieur, mais ma fille avant tout. J’écrirai.

– Demain, je vous le répète, mon cher monsieur Gaspard, je viendrai vous voir avec Achille, il vous expliquera sa situation et vous fera comprendre.

– Epargnez-moi sa visite, monsieur, interrompit le vieux serviteur, j’aime beaucoup M. le comte de Clamelle, mais je ne puis lui sacrifier mon enfant, je ne pourrais par conséquent que lui répéter ce que je viens de vous dire.

– Donnez-nous un délai, au moins, insista Boulingrin.

– Soit, quinze jours, nous sommes le cinq, je vous donne jusqu’au vingt.

– Décidément, vous êtes bien dur, mon cher monsieur Gaspard.

– Quinze jours, pas une heure de plus, monsieur. J’agis en mauvais père si je faisais davantage.

Le chevalier Théobald se retira sur cette parole, que le père Gaspard avait prononcée de telle façon, que l’envoyé du comte Achille ne pouvait conserver aucun espoir de le voir revenir sur sa décision rigoureuse.

Il le quitta la tête basse, afin d’apprendre au neveu du marquis l’insuccès de sa démarche.

– Tu vois qu’il me faut de l’argent à tout prix, s’écria le jeune homme.

– Je ne vais pas perdre une minute, tu peux être tranquille.

– Cette nuit j’ai gagné cinq mille francs chez Olympe à Gabriel de Saint-Till, mais il ne m’a pas encore payé.

La fortune du comte de Saint-Till étant connue de Boulingrin, il se dit immédiatement que tout n’était pas perdu.

– Je vais me mettre en campagne et nous réussirons.

– Je l’espère, car ce n’est pas dix mille francs qu’il me faut, mais cinquante mille.

Ce fut le point de départ de l’affaire de l’écurie.

– Dès demain je m’occupe de toi, reprit Boulingrin sans se laisser intimider par l’énonciation de ce chiffre.

Quelques jours après les négociations étant entamées avec Mercadier, Achille retournait aux Pommiers pour en attendre la solution.

Confiant dans l’habileté de Boulingrin, il se dit que le moment était venu de faire pressentir à Geneviève ce qu’il préméditait d’exiger d’elle.

André, appelé chez une malade au grand Andelys, avait quitté les Pommiers.

Le prompt retour d’Achille avait ravi Geneviève.

Lorsqu’elle fut seule avec Achille :

– Le temps nous a semblé bien long pendant votre absence, mon cousin, lui dit-elle.

– Et à moi donc, ma chère Geneviève ! plus long qu’à vous encore sans doute.

– Vraiment ! me dites-vous bien là tout ce que vous pensez ?

– Je vous le jure, dès que je suis loin de vous, je deviens triste sans savoir pourquoi, et il me semble qu’il me manque quelque chose d’indispensable à mon existence.

Elle le regardait doucement émue par ces paroles qui la plongeaient dans un tendre ravissement.

– Moi aussi, je suis triste lorsque vous n’êtes pas là, Achille, bien triste, vous le savez.

Il se leva, s’approcha d’elle, lui prit la main et se mettant à ses genoux :

– Merci de votre sincérité, Geneviève, merci du fond du cœur, mais armons-nous de courage.

– Pourquoi, mon ami, et quel courage nous est nécessaire désormais ?

– Vous me le demandez ? Mais parce qu’il faudra nous quitter.

– Vous voulez partir, vous voulez nous abandonner encore ?

– Il le faut, et pour toujours cette fois.

– Non, c’est impossible ! s’écria Geneviève en pressant les mains d’Achille dans les siennes comme pour le retenir, car moi aussi, dès que vous n’êtes pas là, il me semble qu’il me manque quelque chose d’indispensable à ma vie.

En ce moment un léger bruit se fit entendre dans la pièce à côté qui était le cabinet de Sergent de Clamelle.

Absorbés dans leur amour, ni Achille, ni Geneviève n’y prirent garde.

– Vous m’aimez donc comme je vous aime ? reprit le comte.

– Oui, je vous aime de toute mon âme. Jamais amitié ne fut plus grande que celle que j’éprouve pour vous.

– Amitié ! dit le comte en se récriant en proie à une stupéfaction véritable, car il se croyait sûr d’être aimé d’amour.

– Oui, reprit la pure Geneviève, amitié sincère, sans bornes, sans limite, amitié qui, j’en rougis vraiment, est plus grande même que l’amour que j’ai pour André.

Cette prédominance si franchement avouée empêcha Achille de s’arrêter à ce que les paroles de la jeune femme avaient de réellement extraordinaire, quoiqu’elles fussent des plus simples de la part de celle qui venait de les prononcer.

Geneviève, vierge quoique mariée, ne savait qu’une chose du mariage, c’est qu’on nomme amour le sentiment qu’éprouvent les époux l’un pour l’autre, et de même qu’elle donnait à sa tendresse filiale pour André le nom d’amour, à sa passion d’amante pour Achille elle donnait le nom d’amitié.

– Vous voyez bien qu’il faut que je parte, reprit le comte.

– Oh ! jamais !

– Vous me préférez à André et vous n’exigez pas que je m’éloigne ?

– Si vous nous quittiez, Achille, je mourrais.

– Et si tu quittais André ? lui demanda-t-il

– Pourquoi me demander cela ?

– Par grâce, réponds, ma Geneviève, et sois sincère. Eh bien ?

– Je le regretterais toujours, mais je vivrais, si j’étais près de vous.

Le bruit d'une porte qu'on refermait dans le cabinet du docteur, les interrompit.

– André ! dit Geneviève.

Achille se releva, mais pas assez à temps pour que Sergent de Clamelle qui parut instantanément sur le seuil de la porte, n'eût compris ce qui se passait.

Le docteur était très pâle.

Le comte s'apprêtait à faire bonne contenance, car il s'imaginait qu'André allait lui intimer l'ordre de quitter immédiatement les Pommiers.

Mais celui-ci d'un ton fort calme et qui contrastait étrangement avec l'expression douloureuse qu'avaient ses traits, dit :

– Je suis un peu souffrant, mes amis, et je suis revenu sur mes pas.

– Grand Dieu ! qu'avez-vous, mon ami ? s'écria Geneviève en se précipitant vers son mari.

– Rien de grave, ma mignonne, car je compte bien aller au grand Andelys tout à l'heure. Fais-moi donner un verre d'eau avec de la fleur d'oranger, je te prie.

– A l'instant, reprit-elle.

Et elle quitta le salon aussitôt en se montrant très empressée.

Dès qu'elle eut disparu, après un silence que le comte n'osa pas rompre le premier :

– Achille, reprit André, monte chez toi, dans un instant, je te prie, je t'y rejoindrai bientôt ; j'ai à te parler.

Et il tendit la main au comte de Clamelle, qui, ne comprenant plus rien à ce qui se passait, prit la main d'André Sergent, et la serra en lui disant :

– Je suis à tes ordres.

Geneviève reparut en cet instant, apportant sur un plateau ce qu'avait demandé son mari, et elle s'empressa de le servir.

A peine le docteur, dont la pâleur s'était dissipée petit à petit, avait-il vidé son verre, qu'un homme, courant tête nue, qui venait d'entrer aux Pommiers avec la précipitation que l'on n'apporte que dans la fuite, frappa à la porte du salon, qu'il ouvrit aussitôt.

C'était Pierre Laude, le valet de chambre du marquis.

– Excusez-moi, monsieur André, et venez vite avec un fusil sur la route.

En parlant ainsi, Pierre était en proie à une émotion que l'altération de ses traits accusait d'une façon saisissante ainsi que sa parole difficile, car il semblait avoir fait une longue course qui l'essoufflait au dernier des points.

Le docteur se leva.

– Qu'y a-t-il ?

– Un chien enragé... je viens d'être poursuivi par lui., mais.

Et sur ce mais, Laude brandit un long bâton dont il était armé sur l'extrémité duquel il y avait du sang.

– Un chien enragé ! répéta André.

Achille s'était élancé dans la bibliothèque pour y prendre au râtelier de chêne, son fusil de chasse.

– Voilà dix minutes qu'il me poursuit ; il allait m'atteindre près de la grille lorsque je l'ai assommé.

– Allons, dit Achille, hâtons-nous, ce chien pourrait mordre quelqu'un.

– Prenez garde, dit Geneviève.

– Ne crains rien, nous sommes prudents.

Les trois hommes gagnèrent le jardin d'un pas précipité.

– Attendez, dit au comte et à Laude, le docteur au moment où ils passaient devant la porte de son laboratoire.

Il y entra et reparut bientôt tenant une petite fiole à la main.

– Qu'est-ce cela ? lui demanda Achille, en désignant la fiole du geste.

– Un poison d'Afrique que Pierre connaît, n'est-ce pas, Pierre ?

– Ah ! la fève de Calabar, riposta Laude avec un certain orgueil.

– Oui, je voudrais en faire l'essai puisque le hasard m'en offre l'occasion. Venez.

– Il me semble qu'un coup de fusil., objecta Achille.

– Venez, nous verrons bien, répliqua Sergent de Clamelle.

Quelques secondes après, à travers les barreaux de la grille, ils virent étendu sur le chemin, la tête fendue, saignant et râlant, un molosse qui geignait lugubrement.

– Il n'y a aucun danger, tu as frappé fort, Pierre, dit André en ouvrant la grille et en s'avançant d'un pas ferme vers le blessé dont les yeux menaçants et l'écume qui teignait sa gueule, auraient pu impressionner toute autre personne moins aguerrie que le docteur.

Achille, le fusil baissé, suivait André, prêt à faire feu sur le molosse au moindre mouvement.

Après l'avoir examiné pendant un instant, à quatre ou cinq pas, André déboucha son flacon, et, s'avançant vers le chien, laissa tomber quelques gouttes qu'il contenait dans la blessure même.

L'effet fut foudroyant.

Le moribond ferma les yeux et se roidit dans une immobilité complète.

– Il est mort coupable, n'est-ce pas, Pierre ? la fève d'épreuve le condamne.

– Voilà un terrible poison, remarqua Achille.

– Oui, terrible, en effet, reprit André.

Puis s'adressant au valet de chambre du marquis :

– Va boire un verre de vin à l'office, lui dit-il, mon brave Laude, après l'émotion que tu as ressentie, cela te fera du bien, et nous, Achille, montons chez toi.

Ces paroles rappelèrent au comte la situation qu'était venue modifier l'entrée inattendue de Pierre Laude dans le salon des Pommiers.

– Je vous suis, André, répondit-il aussi ému qu'intrigué par la demande d'entretien que lui avait adressée Sergent de Clamelle.

Un secret pressentiment disait au comte que l'instant était solennel et que quelque chose de très grave allait se passer entre André et lui, mais quoi ?

Comment le docteur, qui certainement l'avait surpris aux genoux de Geneviève, n'avait-il pas laissé éclater sur-le-champ sa colère ; pourquoi, au lieu de parler en époux justement irrité par une impardonnable offense, lui avait-il affectueusement tendu la main ?

Tout cela jetait le trouble dans l'esprit d'Achille, pendant qu'il gagnait sa chambre à la prière d'André qui lui avait dit au bas de l'escalier :

– Je vais rassurer Geneviève et je suis à vous.

La jeune femme était restée dans le salon, guettant à la croisée ce qui allait se passer entre le molosse et les trois hommes, lorsque Sergent de Clamelle reparut.

– Le chien est-il mort ? demanda-t-elle avec une émotion qui témoignait de tout l'intérêt qu'elle avait pris à ce qui venait d'avoir lieu sur la route.

– Il était moribond déjà ; quelques gouttes de physostigmine ont suffi pour le tuer.

Puis, sur un autre ton :

– Le vieux Pierre a eu très peur, ma mignonne. Je lui ai dit d’aller boire un verre de vin à l’office, mais tu serais bien gentille de t’assurer que ce brave homme n’a pas besoin d’autre chose.

– Avec grand plaisir, mon ami, répondit Geneviève en se dirigeant vers la porte du salon.

– Laisse-moi t’embrasser, mon enfant.

– Très volontiers, mon ami.

Il prit la tête de la jeune femme dans ses mains et colla ses lèvres sur son front avec une effusion pleine de tendresse.

– Va, va, maintenant.

Elle obéit et André monta chez le comte.

– Mon cher Achille, lui dit-il, j’ai à te confier un secret terrible, connu de moi seul aujourd’hui et que seul après moi tu dois connaître. Jure-moi donc sur l’honneur et quoi qu’il arrive, de ne jamais révéler à personne, surtout à Geneviève, ce que je vais te dire.

Ces paroles, loin de dissiper l’étonnement du comte ne firent que l’augmenter considérablement, et il s’empressa de répliquer, dominé par une soif de curiosité considérable tout autant que par l’accent grave que Sergent de Clamelle avait donné aux paroles qu’il venait de prononcer :

– Quoiqu’il arrive, André, je te le jure sur l’honneur de ne jamais révéler à personne, surtout à Geneviève ce que tu vas me dire.

– Bien, répondit le docteur.

Puis, après un temps :

– Tu aimes Geneviève et Geneviève t’aime !

– Peux-tu croire ? protesta le comte, atterré par cette brusque attaque.

– Ne mens pas, j’ai entendu toute votre conversation et je t’ai surpris aux genoux de ma femme.

Achille baissa la tête.

– Oui, j’ai tout entendu et depuis longtemps je sais à quoi m’en tenir. Pendant qu’elle te soignait comme une sœur, Geneviève s’est mise à t’aimer ; lorsque tu es revenu de Bordeaux, alors que la douleur de ton

absence aurait fini par la tuer sûrement, tu l'aimais aussi, aujourd'hui il ne reste plus qu'à fuir cette maison ou à me trahir.

– Je suis prêt à partir, André, à partir pour toujours, mais seul.

– Et Geneviève mourra ; non, moi je veux qu'elle vive aimante, aimée, heureuse, et c'est à toi que je confie son bonheur et son avenir.

– As-tu bien toute ta raison ? demanda le comte que cette étrange déclaration stupéfiait.

– Ma raison entière, je vais t'en donner la preuve. Crois-tu donc que si un impérieux motif ne m'avait pas forcé à agir tout autrement qu'un mari le fait ordinairement dans un cas semblable, dès que j'ai vu que Geneviève se mettait à t'aimer, je n'aurais pas profité des intentions de notre oncle pour vous séparer à jamais ? Or, qu'ai-je fait au contraire ? Tout pour te ramener ici, tout pour qu'entre toi et Geneviève se développe ce mutuel amour que le devoir m'ordonnait de protéger, si extraordinaire que cela peut être.

Le comte croyait vraiment rêver en entendant ces paroles si stupéfiantes dans la bouche d'un mari.

– Mon cher Achille, la science qui nous permet de soulager les maux et de prolonger la vie des autres, nous révèle parfois des vérités terribles. Tu me crois fort et vigoureux, appelé à rester ici-bas de longues années encore, eh bien ! j'ai là, – et André se frappa le côté gauche, – un mal mortel qui ne pardonne jamais.

– Que dis-tu ? mon cher André, toi si plein de forces, d'ardeur, et de vie !

– Je dis que mon cœur est trop grand, qu'il me tue, et que tu as un moribond devant toi, car, je le sens, le terme approche et bientôt je ne serai plus.

– C'est impossible, nous te sauverons.

– Crois-tu donc que si je pouvais me faire encore illusion et conserver le moindre espoir, je serais heureux de ton amour pour Geneviève et surtout de l'amour de Geneviève pour toi.

– La nature est toute-puissante, elle fait parfois des miracles.

– Achille, reprit André sans s'arrêter à cette nouvelle protestation d'amitié que le comte avait cru devoir lui faire, me jures-tu d'épouser ma veuve ?

– Je te le jure, répondit-il sans hésitation.

– Tu me le jures sur tout ce que tu as de plus sacré au monde ?
– Je te le jure sur Geneviève elle-même, cela te suffit-il ?
– Oui, et sois certain qu’avant un an Geneviève sera comtesse de Clamelle.
– Mais une veuve ne peut se remarier que dix mois après la mort de son mari.

– Je le sais, c’est pour cela que mon calcul est exact.
– Oh ! André !
– Chacun doit subir sa destinée, mon ami ; la mienne touche à son terme. Dieu m’a fait la grâce de me permettre de ne pas l’ignorer ; je l’en remercie de toute mon âme puisqu’après moi, Geneviève sera seule au monde. Songe bien à cela, mon cher Achille ; sois méritant du grand devoir que je t’impose. Je t’ai jugé digne de faire le bonheur de celle qui était tout pour moi sur la terre, et je ne m’endormirai tranquille de l’éternel sommeil, que si je suis certain d’avoir remis cette enfant adorée au plus capable d’apprécier son âme admirable et sa séraphique beauté.

En parlant ainsi en père, mais sans qu’Achille pût le deviner, Sergent de Clamelle s’était laissé gagner par une invincible émotion.

Une larme tomba de ses yeux.

– Tu pleures, André ?
– Ne parlons plus de moi, mais d’elle, reprit Sergent de Clamelle en essuyant brusquement ses yeux. Tu l’aimes, tu l’aimeras toujours ?
– Je l’aime à la folie ; comment pourrais-je jamais l’oublier ?
– Bien vrai ? demanda André, en saisissant les mains du comte.
– Sur le salut de mon âme, tu peux le croire.
– Dans mes bras, Achille, dans mes bras, mon enfant, poursuivit le docteur avec une exaltation attendrie, en attirant le comte contre sa poitrine. Oui, mon enfant, car Geneviève était plus encore ma fille que ma femme ; je l’aimais plus encore en père qu’en époux ; tu n’auras même pas à être jaloux du passé, c’est une âme vierge, qui, une fois à toi, aimera avec toute la plénitude de la virginale candeur, je te l’affirme. Ah ! sois son guide et son appui, donne-lui toute ta tendresse, car elle est digne de tous les bonheurs, tu le sais comme moi, n’est-il pas vrai, et de là-haut je vous bénirai tous les deux !

L'émotion du docteur gagnait Achille.

– Oui, oui, André, compte sur moi ; mais qu'as-tu ?

– Je te l'ai déjà dit, j'ai le cœur trop grand et j'en meurs !

Et Sergent de Clamelle retomba dans le fauteuil où il avait pris place pour commencer son entretien avec celui qu'aimait Geneviève.

Il y eut un silence pendant lequel André redevint maître de lui.

– J'ai encore une promesse sacrée à exiger de toi, reprit-il.

– Laquelle ? quelle qu'elle soit, je te la ferai et je la tiendrai, sois-en certain.

– Bien, car c'est pour moi la plus importante de toutes.

– Parle.

– Je vais mourir bientôt, dans quelques jours, demain peut être, et je ne veux pas condamner Geneviève au triste spectacle de mon agonie, tu la lui apprendras plus tard, lorsqu'il le faudra absolument, pour lui dire : Geneviève, aujourd'hui tu es libre enfin, libre devant Dieu et devant les hommes, et tu peux être comtesse de Clamelle.

– Je ne comprends plus.

– Tu voulais fuir cette maison, seul, eh bien ! jure-moi que tu attendras patiemment que l'année soit écoulée, c'est-à-dire que Geneviève soit libre et que résistant à votre mutuel amour, jusque-là, Geneviève ne sera pour toi qu'une sœur, et je te dirai : – Dès aujourd'hui, je te la donne, pars, fuis avec elle, use de son amour pour toi afin de la contraindre à me quitter et que notre destinée à chacun s'accomplisse selon la divine volonté. J'attends ton serment.

– Tant que tu vivras, André, Geneviève ne sera pour moi qu'une sœur, je te le jure, sur ce que j'ai de plus sacré au monde !

– Merci.

Sur ce mot André sortit de la chambre du comte et gagna le jardin.

Il avait besoin d'air et de solitude.

Ayant accompli son sacrifice avec énergie, il sentait certaine réaction nerveuse s'opérer en lui.

Ne venait-il pas de franchir la première étape de ce calvaire de douleur dont son devoir paternel lui avait indiqué la route ?

Certes il s'attendait depuis longtemps à ce moment terrible et en avait analysé d'avance les effets, mais depuis un instant une terreur imprévue jusqu'alors était venue s'emparer de lui.

Presqu'absolument tranquilisé sur l'avenir de Geneviève, certain qu'Achille de Clamelle tiendrait son serment ; heureux d'avoir pu l'obtenir sans lui révéler toute la vérité, préparé à mourir au moyen de ce poison violent, la calabarine, dont il avait fait l'essai quelques heures auparavant sur ce molosse que quelques gouttes de la terrible liqueur avait littéralement foudroyé, pour la première fois André Sargent se trouvait en face du suicide et ce suicide l'épouvantait.

Ah ! le père eut sans hésiter donné sa vie ; si le feu du ciel avait pu le frapper mortellement comme il avait frappé Bouron, il eût béni la foudre, considérant sa mort comme une délivrance, mais le savant reculait devant le suicide.

– Ai-je le droit de me tuer, se demanda-t-il, et ma volonté, en m'ôtant la vie, ne deviendrait-elle pas une volonté criminelle ?

Il s'assit et demeura longtemps la tête dans les mains complètement absorbé dans le combat intérieur le plus douloureux auquel puisse se livrer un homme.

Geneviève vint mettre un terme à la cruelle rêverie de son mari.

– Vous allez prendre froid, André ; que faites-vous là ?

– Je pensais à toi, ma mignonne, répondit-il en se levant.

Achille n'était pas redescendu, l'entretien si extraordinaire qu'il avait eu avec le docteur l'avait également plongé dans des idées trop absorbantes pour que la solitude ne lui fût point agréable pendant quelques heures.

Celle du dîner réunit la femme, le mari, et l'autre !

Le comte eut le bon goût de se montrer avec Geneviève ce qu'il était toujours, et cette conduite lui fut inspirée non seulement par le sentiment délicat dont André lui sut gré, mais encore par sa situation.

Avant tout ne devait-il pas attendre des nouvelles de son bras droit le chevalier Théobald de Boulingrin ?

Une lettre de celui-ci :

« Reviens tout de suite, j'ai réussi.

Ton vieux BOULIN. »

Arriva le lendemain aux Pommiers.

Le comte partit immédiatement, laissant un mot à André en lui disant qu'il était forcé de s'absenter pour deux jours.

Geneviève était allée avec la mère Laude aux Andelys, André avait été appelé près d'un malade.

Lorsqu'ils revinrent, l'absence d'Achille ne les inquiéta ni l'un ni l'autre, car l'un et l'autre étaient certains de son prompt retour.

Le lendemain, Boulingrin versait au comte les cinquante mille francs payés par Gabriel de Saint-Till, sur la négociation de l'écurie de courses inventée par Mercadier, en à-compte de la dette de jeu qu'il avait contractée vis-à-vis d'Achille.

Ayant opéré ce versement, le chevalier Théobald termina avec le frère de Marguerite, et à six heures du soir, triomphant, radieux, – songez donc que l'affaire Saint-Till était admirable pour lui, car elle ne lui avait pas rapporté moins de cinq mille francs que l'aigrefin avait touchés et devait lui en donner encore dix mille lorsque les lettres de change de Gabriel seraient soldées, – notre hardi négociateur s'attablait au café Riche devant une absinthe qui fut bientôt suivie par deux autres verres de la même liqueur¹.

Depuis quelques heures Boulingrin rêvait millions.

Pour en expliquer le motif, il est indispensable de reproduire ici un fragment de la conversation que le chevalier Théobald avait eue avec le comte Achille en lui remettant les cinquante mille francs.

– Millionnaire, tu le seras, toi, un jour, quand ton vieux don Quichotte d'oncle aura dévissé son billard. Ah ! si j'avais un oncle comme celui-là !

– Que ferais-tu ?

– Je ne l'aurais pas longtemps.

– Ne dis donc pas de folies.

– Rien n'est plus sérieux. Douze millions, sais-tu que cela fait six cent mille livres de rente, cinquante mille francs par mois, plus de seize cents francs par jour. Ça donne le vertige ! Tu m'invites à dîner, et j'accepte.

Cette conversation, dont Boulingrin se souvint en absorbant le premier verre d'absinthe, prit dans son esprit, durant l'absorption des deux autres, des proportions véritablement colossales.

Depuis qu'Achille de Clamelle avait été aussi imprudent que coupable en profitant des cartes bizeautées que lui avait glissées si habilement Boulingrin dans les mains, celui-ci se sentait en possession d'une sorte de pouvoir sur lui.

L'oncle Anselme mort, le comte devenait possesseur des douze millions du marquis ; l'avenir était superbe.

Au travers des vapeurs de l'absinthe qui troublaient son cerveau, le chevalier Théobald le considéra avec une satisfaction fébrile, se voyant riche et l'intime du millionnaire Achille de Clamelle, dans la caisse duquel il pourrait puiser à poche que veux-tu, sans compter ni rendre jamais.

– Il faudrait supprimer don Quichotte, finit par se dire Boulingrin, tout en lançant des œillades aux femmes qui passaient et en fumant des cigares de haut prix, – il avait demandé les plus chers en s'installant sur la terrasse, – avec la désinvolture dégagée que donne l'opulence.

– Oui, décidément, ce vieux marquis est complètement inutile, il est même gênant.

Et s'arrêtant sur cette idée, le chevalier Théobald, dans un état d'ébriété nerveuse, se voyait planant sur ce coin de la Normandie où se trouvent le château de Clamelle et les terres qui y appartenaient à Anselme comme un *Deus ex machina*, dont l'intervention presque providentielle mettait les choses dans leur ordre rationnel et logique au profit du comte, qui ne saurait trop rémunérer de pareils services.

L'arrivée d'Achille vint interrompre le chevalier Théobald au milieu de ses rêves d'or.

Peu désireux de s'attabler à côté de Boulingrin, de Clamelle, en descendant de la victoria qui l'avait amené, lui fit signe de se lever.

– Montons à la Maison-Dorée, lui dit-il, dès que Boulingrin l'eut rejoint.

– J'allais justement te proposer de prendre un cabinet, répliqua celui-ci. J'ai à te parler.

– Moi aussi.

Le motif qui avait empêché Achille de prendre place sur la terrasse, à côté de l'aigrefin, lui faisait également préférer dîner en tête-à-tête avec lui, que de s'exposer en s'installant dans la salle commune, d'y être vu en sa compagnie.

- Je suis allé payer le père Gaspard, dit Achille, lorsqu’il se fut installé.
- T’a-t-il fait des excuses, au moins, pour la façon dont il nous traitait ?
- Ce brave homme avait réellement besoin de son argent, le bonheur de sa fille dépendait de son remboursement, je ne puis lui en vouloir.
- A ton aise.

On servit et, stimulé par Boulingrin qui avait demandé des vins de premier choix, Bourgognes capiteux, Achille se sentit un besoin d’expansion extraordinaire, car il n’avait pu parler à personne jusque-là de la conversation qu’il avait eue la veille avec André, et cette conversation, dont le souvenir ne l’avait pas quitté, lui semblait encore plus étonnante à l’heure qu’il était, qu’au moment même où elle avait eu lieu.

– Voilà un fameux vin, et je te remercie de me le faire boire, dit Boulingrin ; conviens, du reste, que tu me dois une fameuse chandelle, car te voilà certain de posséder ta femme mariée, celle dont tu me disais, il y a quelques jours : « elle est la plus belle et la plus chaste et si désirable qu’on vendrait sans hésiter son âme au diable pour obtenir la moindre de ses caresses. » Tu me la devras cette divine créature.

- Je la devrai bien plus à son mari qu’à toi.
 - Parbleu, n’est-ce pas ordinairement ainsi, ces satanés maris ne font-ils pas toujours tout ce qu’il faut pour qu’on les prenne en horreur, aussi ma statistique particulière m’a-t-elle prouvé que sur mille femmes, mariées depuis deux ans, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ne donnent plus que des adultérins, dit le chevalier Théobald d’un ton solennel, digne d’un pontife.
 - Tu n’y es pas, mon cher Boulingrin, tu n’y es pas du tout.
 - Explique le mystère, alors.
 - Tu seras discret ?
 - Parbleu, à qui veux-tu que je raconte tes affaires, dans ton monde, je ne connais plus que toi ?
 - C’est bon, curieux, je vais tout te conter, car la chose en vaut la peine, et maintenant, dussé-je avoir à combattre tous les bavards de la terre, maintenant que j’ai quarante mille francs là.
- Il frappa la poche de sa redingote.
- Je suis sûr de réussir.

Et entraîné par ce besoin de parler, de se faire valoir, de se poser même devant ce Boulingrin qu'il méprisait complètement, besoin qu'éprouvent tous les indiscrets, Achille se mit à lui raconter tout ce qui s'était passé aux Pommiers entre Geneviève, André, le marquis et lui.

– Tu vois, dit-il en terminant, que malgré celui que tu nommes don Quichotte, tout me favorise dans cette aventure, une seule chose me manquait : de l'argent.

– Ce cher docteur ne t'en aurait-il pas prêté, en bon parent, en mari exceptionnel ?

– Ma foi, je ne dis pas non, mais pas assez, et je rêve faire avec Geneviève un superbe voyage dans toutes les conditions de luxe et de confort désirables.

– Jusqu'au moment où tu pourras épouser cette sœur respectée, poursuivait Boulingrin d'un ton railleur.

A ces paroles Achille se redressa, et lançant à son interlocuteur un regard rempli d'une railleuse irritation :

- Imbécile ! lui dit-il, est-ce que Geneviève n'est pas folle de moi ?

– Je suis loin de prétendre le contraire, mon très cher comte.

– Quelle est la femme mariée qui, après avoir fui pour toujours le toit conjugal avec l'homme qu'elle aime, ne se donne pas à lui ?

– Et ton serment, mon noble gentilhomme ?

– Si tu crois que je l'ai fait pour le tenir, tu es indigne de mon amitié.

– A la bonne heure. A ta santé, Lovelace !

Puis après avoir trinqué avec le comte, se rappelant un couplet de Clarisse Harlowe, le chevalier Théobald se mit à fredonner :

Pairs d'Angleterre,
Tout sur la terre
Vous est promis.
A Lovelace,
Quoi qu'il fasse
Tout est permis !

– Sapristi, tu ne devais pas être à ton aise, reprit Boulingrin, au moment où vous êtes allés tuer le chien enragé.

– Monsieur de Boulingrin, apprenez que je n'ai peur de rien.

– Je sais cela, mon très cher comte, mais avec un mari qui vient de vous surprendre et qui possède dans sa bibliothèque de petits flacons de calubarine.

– Calabarine, reprit Achille.

– Calu, cala, le mot n’y fait rien, mais la chose ; avec un tel mari, dis-je, on ne sait trop ce qui peut arriver.

– Tu vois que ma bonne étoile m’a protégé.

Le garçon qui servait le comte et son invité entra, apportant le café.

– Un journal du soir, je vous prie, lui dit Boulingrin.

– Pourquoi faire ? lui demanda Achille.

– J’ignore le cours de la Bourse d’aujourd’hui, répondit le chevalier Théobald avec le ton qu’aurait pu prendre un des plus gros spéculateurs de la corbeille, et je désirerais savoir ce qu’on donne dans les petits théâtres.

– Voilà, monsieur, revint dire le garçon en apportant la gazette demandée.

– Merci.

Et Boulingrin déployant le journal se mit à le parcourir d’un œil distrait, car, depuis quelques secondes, sa physionomie devenue sérieuse, dénotait que des idées nouvelles venaient de naître dans son fécond cerveau.

Dès que le garçon se fut retiré, Boulingrin, après avoir jeté sur Achille le regard que doit adresser un juge d’instruction au moment d’interroger un prévenu, lui dit :

– Alors tu crois que le marquis ne t’avait envoyé à Bordeaux que pour protéger la vertu de madam.e Sergent ?

– J’en suis sûr.

– Et le docteur qui se sent mourir a été institué par ton oncle son légataire universel ?

– Parfaitement.

– Testament nul, ou du moins sans effet, puisque le testateur survivra à son héritier.

– Une fois André mort, je reste seul et toute la fortune des Clamelle me revient.

– Après le décès de Don Quichotte, qui se porte fort bien.

– C’est là une erreur, il a souvent de fortes palpitations.

Pendant quelques instants le chevalier Théobald sembla réfléchir.

– Un oncle peut parfaitement déshériter son neveu, mon cher Achille ; Dieu sait comment Don Quichotte prendra ta fugue avec la belle Geneviève ; un nouveau testament peut tout donner aux robes noires ou à l'assistance publique qui se laissent faire très aisément en pareille circonstance. Diable ! mais sais-tu bien que ton avenir m'inquiète et qu'il n'y a qu'une seule chose qui puisse te l'assurer agréable et brillant.

– Laquelle ?

– C'est que la mort du marquis de Clamelle précède celle du docteur André Sergent.

Boulingrin avait légèrement baissé la voix pour émettre ce terrible avis, qu'il formula en enveloppant Achille du regard dont il s'était servi quelques jours auparavant en l'engageant à aider la fortune à faire Gabriel de Saint-Till son débiteur d'une somme considérable.

– C'est impossible.

– Impossible n'est pas français. D'abord examinons le résultat. Le marquis mourant, André hérite, il meurt à son tour et laisse le tas de millions à sa veuve ou à toi, par conséquent tu es sûr de palper le tout en n'ayant qu'une chose à faire qui ne me semble pas trop pénible en somme, épouser une jeune veuve adorable qui t'aime à la folie. Avec six cent mille li vres de rente dans des conditions semblables, il faudrait être bien difficile pour se trouver malheureux. Qu'en dis-tu ?

Le comte ne répondit pas ; depuis quelques instants il était devenu songeur ; la crainte qu'Anselme ne donnât toute sa fortune à d'autres, après le décès d'André, s'était emparée de lui.

– Douze millions ! répéta Boulingrin, douze millions à trente ans, jeune, fort, beau, noble, aimé. Un demi siècle de félicités de toute espèce en perspective !

– Tais-toi, interrompit Achille sous l'empire d'une sorte de fascination remplie de terreurs.

– Pourquoi me tairais-je ? riposta Boulingrin, devinant l'effet que ses paroles produisaient sur de Clamelle. Ah ! si d'un signe on pouvait envoyer un homme de l'autre côté, comme je le ferais, moi, afin d'obliger un ami.

Il continua lentement, tâchant de faire arriver ses paroles jusqu'au cœur d'Achille :

– Un ami, qui se montrerait reconnaissant. d'un service. immense. et non sans danger, mais pour celui seul. qui le rendrait. presque à l'insu de l'autre. l'obligé ! Car l'opérateur a la persévérance, l'énergie, et, la chose faite, serait aussi muet que la tombe où dormirait à jamais l'inutile et gênant don Quichotte.

– Non, non, jamais ! Et la conscience ?

– La conscience, mon petit Achille, est le grand livre des bonnes et des mauvaises actions, celles qui rapportent sont toujours exquises.

Le comte baissa la tête et se versa un verre de fine. champagne qu'il vida d'un trait.

– J'ai soif aussi, reprit Boulingrin, mais je n'aime pas les dés à coudre.

Et se levant, il alla prendre sur une console deux verres à bordeaux qu'il emplit d'eau-de-vie jusqu'au bord.

– Fais-moi raison et sois raisonnable, dit-il alors, en tendant un de ces verres à de Clamelle.

Achille avait pâli, d'une main fébrile, il porta à ses lèvres le verre que lui tendait Boulingrin, et en but la moitié.

Le chevalier Théobald l'imita.

– Qu'en dis-tu ?

– Tu es mon mauvais génie, reprit le comte, en relevant le front sur lequel perlait une froide sueur qu'il étancha avec son mouchoir.

– Des mots, ingrat ! Moi qui ne veux que ton bonheur, mais songe donc que si tu ne te rends pas à mes bonnes raisons, c'est la misère. Voyez-vous le bel Achille de Clamelle, le comte élégant qu'on admire, commis chez un huissier et gagnant trois francs par jour, s'il a de la chance, car même un tel emploi ne se trouve pas tous les jours ; tiens, j'en ris à me tordre,

– Mais tuer !

– Non, laisser faire, ça n'est pas la même chose, puisque moi seul au monde je saurai que tu as simplement approuvé la mesure conservatrice que j'aurai dû prendre pour t'assurer un avenir digne de toi et de la belle comtesse Geneviève de Clamelle. A ta santé et à mort don Quichotte !

Et Boulingrin tendit de nouveau le verre d'eau-de-vie à moitié plein à Achille.

– Non, dit celui-ci, je ne boirai plus, je ne veux plus boire.

– A ton aise !

Et Boulingrin reprenant son journal, se mit à lire machinalement les annonces.

Tout à coup il tressaillit.

– Quand on parle du loup., reprit-il.

– Qu’y a-t-il ? demanda le comte intrigué par ces dernières paroles.

Boulingrin se mit à lire les lignes suivantes :

« On demande à acheter dix chevreuils vivants. S’a-dresser à M. Clément Morin, 23, rue de la Victoire, où à M. Christophe, garde-chasse, au château de Clamelle, près Tosny (Eure). »

– Don Quichotte veut repeupler son parc, paraît-il.

– Qu’y a-t-il d’extraordinaire à cela ? tous les deux ou trois ans cela lui arrive.

– C’est en effet bien naturel.

Et Boulingrin se mit à réfléchir.

Achille agita un cordon de sonnette qui se trouvait à portée de sa main.

– L’addition ? demanda-t-il au garçon qui parut à cet appel.

Le comte consulta sa montre.

– Tu sais que je pars ce soir, dit-il à Boulingrin, oici cent francs, règle, je n’ai pas une minute à perdre pour ne pas manquer le train.

– Je t’accompagne jusqu’à la gare.

Et comme le garçon entraînait, lui montrant le billet de cent francs qu’Achille venait de jeter sur la table :

– Voici, garçon, dit-il, je viendrai chercher la monnaie.

Et il suivit Achille qui était déjà dans l’escalier.

Jusqu’au moment où le comte quitta le guichet de la gare de l’Ouest, où il venait de prendre son billet, vingt minutes après avoir quitté le cabinet de la Maison-Dorée, Boulingrin affecta de ne plus lui parler de rien que de choses les plus indifférentes.

– Adieu, lui dit Achille, prêt à franchir le seuil de la salle d’attente.

– A demain.

– Dépêchez-vous, monsieur, interrompit un garde en s’adressant à de Clamelle.

– Comment, à demain ? demanda celui-ci.

– Oui, le marquis de Clamelle désire des chevreuils, j’en ai à lui vendre, reprit Boulingrin qui s’éloigna aussitôt, laissant le comte stupéfait.

V

BOULINGRIN EN NORMANDIE

Une fois en chemin de fer, après avoir quitté chevalier Théobald, Achille fit de vains efforts pour oublier la terrible conversation qu’il avait eue avec lui à la Maison-Dorée.

Et cette pensée : Il est certain qu’André étant mort le marquis peut tester en faveur d’autres que moi, lui revenait constamment à l’esprit, car il ne s’était résigné au testament qui avait institué Sergent de Clamelle le légataire universel du chef de la famille, qu’à cause que le docteur lui avait promis de partager l’héritage avec lui et qu’il ne pouvait douter qu’il n’eût tenu sa parole.

Lorsqu’André, la veille, lui avait annoncé qu’il allait mourir en l’autorisant à enlever Geneviève Achille n’avait nullement envisagé les conséquences que pourrait avoir pécuniairement pour lui un jour la situation nouvelle que les événements inattendus venaient de lui créer ; l’idée de la possession de Geneviève primait toutes les autres à l’audition de cette abdication maritale si bizarre, ce qui fait que les paroles de Boulingrin

étaient tombées dans ses oreilles comme autant de gouttes d'eau glacée d'un réfrigérant effet

Et vingt-quatre heures après il en était venu à se lire qu'évidemment la mort du marquis serait un grand bonheur pour lui.

– On ne peut pas perdre sciemment douze millions, se disait-il, ce serait trop bête !

Sous l'empire de cette parole fort sage de la part d'un prodigue, le comte en vint à se demander si Geneviève était absolument indispensable à son bonheur et s'il ne ferait pas mieux de s'éloigner doucement des Pommiers pour s'installer définitivement près du marquis à Clamelle.

Certainement, dans ces conditions Anselme ne le déshériterait pas si André mourait, et si, malgré sa conviction, le docteur continuait à vivre, leur oncle finirait par revenir sur sa décision pour faire à chacun une part égale.

C'était six millions assurés dans l'avenir, mais pour cela il fallait renoncer à l'amour de l'adorable femme d'André et s'armer de patience, car le marquis de Clamelle pouvait vivre certainement encore vingt-cinq longues années.

Dans ces conditions, Achille ne serait donc riche qu'à cinquante-cinq ans.

A trente ans on considère souvent les quinquagénaires comme des vieillards ; ce n'est que vers la soixantaine qu'on en vient, par la comparaison personnelle, à les regarder comme des hommes encore dans la fleur de l'âge ; certes, jusque-là, rentré complètement dans la faveur du marquis, Achille pourrait mener une vie très agréable et des plus luxueuses, mais dépendante, et sa nature altière s'arrangeait mal d'avance de cette situation subalterne.

Un beau mariage pouvait aussi arranger bien des choses, mais où trouver une femme ayant six millions, de dot, et Geneviève les lui apporterait si M. de Clamelle mourait avant André.

Toutes ces considérations jetaient le plus grand trouble dans l'esprit du comte, si bien que dès le lendemain de son retour Geneviève s'en inquiéta.

– Je crois, Achille, lui dit-elle, que vous n'avez pas fait à Paris un voyage aussi heureux que vous nous l'avez affirmé hier à votre retour.

– Détrompez-vous, ma chère Geneviève, mon voyage m'a satisfait sous tous les rapports, je vous l'affirme de nouveau.

– En ce cas qu'avez-vous ?

– Mais rien, je vous assure ; je suis heureux, très heureux.

– Alors pourquoi cet air préoccupé, distrait presque morose ?

– J'ai eu un peu de migraine ce matin et je m'en ressens encore sans bien m'en rendre compte sans doute, répliqua Achille en se servant du premier prétexte qui lui vint à l'esprit.

– Venez faire un tour de jardin, le grand air vous fera du bien.

– Je vous suis, répondit Achille.

Geneviève était en beauté ce matin-là ; au grand jour son radieux visage parut au comte plus séduisant que jamais.

Il ne put s'empêcher de lui exprimer toute son admiration.

– Que vous êtes belle, Geneviève, que vous êtes belle et que je vous aime !

– Oh ! mon ami, répondit-elle ravie en tendant sa main à Achille qui saisit le moment où ils passaient derrière un bouquet de sapins les dérobant à tous les yeux des gens de l'habitation, pour embrasser cette main avec ardeur.

– Prenez garde, reprit Geneviève, en se dégageant de l'étreinte du comte.

Ils marchèrent pendant quelque temps en gardant le silence, lui la détaillant en se demandant :

– Aurai-je assez de raison pour renoncer à tous ses trésors ?

Elle, légèrement émue, comme elle l'était toujours sous le regard du comte, depuis qu'il était revenu de Bordeaux, et lui souriant autant des yeux que des lèvres, car tout autant que sa bouche, l'œil de la femme qui aime sait exprimer l'amour.

– A quoi pensez-vous, mon ami ? reprit-elle.

– Je pense à vous, ma chère Geneviève.

Disant ces mots, il la regarda bien en face et se sentit troubler par d'enivrantes effluves.

Depuis que Boulingrin lui avait remis les cinquante mille francs de Gabriel de Saint-Till, Achille voyait l'approcher rapidement l'instant désiré. En recevant cette somme il avait savouré d'avance toutes les pérégrinations de la

lutte qu'il aurait indubitablement à souenir contre Geneviève, lorsqu'il lui proposerait de uir les Pommiers avec elle.

Il la voyait d'abord repoussant ce projet avec horeur, puis l'admettant à la longue, et enfin, vaincue, aletante, à sa prière, sous ses baisers, s'écrier elle-même :

- Eh bien, fuyons, je t'aime !

Et cependant il s'arrêta, car l'image du sourire de oulingrin vint errer dans son souvenir.

Certes, avec les quarante mille francs qu'il avait apportés de Paris, n'étant pas obligé d'avoir recours la bourse d'André, ce qui eut humilié profondéent Achille, fort de l'acquiescement du docteur, il e sentait les coudées franches et se trouvait complètement maître d'agir à son gré et dans toutes les conitions nécessaires, pour mettre à exécution le projet que l'amour de la jeune femme lui avait fait concevoir et, néanmoins, il hésitait encore.

Tout en marchant ils étaient arrivés à un tertre dominant le verger qui justifiait complètement le nom de cette terre, car déjà du temps d'Eugène Sergent on y voyait, semblables aux vieux arbres tor tueux et noueux dont parle Charles Estienne dans le *Seminarium et plantorium fructiferarum arborum*, , d'abord parmi les pommes à cidre de la première saison, depuis le Girard amer et le Fausse-Varin jus qu'au Blanc-Mollet ; de la seconde, depuis la Saint Philibert, l'Ozanne, le Rouget jusqu'au Turbet ; et parmi les tardives, depuis le Martin-Onfroï, le Doux Belle-Heure et le Tard-Fleuri, jusqu'au Sapin et au Jean-Huré, puis les pommes comestibles les plus estimées : l'Api-Noir, le Gros-Api et la Pomme-Rose, , les quatre Calville : Blanc d'hiver, d'été, Rouge d'au tomne et Rouge d'hiver, les deux Rambour, le Postophe mûr en août, la Pomme-Violette ou des Quatre Goûts qui se cueille de janvier à mai, et enfin les Reinettes d'Angleterre, de Bretagne, du Canada, de Caux, d'Espagne, de Hollande, de Granville et des Carmes.

Ce verger, dont la réputation était connue dans tout le département, avait pour clôture une haie d'épine peu élevée par-dessus laquelle on découvrait une partie de la route.

Une heure avant que Geneviève n'entraînât le comte au jardin, André était sorti.

– Je pense à vous, ma chère Geneviève, avait été la dernière parole dite par Achille.

La jeune femme allait lui répondre, lorsqu'un bruit lointain arrêta ses regards sur la route.

– Voici la voiture d'André, je rentre chez moi, dit-elle.

– Vous me fuyez parce qu'André revient ? demanda le comte avec un certain étonnement.

– Je ne vous fuis pas, Achille, seulement mon mari, pendant votre absence, m'a adressé certains reproches que je ne veux plus mériter à l'avenir.

Et avant que le comte, qui ne s'attendait nullement entendre de semblables paroles sortir de la bouche de la jeune femme, n'ait pu la retenir, elle s'éloigna d'un pas hâté.

Achille, tout interloqué, après un moment de réflexion se décida à provoquer de la part d'André une explication immédiate, et aussitôt il se dirigea vers la grille que la voiture du docteur allait bientôt franchir.

Dès que celui-ci eut mis pied à terre :

– Je voudrais te parler, lui dit le comte, car je ne comprends plus rien à ta conduite.

– Explique-toi, car de mon côté, mon cher Achille, je ne comprends pas du tout le sens de tes paroles.

– Tu as fait, paraît-il, pendant ma dernière absence, une scène de jalousie à Geneviève, à mon sujet.

André lui prit les mains, et, le regardant dans le blanc des yeux en l'étreignant avec une certaine énergie :

– Tu n'as donc pas réfléchi à une chose, dit-il ; c'est que pour que tu arrives à faire consentir Geneviève à m'abandonner et à te suivre, il faut que je la persuade non seulement que je suis jaloux de toi, mais encore que je lui défende de t'aimer. Tu as affaire à une honnête femme, à une jeune et chaste créature que des circonstances exceptionnelles ont placée dans une situation extraordinaire, qui, malgré l'amour qu'elle a pour toi, ne deviendra coupable que si tout l'y force, jusqu'à moi-même !

– Ton abnégation prévoyante ne peut m’inspirer que du respect, reprit Achille en entendant sortir de la bouche d’André, cette justification plus que délicate de sa conduite.

– Désormais tu es mon rival ; ceci posé, agis en rival, mais tiens ton serment.

– Je n’y faillirai pas, répondit hypocritement le comte.

Quelques instants après ils étaient dans le salon lorsqu’un domestique, après avoir frappé, entra apportant une carte de visite sur un plateau.

– Ce monsieur demande à voir monsieur le comte. Achille prit la carte et lut :

LE CHEVALIER THÉOBALD DE BOULINGRIN.

– Quelqu’un pour toi, je te laisse, dit André en entrant dans son cabinet.

Achille était resté immobile, les yeux fixés sur la carte de visite de l’aigrefin.

– Faites entrer, dit-il au bout d’un moment.

Quelques secondes après Boulingrin parut sur le seuil du salon.

– Veuillez m’excuser, mon cher comte, de venir vous relancer jusqu’ici, dit-il, c’est un pur hasard qui m’y a conduit et m’a mis sur vos traces ; puis il s’agissait pour moi de m’acquitter envers vous d’une dette sacrée. Je viens vous rendre les trois mille francs que vous m’avez si gracieusement prêtés, l’an dernier, à Hombourg.

Et, joignant le geste à la parole, le chevalier Théobald tira un portefeuille de sa poche, en sortit trois billets de banque et les tendit à Achille le plus gracieusement du monde.

Le domestique se retira en ce moment, c’est-à-dire avant que le comte, qui ne comprenait rien au discours de Boulingrin, n’eût touché aux billets que lui offrait celui-ci.

Dès que la porte se fut refermée, le chevalier reglissa ses billets dans sa poche avec une rare promptitude, et ayant fait un pas en avant, baissant la voix, en jetant autour de lui un regard investigateur pour s’assurer qu’il était bien seul :

– Oui, mon petit, c’est moi ; je viens de chez Don Quichotte ! dit-il.

Depuis que le chevalier Théobald avait quitté le comte à la gare de l'Ouest, il n'avait pas perdu son temps.

D'abord il s'était fait reconduire à la Maison-Dorée pour y prendre la monnaie du billet de cent francs, ce qui lui avait rapporté près de deux louis.

On voit que l'aigrefin était un homme méthodique qui ne méprisait pas les petits bénéfices, même les jours d'opulence.

Cette récolte faite, Boulingrin s'était rendu immédiatement chez lui, rue Houdon, aux Batignolles, et à minuit trente, après avoir copieusement soupé chez un marchand de vins du boulevard extérieur, car le travail extraordinaire auquel s'était livré son cerveau depuis quelques heures, avait recreusé notre homme, il prenait aussi, à la gare St-Lazare, le train de Mantes où il arrivait à une heure quinze du matin, pour en repartir à six heures quarante, c'est-à-dire dès l'aube pour Gaillon, où il avait loué une voiture qui l'avait mené par Tosny, à l'entrée du château de Clamelle.

– Monsieur Christophe, le garde de M. le marquis de Clamelle ? avait-il demandé en mettant pied à terre, à une petite fille qui jouait devant la loge du concierge.

– Monsieur Christophe ?

– Oui, ma chère petite demoiselle, j'ai à lui parler.

– Allez à l'autre extrémité du parc, du côté de la rivière, monsieur, par là.

– Merci mille fois, mon chérubin.

Et Boulingrin remontant dans sa voiture n'avait pas tardé à remettre pied à terre devant l'entrée du château où s'élevait la maison du garde principal de celui qu'il nommait Don Quichotte.

Christophe fumait sa pipe, les bras croisés sur sa poitrine, devant sa porte.

– Monsieur Christophe ?

– C'est moi, monsieur, qu'y a-t-il pour votre service ? répondit le garde à travers la grille en faisant un pas en avant.

– Vous désirez acheter des chevreuils, j'ai lu une annonce dans les journaux, à ce sujet.

– Oui, monsieur, en avez-vous à vendre ? M. le marquis désire repeupler son parc.

– J’en ai, et je suis venu tout exprès pour vous le dire.

– Entrez donc, je vous prie, dit le garde en ouvrant la grille, nous allons causer de cela.

– Parfaitement.

– Diable ! voilà un parc superbe, s’écria Boulingrin dès qu’il eut pénétré chez le marquis.

– Oui, nous avons plus de cent hectares enclos de murs, dit Christophe avec un certain orgueil.

– De tous les côtés ?

– Oui, monsieur, sauf par là où la Seine nous borde.

Disant ces mots, Christophe s’apprêta à rebourrer sa pipe qui venait de s’éteindre.

– Prenez donc un cigare, reprit Boulingrin, en lui tendant son étui.

– Je vous remercie beaucoup, monsieur, dit Christophe avec un geste de refus, mais ma pipe me suffit.

– Prenez, vous dis-je, vous en fumerez rarement de pareils ; je vous les garantis absolument supérieurs ; tenez, celui-là, répliqua Boulingrin en tirant un cigare de l’étui.

Puis l’ayant flairé en connaisseur :

– Il embaume, ajouta-t-il en le tendant à Christophe avec son plus aimable sourire.

Le garde prit le brevas, car l’éloge du chevalier Théobald n’avait rien d’exagéré, et le cigare en question, comme tous ceux dont son étui était bourré du reste, avait été pris la veille par lui à la Maison-Dorée, aux frais du comte de Clamelle.

– Merci mille fois, monsieur, reprit Christophe.

– Il n’y a pas de quoi, cher monsieur Christophe, répondit le chevalier Théobald en profitant immédiatement de la politesse qu’il venait de faire, pour se familiariser, maintenant il faut allumer ce brevas avec soin.

Et tirant un porte-allumette de sa poche, il présida autant par ses ailes que par ses conseils, à l’exécution de l’opération délicate dont il venait de signaler à Christophe toute l’importance.

– Là, maintenant, savourez-moi cela à votre aise.

– Ah ! c’est du bon tabac.

– Du tabac de choix, tout à fait de choix, reprit Boulingrin en se mettant en marche.

– Veuillez entrer chez moi, monsieur, nous pourrons y parler à notre aise de vos chevreuils.

– Je préfère marcher, si cela vous est égal ; ne pouvons-nous pas, tout en nous promenant, causer de cette petite affaire ?

– Si cela vous va mieux, j’y consens volontiers.

– Beaucoup mieux, mon cher Christophe, car je serais fort désireux de faire un tour dans ce beau parc. Est-ce permis ?

– Oui, monsieur, M. le marquis est très hospitalier, et puisque vous venez pour les chevreuils, il me blâmerait s’il savait que je ne me suis pas empressé de vous être agréable.

– C’est parfait, marchons alors, mon cher Christophe, mais avant, permettez-moi de dire un mot à mon cocher.

Et Boulingrin revenant sur ses pas, rouvrit la grille, et arrivé près de sa voiture :

– Espoir de la Normandie, toi qui as peut-être du sang de Bertram dans les veines, dit-il au cocher de Gaillon, qui n’avait jamais conduit un voyageur pareil à celui-là, va m’attendre à la grande grille du château, c’est par là que je sortirai.

Le Normand ne se le fit pas répéter, ayant aperçu à proximité de l’entrée principale de Clamelle, une petite auberge qui avait pour enseigne : Au *Bon Cidre*.

La voiture s’étant éloignée, le chevalier Théobald rentra dans le parc et rejoignit le garde.

– Allons du côté de la rivière, je suis grand pêcheur et j’adore le bord de l’eau.

– Par ici, alors, monsieur, approuva Christophe, désignant de la main la direction qu’il devait prendre pour que le désir de l’homme aux bons cigares fût exaucé.

Ils s’engagèrent dans la route que venait d’indiquer le garde et tout en débattant le prix des chevreuils et leurs conditions de livraison, ils atteignirent le bord de la Seine.

Boulingrin affectait une rondeur rem plie de bonhomie qui lui avait fait accepter presque d'emblée, le prix que lui avait offert Christophe.

– Charmant coup-d'œil, reprit-il, en embrassant du regard l'horizon au premier plan duquel coulait lentement la rivière, mais vous n'êtes pas gardés par ici.

– Oh ! le pays est sûr et personne n'oserait pénétrer dans le parc.

– Evidemment, reprit Boulingrin, qui étudiait la localité avec un soin extrême, évidemment, mon cher Christophe, vous devez souvent y faire votre ronde ? ajouta-t-il, en se gardant bien d'avoir Pair d'attacher la moindre importance à sa question.

– Tous les soirs.

– Voilà du zèle, dans un pays sûr.

– Oh ! ce ne sont pas les voleurs que je guette, mais les fauves.

– Et vous avez bien raison, mon cher Christophe.

A quelques pas de l'endroit où le chevalier Théobald s'était arrêté sous le prétexte d'admirer les alentours, s'ouvrait une large avenue, faisant angle avec l'allée où jadis le duel d'Eugène Sergent avec le père d'Achille avait eu lieu ; au bout de cette avenue on voyait le château.

– Beau château, d'un très grand air, très vaste, bien construit, murmura Boulingrin en connaisseur.

Puis, comme Christophe et lui venaient d'entrer dans l'avenue dont nous venons de parler :

– Dites-moi, mon cher Christophe, le marquis de Clamelle n'a-t-il pas un parent qui se nomme le comte Achille de Clamelle ? demanda-t-il.

– Oui, monsieur, M. le comte Achille de Clamelle est le neveu de M. le marquis.

– Je ne m'étais donc pas trompé, reprit le chevalier Théobald, en ce cas, mon cher Christophe, M. le marquis est-il au château ?

– Oui, monsieur.

– Veuillez, je vous prie, lui faire parvenir ma carte en lui disant que j'ai l'honneur de lui demander quelques instants d'entretien pour une affaire qui ne supporte aucun retard.

Et tirant une carte de visite de son carnet, il la remit au garde avec une désinvolture du meilleur goût.

Christophe s'inclina après avoir lu le bristol de l'aigrefin.

– Je ferai remettre la carte de M. le chevalier, à M. le marquis, dès que nous serons arrivés au château, dit-il.

– Fort bien, j'ai précisément dit à mon cocher d'aller m'attendre à l'entrée principale du parc.

Ils hâtèrent le pas et Boulingrin se mit mentalement à compter le nombre d'enjambées qui séparaient la Seine du château.

Arrivés à trois cent mètres environ, ils virent s'ouvrir une croisée du rez-de-chaussée, et une tête blanche d'homme parut un instant dans son embrasure.

– Ah ! voilà M. le marquis qui s'apprête à entrer dans son cabinet, dit Christophe.

– C'est M. de Clamelle qui vient d'ouvrir cette croisée ? demanda le chevalier Théobald.

– Oui, monsieur, c'est une des fenêtres de sa chambre à coucher.

– Ah ! il couche au rez-de-chaussée ? M. de Clamelle ?

– Oui, monsieur le marquis trouve plus commode d'avoir tout de plain pied, à la parisienne, et, comme il est frileux depuis qu'il est malade, il n'ouvre les croisées de sa chambre à coucher qu'au moment de passer dans une autre pièce.

– M. de Clamelle est malade ?

– Indisposé seulement ; il a souvent des palpitations.

– Ah !

– Et depuis qu'elles ont commencé il se dorlotte davantage.

– Parfaitement, mon cher Christophe.

Et à part lui, tout en donnant distraitement la réplique au garde, Boulingrin continuait à compter :

– Quinze cents ; un, deux, trois.

Ils gagnèrent ainsi le bas du perron.

– Veuillez monter, monsieur.

Le chevalier Théobald gravit les marches de marbre, et, après être entré sur l'invitation du garde dans un petit salon qui servait de salle d'attente, salon dont l'unique fenêtre était située du même côté que celles de la chambre à coucher du marquis, aussitôt que Christophe l'eût laissé seul afin

d'aller demander à son maître s'il consentait à recevoir monsieur de Boulingrin, celui-ci se mit à examiner les abords du château à travers les vitres.

– Il y a près de dix-huit cents pas, ce qui fait neuf cents mètres environ de la rivière ici ; un trajet de dix minutes à un quart d'heure la nuit ; ce rez-de-chaussée est près du sol, s'introduire serait facile.

Il en était là de son examen, lorsque le garde rentra :

– Monsieur le marquis attend monsieur le chevalier, dit-il.

M. de Clamelle était trop bon gentilhomme et connaissait trop son d'Ozier pour que la carte de visite du chevalier Théobald ne le mît pas immédiatement en garde contre ce dernier, mais l'annonce des chevreuils avait plaidé en faveur de l'ami d'Achille et fait naître l'invitation que venait de lui transmettre le messenger du marquis. Dès qu'il l'eût reçue, Boulingrin prit un air de circonstance digne et des plus affables en même temps, puis, à pas comptés, il pénétra dans le fumoir, où M. de Clamelle l'attendait debout devant la cheminée.

– Monsieur le marquis, je vous présente mes très humbles respects.

– Bonjour, monsieur, répondit M. de Clamelle en se gardant bien de donner à M. de Boulingrin le titre de chevalier. Vous m'avez vendu des chevreuils, me dit-on ?

– Oui, monsieur le marquis, et je me flatte de vous les céder à un prix véritablement exceptionnel.

– Expédiez-les moi le plus tôt possible, je vous prie, on les paiera à leur arrivée ici ; si vous avez voulu me parler pour avoir de ma bouche la confirmation des engagements pris en mon nom, par mon garde principal, je vous la donne.

Et le marquis leva la séance par une légère inclinaison de tête dont la signification était un congé en bonne règle.

– Oh ! monsieur le marquis, pour qui me prenez-vous ? reprit Boulingrin en se récriant ; je ne me serais jamais permis de vous déranger pour un tel détail.

– En ce cas, monsieur, veuillez m'apprendre le motif de votre visite ?

– Je suis à la recherche d'un de vos parents avec lequel j'ai été en relation en Allemagne l'année dernière, à Hombourg, monsieur le marquis.

– Son nom ?

– Le comte Achille de Clamelle, votre neveu, que j’ai cherché vainement à Paris, qu’il n’habite plus, paraît-il, et dont je suis.

– Le créancier ? interrompit le marquis en fronçant le sourcil.

– Non, monsieur le marquis, le débiteur, car le comte m’a prêté fort gracieusement trois mille francs, certain soir que la rouge m’avait traité avec une rigueur qui ne pouvait être comparée qu’à celle dont la noire avait également usé envers moi, et mon plus cher désir serait de m’acquitter au plus tôt vis-à-vis d’un créancier aussi discret que patient, car, monsieur, votre neveu n’a jamais adressé la moindre réclamation de cette petite dette qui pèse à ma délicatesse.

Cette longue phrase avait été dite par Boulingrin avec une obséquieuse déférence pour son auditeur, lequel ne pouvant nullement soupçonner un mensonge dans la déclaration de l’aigrefin, le crut sur parole ; aussi, modifiant légèrement l’allure assez hautaine qu’il avait prise en voyant le chevalier Théobald franchir le seuil de son fumoir, le marquis lui dit-il :

– On ne rencontre pas toujours autour d’un tapis vert des gens aussi délicats que vous, monsieur, et vous trouverez mon neveu Achille aux Pommiers, chez le docteur André Sergent de Clamelle, route des Andelys.

– Je vais écrire à l’instant cette adresse.

Et Boulingrin, après avoir tiré son porte-feuille de sa poche, en ayant pris le soin d’en détacher avec dextérité le crayon qu’il fit glisser au fond de celle-ci, se mit à se fouiller comme quelqu’un qui a perdu quelque chose.

– Que cherchez-vous ? lui demanda le marquis.

– Un crayon, j’aurai égaré le mien et j’ai une mémoire détestable.

Le marquis crut devoir quelques égards à un homme qui se donnait tant de peine pour restituer trois mille francs, prêtés dans les conditions où se trouvait Boulingrin.

– Attendez, lui dit-il, j’en ai un dans ma chambre.

Et, ouvrant la porte de la pièce à la fenêtre de laquelle le chevalier Théobald l’avait vu apparaître de l’avenue du parc qui menait à la Seine, le marquis disparut un instant en laissant cette porte entr’ouverte.

Les yeux du chevalier Théobald l’y suivirent immédiatement et une seconde lui suffit pour lever le plan et inventorier la chambre à coucher du

marquis de Clamelle, en murmurant :

– Ca mord.

– Voici, monsieur, dit celui-ci, en revenant, un porte-crayon d’or à la main.

– Veuillez agréer toutes mes excuses et tous mes remerciements, reprit Boulingrin.

Et il écrivit l’adresse d’Achille sur un des papiers que contenait son portefeuille.

Cela fait :

– Monsieur le marquis, reprit-il, permettez-moi de prendre congé de vous, vous aurez vos chevreuils dans peu de temps, je vous le promets.

– Le plus tôt sera le mieux, monsieur.

– Vous pouvez compter que je ferai diligence, afin de vous satisfaire.

On frappa en ce moment à la porte du fumoir et Pierre Laude entra :

– Monsieur Mercier, annonça-t-il.

– Je suis à lui, reprit le marquis, en s’adressant à son valet de chambre.

Et se tournant vers le chevalier Théobald, qui, discrètement, avait fait un pas en arrière.

– Vous permettez, monsieur, ajouta-t-il en s’inclinant légèrement, mais on m’annonce la visite du maire des Andelys.

– Comment donc, monsieur le marquis, pour rien au monde je ne voudrais être importun, seulement j’ai une faveur à vous demander, reprit Boulingrin, mis en goût par le coup d’œil qu’il avait déjà pu jeter dans la chambre de M. de Clamelle.

– Que puis-je faire pour vous être agréable, parlez ?

– Me donner l’autorisation de visiter votre château, ainsi que le parc de Clamelle.

– Pierre, reprit le marquis, vous conduirez monsieur.

– Ah ! monsieur le marquis, vous me comblez vraiment.

– Vous me vendez des chevreuils et vous cherchez partout mon neveu Achille pour lui rendre trois mille francs, répliqua M. de Clamelle d’un ton cordial, avouez que j’aurais mauvaise grâce à ne point souscrire à votre désir. Adieu, monsieur.

Et passant devant Boulingrin, le marquis sortit du fumoir pour aller rejoindre au salon le maire des Andelys.

– *Audaces fortuna juvat*, se dit Boulingrin, ça va comme sur des roulettes.

Et s’adressant à Pierre :

– Je vous suis, reprit-il. Voyons d’abord le rez-de-chaussée, car on m’a vanté les tableaux que M. de Clamelle possède dans certaines galeries, ainsi que la salle de billard qui, paraît-il, est en chêne sculpté d’un goût admirable.

Plusieurs fois Achille avait parlé de Clamelle à Boulingrin, aussi ces détails étaient-ils parfaitement exacts.

La visite du château commença sous la direction de Pierre Laude.

Lorsqu’elle fut terminée, ainsi que celle du parc, pendant laquelle un jardinier remplaça le valet de chambre, Boulingrin regagna sa voiture qui stationnait devant le *Bon Cidre*, connaissant aussi bien la propriété et l’habitation, que le marquis lui-même.

S’étant réinstallé, le chevalier Théobald alluma un cigare et lança à son cocher cet ordre :

– Aux Pommiers, chez le docteur André Sergent de Clamelle.

Nous avons vu comment il avait pénétré dans le salon du mari de Geneviève, où nous l’avons laissé seul avec Achille, au moment où il venait de lui dire :

– Je viens de chez Don Quichotte.

Rejoignons-y le cousin d’André et l’aigrefin.

– Tu as osé aller chez mon oncle, reprit le comte, que les paroles de Boulingrin avaient plus surpris encore que sa présence inattendue aux Pommiers, car malgré les derniers mots prononcés par lui la veille à la gare, au moment où Achille allait entrer dans la salle d’attente, celui-ci était persuadé que le chevalier resterait à Paris.

– Ne t’ai-je pas dit hier que j’avais des chevreuils à vendre, mon cher ami, eh bien ils sont vendus, et Don Quichotte a été si ravi de son acquisition qu’il m’a permis de visiter son château et son parc, splendide propriété dans laquelle tu seras bientôt comme un coq-en-pâte, si tu n’es pas un imbécile.

– Plus bas, interrompit le comte, montons chez moi, nous y serons plus à l’aise pour causer.

– Montre-moi le chemin, je te suivrai.

Ils traversèrent le corridor et, précédé par Achille, le chevalier Théobald se mit à gravir les marches de l’escalier.

Arrivés au premier, ils se croisèrent avec Geneviève, qui sortait de sa chambre.

Il y eut forcément échange de salut.

– L’admirable créature, souffla l’aigrefin à l’oreille du comte, dès que la jeune femme se fut mise à descendre et se trouva assez loin de lui pour qu’il lui fût impossible de l’entendre.

– Chut ! viens donc, viens donc, reprit Achille en entraînant Boulingrin dans son appartement, dont il referma avec soin la porte sur son visiteur.

– Ah ! mon ami, la belle personne, je suis ébloui, stupéfié d’admiration, jamais je n’ai vu plus adorable visage, et des yeux, et des cheveux.

Puis, baissant la voix comme il l’avait fait pendant qu’il causait avec le comte dans le salon du rez-de-chaussée, et, clignant de l’œil, le chevalier ajouta :

– Est-ce que c’est ?.

– Assieds-toi, bavard, et raconte-moi en détail ce qui s’est passé à Clamelle, car depuis ton arrivée ici je ne sais vraiment pas si je veille ou si je rêve.

– Très volontiers, mon curieux ami, mais sache que je ne suis pas un sot et que pour que Don Quichotte me laisse visiter Clamelle comme il l’a fait à ma première demande, mettant ses gens à ma disposition pour me guider, il a fallu que j’agisse avec autant d’adresse que de prudence.

– Avec génie, même, si tu l’exiges, reprit le comte, j’en suis convaincu d’avance, mais explique-toi.

– Laisse-moi allumer un cigare et je serai tout à toi.

Quelques instants après Boulingrin mettait Achille au courant de ce qui s’était passé entre le marquis et lui.

– C’est un homme charmant, somme toute, que ce bon Don Quichotte, mais d’une verdeur désespérante pour ton avenir, mon petit Achille, dit-il en terminant.

Le comte, qui s'était assis, ne répondit pas.

– De plus, poursuivit le chevalier Théobald en ançant une bouffée de tabac vers le plafond, d'après : e que m'a dit cet excellent gentilhomme, je suis abiolument convaincu qu'à la moindre incartade de ta part, il prendra contre toi, sans hésiter, toutes les aesures les plus vexatoires.

Achille haussa les épaules.

– Et pour me résumer, continua Boulingrin, je arie tout ce que tu voudras que si le docteur lâche la ampe avant lui, jamais tu ne verras un sou de l'imlense, de l'imposante fortune du marquis Anselme e Clamelle.

– Encore, interrompit Achille.

– Encore et toujours, crois-en la parole d'un ami sincère qui connaît les hommes mieux encore peuttre que les femmes, ce qui n'est pas peu dire, je t'en é ponds, lorsqu'il s'agit de ton fidèle ami Théobald.

Puis baissant la voix :

– Voyons, grand niais, sois homme et sache te faire la vie superbe sans rien risquer, certain d'avance du succès, dans les meilleures conditions possibles enfin, pour n'avoir qu'à récolter une moisson de roi, sans s'être même occupé des semailles.

– Tu m'as déjà fait commettre une infamie, répliqua Achille au bout d'un moment.

– Laquelle, mon cher comte ? car, sur mon honneur, je ne m'en souviens pas.

– Cette partie d'écarté avec Gabriel de Saint-Till.

– La belle affaire, n'était-elle pas indispensable ; et que représente-t-elle ? Un emprunt déguisé, puisque si, à l'échéance des billets du gandin, tu as hérité du marquis et du docteur, il te sera aussi facile de payer pour le petit qu'il m'a été aisé, à moi, de provoquer l'événement principal qui permettra cette restitution d'une loyauté inattaquable.

Et comme Achille gardait le silence, la tête dans les mains, en proie à une émotion que devinait Théobald, malgré l'immobilité complète du comte, le chevalier s'étant rapproché de lui en faisant rouler le fauteuil dans lequel il était assis, poursuivit :

– Jouons cartes sur table ; je vais m'expliquer carrément et te démontrer que toute hésitation de ta part serait stupide. Quand enlèves-tu

l'incomparable madame Sergent ?

– Le plus tôt possible.

– Dans quelques jours, mettons dans un mois si tu le veux.

– Bien avant, André me pressera d'agir.

– Drôle de mari que celui-là, tout de même, mais passons. Et où iras-tu ?

– En Italie sans doute, mais rien n'est encore arrêté sur ce point.

– A cinq cents lieues au moins d'ici, en tout cas ?

– Certainement, car il me faudra mettre entre Geneviève et André une assez grande distance pour que le bruit de la mort de son mari ne puisse arriver immédiatement jusqu'à elle.

– Parfait. Dans ces conditions je ne te demande qu'une chose et je me charge de tout, c'est-à-dire de te faire entrer avant quelques mois en possession des douze millions de Don Quichotte.

– Et cette chose est.

– Presque rien, quelques lignes de ta belle écriture, afin de m'assurer ta reconnaissance et de n'être pas forcé, lorsque tu pourras tutoyer la Banque de France, de te rappeler que je ne suis pas complètement étranger à cette familiarité aurifère.

! – Tu douterais donc de ma parole ?

– Dieu m'en garde, cher ami, mais l'ingratitude est l'indépendance du cœur ; le bonheur complet rend oublieux, égoïste parfois, avare souvent, je te crois homme à résister à toutes les séductions que peuvent offrir ces vices différents aux privilégiés qui se dorlotent dans leur égoïsme, mais j'ai toujours été persuadé de la justesse de ce dicton célèbre : « Les paroles sont des femelles, mais les écrits sont des mâles. » Ecris donc.

Et du geste Boulingrin désigna à Achille un bureau ouvert qui se trouvait devant eux.

– Ecrire quoi ?

– Trois lignes seulement. Allons, morbleu, prends la plume.

– Le comte se leva lentement et alla s'asseoir au bureau.

– Te voilà enfin raisonnable, reprit Boulingrin, ce n'est pas malheureux.

Puis, après un temps :

– Y es-tu ?

Achille fit un signe affirmatif, après avoir trempé sa plume dans l'encre.

; – Je dicte, reprit Boulingrin.

Et il dit lentement :

– « Je soussigné m’engage à verser dans les main de mon excellent ami Théobald Boulingrin, afin de reconnaître ses bons et loyaux services, la somme de un million, dès que mes moyens me le permettront. »

Achille avait écrit au fur et à mesure que Boulingrin dictait.

– Date et signe, reprit ce dernier.

Sans relever la tête, le comte resta immobile.

Il relisait cette étrange obligation.

– Un million ! murmura-t-il avec ironie.

– Ce n’est même pas dix pour cent, il me semble qu je suis raisonnable, un autre te dirait : part à deux.

– Mais à quoi bon cet écrit ?

– Ne peux-tu pas être tué en voyage ? Qui peut prévoir les accidents, quel serait mon sort alors je me trouvais en face de collatéraux très éloignés de l’Etat, car je crois que s’il t’arrivait malheur, tous les millions de don Quichotte appartiendraient à la France, et pour rien au monde je ne voudrais plaider contre le gouvernement de ma belle patrie. Je suis conservateur, moi. Signe.

– Jure-moi, au moins, que ce papier ne sortira jamais de tes mains.

– Je te le jure et je m’engage même à te le rendre dès que tu m’auras versé ce million qui m’assurera une vieillesse heureuse en récompense de mon dévouement à tes plus chers intérêts. N’hésite pas, et quoi d’ailleurs ce papier peut-il être compromettant ? Je te le demande. Tant que le docteur et le marquis seront vivants, cette promesse ne vaut pas un centime ; au jour où tu seras le dernier des Clamelle, il te sera aussi facile de remplir ton engagement que d’acheter un cigare. Allons, décide-toi, nous perdons un temps précieux.

– Ma signature au bas de cette promesse est un arrêt de mort.

– Toi seul le sais et le saura jamais, on ne fait pas d’omelette sans casser des œufs. Posons bien les faits. Je suis censé être arrivé un beau jour à toi, désespéré, frémissant en songeant à l’avenir sans espoir, à la vieillesse misérable que j’entrevois déjà. Pour me rendre la force et le courage, tu

m'as affirmé que tu agirais envers moi comme un frère, et comme mon scepticisme bien connu m'empêchait d'attacher à cette affirmation généreuse toute l'importance qu'elle comportait, ton bon cœur t'inspira la pensée de signer cette obligation. Voilà tout ce que tu sais, tout ce que tu devras jamais savoir, comprends-tu bien ? Nul événement, quel qu'il soit, ne peut modifier cet état de choses, car il restera toujours complètement étranger à ton amicale et princière donation.

Il y eut un silence de quelques secondes ; puis la plume cria sur le papier et Achille se leva, un peu pâle, mais calme.

– Je suis à toi dans un instant, dit-il.

Et il quitta la chambre.

Le chevalier Théobald qui se trouvait à deux pas du bureau, n'avait pas quitté des yeux le papier que le comte venait de signer.

Dès que la porte se fut refermée sur ce dernier :

– Enfin ! s'écria-t-il en s'emparant de l'engagement d'Achille, – à moins que je ne sois un sot, avant un an, je serai millionnaire !

Et après avoir relu ce que le comte venait d'écrire sous sa dictée, il ajouta :

– Le bel autographe et qu'il est bon d'avoir des amis qui ont de l'énergie et des oncles comme don Quichotte !

Sur cette réflexion philosophique, Boulingrin, après avoir plié avec le plus grand soin rengagement d'Achille qu'il glissa dans une poche à patte de son portefeuille, ralluma un second cigare et s'étant étendu dans un fauteuil, attendit patiemment le retour du comte qui reparut bientôt.

– Sais-tu ce que tu devrais faire lorsque tu passeras par Paris pour te mettre en route pour l'Italie ? lui dit le chevalier Théobald.

– Non.

– Tu devrais acheter à Verdier deux ou trois caisses de cigares comme ceux qu'il nous a servis hier.

Et lançant une épaisse bouffée de fumée vers le plafond :

– Ils sont délicieux, ajouta-t-il.

– J'y songerai, répliqua Achille, en fermant le bureau sans faire au chevalier Théobald la moindre réflexion sur la disparition de cette promesse

qu'il venait de signer, dont les effets devaient être si terribles dans un temps relativement fort rapproché.

– Maintenant, cher ami, si tu pouvais me faire déjeuner cela me ferait un sensible plaisir, car j'ai l'estomac creux comme un tuyau d'orgue, reprit l'aigrefin.

Cette demande, légèrement indiscreète, ne laissait d'autre alternative à Achille que de présenter Boulingrin à André et à Geneviève ou à l'envoyer à l'office.

Or, la présentation lui était fort désagréable et le second moyen difficile à pratiquer.

L'entrée d'un domestique vint mettre un terme aux indécisions du comte.

– Ces messieurs sont servis, dit-il.

Et comme Achille l'interrogeait du regard.

– Monsieur Sergent prie monsieur le comte de vouloir bien inviter monsieur son ami à déjeuner avec eux.

– J'accepte de grand cœur ! allez dire à votre maître que nous descendons à l'instant, répondit immédiatement le chevalier Théobald en encadrant ses paroles dans son plus aimable sourire.

Et tandis qu'après s'être incliné, le domestique sortait de sa chambre :

– Vite, un peigne et une brosse, mon petit Achil le, poursuivit Boulingrin, je veux faire honneur à la belle madame Geneviève.

Quelques instants après, Théobald était introduit par le comte dans la salle à manger des Pommiers, où se trouvaient déjà André et la jeune femme.

Achille présenta l'aigrefin au docteur et à Geneviève, et on se mit à table.

Nous n'avons pas besoin de dire que le chevalier Théobald saisit immédiatement le dé de la conversation avec autant d'aplomb que d'entrain, mais sans aucun succès vis-à-vis de madame Sergent de Clamelle qui, pour la première fois, se surprit à éprouver pour quelqu'un qu'elle n'avait jamais vu jusque-là, une secrète antipathie instinctive, c'est-à-dire invincible.

Dès que le café fut servi, sous le prétexte de laisser fumer les hommes en liberté, Geneviève se retira.

André avait donné l'ordre d'atteler pour se rendre chez un malade aux Andelys.

, On vint l'avertir quelques instants après que la roiture était prête et aussitôt il prit congé du comte et de Théobald.

Lorsqu'il se fût éloigné :

– Cet homme est en effet très malade, dit sérieusement Boulingrin à Achille, sans en penser un seul mot, car il avait eu beau observer le docteur pendant toute la durée du repas, sauf une légère pâleur répandue sur ses traits, pâleur qui n'avait plus quitté le visage d'André depuis qu'il avait découvert l'amour de Geneviève pour Achille, le chevalier n'avait remarqué en lui, aucun signe de faiblesse ou de maladie

Depuis que le comte avait signé la promesse d'un million dont Boulingrin s'était emparé, il était bien résolu à ne plus dire au chevalier Théobald un seul mot qui pût avoir trait, même indirectement, à l'infaillible marché qui en était l'objet ; aussi garda-t-il le silence comme s'il n'eût pas entendu la réflexion de l'aigrefin. Boulingrin était trop intelligent pour ne pas comprendre à quel mobile cédait de Clamelle aussi, loin d'insister, aborda-t-il immédiatement un autre sujet.

– Il sera bientôt temps que je quitte les Pommiers pour aller prendre le train de Paris, dit-il, tu serais bien aimable de me montrer la propriété, car il est plus que probable que je n'y reviendrai jamais.

– Suis-moi, répondit Achille.

Ils gagnèrent le jardin et marchèrent pendant quelque temps en silence.

Tout à coup le chevalier Théobald s'arrêta en désignant du doigt l'intérieur du laboratoire d'André dont la porte était entr'ouverte :

– Le docteur s'occupe donc de chimie ? dit-il.

– Oui.

– Admirable science !

Et sans en demander l'autorisation à Achille, il pénétra dans le laboratoire d'André. D'un coup d'œil rapide le chevalier Théobald fit l'inventaire des principaux objets qu'il contenait.

Deux d'entre eux attirèrent bientôt toute son attention :

Une petite armoire vitrée suspendue à la muraille à hauteur d'homme et un livre. La petite armoire contenait des flacons étiquetés, sur lesquels

parmi des désignations inoffensives les mots d'arsenic, de stricine, de belladone et de calabarine ressortaient lugubres et sinistres, par les idées terribles qu'ils faisaient naître.

Le livre était intitulé : *Encyclopédie des substances médicales, indiquant leur origine, leur emploi et leurs effets* par M. Costard, membre de l'Institut de France.

Des petits papiers glissés entre les feuilles du livre dont ils débordaient indiquaient évidemment certains passages qui, plus que les autres, avaient attiré l'attention du docteur André Sergent.

Sans dire un mot, Boulingrin ouvrit le livre à la première marque.

Ses yeux rencontrèrent les lignes suivantes :

« La même année, soixante enfants de Liverpool furent empoisonnés par des fèves de Calabar ou Eséré de l'Afrique centrale, dont quelques-unes avaient été trouvées par eux mêlées aux détritiques de la cale du navire le *Commodore*. La Calabarine ou Esérine, qui porte aussi le nom de *Physostigma Venenosum*, est un poison des plus violents. »

Le chevalier Théobald interrompit sa lecture en cet endroit.

– Viens, lui dit Achille, je vais aller mettre un pardessus pour te donner un pas de conduite.

Expliquons que l'idée de cette prévenance n'avait été suggérée au comte que par la pensée de surveiller Boulingrin jusqu'à son départ, afin d'éviter que la faconde ordinaire de l'aigrefin ne l'entraînât à aller colporter d'auberge en auberge, sur la route, ses relations avec les hôtes du château de Clamelle et des Pommiers.

– Un instant, répliqua le chevalier Théobald, dont les regards s'étaient arrêtés depuis quelques secondes sur un petit flacon renfermé dans l'armoire vitrée sur lequel une étiquette portait ce mot CALABARINE. –

N'est-ce pas à l'aide de quelques gouttes de ce flacon que cet excellent docteur a achevé, l'autre jour, le chien enragé qui avait poursuivi le vieux valet de chambre de don Quichotte ? demanda-t-il.

– Oui, et comme je te l'ai déjà dit, cela n'a pas été long.

– Bien, mon cher comte, fort bien, le renseignement est inestimable.

Et le chevalier Théobald se mit à fouiller tous les coins du laboratoire d'un œil de juge d'instruction à la recherche d'une preuve.

Sur une planchette se trouvaient une dizaine de flacons vides semblables à ceux que contenait la petite armoire vitrée.

En les apercevant, Boulingrin dit :

– Voilà mon affaire.

– Comment ? demanda Achille qui suivait avec un certain étonnement jusqu'aux moindres gestes du chevalier.

Celui-ci se retourna, son visage était grave, d'une voix basse, dont l'accent impérieux contrastait étrangement avec le soin qu'il prenait d'en abaisser le ton, saisissant le poignet d'Achille avec force :

– Va faire le guet, dit-il.

– Le guet ?

– Oui, là dans le jardin, afin de me prémunir contre toute surprise.

– Que veux-tu faire ?

– Une chose qui t'intéresse au plus haut point et qui ne te regarde pas, car tu dois être et rester toujours dans la plus complète ignorance de tout ; allons, va, nous n'avons pas une seconde à perdre et l'occasion ne se retrouvera plus, il ne faut donc pas qu'elle nous échappe.

Et du geste le chevalier Théobald désigna l'armoire aux poisons.

Achille voulait parler.

– Plus tard nous causerons, répondit l'aigrefin, en poussant le comte dehors, tousse si quelqu'un se dirigeait de ce côté.

De Clamelle franchit le seuil du laboratoire où Bouingrin resta seul, et ce ne fut pas sans une émotion réritable qu'il se mit à surveiller les alentours, car il sentait son cœur battre avec force et une sorte de tremblement nerveux agiter tout son être.

Une foule de pensées traversèrent son cerveau en un instant, et comprenant toute la gravité de sa comblicité tacite, faisant un pas en arrière :

– Pas d'imprudence, lança-t-il à demi-voix à Bouingrin.

– Sois tranquille, veille, lui répondit immédiatement celui-ci sur le même ton.

Et tandis qu'Achille subissant l'ascendant de l'aigrefin recommençait sa faction, celui-ci, au moyen de petites clefs attachées à un anneau brisé qu'il avait tiré de sa poche, essayait d'ouvrir l'armoire vitrée.

Deux ou trois de ces clefs purent entrer dans la serrure, mais aucune ne s'y adaptait assez parfaitement pour en faire jouer le pène.

Boulingrin mâchonna un juron terrible et il jeta un nouveau regard autour de lui, sondant les moindres coins avec une fiévreuse impatience.

Derrière une cornue posée sur une console de bois blanc, il aperçut une boîte qui contenait un marteau et des clous ; s'en em parer, décrocher l'armoire, faire sauter une des planchettes qui en formait le côté opposé à la vitre, ne lui prit que quelques instants.

S'em parant alors d'un des flacons vides il y versa le tiers de la calabarine contenue dans celui de l'armoire vitrée et ajouta un peu d'eau à celui-ci afin qu'on ne pût pas s'apercevoir de la substitution, puis il remplaça la planchette, la refixa par deux clous et après avoir raccroché la petite armoire qui ne tenait au mur que par deux pattes de cuivre glissées dans des crampons de fer, il rejoignit le comte en lui disant avec un air de triomphe des plus significatifs :

– Viens, maintenant, nous pouvons partir.

Et il se dirigea vers l'entrée de l'habitation.

– Un instant, lui dit Achille à son tour en pénétrant dans le laboratoire.

Après y avoir retrouvé tout dans un ordre parfait. à sa grande satisfaction, il s'empressa de rejoindre le chevalier Théobald.

Un quart d'heure après la voiture de ce dernier. dans laquelle avait pris place à ses côtés le comte Achille, roulait sur la route de Gaillon.

VI

L'ENLÈVEMENT

Durant le trajet des Pommiers à Gaillon, le chevalier Théobald ainsi que le comte Achille affectèrent de ne parler que de choses complètement indifférentes et par conséquent absolument étrangères à ce qui s'était passé entre eux depuis le matin.

Il ne fut même pas question des Pommiers et de ses habitants ; seulement, à dix minutes de la station où Boulingrin allait se séparer du comte, il lui dit :

– Il est indispensable, mon petit Achille, que je remplisse mes engagements envers Don Quichotte, et je compte bien qu'à ton futur passage à Paris, lorsque tu te mettras en route pour Cythère, heureux mortel, tu me rembourseras ce que la livraison des chevreuils aura pu me coûter.

– A combien estimes-tu la chose ?

– A mille francs.

– Les voici, reprit le comte qui, en prévision d'une carotte du genre de celle que l'aigrefin venait de lui tirer, avait garni son portefeuille avant de partir.

– Merci, futur millionnaire, reprit le chevalier Théobald en s'emparant du billet de banque que lui donnait Achille, car tu le seras, je te le jure !

Le comte accueillit froidement cette affirmation, du moins en apparence, et affecta de ne la mettre en doute par aucune observation.

Ils arrivèrent à la gare cinq minutes avant l'heure réglementaire du passage du train de Rouen qui devait ramener Boulingrin à Paris.

– Sans adieu, dit ce dernier en sautant à terre, après avoir serré la main du comte.

– A bientôt, répondit celui-ci.

Et il donna aussitôt au cocher l'ordre de reprendre la route des Pommiers.

Pendant que les deux complices se séparaient à la gare de Gaillon, André Sergent était rentré chez lui.

Lorsqu'il apprit que le comte avait quitté la maison pour reconduire son ami jusqu'à la gare, il entra chez Geneviève.

Chaque fois qu'il se trouvait seul avec elle, surtout depuis qu'il avait arrêté le plan de conduite qui devait faciliter son enlèvement par Achille, une profonde douleur s'emparait d'André, car son plus cher désir eût été de lui prodiguer toutes les tendresses possibles et il fallait non seulement refouler au fond de son cœur ces élans affectueux, mais encore feindre une irritation qu'il était bien loin d'éprouver contre la chère et naïve créature.

– Où est madame ? avait-il demandé.

– Madame est dans sa chambre où elle est allée lire une lettre qui est arrivée pour elle, il y a quelques instants.

– Bien.

Et André était monté chez Geneviève.

– Qui vous a écrit ? lui demanda-t-il d'un ton froid.

– Mon amie, Marguerite de Saint-Till ; voici sa lettre.

Et la jeune femme tendit un papier à son mari.

– Je ne mets pas en doute vos paroles, ma chère Geneviève, et je respecte vos secrets.

On sait, par ce qui s'était passé le matin même entre elle et le comte, puis entre celui-ci et André, que ce dernier, pendant l'absence d'Achille, avait fait à la jeune femme certains reproches, préliminaires de l'exécution du plan de conduite arrêté par lui pour dénouer la situation.

– Comment avez-vous trouvé l'ami de notre cousin ? reprit-il en rendant à Geneviève la lettre de mademoiselle de Saint-Till.

– Je vous avouerai en toute franchise, mon ami, que ce chevalier de Boulingrin ne m'est nullement sympathique.

On peut s'étonner de cette réponse en considérant que le grand amour de la jeune femme pour le comte devait la pousser, sinon à une amitié sincère pour tous ceux dont Achille serrait la main, du moins à user d'une grande indulgence envers eux, mais l'impression produite par Boulingrin sur Geneviève avait été si désagréable qu'elle ne songea même pas à l'atténuer

vis-à-vis d'André, devant lequel elle était accoutumée, du reste, à exprimer toutes ses pensées avec une entière franchise.

– Je suis heureux de constater que nous avons jugé ce Monsieur de la même manière et je suis certain que le marquis partage notre opinion, aussi ai-je pris un parti sur lequel je veux vous consulter, non pour y renoncer, sur ce point rien ne pourra modifier mes intentions, mais pour régler la façon dont je prendrai les mesures qu'il comporte.

– Et ce parti ?

– Est de prier Achille soit d'aller vivre au château de Clamelle, soit de retourner à Paris ; j'hésitais encore ce matin, malgré la conversation que nous avons eue à son sujet pendant son absence, mais la visite du chevalier Boulingrin a banni mes derniers scrupules et je veux faire comprendre à notre cousin qu'il doit quitter cette demeure.

Geneviève était atterrée, elle s'attendait si peu à cette déclaration que pendant un instant, pâle et tremblante, elle demeura sans force et sans voix.

Mais surmontant bientôt sa douleur, car c'en était une véritable que ce qu'elle ressentait :

– André, s'écria-t-elle, vous ne ferez pas cela, non, vous ne le ferez pas.

– Si, je le ferai, et pas plus tard qu'aujourd'hui même.

– Mais c'est impossible, reprit Geneviève en se tordant les mains.

– La présence d'Achille m'est devenue odieuse, je ne puis ni ne veux plus la supporter.

– Mon Dieu !

Et la jeune femme fondit en larmes.

Sergent de Clamelle sentit son cœur se briser à la vue de ce désespoir si poignant, si sincère, mais il eut la force de se renfermer dans une stoïque froideur. Que n'eût-il pas donné pour enlacer Geneviève dans ses bras et sécher ses larmes par ses baisers en s'écriant :

– Ne pleure plus, ma fille adorée, je connais ton amour, et mon vœu le plus cher est de t'unir à celui qui te l'a inspiré ; jamais, entends-tu bien, jamais, ma chaste, aimante et belle Geneviève, non jamais je ne bannirai celui que tu adores de mon toit.

Mais le devoir parlait plus haut encore en lui que l'affection paternelle, et il reprit d'une voix altérée, mais d'un ton ferme :

– Vous êtes une enfant, ma chère Geneviève, et je ne comprends pas vos larmes. Ne vivions-nous pas heureux et tranquilles, ici, avant l'arrivée du comte, ne pourrions-nous pas continuer à le faire après son départ ?

– Vous n'avez donc aucune amitié pour Achille ? objecta-t-elle, en essuyant ses yeux avec un mouchoir de batiste qui se trouvait sur une table à portée de sa main.

– Si, j'ai de l'amitié pour lui, mais sa présence ici est une source de tiraillements entre nous qui finiraient à la longue par altérer notre mutuelle affection, en outre j'ai appris qu'elle était interprétée avec malveillance par les gens du pays à l'estime complète desquels je tiens énormément.

– Et c'est à des propos de voisins dont la malveillance est évidente que vous voulez sacrifier votre amitié, vous, André, vous si noble et si juste ! Ah ! je ne vous croyais pas capable de céder jamais à une semblable pression et ma stupeur est encore plus grande que mon chagrin.

– Mon affection ne vous suffit-elle donc plus ?

– Il ne n'agit pas de moi, mais d'Achille, votre cousin, votre plus proche parent ; d'Achille qui, loin d'ici, se laissera peut-être entraîner de nouveau par ses amis d'autrefois.

– Ne peut-il retourner à Clamelle ? Ah ! j'ai mal fait de le rappeler lorsqu'il était à Bordeaux.

– S'il n'était pas revenu, je serais morte ; l'avez-vous oublié ?

– Vous exagérez les choses, ma chère Geneviève, à cette époque vous étiez très nerveuse et vous avez attribué au retour du comte un effet salutaire qui dérivait de la marche naturelle du mal dont vous étiez atteinte.

– C'est possible, mais si vous m'aimez, André, ne forcez pas Achille à quitter cette maison, je vous en conjure.

– Pour la première fois, Geneviève, permettez-moi de vous résister. Me rendre à vos prières serait une faiblesse qui aurait pour nous des conséquences beaucoup plus graves que toutes celles qui pourraient résulter de l'éloignement de notre cousin.

– Ainsi, vous êtes inflexible ?

– Je le dois, la moindre hésitation de ma part serait une impardonnable faiblesse.

– Malgré mes prières, malgré mes larmes.

– Malgré tout !

– Mais c’est affreux !

– Il le faut.

– Vous me rendez folle, André, je vous jure que vous me faites horriblement souffrir.

En parlant ainsi Geneviève n’exagérait nullement ce qui se passait en elle ; son visage altéré, sillonné de pleurs, sa voix tremblante, le disaient du reste plus éloquemment encore que ses paroles.

De son côté Sergent de Clamelle était à bout de force, et des larmes obscurcissaient ses yeux à la vue du chagrin qu’il causait à l’adorable créature à laquelle il avait sacrifié sa vie.

– Voyons, mon enfant, du calme, je t’en conjure.

Et il lui tendit les bras.

L’attitude du docteur décélait un attendrissement d’une tendresse infinie.

– Grâce, pitié, mon bon, mon bien cher André ! reprit Geneviève en se jetant à son cou.

Sergent de Clamelle la pressa sur son cœur, collant ses lèvres sur le front incliné de la jeune femme, qui s’était penchée sur sa poitrine avec toute la grâce d’un lys courbé par un vent d’orage.

– Allons, allons, murmurait André, entre chacun des baisers qu’il prodiguait.

Ces preuves de tendresse rendirent l’espérance à Geneviève.

Relevant la tête en adressant au docteur un regard l’une suprême supplication :

– Il restera, n’est-ce pas ? demanda-t-elle doucement.

– Courage ! reprit André en la repoussant légèrement.

– Ah ! vous êtes cruel, s’écria la jeune femme, en se laissant tomber sur un divan.

Sergent de Clamelle gagna la porte, mais au moment d’en franchir le seuil, mû par une force invincible, il revint vivement vers Geneviève, saisit sa tête dans ses mains et l’embrassant avec une telle effusion qu’on eût dit que son âme s’exhalait dans son baiser, il répéta ces mots si terribles pour la jeune femme :

– Il le faut !

– Ah ! fit Geneviève, en poussant un cri de désespoir.

Et elle s'étendit inerte, navrée, tandis que Sergent de Clamelle s'arrachant au douloureux spectacle du poignant chagrin de sa fille bien-aimée, sortait de sa chambre.

Au moment où il descendait pour se réfugier dans son cabinet, afin de laisser un libre cours aux sanglots qui l'étranglaient depuis un instant, il aperçut la voiture de Boulingrin qui ramenait Achille.

A cette vue, rassemblant tout son courage, il vainquit son émotion et gagnant le jardin il se dirigea vers la grille à la rencontre du comte.

L'altération du visage de Sergent de Clamelle frappa ce dernier.

– Ciel ! André, qu'as-tu ?

– Suis-moi, je vais te le dire. Entrons là.

Et il gagna le laboratoire dont il referma la porte dès qu'Achille y eut pénétré après lui.

– Le moment d'agir est arrivé, reprit André, je viens d'avoir une scène affreuse avec Geneviève.

– Grand Dieu !

– Je l'ai provoquée en lui déclarant que j'étais résolu à te dire de quitter cette maison. Ah ! comme elle t'aime ! Si tu ne la payais pas de retour, si tu la trahissais un jour, ce serait un véritable crime.

– Doutes-tu de ma parole ?

– Dieu m'en garde ; elle est ma suprême espérance et sera la consolation de mes derniers moments, moi qui mourrai seul, loin des êtres que je chéris le plus. Ma pauvre et chère Geneviève ! et dire qu'elle m'accuse en ce moment ! C'est horrible, tu dois le comprendre ; aussi, tiens, c'est plus fort que moi, je pleure, oui, je pleure, c'est lâche, mais. je pleure !

Et ivre de douleur, Sergent de Clamelle se jeta dans les bras du comte en sanglotant.

Achille, par son silence, respecta cette affliction profonde à laquelle, pendant quelques instants, le docteur s'abandonna avec une sorte d'ivresse sauvage.

L'intensité même de cette crise navrante en abrégé la durée.

– Je vais partir pour Louviers, j'y resterai deux jours, reprit André, dès qu'il put reparler, il faut qu'à mon retour vous soyez déjà loin tous les deux.

Tu m'as compris ?

– Oui.

– C'est bien. Je viens de l'embrasser pour la dernière fois, sois toujours loyal et bon, tâche qu'elle oublie jusqu'à mon souvenir ; c'est une sainte mission que je te confie, Achille, et si étranges que puissent te paraître mes paroles, tu en comprendras un jour toute la vérité ; je ne suis pas un mari ordinaire, il faut que tu ne sois pas non plus pour elle l'amant qui ne sait pas attendre, mais le fiancé tendre et respectueux qui pour rien au monde ne souillerait son idole ; en te donnant Geneviève, ce n'est pas ma veuve que je te confie, c'est une enfant, presque ma fille, dont je rejets entre tes mains de gentilhomme, le bonheur et destinée.

– Je le comprends et j'agirai en conséquence, ririt Achille d'un ton de sincérité qui plut au docteur.

– Soyez heureux, je vous bénis ! dit Sergent de lamelle en saisissant les mains du comte. Promets-moi que quand tu ramèneras ta femme ici, tu la conuiras prier sur ma tombe. Jure-le moi.

– Je te le jure.

– Merci. Et maintenant adieu, adieu pour toujours.

Et sur ces mots André sortit du laboratoire pour aler donner l'ordre d'atteler immédiatement.

Achille s'achemina lentement vers la maison en roie aux réflexions les plus étranges.

– Ah ! ça, est-ce que je ne rêve pas ? se disait-il. Ion, je suis bien éveillé et dans peu d'instant André ne cédera la place. Ma foi je connais bien des drames des comédies, mais dans aucun d'eux je n'ai vu Personne dans une situation aussi étrange que la lienne ; car elle réalise l'inouï, mais n'est nullement ésgréable. De l'argent, une maîtresse exquise et un venir superbe, que puis-je désirer de plus ?

Il avait lentement gagné sa chambre, guettant le déart du docteur.

Au moment où le coupé d'André franchissait la grille des Pommiers, un domestique vint frapper à la orte d'Achille.

Tenant à la main un plateau sur lequel se trouvait une grande enveloppe copieusement remplie, il s'avança et dit :

– Pour monsieur le comte, de la part de M. Sergent de Clamelle.

– Bien, répondit Achille qui, dès que le domestique se fut retiré, rompit le cachet du message d’Anré.

L’enveloppe contenait dix billets de mille francs.’ sans un mot.

– De l’argent, se dit Achille ; ah ! décidément, mon cher cousin, vous me gênez, et si je nenlevais ; pas votre femme ce soir même, je serais le dernier des ingrats. Allons trouver Geneviève.

Un instant après Achille pénétrait chez la fille d’André.

Immobile, pâle et les yeux fermés d’où glissaient lentement des larmes, Geneviève était restée étendue sur la chaise longue où elle se trouvait au moment de la sortie du docteur de sa chambre.

Loin de se douter que celui qui venait d’entrer chez elle fût le comte, la jeune femme, en l’entendant refermer la porte sur lui, ne fit pas un mouvement et même ne rouvrit pas les yeux.

Achille s’approcha de la chaise longue contre laquelle il s’agenouilla, puis saisissant la main de la belle créature et la serrant amoureusement dans la sienne :

– Geneviève, dit-il doucement, ma chère Geneviève, c’est moi, qu’as-tu ?

A cette voix si chère, la jeune femme se redressa comme si elle eût été mue par une commotion électrique.

– Achille, vous, c’est vous ! s’écria-t-elle avec un tel accent de bonheur qu’accompagnait un adorable sourire, que le comte en fut véritablement ému.

– Oui, moi, reprit-il, moi qui vous trouve en pleurs et qui viens vous dire : Geneviève, ma bien-aimée Geneviève, j’ai droit à la moitié de vos chagrins, ouvrez-moi votre cœur, ne me cachez rien, laissez-moi souffrir avec vous ou laissez-moi vous consoler.

– Merci, mon cousin, merci, vos paroles me ravissent et dissipent ma douleur.

- Je crois m’en apercevoir en effet, mais, encore une fois, veuillez m’en révéler la cause.

– Vous n’avez pas vu André ?

– Si, je viens de le quitter il n’y a qu’un instant.

– Que s’est-il passé entre vous ? à mon tour, je vous en conjure, ne me cachez rien, je veux savoir la vérité, la vérité tout entière, parlez, mon ami,

parlez vite.

– Mais alors ce que tu éprouves pour moi, Geneviève, c’est de l’amour, et le plus grand, le plus sincère que puisse renfermer le cœur d’une femme, tu ne peux en douter.

– Je ne sais, répondit-elle lentement, car dans sa candide ignorance elle se disait : on ne peut aimer d’amour que son mari.

– Tu es une femme étrange, Geneviève, reprit le comte, une vivante énigme dont le mot m’échappe. Que puis-je croire ?

– Douterais-tu de ma sincérité, oh ! non, n’est-ce pas, ce serait bien mal.

Elle lui pressait les mains en disant cela, levant sur lui ses beaux yeux remplis de tendresse sous les larmes qui les voilaient encore.

– Amour ou amitié ! Il faut nous séparer.

– Ah ! ne dis pas cela ! s’écria-t-elle en se levant, cette séparation serait trop cruelle pour moi ; où est André, je vais lui parler, le supplier encore, me jeter à ses pieds, car en t’éloignant pour jamais tu emporteras ma vie.

– André est parti.

– Parti !

– Oui, parti pour Louviers pour deux jours, à ce qu’il m’a dit, mais je suis bien certain qu’il reviendra ce soir même afin de s’assurer que j’ai déjà quitté cette maison.

– Pourquoi ne m’a-t-il rien dit de ce voyage ?

– Des raisons particulières l’auront empêché de te parler sans doute, il a voulu probablement fuir tes supplications.

– Et s’il ne revient pas et si tu pars, je serai seule ici avec ma douleur, mais je deviendrais folle.

– Ecoute, Geneviève, reprit lentement le comte, en noyant ses regards dans ceux de la jeune femme, il faut choisir entre André et moi.

– Mon Dieu !

– Veux-tu vivre, suis-moi, et je t’aimerai jusqu’à mon dernier soupir ; veux-tu mourir, reste.

– Quitter mon mari, c’est me déshonorer !

– Tu raisones avec ta passion ?

– C’est trahir André, c’est être vile et lâche !

– Crois-tu donc qu'en te suppliant de me suivre je ne suis pas plus coupable encore que toi ! Eh bien que m'importe. Je mets mon amour au-dessus de tout, aucune considération ne peut m'arrêter, dût la terre entière s'effondrer et disparaître ; la passion sincère purifie tout comme le feu, les considérations sociales s'effacent devant elle, c'est la loi divine qui la fait naître et qui par conséquent absout ceux que le monde appelle des coupables, voilà la grande, la seule vérité.

– L'adultère est un crime horrible, tu le sais comme moi, et si j'abandonnais André pour te suivre, Achille, je ne serais plus qu'une femme adultère, car j'aurais fui le toit de mon mari.

– Les hommes ont déclaré cela, c'est vrai, reprit le comte, mais la passion n'est pas dans le code et elle domine et dominera toujours les lois humaines, quelles que soient les modifications que l'on pourrait leur faire subir.

– J'aime mieux mourir !

– Et tu crois, chère âme, que je te laisserai faire ! Mais puisque mon départ serait la mort pour toi et qu'il faut que je parte, dussé-je te porter dans mes bras jusqu'au bout de la terre, je t'arracherai à la tombe pour te garder à mon amour. Je t'aime !

Il l'étreignit, en prononçant ce mot, et se mit à couvrir de baisers son front et ses cheveux.

Sous ces caresses si nouvelles pour elle, la chaste Geneviève tressaillit dans un enivrement mêlé de terreur, auquel elle finit par s'abandonner, vaincue par cette flamme secrète, ardeur de la jeunesse amoureuse qui ouvre les horizons nouveaux et les sphères enivrantes.

– Pitié, ami, pitié, je t'en supplie.

– Jure-moi de me suivre.

– Non, non, jamais ! Je t'aimerai toujours, je t'aimerai plus que je n'aime personne, jusqu'à mon dernier soupir, je te le jure sur l'affection que je te porte, mais pars seul.

– Et tu dis que tu m'aimes ?

– Oh pour cela de toute mon âme, s'écria Geneviève avec un accent d'une sincérité telle que le comte sentit tout son être tressaillir, sous l'empire du plus doux enivrement.

– Ma Geneviève !

Et il colla ses lèvres sur celles de la jeune femme, la tenant étroitement pressée contre sa poitrine, au point qu’il sentait les battements de son cœur.

Ils restèrent quelques secondes ainsi, ivres de passion, dans une indéfinissable extase.

– C’est le ciel ou l’enfer, reprit Geneviève d’une voix fiévreuse, mais il me semble que je deviens folle. Va, pars, fuis-moi, respecte mon honneur, ne me force pas à désertir ce toit où le devoir me lie, ne me contrains pas à mentir aux hommes et à Dieu, tu parus trop tard dans ma vie ; je t’adore, je le sens, mais je suis à André, il est mon époux, mon maître, je suis une honnête femme, va-t-en !

– Sans toi, non ! jamais. Nos existences sont liées pour toujours et tu me suivras, Geneviève, il le faut, je le veux !

Sur ce mot il gagna la porte et disparut.

– Pitié, lui lança une deuxième fois la jeune femme, qui dans un affolement où la terreur et l’amour se disputaient la prédominance, se jeta à genoux en s’écriant :

– Mon Dieu ! ayez pitié de moi !

La nuit était venue lentement pendant cette scène et Geneviève brisée s’étendit sur le divan, dans les ténèbres.

Si Achille de Clamelle avait quitté la place, c’est qu’il avait compris que pour frapper un coup décisif, il fallait avant tout présider à tous les préparatifs du départ.

Il fit appeler le cocher qui était revenu avec la voiture d’André depuis une demi-heure environ.

– Il faudrait atteler, lui dit-il.

– La voiture est prête, monsieur le comte.

– Comment !

– M. Sergent m’a dit que sans doute je devrais conduire encore ce soir monsieur le comte et madame Sergent à Gaillon, et je n’ai pas dételé.

– C’est bien, tenez-vous prêt.

Pendant que ce court entretien avait lieu, on avait apporté de la lumière dans la chambre de Geneviève, qui s’était relevée vivement en entendant frapper à sa porte et avait détourné la tête afin que les émotions vives que

devait révéler son visage, ne fussent pas remarquées par la domestique qui entraînait chez elle.

Celle-ci sortit aussitôt et croisa dans l'escalier Achille qui remontait chez lui.

Dix minutes après le comte sonna et un valet parut.

– Mettez cette valise dans le coupé, nous allons partir.

– Bien, monsieur, répondit le domestique en s'empressant d'exécuter l'ordre qui venait de lui être donné.

Lorsqu'il fut redescendu, Achille rentra chez Geneviève.

Son costume indiquait qu'il était prêt à quitter les Pommiers.

– Geneviève, dit-il, le moment est venu, la voiture nous attend, viens !

La jeune femme ne répondit que par un geste suppliant.

– Viens, ma bien-aimée, reprit-il, nous irons si loin que nul ne découvrira jamais le lieu de notre reraite.

– Non, non, jamais !

– Tu aimes donc mieux mourir ?

– Oui.

– Eh bien, je mourrai avant toi, s'écria Achille de Clamelle.

Et tirant un revolver de sa poche, il le dirigea vers son front.

– Ah ! fit Geneviève en se précipitant vers lui, en faisant des efforts inutiles pour lui arracher Parme de la main, pas cela, pas cela !

– Je ne veux pas partir seul, et sur mon amour je te jure que si tu ne me suis pas à l'instant, je me fais sauter le crâne sous tes yeux.

Aucun acteur n'eut prononcé ces paroles terribles avec un accent plus convaincu que le comte ne le fit en cet instant décisif.

– Que Dieu me pardonne, dit Geneviève au bout d'un instant, je te suis.

Elle disparut sur ces paroles par la porte d'une chambre où se trouvaient ses vêtements et revint bientôt le visage voilé, enveloppée dans un manteau de voyage.

Chancelante au bras d'Achille qui la sentait trembler, elle descendit l'escalier et monta dans le coupé où le comte prit place à ses côtés.

Aussitôt le cocher lança son cheval et bientôt la grille des Pommiers fut franchie par la voiture.

Le sacrifice d'André Sergent de Clamelle était à moitié consommé.

VII

LE CRIME

Lorsque le lendemain le docteur rentra aux Pommiers, il était calme en apparence, mais on doit aisément comprendre que diverses et puissantes émotions devaient l'agiter fort douloureusement.

Achille et Geneviève n'étaient-ils plus là ? Le baiser qu'il avait déposé sur le front de la chère enfant avant de la quitter, après la scène terrible qu'il avait eue avec elle, était-il bien le dernier qu'il donnerait à sa fille chérie ?

Lui faudrait-il, la retrouvant ainsi qu'Achille dans la maison, s'armer une seconde fois de courage, comme il venait de le faire depuis vingt-quatre heures, pour laisser aux amants le champ libre ?

Toutes ces pensées bouleversaient son cerveau, lui infligeant une véritable torture.

Et tout en espérant voir encore son enfant adorée, il souhaitait de ne la point retrouver afin de n'avoir plus à passer d'aussi anxieuses heures que celles qui s'étaient écoulées depuis le moment où la veille il avait quitté sa maison.

A peine en eut-il franchi le seuil qu'il aperçut sur une console qui garnissait le corridor du rez-de-chaussée, une lettre dont il reconnut immédiatement l'écriture, en frémissant.

C'était celle de Geneviève.

Cette lettre, on la connaît déjà, mais nous croyons utile d'en reproduire le contenu, car trop de récits la séparent de ce passage pour que le lecteur puisse se la rappeler complètement² :

« André,

Vous allez me maudire, mais j'ai lutté et je suis lasse de la lutte. A l'instant où cette lettre vous parviendra, j'aurai fui pour jamais ; je croyais vous aimer de toute mon âme, je crois encore que je don-nerais ma vie pour vous, et cependant il en est un autre que j'adore, faut-il vous le nommer ? Ah ! pardonnez-nous à tous deux.

Vous m'avez bien aimée, vous m'aimez bien en-core, et je me condamne moi-même d'être sans force pour résister au mal. Un jour, sans doute, j'expierai mon crime, mais si vous me pardonnez, je redou-terai moins le châ-timent. Dieu vous écouterait, vous, si bon, si noble et si juste, ne le priez pas de me frapper. Je cède à la fatalité implacable. Nous quittons la France pour toujours...

Adieu... peut-être...

GENEVIÈVE. »

– Allons, se dit Sergent de Clamelle après avoir lu cette lettre, tout est fini, je ne verrai plus mon enfant.

Et il gagna son cabinet, où il s'enferma, afin de pouvoir laisser un libre cours à ses larmes à l'abri des regards indiscrets.

La douleur d'André était immense, quoiqu'il se fût depuis longtemps préparé au moment si terrible qu'il raversait, car, malgré cela, son cœur se tordait à cette horrible pensée :

– Ma pauvre et bien chère Geneviève, dès à présent je suis mort pour toi.

Lorsqu'il eut repris son calme, au bout de deux heures, pendant lesquelles il s'était remémoré toute sa vie depuis le moment où la lettre de Louise était venue lui révéler que Geneviève était sa fille, en le conjurant de veiller sur la petite créature, dont celui qu'on appelait l'ours se croyait le

père, puisant l'énergie nécessaire dans la conviction profonde d'avoir béni à la chère morte dans toute l'étendue des forces humaines, André se montra à ses gens et reçut ses malades comme si rien d'extraordinaire ne s'était assé depuis la veille.

D'après les précautions qu'il avait prises avant de s'éloigner des Pommiers, le départ de Geneviève et l'Achille ne devait pas avoir eu l'air d'être un enlèvement, si même ce mot est applicable alors que la femme seule ignore que sa fuite est chose convenue entre ceux qu'elle intéresse le plus directement.

Sergent de Clamelle attachait avec raison une grande importance à ce qu'il en fût ainsi, et rien n'était plus facile que de justifier momentanément l'absence du comte et celle de Geneviève, même aux yeux du marquis Anselme, en disant qu'Achille était allé pour un mois à Paris et que la jeune femme se trouvait auprès de son amie Marguerite, chez le père de celle-ci, le comte Albert de Saint-Till.

André savait qu'il devait mourir, que rien ne pouvait le sauver, mais néanmoins l'horreur du suicide le quittait pas, et tout en se disant :

– Je n'ai plus que fort peu de temps à vivre !

Il ignorait toujours à quel moyen il aurait recours pour en finir.

Vingt-quatre heures se passèrent, heures bien longues pour Sergent de Clamelle, dans cette maison où les moindres objets lui rappelaient sa fille chérie.

L'isolement relatif dans lequel se trouvait André malgré l'activité fébrile qu'il déployait en toute chose afin de combattre les idées poignantes qui se pressaient en foule dans son cerveau, ne lui suffit plus au bout de deux jours, et il se rendit le troisième au château de Clamelle pour trouver dans le marquis quel qu'un à qui il pût parler de Geneviève.

Le marquis, en apprenant de la bouche du docteur que celle-ci était chez le comte Albert de Saint Till et qu'Achille était à Paris, ne manifesta point de surprise et la journée s'écoula sans amener aucun incident digne d'être relaté.

Les journaux arrivèrent au château un peu avant l'heure du dîner.

Seul en ce moment dans le fumoir du marquis Sergent de Clamelle se mit à les parcourir.

Les lignes suivantes tombèrent sous ses yeux :

« Le choléra vient de frapper plusieurs personnes à Marseille ; les médecins de la localité redoutent unanimement qu'une épidémie des plus intenses ne soit à craindre. Toutes les mesures de rigueur ont été prises immédiatement, mais le fléau se développe avec une effrayante rapidité. Des personnes dans des conditions de santé parfaites sont mortes au bout de deux heures. Peu de malades sont sauvés la ville est dans la consternation. »

A peine eut-il lu cet entrefilet que la résolution du docteur fut prise. Dès le lendemain il partirait pour Marseille. Arrivant de loin dans un lieu où régnait déjà l'épidémie, il était presque sûr d'en devenir aussitôt une des victimes, car on n'ignore pas que lorsque choléra sévissait en Crimée pendant la guerre, les hommes appelés en France pour former les continnts réparateurs ne tardaient pas à subir l'influence ddémique.

Lorsque le choléra frappe des personnes arrivant une contrée saine dans une ville infectée, on a callé que le minimum de durée de l'incubation est de trois à six jours.

Sergent de Clamelle, qui avait lu Gravier, Chauffard Avignon, Mignot, Grisolles, Besnier, tous les sants qui ont traité de l'épidémiologie de l'affection rrible nommé Xolepa par Hippocrate et choléraorbus par Sydenham, n'ignorait rien de ce qui se pporte à cette terrible matière.

En quittant le marquis quelques heures après, ndr é lui parla d'une absence de quelques jours sans ti révéler le but mortel de la route qu'il avait résolu e franchir.

– La mort est à Marseille, le sort en me le révélant l'a favorisé, se dit-il, le fléau rendra mon suicide, ce rime devant lequel je frissonne malgré moi, utile et pourrai peut-être, avant même de délivrer Geneviève du terrible lien qui s'oppose à son bonheur, uver quelques malheureux, car mon dévoûment pour s malades sera sans bornes jusqu'au moment où, 'appé moi-même, les forces viendront à me manquer. Mais il importe que Geneviève ait un protecteur dans position exceptionnelle où les événements m'ont ntraint à la placer, par une sorte de testament ou lutôt de confession, car je le conjurerai de ne jamais évéler à personne mon terrible secret ; je révélerai ut au

marquis en le suppliant de reporter sur Achille ses faveurs dont il m'a honoré, et cela terminé, je suis prêt pour le sacrifice.

Aussitôt cette résolution prise, le docteur entra dans son cabinet et se mit à écrire aussi brièvement que possible tout ce que M. de Clamelle ignorait de son existence depuis le jour où il était venu à Louvier vivre sous le même toit qu'Antoine Bouron et que Louise.

Deux heures lui suffirent pour achever son pénible travail, qu'il termina en réclamant la protection du marquis pour Geneviève, c'est-à-dire en priant celui-ci de veiller à ce qu'Achille fût pour sa fille chérie, le mari aimant et dévoué qu'André, ce père héroïque avait rêvé pour son enfant.

Une heure après il quittait les Pommiers pour n'y plus revenir.

L'article du journal qu'André Sergent avait lu au château de Clamelle n'avait rien d'exagéré.

Il en acquit la conviction dès qu'il arriva à Marseille.

Alors on vit au milieu des médecins, qui pourtant se multipliaient pour arracher à la mort tous ceux qu'atteignait le fléau, un homme dont le dévouement fit naître l'admiration générale, car André entamait chaque heure, un nouveau combat contre la mort afin de lui arracher une victime.

Ni les convulsions les plus cruelles, ni les contractions douloureuses des muscles, des bras et des jambes ! arrachant aux malades des cris de douleur, ni l'aspect livide et cadavérique de leur visage ne semblaient l'émouvoir et il respirait avec une sorte d'ivresse inexplicable l'atmosphère méphitique qui, dans toute épidémie, est l'agent principal de la transmission.

Les cas les plus graves ne le rebutaient pas ; il le recherchait même et parfois sortait victorieux de la lutte sauvant un malheureux que la mort semblait déjà étreindre au point qu'on l'avait abandonné n'espérant plus rien pour lui.

Lorsque le mal était le plus fort, ce qui arrivait souvent :

- Demain ce sera mon tour, se disait André.

Et il lui semblait déjà ressentir les premiers symptômes du terrible mal.

Mais le lendemain il était épargné comme la veille, et tout à son dévouement oubliait encore pour quelques heures, qu'il n'était pas là surtout pour rendre la vie aux autres, mais pour y chercher une fin glorieuse et fidèle.

Un mois s'écoula.

Au bout de ce temps le fléau sembla quitter Marseille pour passer à Avignon, Toulon et Arles.

André visita tour à tour ces trois villes, ardent au danger, administrant l'opium, la belladone et l'aconit avec une sûreté rare, réchauffant les malades, continuant la lutte suprême, mais commençant à désespérer pour lui-même, car il se sentait aguerri contre l'épidémie.

Alors se rappelant que Pettenkofer affirme qu'une servante de Munich ayant envoyé à Lustheim, à sa famille, des vêtements de cholériques, tous ses parents étaient morts, et que Libert raconte qu'à Lugano un homme a succombé pour avoir porté les habits d'un mort tué par le choléra, deux mois auparavant, Sergent de Clamelle se procura le costume d'un malade qu'il n'avait pu sauver et sans hésiter, se revêtit de cette nouvelle tunique de Nessus.

Malgré cela sa santé ne fut pas même altérée.

Enfin il résolut d'user d'un suprême et dernier moyen.

Sous le prétexte de faire une de ces expériences terribles qui placent les médecins au rang des héros, à l'hôpital d'Arles, il se fit rouler nu dans des couvertures avec un malade dont le corps était déjà tout imprégné de la sueur glacée qui précède les convulsions mortelles.

Enlacé avec ce corps livide, aux membres tordus, qui n'était déjà plus presque qu'un cadavre, André respira son haleine empoisonnée jusqu'au dernier moment, s'imprégnant en désespéré de tous les plus actifs agents de la transmission du mal, résistant aux protestations des assistants qui, voyant les inutiles efforts de l'héroïque médecin pour réchauffer le moribond, le conjuraient de l'abandonner à son triste sort.

Malgré cette imprudence tellement inouïe que le corps médical tout entier en fut profondément ému, Sergent de Clamelle conserva la santé.

– La mort ne veut donc pas de moi ! se dit-il avec désespoir.

Et comme l'épidémie touchait à sa fin, il quitta le Midi et revint aux Pommiers où on lui apprit que le marquis de Clamelle était venu quelques jours avant pour l'inviter à plusieurs chasses qui devaient avoir lieu dans l'intérieur du parc.

Il ne s'agissait rien moins que de tirer une partie des chevreuils que le chevalier Théobald de Boulingrin avait fait parvenir à Clamelle, pendant que le : docteur était dans le Midi.

A cette nouvelle André se souvint de l'accident arrivé à Achille et résolut de se rendre chez le marquis afin de s'arranger de façon à recevoir, à la première chasse, un coup de feu en pleine poitrine.

Le lendemain il partit pour le château avec d'autant plus d'empressement que pendant les quelques heures qu'il venait de passer aux Pommiers, le souvenir de Geneviève l'avait poursuivi avec une intensité plus douloureuse que jamais, se dressant devant lui comme un remords qui lui criait :

– Si je succombe avant d'être veuve et libre, si je me donne à Achille sans que nos amours n'aient été bénies par Dieu même, ne t'en prends qu'à toi dont la vie se prolonge encore, ô mon père, alors que tu t'es engagé à la sacrifier promptement à mon bonheur.

Le marquis, qui avait appris la belle conduite d'André dans le Midi, l'accueillit avec un empressement plus grand encore que celui qu'il manifestait chaque fois que le docteur franchissait la grille de Clamelle, et le félicita vivement de sa belle conduite.

On ne devait pas chasser ce jour-là, mais de nombreuses invitations avaient été faites pour le surlendemain.

Le marquis engagea André à ne pas retourner aux Pommiers et celui-ci s'empessa de se rendre à ce désir.

Les premières chaleurs étaient arrivées et on goûtait avec un plaisir véritable tous les avantages de l'ombre des grands arbres et de l'épaisseur des murs du château, grâce à laquelle il y régnait toujours une douce fraîcheur.

Malgré cela, dès le soir on ouvrait presque toutes les croisées, notamment celles de la chambre du rez-de-chaussée où couchait M. de Clamelle.

Celle qu'habitait ordinairement André, lorsqu'il passait quelques jours au château, était située au premier.

Profitant d'un moment où Sergent de Clamelle était seul, tandis que le marquis s'apprêtait pour le dîner, auquel devait assister ce jour-là M. Mercier, le maire des Andelys, et un voisin de campagne de M. de Clamelle, nommé M. Derbois, qui habitait Tosny, Pierre Laude vint dire au docteur :

– Je vous demande pardon, M. André, de vous questionner comme je vais le faire, mais je voudrais bien savoir si M. le marquis vous a parlé de sa santé.

– Tu n’es nullement indiscret, mon brave Pierre, et la preuve c’est que je m’empresse de te répondre : Non, mon oncle ne m’a pas parlé de cela. Mais pourquoi cette question dont je soupçonne tout l’intérêt sans pourtant complètement le comprendre encore ?

– M. le marquis a été très souffrant pendant votre absence ; il a fait même appeler le médecin des Andelys, M. Fournier, qui lui a ordonné une tisane qu’il prend chaque soir, quoiqu’il la trouve détestable.

– Ah ! qu’a-t-il eu ?

– De fortes palpitations.

– Elles n’ont pas de gravité, sois-en sûr, sans cela j’en aurais constaté les traces et je ne me suis aperçu de rien, mais je le questionnerai.

– Avec ménagement, monsieur André, n’est-ce pas ? car mon bon maître déteste qu’on lui parle de sa maladie.

– Rassure-toi, reprit Sergent de Clamelle avec un bienveillant sourire, je ne lui parlerai que de sa santé ; mais je vais te faire une ordonnance et je préparerai ce soir moi-même, pour le marquis, une tisane dont le goût lui plaira.

Quelques minutes après cet entretien le docteur se trouva seul avec M. de Clamelle.

– Vous ne voulez donc plus de moi pour médecin, mon oncle ? lui demanda-t-il.

– Pourquoi diable me demandes-tu cela, André ?

– Parce qu’on m’a appris en venant ici que la voiture de M. Fournier, mon confrère des Andelys, a franchi la grille de Clamelle, pendant mon absence.

– Tu étais loin, mon ami ; puis n’oublie pas que tu es mon légataire universel et que par conséquent tu ne peux plus me soigner sous peine de voir déclarer nulles les dispositions testamentaires que j’ai prises en ta faveur.

– Vous oubliez à votre tour, mon cher oncle, que la nullité dont vous parlez n’existe que lorsqu’il s’agit de la dernière maladie, de celle qui a

emporté le malade, et que je ne puis douter que le ciel ne vous réserve encore de longs jours.

– Ma foi, mon cher ami, je les accepterai sans faire de façon, car tant que j’aurai autour de moi des gens que j’estime autant que toi, la vie me paraîtra agréable et belle.

Puis passant à un autre ordre d’idées le marquis poursuivit :

– Je verrai Geneviève incessamment, ajouta-t-il. Je dois dîner le 20, c’est-à-dire dans trois jours, chez le comte Albert de Saint-Till qui réunit ses amis à l’occasion de la fête de sa fille Marguerite. Si tu le veux, je te ramènerai ta femme.

– Volontiers, mon cher oncle, répondit le docteur, en se disant :

– Dans trois jours je serai mort et il saura tout.

En ce moment les deux invités du marquis furent annoncés par Pierre Laude.

André et M. de Clamelle se levèrent et se rendirent au salon pour les recevoir.

Lorsque Pierre Laude vint annoncer que le marquis était servi, André dit au valet de chambre, en passant devant lui pour gagner la salle à manger :

– Ne parle à personne de mon ordonnance, le marquis ne voudrait pas la suivre ; préviens-moi donc discrètement lorsque tu reviendras de chez le pharmacien.

– Très bien, monsieur André.

Après le dîner, pendant lequel M. Mercier parla plus que les autres, ce qui charmait beaucoup André en lui permettant de cacher sous une apparente attention soutenue, les tristes pensées qui se pressaient en foule dans son cerveau, on fit un tour dans le parc pour respirer la fraîcheur du soir.

– Allons jusqu’à chez le garde, proposa M. de Clamelle ; une bonne promenade est essentiellement hygiénique après le repas.

Cette invitation fut immédiatement acceptée par les trois autres personnes et on se mit en marche, suivant pour se rendre chez Christophe, mais en sens contraire, la route qu’avait parcourue, guidé par ce dernier, le chevalier Théobald de Boulingrin le jour où il était venu vendre des chevreuils au marquis.

Au moment où ils allaient arriver près de la maison du garde :

– Messieurs, dit M. de Clamelle, Christophe va nous donner des renseignements précieux sur les dispositions qu’il aura prises pour notre chasse d’après-demain. Je lui ai ordonné de ne rien négliger et d’avoir de nombreux traqueurs, car nous ne serons pas moins de dix fusils. Christophe a vu, paraît-il, cinq ou six faisans venir se réfugier dans le bois, et il doit les surveiller, afin que s’ils n’ont pas continué leur route, ils ne puissent pas nous échapper.

La femme du garde parut en cet instant sur le seuil de la maison.

– Votre mari est-il là, madame Christophe ? lui demanda de loin M. de Clamelle.

– Oui, monsieur le marquis, répondit la paysanne.

Et aussitôt elle disparut.

M. de Clamelle et ses hôtes se rapprochèrent du seuil de la demeure du garde, et bientôt ils aperçurent Christophe, assis sur une chaise, près d’une table, les yeux fermés semblant n’entendre ni ne sentir sa femme qui vainement le secouait pour le réveiller, en lui disant :

– Christophe, c’est M. le marquis, eh Christophe, ne m’entends-tu pas ? lève-toi donc.

En ce moment, le garde ouvrit les yeux, mais malgré la présence de M. de Clamelle qu’il avait dû cependant apercevoir ainsi que ses hôtes, faisant un brusque mouvement pour se dégager de l’étreinte de sa femme, Christophe se laissa retomber la tête sur le coude et les bras aplatis sur la table pour s’y rendormir plus profondément encore.

– Qu’a-t-il donc ? demanda M. de Clamelle, en entrant chez le garde.

– Je ne sais, monsieur le marquis. Il est rentré vers six heures, et voilà plus d’une bonne heure qu’il dort là, sur cette chaise.

André s’approcha du garde à son tour.

Aucun des assistants ne pouvait soupçonner Christophe de s’être grisé, sa sobriété était trop connue, et, du reste, la pureté de son souffle n’eût pas permis de s’arrêter un seul instant à cette supposition malveillante.

– Voilà un sommeil bien profond, remarqua Serent de Clamelle.

– A-t-il veillé tard la nuit dernière ? demanda le marquis.

– Pas plus que d’ordinaire, sa ronde faite, il est entré, répondit la paysanne.

– Dès qu’il s’éveillera, vous feriez bien de lui faire boire du café très fort, ma bonne madame Christophe, rdonna le docteur, car ce sommeil n’est pas naturel. Ne s’est-il pas plaint de maux de tête en rentrant ?

– Non, monsieur André, il était comme d’ordinaire, je suis sortie pour aller au chenil et, lorsque je suis revenue, je l’ai trouvé dormant sur cette chaise.

– S’il arrivait la moindre des choses, je suis au château.

– Eh ! que voulez-vous qu’il arrive, mon cher André ? Christophe est un gas solide.

– Je ne redoute rien de grave, mais on dirait vraiment que cet invincible sommeil est causé par un narcotique.

– Ou une fatigue plus grande que nous ne le croyons, interrompit M. de Clamelle, je connais mon Christophe, il aura arpenté le parc dans tous les sens, fin de pouvoir nous donner, au moment voulu, sur le gibier, les renseignements les plus précis.

Cette explication fut admise comme étant la plus vraisemblable par les assistants, sauf par André, qui sans insister cependant, se contenta de hocher la tête.’

La nuit était presque complètement venue pendant cette scène.

– Messieurs, je regrette vivement de vous avoir fait venir inutilement jusqu’ici, reprit M. de Clamelle. Rentrons, nous n’avons que le temps, avant le départ de ces Messieurs – en parlant ainsi, le Marquis désignait MM. Mercier et Derbois, – de faire notre partie. Bonne nuit, madame Christophe.

– N’oubliez pas le café, ajouta André. –

– Bonne nuit, Messieurs, bonne nuit, monsieur le marquis.

Ayant pris congé de la sorte de la femme du garde, les quatre promeneurs regagnèrent le château où une table de whist avait été préparée pendant leur promenade.

D’épais nuages obscurcissaient le ciel au moment où le marquis et ses hôtes rentraient, et la lourdeur de l’atmosphère semblait faire redouter un orage prochain.

Les fenêtres du fumoir où la table de jeu avait été dressée étaient restées ouvertes.

– Il fait plus frais ici que dehors, remarqua le marquis, je vais faire fermer ces croisées, nous respirerons mieux, et à l’abri des papillons que ces lampes et ces bougies attirent toujours abondamment surtout par les temps orageux.

M. de Clamelle avait sonné en parlant ainsi.

Pierre Laude parut bientôt, sur l’ordre du marquis il ferma les fenêtres du salon, puis saisissant un moment où seul André Sergent avait les yeux fixés sur lui, il lui adressa un signe mystérieux.

Le docteur se rappela la tisane qu’il avait ordonnée, et il répondit à Pierre par un coup-d’œil qui signifiait :

– Ne crains rien, je n’ai rien oublié.

Le jeu de prédilection de M. de Clamelle était le whist à trois.

André, le marquis, et M. Mercier commencèrent, au robre suivant le docteur donna sa place à M. Derbois, puis il sortit immédiatement du fumoir pour rejoindre Pierre Laude à l’office.

Dès que celui-ci aperçut Sergent de Clamelle :

– Voici ce que le pharmacien m’a donné, monsieur André, dit-il.

En ce moment la sonnette du fumoir retentit.

Un verre de lampe venait de se briser sous l’action de la chaleur, et le marquis appelait son valet de chambre afin de le faire remplacer immédiatement.

Cet incident fort simple et néanmoins tout particulier dans la circonstance, fit que Sergent de Clamelle prépara la tisane de M. de Clamelle dans une solitude complète.

Au moment où il venait de l’achever, le docteur sentit tout à coup sur son front un frôlement d’aile.

Et il aperçut un oiseau de nuit qui, poursuivi par quelque chouette sans doute, venait de pénétrer dans l’office par une croisée qui était ouverte.

D’un geste brusque il repoussa cet hôte inattendu, et l’oiseau en fuyant, effaré, renversa la bouteille qui contenait la partie liquide de l’ordonnance faite par Sergent de Clamelle, laquelle en tombant sur le carreau se brisa, répandant autour d’elle tout ce qu’André n’avait pas joint de son contenu

aux feuilles de mauves sèches qu'il avait fait infuser dans la théière dont M. de Clamelle se servait, buvant à même au goulot pendant la nuit.

– J'ai fait un malheur, mon brave Pierre, dit le docteur à Laude dès que celui-ci reparut, sans lui raconter la visite de l'oiseau qui avait regagné le parc aussitôt après l'accident.

Une fille de cuisine fut appelée par Pierre, armée d'un seau et d'une loque, elle eut bientôt remis tout en ordre, tandis que le valet de chambre de M. de Clamelle, qui était remonté avec André, allait déposer près du lit du marquis la théière, encore chaude, ainsi qu'il avait coutume de le faire chaque soir.

Onze heures sonnèrent.

On vint prévenir les deux étrangers que leurs voitures étaient attelées.

– Déjà ! dit M. de Clamelle.

– Il est tard, répliqua M. Mercier en tirant samontre de son gonsset, et nous avons encore une assez longue route à faire.

– C'est vrai, mais c'est grand dommage, car je me porte à merveille ce soir, et je vous aurais retenu avec grand plaisir pendant une heure ou deux encore.

– Voyons, monsieur Mercier, un dernier tour, proposa M. Derbois afin d'être agréable à M. de Clamelle.

– A la bonne heure, voilà qui est parlé, s'écria le marquis, allons, monsieur Mercier, une fois n'est pas coutume.

– Un tour soit, répliqua le maire des Andelys en se rasseyant.

Une heure après les visiteurs de Clamelle quittaient le château, tandis que le marquis et le docteur gagnaient chacun leur chambre.

En affirmant que Sergent de Clamelle ne redoutait pas la mort, après avoir raconté ce qu'il avait fait dans le Midi pour l'appeler à son aide, nous restons dans la vérité absolue, néanmoins depuis qu'il était résolu à se jeter devant un coup de feu pendant la chasse qui devait avoir lieu dans le parc de Clamelle le surlendemain, une crainte secrète s'était emparée de lui et cette idée :

– Serai-je tué sur le coup ? le plongeait dans de louloureuses méditations.

Si grave qu'elle fût, la blessure pouvait ne pas être nortelle, et alors il faudrait recommencer encore, et, pendant une guérison très longue peut-

être, Generiève attendrait vainement sa délivrance, délivrance ignorée par elle il est vrai, et dont la chaste enfant ne pouvait pas prévoir toutes les conséquences, mais délivrance obligée par toutes les lois de la nature et de honneur.

Sous l'empire de ces graves idées, après avoir déposé près de lui l'écrit qui devait apprendre à M. de Clamelle toute la vérité dès qu'André ne serait plus, celui-ci se mit à songer à la façon la plus sûre de s'y prendre pour que le chasseur qui se trouverait dans ces conditions nécessaires à la réalisation de son sinistre projet, l'étendît roide mort à ses pieds.

Longtemps il resta immobile et pensif, puis un tressaillement nerveux termina sa lugubre rêverie, et il songea à prendre un peu de repos.

Il avait à peine ôté sa redingote qu'il lui sembla entendre du bruit au rez-de-chaussée.

Il prêta l'oreille et acquit bientôt la conviction qu'il ne se trompait pas. Ce furent d'abord des coups de ; onnettes violents et précipités, puis des portes ouvertes et fermées au milieu de gémissements et de cris lui devenaient plus accentués et plus lamentables de minute en minute, enfin un :

– Ah ! terrible dans sa douloureuse éloquence monta jusqu'à lui.

Aussitôt Sergent de Clamelle remit sa redingote, et l se disposait à sortir de sa chambre, lorsqu'après y avoir frappé, Pierre Laude y entra en proie à la plus violente émotion.

– Vous n'êtes pas couché, monsieur Sergent, tant mieux, venez, venez, M. le marquis se meurt !

A ces mots, le docteur s'élança dans l'escalier, à la suite du vieux valet de chambre à qui la terreur semblait avoir donné des forces nouvelles.

Tous les deux arrivèrent au lit du marquis auprès duquel se tenaient deux autres domestiques qui étaient accourus en toute hâte, à demis-vêtus, à l'appel de Pierre. >

Soutenus par eux, M. de Clamelle faisait d'inutiles et pénibles efforts pour vomir.

Sergent de Clamelle l'enveloppa dans le regard du savant qui analyse et apprécie immédiatement les effets et les causes.

Le cas lui parut immédiatement des plus graves.

– Oh ! ma tête, ma tête, murmura le marquis avec un accent d'indicible souffrance. Ah !

Et il porta la main du côté gauche de sa poitrine comme pour comprimer les battements de son cœur qu'André reconnut immédiatement des plus tumultueux.

De plus, il constata que M. de Clamelle était couvert d'une sueur froide tellement abondante que, non seulement ses vêtements de nuit, mais encore sa literie en étaient imprégnés.

– Dieu que je souffre ! reprit le malade.

– Buvez, buvez, mon oncle, dit André.

Et, s'emparant de la théière, il lui en introduisit le goulot entre les lèvres.

Le marquis but avidement, mais aussitôt écartant de la main le bras d'André, il s'écria :

– Va-t-en, va-t-en !

– Mon oncle.

– Va-t-en, te dis-je. je le veux. Oh ! c'est horrible !

– Pierre, cours chez le pharmacien, demande-lui un vésicatoire, puis donne-moi de l'eau bouillante, et planges-y un marteau.

– J'y cours, monsieur Sergent.

– Je meurs, je le sens ! reprit en ce moment M. de Clamelle.

En entendant ces mots terribles, Sergent de Clamelle se pencha vers lui.

– Courage, ne suis-je pas là, mon oncle. Buvez encore.

Et de nouveau il fit avaler au malade une partie du contenu de la théière.

M. de Clamelle s'affaiblissait visiblement.

– Va-t-en, répéta-t-il encore. je veux un autre médecin. va-t-en.

– Dépêche-toi, Pierre, ordonna impérieusement André en ce moment, car Laude avait été cloué par l'effroi à quelques pas du lit de son maître. – Mais avant, reprit Sergent de Clamelle, donne-moi du rhum.

– Voici la clef de la cave à liqueur, reprit Laude en tendant un trousseau au docteur, je vais chez le pharmacien.

Et il disparut aussitôt.

– Je cours la chercher, dit un des domestiques qui gagna aussitôt la salle à manger, pour y prendre la cave à liqueur.

Il reparut bientôt portant cet objet.

Sergent de Clamelle l'ouvrit aussitôt, prit un verre, le remplit de rhum et revint vers M. de Clamelle.

Celui-ci était retombé sans force sur les oreillers.

– Aidez-moi, ordonna le docteur à un des domestiques.

– J'étouffe, murmura le marquis.

– Ouvrez la croisée, reprit André.

Il fut obéi.

– Tâchez de soulever mon oncle, reprit Sergent.

Les deux valets tentèrent d'exécuter cet ordre, mais le malade dès qu'il fut touché, fit retentir la chambre des plaintes les plus navrantes.

– Non ! ah !. laissez-moi. non.

André était près du lit, tenant à la main le verre à liqueur qu'il avait rempli de rhum.

– Laissez-le, ordonna-t-il.

Et, déposant le verre, il prit la théière et alla la vider dans le jardin par la croisée qu'on venait d'ouvrir, puis y versant le contenu du verre, après être revenu près de M. de Clamelle, il lui fit boire la liqueur en employant le même moyen dont il avait fait usage pour lui administrer la tisane.

Le marquis sembla reprendre bientôt quelque force, mais ce mieux ne précéda que de quelques instants une aggravation dans son état.

Dès que Pierre Laude revint, le vésicatoire fut appliqué par Sergent de Clamelle qui, aussitôt cela fait, s'emparant du marteau chauffé dans l'eau bouillante, le promena sur la poitrine du malade afin d'amener une révolution.

Le poulx petit et faible, dans un état de résolution complète des membres, le marquis subissait depuis quelques instants en silence, les soins énergiques dont il était entouré.

Tout à coup ses yeux qu'il tenait fermés se rouvrirent, il les fixa sur André Sergent avec une indicible expression d'effroi.

– Le pharmacien se serait-il trompé ? lança, à voix basse, le docteur au valet de chambre.

A ces mots, Pierre Laude s'empara de la théière et, après en avoir soulevé le couvercle, constata, à son grand étonnement, qu'elle était vide.

– Pierre, dit en ce moment le marquis, en désignant André du regard, emmène-le, je vais mourir. je le sens. emmène-le.

Puis dans un dernier effort :

– Va-t-en, répéta-t-il à André, mais va-t-en donc ! Celui-ci ne bougea pas, les yeux dardés sur le village livide de M. de Clamelle, il suivait les progrès du mal avec une telle anxiété qu'elle donnait à ses traits une expression sinistre par l'altération qui les contractait. Un grand silence se fit, chacun retenant son souffle, puis Sergent de Clamelle qui tenait dans sa main le poignet du malade, se pencha un instant vers lui et s'étant relevé, dit d'une voix altérée :

– Il est mort !

– Il est mort empoisonné, s'écria Pierre Laude.

– Qui te l'a dit ? demanda André.

– Dieu ! sans doute, répondit le vieux valet de chambre avec un accent terrible.

– Ah ! mon pauvre oncle ! reprit Sergent de Clamelle en fondant en larmes sans remarquer l'attitude étrange que son père nourricier venait de prendre devant lui depuis quelques instants.

Tandis qu'il se laissait tomber dans un fauteuil, en proie à une douleur profonde, d'un signe Pierre Laude entraîna un des domestiques dans le fumoir.

– Thomas, selle immédiatement un cheval, lui dit-il, et cours aux Andelys dire à M. Mercier que notre pauvre maître vient de mourir victime du plus lâche des assassinats, lui dit-il.

Et comme le valet hésitait, malgré l'autorité que son ancienneté des services du vieux Laude dans la famille de Clamelle lui avait donnée sur tous les gens du marquis :

– Je prends tout sur moi, ajouta-t-il, va et ne perds pas une seconde.

– Comptez sur mon zèle, monsieur Pierre, répondit Thomas.

Et il sortit en courant du château pour se rendre aux écuries.

Le valet de chambre rentra dans l'appartement du mort.

André Sergent était près du lit, fermant pieusement d'une main tremblante les paupières du marquis.

Ayant accompli ce funèbre et suprême devoir, il s'agenouilla en proie à une douleur profonde.

La mort de M. de Clamelle était un véritable coup de foudre pour André ; ne lui enlevait-elle pas l'homme qu'il chérissait le plus au monde, le futur confident de son terrible secret, celui qui devait être le protecteur de sa chère Geneviève ?

Jamais prière désolée ne fut plus ardente que celle qu'André adressait en cet instant à celui qui créa le miraculeux univers.

Lorsqu'il l'eut terminée il se releva suffoqué par les sanglots, et marchant comme un homme ivre, il gagna la porte.

Alors Pierre Laude s'adressant au second domestique qui, depuis que M. de Clamelle avait rendu le dernier soupir, était resté immobile dans un coin :

– Viens, François, dit-il.

François obéit et il suivit Pierre Laude qui lui même suivait Sergent de Clamelle.

Sans paraître remarquer leur présence, ce dernier remonta dans sa chambre.

Alors Pierre dit à François, en désignant la porte que le docteur venait de franchir :

– Place-toi là, tu es un solide gaillard, si ce homme – Pierre Laude n'appelait déjà plus Sergent de Clamelle monsieur André – si cet homme tente de quitter le château, appelle à ton aide et retiens-le de force ; je vais prendre, du reste, toutes les mesures nécessaires.

Puis s'apercevant que la clef était restée en dehors, il enferma le docteur en disant :

– Voici qui simplifie joliment ta consigne.

Sur ces mots le vieux valet de chambre redescendit l'étage, puis les marches du perron, et se dirigea d'un pas hâté vers la maison de Christophe, tandis que François se demandait vainement ce que tout cela pouvait vouloir dire.

L'orage avait passé, les nuages s'étaient dissipés, et le ciel d'une pureté complète se teintait à l'horizon des premières lueurs de l'aurore qui faisait pâlir déjà les rayons de la lune, encore dans tout son éclat, quelques instants auparavant.

Ce calme de la nature contrastait de la manière la plus saisissante avec ce qui se passait dans le cerveau du vieux serviteur.

Depuis une heure, l'enfer était ouvert devant lui ; le bon Laude croyait vraiment au diable, car il soupçonnait un des hommes qu'il estimait le plus au monde ne l'être qu'un assassin, et ce soupçon avait pris en lui une telle consistance qu'il n'avait pas hésité à faire lire au maire des Andelys qu'un crime venait d'être commis au château de Clamelle.

Ayant laissé François à la porte d'André, Pierre se rendit chez Christophe pour réclamer son assistance dans la tâche qu'il s'était imposée de garder le locteur.

Lorsqu'il arriva à la maison du garde, celui-ci venait de se réveiller enfin du profond sommeil dont l'avait pu le tirer la veille le marquis ni ses hôtes.

– Enfin, lui dit sa femme, ce n'est pas malheureux, voilà près de neuf heures que tu dors sur cette table.

– Tiens, je ne me suis pas couché ?

– Non, certes, et tu n'as pas fait ta ronde.

– Il fallait me réveiller.

– Ah ! bien oui, avec cela que c'était facile.

Et la bonne femme raconta dans tous ses détails la visite du marquis ainsi que ce que lui avait recommandé Sergent de Clamelle.

– Tiens, le voilà, ton café, je l'ai tenu au chaud toute la nuit, ajouta-t-elle en terminant.

– Donne, je vais le boire, il ne peut que me faire du bien, car je me sens encore la tête un peu lourde

– Qu'est-ce qui t'a pris, mon pauvre Christophe

– Rien d'extraordinaire, et pourtant je n'étais pas plus fatigué que les autres jours.

– D'où venais-tu lorsque tu es rentré ?

– De l'auberge là-bas, sur la route, où on m'avait offert une bouteille de vin.

– Rien que cela ?

– Absolument.

– M. André a dit qu'on avait dû te faire prendre quelque chose pour te faire dormir.

– Dans quel but ? C’est improbable. Femme ton café est délicieux.

A peine venait-il d’adresser ce compliment à sa ménagère que le garde vit entrer chez lui Pierre Laude.

– Comment, déjà levé, monsieur Pierre ? lui dit-il avec étonnement.

– Oui, Christophe, prends ton fusil et suis-moi.

– A l’instant.

– Qu’y a-t-il donc, monsieur Laude ? demanda madame Christophe.

– Votre mari vous le dira en revenant, nous n’avons pas un instant à perdre.

Christophe s’était armé.

Laude et lui sortirent précipitamment.

Le valet de chambre reprit le chemin du château, après avoir répété au garde.

– Suis-moi.

Lorsqu’ils furent arrivés au bout de l’avenue d’où on découvrait le château :

– Voilà ce que j’attends de toi, Christophe, reprit Pierre.

Et désignant le château du geste, il poursuivit :

– Tu vois bien la troisième et la quatrième fenêtre du premier, là-bas ?

– Parfaitement.

– Tu vas aller te mettre en faction de façon à empêcher que personne ne puisse en sortir pour sauter dans le parc et se sauver.

– Que signifie ?

– Je vais tout te dire, mais pas un mot avant que justice soit ici.

– La justice ?

– Oui. M. le marquis a été assassiné cette nuit, et moi que je soupçonne être son assassin est dans la chambre dont je te désigne les croisées.

– Mais cette chambre n’est-elle pas celle qu’occupe ordinairement M. André Sergent lorsqu’il loge au château ?

– Oui.

– Qui donc est là, alors ?

Quoique les soupçons de Pierre eussent pris les proportions d’une conviction très vive, il trouva inutile de nommer alors au garde celui qu’il croyait être meurtrier de M. de Clamelle.

– Tu le sauras bientôt, répondit-il d'un ton qui admettait pas de réplique.

– Ça me suffit, monsieur Pierre, mais en attendant vous jure bien que celui dont vous parlez ne fuira par là.

– Ni par la porte, François la garde. A bientôt, je is prévenir M. le curé.

Et Laude, d'un pas hâté, sortit par la grille, à l'ente de laquelle se trouvait la maison du garde, pour rendre au presbytère.

En ce moment Thomas arrêta son cheval devant maison de M. Mercier.

La demeure du maire, qu'entourait de trois côtés un ste jardin, était une des plus belles du grand Anlys.

A cette heure matinale elle était plongée dans un silence complet, comme tout le chef-lieu d'arrond sement du département de l'Eure.

Les volets verts du rez-de-chaussée étaient ferrés et tout dénotait à l'intérieur la solitude ou le repos.

Thomas mit pied à terre et agita violemment la se nette.

Au bruit, un chien de garde se mit à aboyer d'autres chiens lui répondirent des habitations voisines.

Au bout de quelques minutes la porte de la maison fut ouverte par une bonne à demi vêtue, les yeux encore à moitié clos, qui bâillait à se désarticuler mâchoire.

– Il faut que je parle immédiatement à M. le maire, lui dit le valet.

– Impossible, M. le maire est couché ; revenez huit heures. 4

– Ce que j'ai à lui dire ne souffre aucun retard insista Thomas, je viens du château de Clamelle,

Il n'en fallait pas davantage pour lever toutes les consignes. 4

– Oh ! alors, reprit la servante, je vais là-ha prévenir immédiatement Monsieur.

– Qu'il me permette de monter près de lui, je n'ai que quelques mots à lui dire ; vous aurez la complaisance de tenir mon cheval pendant que je m'acquitterai de ma commission.

– Très volontiers.

Et la bonne disparut.

Son absence fut courte.

– Montez au premier, la porte est ouverte, dit-elle à Thomas en lui prenant des mains la bride du cheval.

En trois bonds Thomas fut sur le seuil de la porte de M. Mercier.

– Qu’y a-t-il ? demanda celui-ci de son lit.

– Un horrible malheur, monsieur.

– Un malheur, dis-tu ; parle, parle vite, mon çon.

– M. le marquis est mort assassiné cette nuit.

– Grand Dieu ! s’écria M. Mercier en sautant de lit. M. le marquis est mort ?

– Devant moi, oui, monsieur.

– Avec quoi l’avait-on frappé ?

– On ne l’a pas frappé, M. le marquis est mort dans son lit qu’il n’avait pas quitté.

– Un empoisonnement alors ?

– M. Pierre le croit.

Le maire des Andelys s’habillait tout en parlant.

– M. Sergent de Clamelle est au château ?

– Oui, monsieur.

– C’est lui qui t’envoie ?

– Non, monsieur, c’est M. Laude, le valet de chambre de M. le marquis.

– Mais, que dit le docteur ?

– Rien.

– Comment, rien, voyons, raconte-moi tout ce que tu sais.

– Je ne sais pas grand’chose.

– Mais encore, parle et ne me cache rien. Thomas obéissant à cet ordre se mit à faire à Mercier le récit complet de tout ce qui s’était passé devant lui dans la chambre de M. de Clamelle. Orsqu’il se tut, la toilette de M. Mercier était terminée.

– Viens, mon garçon, dit-il, retourne au château dis au docteur et à Pierre que la justice sera bientôt là-bas.

– Bien, monsieur le maire.

Ces derniers mots avaient été échangés entre eux pendant qu’ils descendaient dans la rue.

Thomas se remit en selle et partit au galop.

Quant à M. Mercier, il se dirigea d’un pas haïve vers la demeure du procureur impérial. M. de Live sac, qui était située à trois cents mètres

environ l'endroit où il venait de quitter Thomas.

Laissons-le pénétrer chez ce magistrat et rejoignons Sergent de Clamelle dans la chambre où Pierre Lau l'avait enfermé, sous la garde de Christophe et François.

VIII

LA JUSTICE AU CHATEAU

Nous avons dit déjà l'effet terrible qu'avait produit sur André la mort du marquis Anselme ; cette mort inattendue et si terrible, car, comme Pierre Lau, le docteur était certain qu'elle avait été causée par l'absorption d'un poison des plus violents, et il n'avait quitté la chambre du marquis que parfaitement déterminé à faire procéder immédiatement à une enquête, car l'assassinat de M. de Clamelle imposait à André l'obligation formelle de découvrir l'assassin et de le faire punir.

L'intervention de la justice était imminente et nécessaire : évidemment elle entraînerait des recherches dans tout le château dont il fallait prévoir d'avance les conséquences.

En regagnant sa chambre sous l'impression de ces réflexions graves se mêlant à sa profonde douleur, le docteur avait deux projets, brûler cette confession adressée par lui à M. de Clamelle, qui devenait inutile et pouvait tomber dans des mains étrangères, et cette précaution une fois prise,

adresser immédiatement une lettre au procureur impérial, M. de Li ver sac, qu'André connaissait personnellement.

La porte fermée à clef par Pierre Laude n'ouvra pas directement dans la chambre d'André, à laquel un cabinet qu'il fallait traverser pour y pénétrer donnait accès, ce qui fait qu'il n'entendit pas cette c tourner dans la serrure.

Un jour blafard pénétrait déjà dans la chamb au travers des rideaux mal tirés. Sergent de Clamel alluma une bougie, et après avoir mis le feu au papier qui contenait le terrible secret dont il espéra encore quelques heures auparavant que le marqu Anselme serait le dépositaire, il le jeta tout enflamm dans la cheminée dont il avait retiré l'écran qui bouchait l'ouverture pendant la chaude saison, après en avoir suivi pendant quelques instants la con bustion, il reboucha la cheminée et se disposa écrire au procureur impérial.

Lorsque sa lettre fut achevée il se leva et se dirige vers la porte du cabinet qu'il trouva fermée, à so grand étonnement.

Vainement il essaya d'ouvrir, et ne sachant à que attribuer le fait, il rentra dans sa chambre et sonna.

Personne ne répondit à son appel.

Plus intrigué encore par ce nouvel incident, Andr tira les rideaux d'une des croisées et l'ouvrit.

En cet instant une voix s'éleva du parc.

C'était celle de Christophe.

– Comment, monsieur Sergent, c'est vous ?

– Monte me délivrer, Christophe, je suis enfermé ordonna André.

– A l'instant, monsieur le docteur, répondit garde chasse.

Et ne comprenant plus rien à la faction que lu avait assignée Pierre Laude depuis qu'il avait v Sergent de Clamelle paraître à l'une des croisées qu aisaient l'objet de sa surveillance, Christophe se mit courir dans la direction du perron du château, car évidemment la pensée que celui qu'il surveillait et ergent de Clamelle ne faisaient qu'une seule et même ersonne, ne pouvait lui venir.

Au moment où il allait en franchir le seuil, il se rouva en face de Thomas qui lui demanda :

– Où est M. Laude, le savez-vous, monsieur Chrisophe ?

- Chez le curé.
- Et le docteur ?
- Là-haut.

Tous deux se dirigèrent immédiatement vers la chambre d'André, et avant que François ait eu le temps de s'y opposer, Thomas et Chistophe pénétrèrent au près de Sergent de Clamelle.

– Monsieur, lui dit Thomas, M. Mercier m'a chargé de vous dire que la justice sera bientôt ici.

– Comment ? demanda André qui ne pouvait comprendre que le maire des Andelys ait été déjà mis au courant des soupçons qu'il avait conçus.

– Je viens des Andelys, où M. Pierre m'avait envoyé chez le maire pour lui apprendre que M. de Clamelle est mort assassiné cette nuit, répondit Thomas.

– Pierre a eu une bonne pensée, reprit Sergent de Clamelle, mais pourquoi ne m'a-t-il pas averti de votre départ, je viens d'écrire moi-même à M. de Liversac, le procureur impérial, et vous lui auriez porté ma lettre.

– M. Pierre était fort troublé au moment où il m'a ordonné de seller un cheval pour aller chez M. Mercier.

– Pas plus que moi, car ce crime est bien extraordinaire.

– Ainsi il y a un crime, monsieur Sergent, interrompit le garde chasse qui, jusqu'alors, avait gardé le silence, car depuis qu'André avait ouvert sa croisée, le brave homme ne comprenait plus rien à ce dont Pierre Laude Pavait chargé.

– Je ne puis pas en douter.

– Et qui soupçonnez-vous ?

– Personne encore, mais il faut que la lumière se fasse et elle se fera, n'en doutez pas, mes amis.

Des portes se refermèrent en ce moment au rez-de-chaussée.

Pierre Laude venait d'introduire le curé de Tosny auprès du mort.

Ce bruit frappa le docteur, qui dit :

– Pierre doit-être de retour.

Pendant que cela se passait au premier, François avait rejoint le vieux valet de chambre.

Au moment où celui-ci quittait l'appartement du marquis dans lequel, après être revenu avec le curé, il avait introduit ce dernier, Christophe et Thomas se trouvaient près du docteur.

Le valet de chambre monta aussitôt.

Lorsqu'il entra dans l'appartement d'André :

– Tu as envoyé prévenir le maire ? lui dit ce dernier.

– Oui, répondit Pierre Laude d'un ton ferme.

– Tu as bien fait.

Et désignant du geste la lettre qu'il avait fermée après avoir brûlé sa confession :

– J'avais écrit moi-même au procureur impérial, mais c'est inutile puisque M. Mercier vient de me faire dire par Thomas que la justice sera bientôt ici. Attendons-la patiemment ; toi, Christophe, va veiller à ce que personne, personne, entends-tu bien, ne puisse quitter le château.

– J'y cours, monsieur Sergent.

Et le garde disparut.

Le docteur s'était assis dans un fauteuil, car il se sentait brisé par toutes les douloureuses et poignantes émotions qu'il avait ressenties depuis quelques heures, et tandis qu'appuyé sur sa main, il fermait les yeux afin de se recueillir, Pierre Laude ayant dit à Thomas :

– Reste,

Se plaça sur le seuil de la chambre, le dos contre le chambranle de la porte, les bras croisés sur la poitrine, les yeux dardés sur Sergent de Clamelle.

Après un certain temps pendant lequel les trois hommes gardèrent un silence complet, une vague rumeur venant du dehors arriva jusqu'à eux.

La chambre d'André avait quatre croisées, deux d'entre elles permettaient aux regards de plonger jusqu'à la grille principale.

Pierre Laude se dirigea de leur côté et ayant exploré l'horizon du regard :

– Voici la justice, dit-il en se tournant vers le docteur.

A ces mots, Sergent de Clamelle se leva en tressaillant, car sa pensée était bien loin depuis quelques instants.

Geneviève l'occupait tout entière, mais Laude prit pour un geste de terreur ce qui n'était que la brusque sortie d'une absorbante rêverie.

– Allons, dit André.

Il descendit, suivi du valet de chambre et de Thomas.

Au moment où ils arrivaient sur la dernière marche de perron, la grille principale ouverte par Christophe, livrait passage à deux voitures qu’accompagnait une escouade de gendarmerie.

Derrière elles, les paysans étaient accourus en foule, car la nouvelle du crime commis au château de Clamelle s’était répandue avec une vertigineuse rapidité, dont la cause principale était les regrets unanimes et d’une sincérité grande, qu’inspirait à tout le monde la perte de l’homme de bien qui, la veille encore, était plein de vigueur et de vie.

De la première voiture descendit le maire des Andelys et le procureur impérial ; de la seconde deux médecins, dont l’un était M. Fournier, que le marquis avait fait venir à Clamelle pendant qu’André Sergent était dans le Midi.

Averti par M. Mercier, M. de Liversac avait fait requérir les médecins, puis la gendarmerie, à la tête d’un détachement de laquelle s’était mis son lieutenant,

Toutes ces personnes représentant l’intervention de la justice, dans sa forme la plus complète, avaient pris à cheval et en voiture, d’une allure fort rapide, le chemin du château de Clamelle.

Dès que les gendarmes eurent franchi l’entrée du château, M. Mercier, qui était ceint de son écharpe, dit à Christophe :

– Fermez immédiatement cette grille et que personne ne sorte du château sans un laissez-passer signé par M. le procureur impérial.

– Comptez sur moi, M. Mercier.

Pendant ce temps, Sergent de Clamelle s’était avancé à la rencontre de M. de Liversac.

Le procureur impérial lui serrant la main l’aborda par ces mots :

– Vous m’avez fait appeler, mon cher monsieur Sergent ?

– Non, c’est moi, interrompit Pierre Laude ; c’est moi, répéta-t-il, monsieur le procureur impérial.

– Peu importe, répliqua M. de Liversac, sans attacher la moindre importance à l’insistance du valet de chambre, dont André ne comprit pas non plus la portée, car il ajouta :

– Oui, ce brave Pierre m’a devancé, pendant que e vous écrivais, il dépêchait Thomas chez M. Merier.

En ce moment celui-ci rejoignit Sergent de Clamelle.

– Quel horrible malheur, mon cher docteur !

– Dites quel crime épouvantable, monsieur, répliqua Pierre Laude.

– Le doute n’est donc pas permis ? demanda le maire à André.

– Non, répondit encore Pierre Laude, devançant a réponse de Sergent de Clamelle, qui hocha la tête.

– Je vous questionnerai à votre tour, mon ami, dit M. de Liversac à Pierre Laude, d’un ton qui n’admetait pas de réplique.

M. de Liversac était un homme de cinquante ans environ, aux traits réguliers, d’une expression aimable qui se changeait en un masque des plus sévères dans l’exercice de ses fonctions qu’il accomplissait avec une intelligence et une impartialité dont le récompensait l’estime générale.

D’une famille de robe, il était né magistrat, et tout e révélait en lui, jusqu’à ses vêtements d’une élégante évérité.

Depuis que le procureur impérial avait éloigné Laude, il marchait entre André Sergent et M. Mercier.

M. Fournier vint rejoindre les trois personnes, tandis que son confrère, le docteur Petit, restait près du lieutenant de gendarmerie qui venait de descendre de cheval après avoir donné à ses hommes les ordres que comportait la gravité des circonstances.

– S’il y a eu crime, dit à André M. Fournier, qui soupçonne-t-on, mon cher confrère ?

– Je ne sais, je m’y perds, personne n’avait intérêt la mort du marquis ; y a-t-il un crime, y a-t-il une fatale erreur, nous verrons, mais le marquis est mort, voilà le fait indéniable, répondit Sergent de Clamelle en ayant à peine la force d’achever sa phrase, car il se sentait étranglé par les sanglots.

– « Personne n’avait intérêt à la mort du marquis, » avait-il dit sérieusement, naïvement, oubliant avec son désintéressement ordinaire que cette mort le mettait en possession de l’immense fortune d’Anselme de Clamelle.

– Ah ! fit le docteur Fournier, tandis que, touché par la douleur d’André, M. de Liversac lui disait :

– Calmez-vous, mon cher monsieur Sergent, et veuillez nous introduire immédiatement auprès du mort.

André s’empressa d’obéir à cette invitation, et MM. de Liversac, Mercier, ainsi que les docteurs Fournier et Petit pénétrèrent dans la chambre du marquis où Pierre Laude les suivit avec une sorte d’obstination qui ne fut d’abord remarquée par personne.

Sauf deux cierges qui brûlaient.à côté du lit, tout s’y trouvait encore comme au moment où Sergent de Clamelle en était sorti pour remonter chez lui.

– Voyez, monsieur, dit André, en s’adressant à M. Fournier.

Le médecin des Andelys allait s’approcher du cadavre lorsque le procureur impérial l’arrêta.

– Un instant.

Puis s’adressant à Sergent de Clamelle :

– Personne n’a touché à rien ici depuis la mort de M. le marquis de Clamelle ? demanda-t-il.

– Non, monsieur, répondit Pierre Laude.

Aussitôt le procureur impérial se tourna vers le vieux. valet de chambre et, d’un ton sec :

– Je vous interrogerai à votre tour, lui répéta-t-il. Veuillez nous laisser.

Le père nourricier d’André n’osa pas répliquer et se retira.

– Sauf ces deux cierges qui ont été placés près de non pauvre oncle, on n’a touché à rien ici, répondit à on tour André.

– Allez, monsieur, reprit M. de Liversac en s’aressant au docteur Fournier.

Celui-ci s’approcha du lit, mit sa main sur le front lu mort, soulevant des doigts ses paupières, examina le près ses lèvres, puis se relevant dans le silence complet qu’avaient observé tous les assistants durant cette lugubre opération :

– Le marquis est mort, dit-il, mais l’autopsie seule pourra nous apprendre sans doute la véritable cause le ce malheur, car l’examen du visage n’est point suffisant.

– Le cadavre ne porte-t-il aucune trace de violence ? demanda le procureur impérial.

A cette question, Fournier et Petit, auxquels vinrent se joindre André, découvrirent le corps du marquis et examinèrent.

– Non, répondirent-ils, au bout d’un certain tem ps.

– C’est bien, messieurs.

M. Mercier avait fait pendant la route, à M. de Liversac, le récit de ce qui s’était passé la veille au château, ayant soin de lui affirmer que l’état de santé du marquis était excellent et que son humeur était plus charmante que jamais.

Il n’y avait donc plus à revenir momentanément sur ce chapitre.

M. de Liversac était d’ailleurs un magistrat très méthodique, qui procédait toujours avec une logique extrême.

Ayant invité du geste les docteurs Fournier et Petit, insi que le maire des Andelys à s’asseoir, prenant lui-même un siège et, s’adressant à André, il reprit :

– Veuillez, monsieur, nous raconter ce qui s’es passé ici à votre connaissance depuis l’instant où M. Mercier a quitté, avec M. Derbois, le château hie : au soir, à minuit.

En prononçant ces paroles, dans lesquelles avait dis paru le mot cher, que le procureur impérial avait coutume d’adresser à Sergent de Clamelle dans la conversation ordinaire, M. de Liversac avait pris un air de gravité tout particulier.

L’instruction commençait.

– Je suis à vos ordres, répondit Sergent de Clamelle, tandis que le magistrat s’asseyait près de la table.

Il allait parler, lorsque le lieutenant de gendarmerie pénétra dans la chambre.

– Pardon, Messieurs.

– Que voulez-vous, monsieur Martial ? lui demanda M. de Liversac.

Au lieu de répondre tout haut, le lieutenant s’approcha du procureur impérial, et lui adressa à voix basse un discours assez long que le magistrat écouta, avec une attention extrême.

– Faites entrer cet homme avec le chien, dit M. de Liversac lorsque l’officier eut terminé sa communication.

Le lieutenant sortit.

– Messieurs, reprit le procureur impérial, dès à présent, je crois pouvoir affirmer que M. le marquis de Clamelle a été empoisonné.

Cette déclaration produisit sur tous les assistants, sauf sur André, une émotion profonde.

– Je suis de votre avis, Monsieur, dit-il.

La porte se rouvrit en cet instant, et Pierre Laude reparut, portant de la main droite, par les oreilles, un petit chien mort.

– Voilà Cybèle, dit-il, en étendant le cadavre du chien sur la table, près de laquelle M. de Liversac s'était installé, la pauvre bête a été empoisonnée comme on maître sans doute.

A ces mots, Sergent de Clamelle et le docteur Fourier se levèrent et s'approchèrent de la table pour amener le chien.

Cybèle appartenait à la race vaillante des chiens ourants, nulle ne régalaient pour déterrer un lapin et uivre sa trace à grands coups de gosier afin de guider t avertir les chasseurs.

Le marquis de Clamelle l'adorait, aussi tous les mans ouvrait-on le chenil à Cybèle qui accourait au hâteau où elle savait que son maître lui donnerait un morceau de sucre, régal dont était des plus friandes active et intelligente petite bête.

Chaude encore, la pauvre chienne, les yeux ouverts, tait étendue inanimée.

M. de Liversac interpellant le valet de chambre, lui dit :

– Où avez-vous trouvé ce chien

– Près de cette croisée, monsieur le procureur imérial.

Et Pierre Laude désigna du doigt la fenêtre qu'avait ouverte Sergent de Clamelle pour jeter dans le jardin e que contenait la théière du marquis.

– Agonisant ?

– Mort déjà.

– Qui vous fait croire que cette bête a été empoisonnée.

– Cybèle s'est toujours admirablement portée, et, il y a une heure, lorsqu'on lui a ouvert le chenil, elle tait plus fringante que jamais, sa mort n'est pas, ne peut être naturelle, répondit Pierre Laude en adressant à André un regard que ce dernier, penché sur Cybèle en ce moment, ne remarqua pas.

– Le poison doit être très violent, remarqua M. Fournier.

– Messieurs, reprit le procureur impérial en s'adressant à celui-ci et à son confrère des Andelys, voudriez-vous bien faire immédiatement l'autopsie de cette petite chienne ?

– Très volontiers, répondirent les deux médecins en même temps que Sergent de Clamelle qui, placé près de M. Fournier, avait pu prendre l'invitation également pour lui.

– Non, pas vous, monsieur, répondit M. de Liversac à André, car j'allais vous interroger, lorsque l'entrée de M. le lieutenant de gendarmerie m'a fait demander à voir immédiatement le chien mort ainsi que la personne qui l'avait trouvé sous cette croisée.

Puis désignant les deux autres médecins du geste et s'adressant à Pierre Laude, M. de Liversac reprit :

– Veuillez installer ces Messieurs dans un endroit où ils pourront faire l'autopsie de cet animal le plus commodément possible.

– Bien, monsieur.

Et Pierre Laude après avoir laissé passer les deux médecins, emportant le chien, les suivit pour leur indiquer l'office où la veille, pendant la soirée, Sergent de Clamelle avait préparé la tisane du marquis.

Pendant ce temps, André faisait à M. de Liversac : le récit des événements de la nuit.

– Alors, reprit le procureur impérial en forme de conclusion, dès que vous êtes entré ici, vous avez immédiatement reconnu chez M. de Clamelle, tous les symptômes d'un empoisonnement.

– Pas immédiatement, mais seulement après lui avoir fait avaler du rhum et lui avoir appliqué sur la poitrine un marteau qui sortait de l'eau bouillante.

– Le marquis avait-il des ennemis ?

– Aucun, j'en réponds, interrompit M. Mercier, tout le monde l'aimait et avait pour lui une estime profonde, n'est-ce pas, monsieur André ?

– Certainement, monsieur le maire.

– Je le sais comme vous, Messieurs, reprit le procureur impérial, mais ma charge m'impose le devoir ; procéder méthodiquement et de ne omettre aucun détail.

Puis après un silence :

– Voilà donc un gentilhomme tué par le poison ns avoir inspiré aucune haine. C'est vraiment intmpréhensible, et je vous demande votre avis sur t événement tragique, monsieur André Sergent ?

– Le pharmacien se sera trompé. peut-être.

– Quel pharmacien ?

– Celui de Tosny, chez lequel Pierre Laude est lé faire préparer une ordonnance que j'ai prescrite er avant le dîner.

– Vous rappelez-vous cette ordonnance ?

– Parfaitement, elle se composait d'eau distillée, e sirop de café, de bromure de potassium et de tinre de digitale.

– Monsieur Mercier.

– Monsieur le procureur impérial ?

– Veuillez, je vous prie, donner immédiatement ordre au lieutenant de faire amener ici le pharmaien du pays tout de suite en lui recommandant de ous apporter l'ordonnance en question.

– Parfaitement.

Et le maire des Andelys disparut aussitôt afin de lire exécuter sur l'heure le désir de M. de Liversac.

– Où est cette tisane ? reprit celui-ci en s'adressant Sergent de Clamelle.

– Voici la théière qui la contenait.

Et André désigna l'objet du geste.

Le procureur impérial s'en empara aussitôt, et près en avoir soulevé le couvercle.

– Vide ! dit-il.

Puis ayant flairé l'orifice de la théière :

– Cela sent le rhum, poursuivit-il.

– J'en ai versé dans cette théière pour le fair boire au marquis qui poussait des cris dès qu'on le touchait, ce qui fait qu'il était impossible de lui fair rien prendre au moyen d'un verre.

– Une cuillère aurait suffi.

– Je n'en avais pas sous la main et le goulot d cette théière dont il avait l'habitude de se servir pen dant la nuit, m'a semblé plus commode.

– Alors au moment où vous avez versé le rhun cette théière était vide ?

- A peu près.
- A peu près, c’est-à-dire qu’il y restait encore d la tisane ?
- Quelques fleurs de mauve et fort peu de tisane presque tout le liquide avait été absorbé par mo pauvre oncle.
- Et ces fleurs de mauve ?
- Là, sous cette croisée par laquelle, avant d’ mettre du rhum, j’ai vidé la théière.

En ce moment M. Mercier rentra, mais M. de Li versac continua ses questions sans même tourner la tête.

– Alors la théière contenait, au moment où elle a été apportée à M. de Clamelle ?.

– Une décoction de fleurs de mauve dans laquelle j’avais mis la valeur d’une cuillère à bouche de la potion préparée par le pharmacien, d’après mon or donnance.

– Et cette potion faite dans les conditions près crites ?.

– Etait absolument inoffensive.

M. de Liversac se leva lentement et gagnant la fenêtre se pencha légèrement en dehors quelques instants.

– Docteur, dit-il après un silence, veuillez me dé signer le plus exactement possible la place où, selon vous, doit être tombé le contenu de la théière.

– Ce doit être là, répondit André en se penchant à son tour dans l’embrasure de la croisée, en face de moi, à environ cinquante centimètres du mur.

Mais au bout d’un moment d’une vaine recherche :

– Non, dit-il, je ne vois rien ; pas une fleur.

– Et il y en avait dans la théière au moment où vous l’avez vidée ?

– Une dizaine environ, je les ai vu tomber, je m’en souviens parfaitement.

– Que sont-elles devenues ?

– Je l’ignore.

– Et moi je vais vous le dire, mais un instant.

Et du geste M. de Liversac fit signe à deux gendarmes qui avaient été mis en faction de ce côté du château, en leur criant :

– Venez par ici, je vous prie.

Dès qu'ils furent près de la croisée :

– Veillez à cette place à ce que personne ne puisse approcher de cette fenêtre ni fouler la terre qui est au-dessous, dit-il au premier gendarme qui se trouva sous la croisée, et vous, poursuivit-il en s'adressant au second, allez me chercher immédiatement un jardinier.

– Vous en trouverez au potager, ajouta André qui était resté à la fenêtre à côté du procureur impérial.

– Bien, monsieur Sergent de Clamelle, répondit le gendarme qui se hâta de s'éloigner tandis que son camarade, posant l'extrémité de son sabre à terre, s'appuya sur la poignée en homme qui prend possession du terrain sur lequel il se trouve.

– Monsieur de Liversac, reprit André après un instant de réflexion, je crois savoir tout comme vous ce que sont devenues les fleurs de mauve.

Il allait parler lorsque le docteur Fournier rentra.

– L'autopsie est terminée, nous n'avons rien trouvé si ce n'est dans l'estomac et même dans l'œsophage de la petite chienne.

– Des fleurs de mauve, interrompirent ensemble Sergent de Clamelle et le procureur impérial.

– Précisément, continua le docteur Fournier.

– La conclusion ? reprit M. de Liversac.

– La présence d'une fleur dans l'œsophage indique, d'une façon indéniable, qu'il y a eu mort violente ; or, d'après l'examen du cœur et du cerveau, cette mort n'a pu être occasionnée que par un poison presque foudroyant, poison terrible car il n'a pas laissé de trace et nous ne pouvons affirmer d'avance ce que pourra produire l'analyse de l'estomac et des intestins du petit chien que mon confrère détache en ce moment pour les emporter, afin qu'ils puissent être soumis à un examen chimique spécial.

– Il faudra joindre le bocal aux autres pièces qui pourront être réputées de conviction par la suite, reprit M. de Liversac.

– J'y veillerai, promit M. Mercier, qui tout en laissant la direction de l'instruction à M. de Liversac, la suivait fort consciencieusement, non seulement en qualité de maire, mais surtout comme ancien ami du mort, fort désireux de découvrir son assassin et de le faire punir en raison du crime épouvantable qu'il avait commis.

– Alors le poison était dans la théière ? demanda le procureur impérial en s’adressant à Sergent de Clamelle.

– Cela ne fait plus de doute pour moi, monsieur. Puis, avec un accent indéfinissable :

– Et dire que deux fois, moi-même, j’en ai fait boire au marquis, que je croyais soulager, tandis que je hâtais sa mort. C’est horrible, messieurs, oh ! c’est épouvantable

Et Sergent de Clamelle se laissa tomber dans un fauteuil en cachant son visage dans ses mains, mais aussitôt il se releva et se dirigea vers le lit au pied duquel il se jeta à genoux, en s’écriant avec des sanglots :

– Pardonnez-moi, mon cher oncle, au nom du ciel, pardonnez-moi !

M. Mercier et le docteur Fournier s’empressèrent de le relever presque de force.

– Voyons, docteur, du courage, tout le monde aurait agi comme vous, nous en sommes bien convaincus, lui dirent-ils en substance, tandis que le procureur impérial, sans desserrer les lèvres, embrassait Sergent de Clamelle dans un regard d’une saisissante froideur.

D’un signe il fit comprendre au maire qu’il désirait qu’on fit sortir André de la chambre, et M. Mercier, aidé par le docteur Fournier, s’empressant de satisfaire à l’indication du procureur impérial, entraîna immédiatement Sergent de Clamelle en lui disant :

– Venez, suivez-nous, la vue du marquis vous est trop pénible, mon cher docteur.

Il venait à peine de franchir le seuil de la chambre de M. de Clamelle, lorsque le lieutenant de gendarmerie vint annoncer à M. de Liversac que le pharmacien qu’il avait envoyé chercher était là.

– Qu’il entre.

Quelques secondes après un petit homme de cinquante ans, légèrement obèse, les bras un peu courts, les cheveux gris taillés en brosse, contrastant vivement avec son teint coloré, qu’égayait un large sourire et qui portait une redingote marron foncé qui faisait ressortir la blancheur de sa cravate de batiste, fit son entrée auprès de M. de Liversac.

C’était Jean-Baptiste Dubois, pharmacien à Tosny.

Dubois, qui tenait son chapeau à la main, s'inclina respectueusement en disant avec un accent de déférence très marquée :

- Monsieur le procureur impérial.
- Vous avez l'ordonnance que vous a envoyée hier M. le docteur Sergent de Clamelle ? interrompit M. de Liversac.
- La voici, monsieur, répondit le pharmacien en tendant un papier au magistrat dont les yeux parcoururent immédiatement les lignes suivantes :

<i>Eau distillée.</i>	<i>100 grammes</i>
<i>Bromure de potassium.</i>	<i>3 grammes</i>
<i>Teinture de digitale 1</i>	<i>00 gouttes</i>
<i>Sirop de café.</i>	<i>30 grammes</i>
<i>Fleurs de mauve.</i>	

A prendre une cuillerée à bouche chaque nuit, délayée dans de la tisane de fleurs de mauve.

Pendant qu'il lisait, M. Mercier et le docteur Fournier rentrèrent.

- Cent gouttes de teinture de digitale ? dit tout haut M. de Liversac, en interrogeant le médecin du regard.
- C'est énorme, affirma ce dernier.
- Pardon, répliqua Dubois, et désignant du doigt les deux lignes qui terminaient l'ordonnance rédigée par Sergent de Clamelle il poursuivit en lisant tout haut : – A prendre une cuillerée à bouche chaque nuit, délayée dans de la tisane de fleurs de mauve.
- Ceci est bien différent, reprit M. Fournier.
- Combien le flacon, préparé d'après cette ordonnance, contenait-il de cuillerées du remède ?
- Une dizaine environ, monsieur le procureur impérial.
- Ce qui fait de dix à onze gouttes de teinture de digitale par jour, observa M. Fournier.

– Le calcul est parfaitement exact, approuva Dubois.

– Mais, êtes-vous bien sûr de ne pas vous être trompé, monsieur ? demanda à son tour M. Mercier au pharmacien.

– Parfaitement sûr, monsieur le Maire, répondit Dubois avec une assurance marquée ; voilà vingt-cinq ans que j’exerce, je suis pharmacien de première classe et j’ose me flatter de n’avoir jamais commis d’erreur ; du reste le valet de chambre de M. le marquis de Clamelle était présent lorsque j’ai préparé cette ordonnance, dont il attendait impatiemment le produit.

– Faites venir Pierre Laude, ordonna le procureur impérial, en entr’ouvrant la porte de la chambre du marquis.

Celui-ci fut introduit quelques instants après.

– Vous vous nommez Pierre Laude ? lui demanda M. de Liversac.

– Oui, monsieur, voilà quarante ans que je sers la famille de M. le marquis de Clamelle ; ma femme a été la nourrice de son neveu, le docteur André Sergent.

– Le docteur Sergent vous a envoyé hier chez monsieur, reprit le procureur impérial, avec cette ordonnance, la reconnaissez-vous ?

Et, parlant ainsi, M. de Liversac mit le papier sous les yeux de Pierre.

– Parfaitement, monsieur.

– Que s’est-il passé lorsque vous êtes arrivé chez le pharmacien ?

– J’ai remis cette ordonnance à M. Dubois, en lui demandant si la préparation du remède qu’elle prescrit serait longue.

– Que vous a répondu M. Dubois ?

– Je lui ai dit : cinq minutes me suffiront, monsieur Pierre, veuillez vous asseoir.

Le magistrat jeta sur le pharmacien un regard sévère.

– Ne répondez que lorsque je vous interrogerai, dit-il, et s’adressant au valet de chambre du marquis, il ajouta :

– Après ?

– Je me suis assis dans la pharmacie, et pendant que M. Dubois préparait la bouteille nous avons causé de choses et d’autres.

– Après ?

– M. Dubois m’a remis le remède, je lui ai donné un franc cinquante et je suis sorti.

Pendant que Pierre Laude prononçait ces dernières paroles, le pharmacien s'était livré à une pantomime des plus expressives que le maire des Andelys avait remarquée.

– Pardon, monsieur le procureur impérial, dit M. Mercier en se penchant vers M. de Liversac, mais demandez donc à M. Dubois s'il n'a pas quelque chose à vous dire.

Le magistrat acquiesça à ce désir par un signe de tête.

– Vous prétendez ne pas vous être trompé en préparant cette ordonnance, mais n'auriez-vous pas mis dix grammes de teinture de digitale au lieu de dix gouttes ?

– Voilà précisément ce que je tiens à prouver avant tout, monsieur le procureur impérial. Pendant que je préparais l'ordonnance nous avons en effet causé de choses et d'autres, M. Pierre et moi, mais au moment de joindre la teinture de digitale aux autres éléments prescrits par M. de Clamelle, j'ai prié M. Pierre de me laisser compter mes gouttes en silence, il doit fort bien s'en souvenir.

– Est-ce vrai, Pierre Laude ? vous rappelez-vous ce détail ? il a une grande importance.

– Oui, monsieur, je me souviens parfaitement que M. Dubois m'a dit : Un instant, je vais compter des gouttes, et en effet, au bout d'un moment : cent, dit-il, en fermant un flacon d'où il avait laissé échapper, goutte à goutte, une partie du contenu, dans la bouteille que j'ai emportée.

– Bien.

– Dès qu'une substance offre le moindre danger j'agis toujours ainsi, monsieur, reprit Dubois, et je suis certain d'y mettre une telle conscience qu'en vérifiant les quantités de poisons que j'ai achetés depuis plusieurs années, et en joignant à celles que représentent les ordonnances, celles qui sont encore chez moi, on retrouverait le tout à très, très peu de chose près.

– Tous les pharmaciens devraient bien vous imiter, M. Dubois, dit M. Mercier.

– Vous pouvez vous retirer, monsieur, reprit M. de Liversac, en s'adressant au pharmacien qui, après avoir salué, gagna la porte.

– Qu'avez-vous fait de cette bouteille, Pierre Laude ?

– Je l’ai déposée dans l’office et je suis remonté dans le fumoir pour avertir M. André que j’avais rapporté de quoi faire la tisane. M. André est descendu et il a fait infuser les fleurs de mauve dans la théière que voilà.

– Et la bouteille ?

– La bouteille était auprès de lui.

– En a-t-il mis plus d’une cuillerée dans cette théière ?

– Je l’ignore.

– Vous avez donc quitté M. Sergent de Clamelle pendant qu’il préparait le remède ?

– Oui, monsieur, en cet instant M. le marquis m’a sonné pour remplacer le verre d’une des lampes qui venait de se briser.

– Etes-vous resté loin de l’office longtemps ?

– Dix minutes environ.

– Et lorsque vous êtes revenu, que faisait M. Sergent de Clamelle ?

– Il avait fini de préparer la tisane.

– Mais pourquoi ne l’avait-il pas préparée devant le marquis ? Cette préparation était des plus simples ; il s’agissait de joindre une cuillerée du contenu d’une bouteille à une infusion de fleurs de mauve, tout le monde aurait pu le faire ?

– M. André devait avoir un motif sérieux pour cacher au marquis qu’il m’avait envoyé chez le pharmacien.

– Qui vous fait croire cela ?

– Ce que m’a dit M. André en me remettant l’ordonnance que voilà.

– Ah ! Répétez-nous ce que vous a dit M. Sergent de Clamelle ?

– Ne parle de cette ordonnance à personne, le marquis ne la suivrait pas ; préviens-moi donc discrètement lorsque tu reviendras de chez le pharmacien.

– Le docteur André Sergent vous a dit cela ?

– Oui, monsieur, je vous le jure sur le corps de mon pauvre maître.

Et Pierre Laude étendit la main dans la direction du lit du mort.

Il y eut un profond silence de quelques secondes, dont l’absolutisme dénotait l’émotion de tous les assistants.

– Où est la bouteille que vous avez rapportée de chez M. Dubois ? reprit le magistrat, après quelques secondes d’une méditation grave.

– Elle a été brisée.

– Brisée ! Par qui ?

– Par M. André.

– Comment cela ?

– Je l’ignore. Lorsqu’après avoir remis un autre verre à la lampe, je suis revenu dans l’office : – J’ai fait un malheur, m’a dit M. André, et il m’a montré la bouteille qui était en morceaux près de lui sur la dalle, baignant dans son contenu.

– Et ce contenu, ces morceaux ?.

– Une fille de cuisine les a enlevés et a lavé les dalles.

– Impossible alors de savoir ce qui restait dans la bouteille et quelle quantité de son liquide André Sergent – M. de Liversac ne disait plus monsieur André Sergent – a mis dans cette théière, alors.

– Non. Quand j’ai revu la théière, M. André l’avait vidée aussi, par cette fenêtre.

En ce moment, des voix se firent entendre sous la croisée que Pierre Laude venait de désigner du geste.

Aussitôt le magistrat se leva, en se rappelant qu’il avait fait demander un jardinier.

Mais pendant le temps que le second gendarme avait mis à se rendre au potager, tandis que son camarade était en faction sous la croisée, le soleil avait étendu ses rayons en une nappe lumineuse qui, glissant petit à petit sur les gazons qui entouraient le château et sur les murailles blanches, avait séché complètement l’endroit où Sergent de Clamelle avait jeté les fleurs de mauve avec ce qui restait de la tisane.

Personne n’avait songé à prévoir cet incident, mais M. de Liversac s’étant approché de la croisée dont l’embrasure commençait à être également léchée par la zone éclatante, en comprit immédiatement l’importance ; seulement il était trop tard pour y remédier. Malgré cela, s’adressant à l’homme qui, une bêche à la main, avait été ramené du potager par le second gendarme :

– Vous êtes le jardinier ? lui demanda-t-il.

– Oui, monsieur.

– Je viens, poursuivit le procureur impérial.

Et s'adressant à Pierre Laude :

– Apportez-nous un bocal ou un pot de grès, là sous cette fenêtre, immédiatement, ordonna-t-il.

Sur ces mots il sortit de la chambre, suivi par M. Mercier, et tous deux allèrent rejoindre les gendarmes et le jardinier sous la croisée de la chambre du mort.

Arrivé là, M. de Liversac s'accroupit, examina et tâta l'endroit, soulevant les herbes en tâchant de découvrir les moindres traces de ce qu'avait contenu la théière.

Mais le sol était absolument sec et il eut été fort difficile de préciser où se trouvait la terre que le procureur voulait recueillir pour faire faire l'analyse, si en fouillant une touffe d'herbe, il n'avait pas trouvé une fleur de mauve, la seule que la pauvre bête n'avait pas mangée !

M. de Liversac s'en empara :

– Tenez, dit-il à M. Mercier, voilà peut-être l'unique preuve matérielle du crime que nous pourrions recueillir. Tenez cette fleur un instant, je vous prie, mon cher M. Mercier.

Le maire des Andelys tendit la main ouverte et le magistrat déposa dans son creux la fleur de mauve, puis, tirant son portefeuille, -il y prit un papier et enveloppa soigneusement la fleur. Cela fait, s'adressant au jeune jardinier qui, appuyé sur sa bêche, semblait attendre un ordre quelconque :

– Mon ami, lui dit-il, enlevez-moi cette touffe d'herbe à cinq ou six centimètres de profondeur.

– Bien, monsieur.

Pendant que cet homme exécutait l'ordre du procureur impérial, Pierre Laude parut portant un pot de grès.

La motte de terre détachée par le jardinier y fut déposée par M. de Liversac qui, après l'avoir tâchée, hocha la tête d'un air de doute qui signifiait :

– Je fais ce que je puis, mais je crains que l'analyse de cette terre n'amène aucun résultat.

Reprenant alors la parole :

– Rentrons ; Pierre Laude, nous allons continuer votre interrogatoire, dit le magistrat.

– Je suis à vos ordres, monsieur, répliqua le vieux valet de chambre.

– Je n’ai plus besoin de vous, reprit le procureur impérial en s’adressant au jardinier et se tournant vers les gendarmes : – Vous, continuez à surveiller le château, mais il est inutile que vous restiez là.

Quelques minutes après, M. Mercier, le magistrat et Pierre Laude se retrouvèrent dans la chambre du mort, aux places qu’ils occupaient lorsque la voix du jardinier avait interrompu l’interrogatoire de Pierre Laude.

– Vous disiez donc que lorsque vous avez revu la théière, M. Sergent de Clamelle l’avait vidée déjà ?

– Lorsque j’ai revu la théière pour la seconde fois, oui, monsieur.

– Et la première ?

– La première fois, la théière était à côté du lit, sur ce meuble.

– A quel moment ?

– Au moment où j’ai été sonné, vers trois heures du matin, par mon maître.

– Vous êtes accouru immédiatement à son appel ?

– Le temps de me vêtir à peine et je suis entré ici, les coups de sonnette se succédaient avec une rapidité qui ne m’indiquait que trop que je n’avais pas une seconde à perdre.

– Que s’est-il passé alors ?

– Lorsque je suis entré, M. le marquis semblait souffrir énormément, l’œil hagard, les mains crispées, il poussait des cris et était dans un état de transpiration extraordinaire : – Je vais appeler M. André, lui dis-je. – Non, non, pas lui ! me répondit mon maître. François et Thomas que j’avais réveillés arrivèrent en ce moment. M. de Clamelle se tenait la tête dans les mains en poussant des soupirs de douleur. Je montai aussitôt chez M. André, que je trouvai tout habillé et debout dans sa chambre.

– Comment, le docteur n’était pas couché à cette heure ?

– Non, monsieur.

– Cela ne vous a-t-il pas étonné ?

– Non, point alors ; j’étais trop préoccupé de mon maître pour attacher la moindre importance à tout ce qui ne le concernait pas directement, mais si j’avais eu mon calme, il est certain que j’aurais été fort surpris de voir que M. André était encore debout.

En ce moment la voix d'André se fit entendre :

– Oui, mort, il est mort, mon cher Clément.

La porte s'ouvrit, et Clément Morin guidé par Sergent de Clamelle, pénétra avec lui dans la chambre.

Clément qui avait été invité par le marquis à la chasse du lendemain, venait d'arriver au château.

En voyant la foule amassée contre la grille fermée que gardaient deux gendarmes, il s'était informé de ce qui se passait et on lui apprit la mort du marquis de Clamelle, qui disait-on, avait été assassiné pendant la nuit, ainsi que la présence de la justice au château.

Ces deux nouvelles étaient de véritables coups de foudre pour Morin qui, en proie à une émotion des plus violentes, s'était écrié :

– Vous devez vous tromper, cela n'est pas, qui donc aurait osé porter la main sur le marquis Anselme de Clamelle, qui donc aurait pu vouloir sa mort, lui que tout le monde adorait !

Et fendant la foule, le frère de lait d'André Sergent présenta à la grille qui lui fut immédiatement ouverte, car si personne ne pouvait sortir du château, les gendarmes avaient reçu l'ordre d'y laisser pénétrer les visiteurs ordinaires.

Clément Morin fut bientôt introduit près de Sergent de Clamelle qui lui confirma la terrible nouvelle dont le pays se remplissait, depuis l'aube, avec une vertigineuse rapidité.

– Quel coup terrible, quel malheur épouvantable ! cria-t-il.

– Je donnerais volontiers ma vie pour le ressusciter, lui dit André.

– Je veux voir M. le marquis, mon cher André.

– Suis-moi, Clément, car pour toi dans Clamelle, aucune porte ne peut rester fermée.

– C'est donc bien vrai, nous ne faisons malheureusement pas un mauvais rêve, le marquis est mort.

– Oui, mort, il est mort, mon cher Clément.

En apercevant les quatre personnes qui se trouvaient près du cadavre, Morin leur dit :

– Excusez-moi, messieurs, mais le marquis de Clamelle était mon bienfaiteur ; et prenant André par la main :

– Viens, frère, ajouta-t-il en l’entraînant au pied u lit où ils s’agenouillèrent en versant de silencieuses armes.

La sincérité de la douleur de Clément Morin était op grande pour qu’elle n’impressionnât point vivement tous les assistants, même M. de Liversac.

D’un geste, il fit comprendre à M. Mercier qu’il llait accorder quelques instants au nouveau venu.

Pendant cinq minutes un silence complet régna dans la chambre du marquis.

Le procureur impérial en profita pour résumer mentalement tous les renseignements qu’il avait recueillis et arrêter un plan de conduite, afin d’arriver, à découvrir la vérité.

Par certains détails on a dû déjà comprendre que M. de Liversac commençait à soupçonner André Sergent, lui seul n’avait-il pas préparé la potion empoisonnée dont les détritux avaient causé la mort de Cybèle ? mais malgré cela, une grande hésitation régnait encore dans son esprit, car il connaissait André de longue date et savait, à n’en pouvoir douter, que, si des preuves matérielles, irréfragables, ne lui démontraient le contraire, c’était un parfait honnête homme dans toute l’acception du mot.

Quant à M. Mercier, le commencement de l’instruction auq uel il avait assisté, lui avait donné la conviction que la justice se trouvait devant un des plus étranges mystères qu’elle pût jamais avoir à pénétrer.

Sous l’empire d’une pensée douloureuse, Pierre Laude, les sourcils froncés, la bouche contractée par la colère ou la douleur, ne quittait pas André Sergent des yeux.

Le second médecin pénétra en ce moment dans la chambre du marquis, rapportant, dans un bocal, les intestins et l’estomac de Cybèle.

Au bruit que fit la porte en se refermant sur lui, André et Clément se relevèrent. Celui-ci ne pleurait ! plus, mais de grosses larmes sillonnaient le visage de Sergent de Clamelle.

Son visage exprimait la désolation la plus complète dans son plus saisissant aspect.

A la vue de ce désespoir, Pierre Laude tressaillit, mais personne ne le remarqua, car tous les yeux aient fixés sur le bocal que le second médecin venait déposer sur la table, devant M. de Liversac.

– Merci, monsieur, dit celui-ci au docteur.

Clément Morin s'était approché de Pierre Laude.

– Ah ! mon brave Pierre, quelle catastrophe !

– Quel épouvantable crime ! monsieur Clément.

– Mais c'est donc vrai qu'on l'a tué ? reprit Morin jetant un regard sur le cadavre dont, depuis quelles instants, le visage avait pris une expression de stupeur et de bien-être, tel qu'on eût pu croire que le marquis Anselme n'était qu'endormi.

– Oui, appuya le vieux valet de chambre d'une voix sombre, tué, empoisonné !

Clément et Pierre Laude avaient échangé les rôles précédentes de façon à ce que personne ne les tendît.

– Messieurs, reprit M. de Liversac, je voudrais rester seul avec M. Sergent de Clamelle.

Ce désir était un ordre auquel tous les assistants empressèrent de se conformer ; M. Mercier allait même quitter aussi la chambre, lorsque le procureur impérial lui dit :

– Demeurez, monsieur le maire, vous avez le droit d'assister à toute l'instruction.

Bientôt il ne resta plus près du corps du marquis que M. Mercier, le magistrat et le docteur André.

Dès que la porte se fut refermée sur Clément Morin, Pierre Laude et les deux médecins, Sergent Clamelle, s'adressant au procureur impérial, lui manda :

– Eh bien, monsieur, avez-vous découvert quelque chose, avez-vous un soupçon, êtes-vous parvenu à lever le voile de cet incompréhensible mystère ?

Les rôles étaient changés, c'était le témoin qui questionnait le magistrat chargé de l'instruction, et ce témoin était suspecté déjà par celui qu'il interrogeait.

M. de Liversac enveloppa Sergent de Clamelle dans un regard scrutateur.

Après quelques secondes, la réflexion suivante vint à l'esprit :

– Cet homme est innocent ou j'ai devant moi plus hypocrite misérable et le plus grand comédien de notre temps.

– Vous ne répondez pas, reprit André, mais ; faut que mon oncle soit vengé, il le faut, entendez vous bien, monsieur, un aussi abominable crime n peut rester impuni, et la justice des hommes, pou frapper le coupable, ne peut trop se hâter, afin de de vancer la justice de Dieu !

– Nous arriverons à la vérité, monsieur, n'en dou tez pas.

– Certainement, approuva M. Mercier, car vou avez raison, nous devons venger le marquis.

– Votre avis, docteur, est bien que M. de Clamell a été empoisonné, n'est-ce pas ? reprit le procureur im périeur.

– Avant votre arrivée j'en avais déjà la conviction monsieur ; après la découverte de Cybèle morte, cett conviction est devenue inébranlable.

– Et croyez-vous que l'empoisonnement ait ét opéré par ce que contenait la théière ?

– Sans aucun doute.

– Vous comprenez bien toute la gravité des répon ses que vous me faites en ce moment ?

– Quelles que puissent être leurs conséquences ma conscience me les dicte, et je ne puis hésiter vous les faire catégoriquement.

– Quel est, selon vous, le poison dont l'assassir s'est servi ?

– Un poison terrible, ainsi que vous l'a affirme déjà l'un de mes confrères qui a fait l'autopsie de Cybèle, mais je ne pourrais préciser.

– Cybèle n'avait pas mangé toutes les fleurs de auve, reprit lentement M. de Liversac, en obsernt attentivement l'effet que pouvait produire cette vélation sur Sergent de Clamelle.

– Ah ! fit celui-ci avec un intérêt marqué.

– Oui, nous en avons retrouvé.

– Tant mieux mille fois, monsieur, il faut les arder avec soin.

Aucune hésitation n'avait retardé ces paroles, aucun essaillement n'avait contracté le visage de celui qui nait de les prononcer.

– Dubois, le pharmacien, prétend qu'il n'a pu se omper en préparant votre ordonnance.

– Quelle preuve vous a-t-il donnée, à l'appui de ette assertion ?

– Le témoignage de Pierre Laude, qui était présent lorsque le pharmacien de Tosny a compté les gent gouttes de teinture de digitale qu'il a jointes au

rop de café et au bromure de potassium. La bouille a été brisée.

– Oui, monsieur, par moi.

– Voilà une maladresse bien fâcheuse, convenez-n, docteur.

– Je la déplore amèrement, mon cher monsieur de i versac.

– Comment cela est-il arrivé ? veuillez nous le ire, je vous prie.

– J’étais dans l’office, l’infusion des fleurs de mauve faisait dans la théière, je venais d’y ajouter une uillerée à bouche de la potion et j’allais replacer sur le le couvercle de porcelaine que je tenais à la main, orsque quelque chose me frôla le visage, je fis un ste brusque et je vis un oiseau que je pris pour un ercelet s’envoler par la croisée ; au même moment, entendis la bouteille se briser contre la dalle, ma rain l’avait heurtée et je l’avais lancée contre la pierre.

– Voilà qui est bien extraordinaire, convenez-en

– Certes, et si la chose ne m’était pas arrivée, j’e douterais, comme vous.

– Comment expliquez-vous la présence de cet oi seau ?

– Poursuivi sans doute par une chouette ou un hibou, il s’était réfugié dans l’office.

– N’avez-vous parlé de cela à personne ?

– Pardon, je crois avoir raconté l’incident à Pierr lorsqu’il est revenu auprès de moi.

– Laude affirme que vous ne lui avez dit que ce mots : J’ai fait un malheur.

– C’est possible, je ne pouvais attacher aucun importance à la perte d’un remède que je pouvais ra voir instantanément chez Dubois.

– Vous étiez seul pendant que vous prépariez 1 tisane du marquis ?

– Pierre Laude était là, il n’a disparu qu’un instant

– Pierre Laude prétend que son absence a dure dix minutes ?

– C’est fort possible, je ne m’en suis nullement préoccupé, j’avais hâte de remonter près des joueur : afin que mon oncle ne se doutât point de la surprise que je lui ménageais.

A cette déclaration si étrange pour M. de Liversa et pour M. Mercier, tous deux ne purent s’empêcher d’échanger un regard d’intelligence.

– Une surprise, dites-vous ?

– Parfaitement, la tisane en question la constituait

– Expliquez-vous, nous ne pouvons vous comprendre.

– Je viens de faire une absence.

– Oui, dans le Midi, où vous vous êtes conduit comme un véritable héros, les journaux l’ont raconté, interrompit M. Mercier enchanté de protester ainsi en faveur d’André.

– Je n’ai fait que mon devoir. Hier en arrivant ici j’ai appris par Pierre que mon oncle, pendant que j’étais à Marseille, avait fait appeler M. Fournier. Je rends toute justice, mais voilà des années que je suis le médecin du marquis, et Pierre m’ayant dit que l’ordonnance par mon confrère des Andelys pour combattre les palpitations de mon oncle, ne lui plaît pas, j’en ai fait une autre dans le même but, mais un goût agréable, grâce au sirop de café que j’y ai fait entrer.

– Une fois la théière remplie, lorsque Pierre Laude revenu près de vous, que s’est-il passé ?

– Rien d’extraordinaire, une fille de cuisine a lavé la table sur laquelle la bouteille avait répandu son contenu en se brisant, et je suis remonté au fumoir.

– N’aviez-vous pas fait une recommandation à l’ordonnance en lui remettant l’ordonnance qu’il a apportée chez Dubois ?

– Non, je ne m’en souviens pas.

– Rappelez bien vos souvenirs, ne lui avez-vous dit : Ne parle de cette ordonnance à personne.

– Je le reconnais, maintenant.

– Dans quel but fîtes-vous cette recommandation ?

– Je ne voulais pas que le marquis sût que je lui rendais mes soins ; il s’y serait opposé de la façon la plus formelle.

– M. le marquis de Clamelle ne pouvait cependant mettre en doute votre science. La moindre méfiance de sa part eut été inexplicable.

– La méfiance, dites-vous, mon cher monsieur Liversac.

A ces mots, le visage du procureur impérial qui exprimait une gravité profonde s’assombrit encore.

– La méfiance, reprit André Sergent en se récriant, mon oncle avait en moi une confiance illimitée, n’est-ce vrai, monsieur Mercier ?

Le maire des Andelys répondit à cet appel par signe d’approbation.

– Comment expliquez-vous alors qu’au mome où vous donniez vos soins au marquis cette nu votre oncle, à plusieurs reprises, Pierre Laude l’attes et prétend que son dire sera confirmé par les de autres domestiques qui se trouvaient en même tem que vous, près du lit de monsieur de Clamelle, cor ment expliquez-vous que celui-ci vous ait repous plusieurs fois avec énergie en vous criant : Va-t-en.

– Pour la même cause que celle qui lui aurait fa ne pas prendre la potion qui était dans la théière, s avait su qu’elle était préparée par moi.

– Et cette cause, quelle est-elle ?

– Le testament de mon pauvre oncle qui m’ir stitue son légataire universel. Vous connaissez la lo mon cher monsieur de Liversac, le médecin ne pe hériter de son malade.

– Vous êtes le légataire de M. le marquis de Cla melle ? reprit le procureur impérial sans relever l dernières paroles d’André Sergent.

– Oui, monsieur.

– Vous reconnaissez que cette théière – et d geste M. de Liversac désigna l’objet – renfermait poison dont une faible partie a tué Cybèle, la chient du marquis, et vous avouez que la tisane terrib qu’elle contenait avait été préparée par vous ?

– Oui, monsieur.

– Sergent de Clamelle, vous êtes mon prisonnie conclua le procureur impérial avec une solennel. fermeté.

– Moi ? s’écria André en se levant. Oseriez-vous m’accuser par hasard ?

Sans répondre, M. de Liversac se leva et gagna porte :

– Lieutenant ! dit-il, en s’adressant à l’officier de gendarmerie qui se trouvait dans la pièce voisine se les deux médecins et Clément Morin.

– Monsieur le procureur impérial ? demanda-t-il, s’avançant.

– Emparez- vous de cet homme.

Et en parlant ainsi, d’un geste énergique, M. de Lisac désigna Sergent de Clamelle.

L’ordre formel que venait de donner celui qui, dans : moment, usait d’un pouvoir suprême, avait été endu par tous les assistants.

Deux gendarmes pénétrèrent instantanément dans chambre du mort et se mirent aux côtés de celui depuis quelques secondes, était devenu pour eux

excusé.

Ils connaissaient d'avance leur consigne en pareil s.

Surveiller le prévenu, l'empêcher d'avoir le plus tit rapport ou la plus petite communication avec rsonne, prévenir toute fuite de sa part et s'opposer ergiquement, en cas de besoin, à son suicide.

En même temps que les gendarmes, Clément Morin lit entré également.

Il s'apprêtait à prendre la parole, lorsque la voix de rgent de Clamelle calme, mais empreinte d'une ruleur profonde, rompit le silence profond qui avait ivi les injonctions du procureur impérial.

– Monsieur le marquis Anselme de Clamelle, on accuse d'être votre assassin, priez Dieu de faire un racle et levez-vous pour proclamer mon innocence. Et parlant ainsi, avant que personne ait pu l'arrêter, odré se précipita sur le cadavre, l'étreignit dans ses as en ajoutant :

– Mon oncle, mon bon oncle, je vous en conjure, livrez les yeux et criez donc à M. de Liversac qu'il se ompe !

Cet appel suprême, s'adressant à la dépouille de celui qui ne pouvait plus l'entendre, produisit sur l assistants un effet indescriptible.

Si habitué qu'il fût à voir les gens, dans la situation d'André, trouver des accents imprévus et se livrer des protestations inattendues, afin de démontrer le innocence, M. de Liversac ne put s'empêcher de tre saillir sous l'empire d'un doute qui traversa sa conscience d'homme et de magistrat comme une luei soudaine.

– André, mon ami, mon frère, s'écria en ce mome Clément Morin, je m'unis à toi pour protester de to innocence.

Et se tournant vers les assistants en enveloppant procureur impérial dans un éloquent regard qu' s'efforçait de remplir de la conviction formelle q guidait sa généreuse intervention, Morin pour suivit :

– Voyons, messieurs, je m'adresse à vous tou qui, dans le département de l'Eure, et je vais plus loin car après l'héroïsme dont il a fait preuve à Marseille à Arles, à Toulon, dans tout le Midi, le nom du do teur André Sergent de Clamelle est connu de toute France, qui donc pourrait croire qu'il est un empo sonneur ?

N'eût été le respect des assistants pour la justice qu représentait le procureur impérial, un seul crit fût sorti de la bouche de ceux qui

l'écoutaient :

– Il a raison, le docteur André Sergent de Clamell ne peut être un assassin !

Ce dernier avait saisi la main du Compagnon d Glaive en lui disant :

– Tu me connais, toi.

Mais, M. de Liversac avait repris son sang-froid.

Ses yeux avaient rencontré les regards de M. Mercie et ils échangeaient quelques paroles à voix basse lorsqu'après avoir embrassé Sergent de Clamelle, Mo devinant que l'indécision agitait en ce moment le locuteur impérial, reprit avec énergie :

– Si des preuves accusent André, ces preuves, si écusables qu'elles soient, mentent ; si mon ami, on frère, vous semble coupable, c'est. qu'il est vicme d'une incompréhensible fatalité, et je le jure ici, r mon salut éternel, mon honneur et ma vie, Sernt de Clamelle n'est point un assassin.

– Et moi, répliqua Pierre Laude, qui venait de .raître depuis quelques instants sur le seuil de la ambre du mort, j'affirme que c'est M. André qui a é mon maître.

Et le vieux valet de chambre s'avança en envelopnt d'un regard terrible celui contre lequel il venait formuler cette épouvantable accusation.

IX

LE PAPIER BRULÉ

– Comment Pierre, oses-tu parler ainsi ? reprendre André.
– Cet homme est fou ! ajouta Clément Morin désignant le vieux serviteur.
– Je donnerais beaucoup pour que vous disiez vrai, monsieur Clément, répliqua le vieux valet chambre avec un accent douloureux.

– Silence, messieurs, interrompit M. de Livresac.

Et s'adressant à Pierre Laude :

– Vous accusez le neveu de votre maître de l'avoir empoisonné ?

– Oui, monsieur.

– Mais cet homme est notre père nourricier, André et à moi, s'écria Clément Morin.

– Une dernière fois, monsieur, je vous prie de ne pas interrompre, répliqua le procureur impérial d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Et reprenant les questions qu'il croyait utile d'en dresser à Pierre Laude :

– Sur quoi basez-vous votre accusation ? reprit M. de Livresac.

– Sur l'aveu, écrit de la main du docteur Sergent Le Clamelle.

– Allons donc, mais c'est vraiment de la démence, protesta André.

– Le voici, riposta le vieux serviteur sans avoir l'air d'attacher la moindre importance à la nouvelle et énergique protestation du docteur, en mettant sur sa table, devant le procureur impérial, un papier brûlé sur lequel malgré la fumée qui s'était dégagée de la combustion des bords, on pouvait lire encore ces mots, de l'écriture de Sergent de Clamelle :

..... *mon crime*

..... *découvert*

..... *empoisonné*

..... *condamné à mort*

..... *suicide*

..... *innocent*

..... *victime* ...

..... *fortune*.

Le procureur impérial jeta un coup d'œil rapide sur cet écrit, dont les mots terribles le frappèrent tout aussitôt.

M. de Liversac avait plusieurs fois, dans le cours de sa carrière, remarqué que le hasard ou la Provi-Hence se complaisent à fournir contre les criminels, des preuves aussi imprévues que concluantes.

Il vit immédiatement dans la façon dont la flamme avait altéré le papier, l'influence d'une intervention surhumaine, et sans chercher encore à deviner le sens de ces mots, dont la signification devenait immédiatement dans son esprit une preuve accablante pour André :

– Où avez-vous trouvé ce papier ? demanda le ma gistrat à Pierre.

– Dans la chambre de M. André, derrière le paravent de la cheminée où il a dû être jeté tout enflamme cette nuit, je puis l'affirmer.

– Est-ce votre écriture ? reprit le procureur impérial en s'adressant à Sergent de Clamelle.

– Oui, monsieur, répondit André après avoir reconnu un fragment de la confession qu'il avait adressée au marquis en prévision de son prochain suicide.

– « Mon crime, » insista Laude, c'est écrit.

– Pouvez-vous me dire à qui cet écrit était adressé ?

– J'avais écrit cela à mon oncle.

– Dans quel but ?

– C'est mon secret.

– Prenez garde, monsieur, de pareilles réponses ne peuvent qu'aggraver votre situation.

– C'est évident, approuva M. Mercier, qui avait suivi tous les incidents qui venaient de se succéder si rapidement autour de lui avec un profond et douloureux intérêt.

– Eh bien, Sergent de Clamelle ? insista M. de Liversac.

– Parle, André, dit à son tour Clément Morin.

– Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria le mari de Geneviève avec désespoir.

Et il se laissa tomber, la tête dans les mains, sur un siège.

– Ces mots sont plus qu'étranges, reprit le procureur impérial en jetant de nouveau les regards sur le papier brûlé qu'il lut à haute voix : *mon crime. découvert. empoisonné, condamné à mort, suicide, innocent, victime, fortune.* Voyons, monsieur, j'attends une explication ?

Et le magistrat darda sur celui qui s'appelait désormais l'inculpé, un regard d'une étrange puissance.

Tous les yeux, du reste, étaient fixés sur Sergent de Clamelle.

En proie à un tremblement nerveux plus puissant que sa volonté, celui-ci se livrait à un combat intérieur des plus pénibles.

Commençant à comprendre la gravité de sa situation, mais sans cependant en avoir encore mesuré toutes les épouvantables conséquences, il se disait bien qu'il était impérieusement indispensable à son salut et à son honneur si terriblement menacés qu'il donnât immédiatement à ses accusateurs les explications nécessaires, et en même temps il reconnaissait – horrible supplice – l'impossibilité complète dans laquelle il se trouvait d'expliquer au magistrat les mots sinistres et ténébreux que la flamme avait respectés, par un incompréhensible hasard.

– J'attends, reprit le procureur impérial au milieu profond silence qu'observaient toutes les personnes présentes.

Sergent de Clamelle se leva brusquement.

Déjà Clément Morin jetait à M. de Liversac un regard qui signifiait clairement :

– Il va parler, soyez-en sûr, il va se justifier, c'est certain.

– Je suis innocent, dit André.

Et ce fut tout.

– Pourquoi alors avez-vous écrit : mon crime ! De quel crime voulez-vous parler ?

– D'un crime imaginaire qui n'a rien de commun avec celui dont vous recherchez l'auteur, monsieur, je vous le jure.

– Les accusés ne doivent pas prêter serment, docteur, riposta froidement M. de Liversac ; veuillez vous expliquer catégoriquement, car votre réponse ne peut nous satisfaire.

– Je n'ai rien à dire.

– Alors vous avouez avoir empoisonné M. le marquis de Clamelle ?

– Moi, monsieur, moi qui l'aimais, le vénérais, moi qui voyais en lui mon bienfaiteur !

– Tout vous accuse cependant ; vous seul avez pu verser le poison, vous seul aviez intérêt à la mort de M. de Clamelle.

– Mon Dieu, mon Dieu ! mais c’est épouvantable, c’est horrible, ce que vous dites là !

– Et non seulement vous êtes coupable, mais cet écrit ne pouvait être destiné à M. de Clamelle ; cet écrit détruit par vous cette nuit, n’est-ce pas, Pierre Laude ?

– Oui, monsieur, je suis certain que la cheminée de la chambre de M. André ne renfermait aucun papier brûlé hier au soir à dix heures, au moment où j’y suis monté faire la couverture, car j’ai pris moi-même le paravent qui se trouvait dans le cabinet à côté pour fermer la cheminée et en ce moment, cette cheminée était vide.

– Cet écrit, poursuivit le procureur impérial en s’adressant de nouveau à Sergent de Clamelle, devait être adressé à un complice que nous découvrirons.

Puis se retournant :

– Lieutenant, veuillez faire conduire immédiatement l’accusé à la prison du Grand-Andelys.

– Par grâce ! implora André en se tordant les mains.

– Monsieur de Liversac, je réponds d’André, protesta Clément.

– Je connais mon devoir, monsieur Morin, et je saurai l’accomplir.

– Il y en a de bien durs, messieurs, ajouta Pierre Laude en fondant en larmes, car toute son énergie venait de l’abandonner à la vue des gendarmes qui savaient saisi André chacun par un bras, pour l’enrâner au dehors où les suivit le lieutenant.

Ainsi guidé, Sergent de Clamelle gagna le perron en proie à une prostration indescriptible et complètement absorbé par la recherche, dans sa mémoire, de la phrase dont quelques mots avaient échappé à la damme, sur le papier remis, par Pierre Laude, au procureur impérial.

Cette phrase que Sergent de Clamelle ne pouvait dire à M. de Liversac, était ainsi conçue, au bout d’un moment André se le rappela :

Et voilà comment j’en suis arrivé à devoir épouser ma fille, mon bien cher oncle. Dès le jour où mon crime, crime abominable que je regrette, a été découvert, monsieur Bouron, pour se venger, a empoisonné ma vie, car j’étais fatalement condamné à mort et n’avais plus qu’une ressource, le

suicide, afin de ne pas sacrifier une innocente créature en la rendant, à tout jamais, victime du funeste passé qui cause aujourd'hui mon infortune.

– Heureusement que les mots qu'on peut encore lire n'ont plus de sens, pensa André, car si cette phrase était tombée entière sous les yeux de M. de Liersac, Geneviève aurait été frappée comme moi. Pauvre Geneviève, puisse-t-elle toujours ignorer ce qui arrive !

Pierre Laude avait suivi le lieutenant.

– Monsieur l'officier, lui dit-il, en faisant un effort pour contenir ses larmes, je vais faire atteler le coupé de mon maître, on ne doit pas voir un Clamelle traverser à pied le pays entre deux gendarmes.

– Allez, mon brave homme, nous attendrons.

Aussitôt le vieux serviteur s'éloigna du côté des écuries en évitant les regards d'André pour lequel il éprouvait encore une sorte de pitié, malgré l'horreur que lui inspirait le crime dont il l'accusait avec tant d'énergie.

– Docteur, dit alors le lieutenant à André, on va atteler une voiture dans laquelle je monterai auprès de vous.

– Je suis à vos ordres, monsieur, répondit Sergent de Clamelle.

Au loin la foule assemblée suivait, avec un intérêt fébrile, ce qui se passait dans la cour du château.

Après la sortie d'André de la chambre du mort, M. de Liversac s'était levé et avait gagné le salon en disant :

– Ne vous éloignez pas, Messieurs, je vais rédiger le procès-verbal que vous devrez signer.

Clément Morin voulut le suivre afin de protester encore en faveur d'André, mais le procureur impérial se doutant de son intention l'arrêta par ces mots :

– Monsieur Morin, je désire être seul.

Puis, s'adressant à M. Mercier :

– Monsieur le Maire, lui dit-il, vous avez suivi l'instruction sommaire qui vient d'avoir lieu et vous savez aussi bien que moi quels sont les objets qui pourront servir de pièces de conviction.

– Parfaitement.

– Veuillez avoir l’obligeance de les rassembler, nous les emballerons et les scellerons tout à l’heure.

– Comptez sur moi.

Sur ces mots le procureur impérial pénétra dans le salon dont il referma la porte.

M. de Liversac avait gardé dans sa main le papier brûlé, il s’apprêtait à le serrer avec soin dans son portefeuille lorsque son esprit chercheur le poussa à tâcher de reconstruire la phrase dont probablement les mots respectés par la flamme, avaient fait partie.

L’idée du complice dont il avait déjà parlé à Sergent de Clamelle, avait pris depuis quelques instants, une certaine consistance dans son esprit.

Les deux mots : *mon crime* démontraient évidemment, selon le procureur impérial, que Sergent de Clamelle n’avait pu adresser cet écrit au marquis.

Or, dès qu’André mentait, et le mensonge semblait évident à M. de Liversac, le docteur était coupable et à qui avait-il pu écrire ces deux mots : *mon crime*, si ce n’était à un complice ?

Sous l’empire de cette conviction, il en vint à se persuader, après un travail assez long, que le papier brûlé devait contenir une phrase dans le genre de celle-ci :

. . . je ne redoute pas les conséquences de mon crime, même s’il venait par impossible, à être découvert, on ne pourra pas croire que je l’aie empoisonné, et dans tous les cas je ne serais pas condamné à mort, car s’il le fallait, je ferais croire à un suicide et on ne tarderait pas à me déclarer innocent, donc le marquis sera bien l’unique victime, et nous pourrions jouir en paix de sa fortune.

La fin de ce petit travail assez laborieux enchantait M. de Liversac qui fut prêt à s’écrier comme Archimède :

– Eurêka !

Ayant joint au papier brûlé la transcription de la phrase reconstruite, il se mit à rédiger le procès-verbal avec autant d’impartialité que peut en mettre un magistrat qui a la conviction d’avoir fait arrêter un grand coupable.

X

LES PRISONNIER

Pendant que M. de Liversac se livrait à ce travail, activés par Pierre Laude, Thomas et un palefrenier avaient rapidement attelé le coupé du défunt, qui vint s'arrêter à quelques pas du groupe formé par André et les trois gendarmes, quelques secondes après que Thomas fut monté sur le siège.

– Mon devoir m'impose l'obligation de vous adresser une question, docteur, dit le lieutenant.

– Laquelle, monsieur Martial ? demanda Sergent de Clamelle, qui connaissait l'officier pour l'avoir soigné, six mois auparavant, à la suite d'une chute de cheval.

– Jurez-moi que vous n'avez pas d'arme sur vous.

– J'ai ce couteau, répondit André, en tirant de sa poche un couteau à plusieurs lames de moyenne grandeur.

– Merci, dit le lieutenant en le prenant et en le glissant dans la poche de son pantalon.

Puis, ouvrant lui-même la portière du coupé :

– Veuillez prendre place, ajouta-t-il.

Nous avons dit que la foule, assemblée devant la grille du château, suivait avec une anxiété grande tout ce qui se passait dans la cour, les yeux dardés sur les murailles comme si elle avait pu apercevoir au travers ce qui avait lieu à l'intérieur.

Déjà considérable au moment où la justice était arrivée à Clamelle, cette foule avait encore beaucoup grossi, car la nouvelle de la mort du marquis Anselme, s'étant répandue dans tous les environs, on était accouru de Gaillon, de Courcelle-sur-Seine, de Bouafles, et du Vézillon, aussi bien que des deux Andelys et de Tosny.

Connu dans tout le pays, Sergent de Clamelle, sur lequel on ne tarissait pas d'éloges, dès qu'il avait reparu sur le perron avait surexcité l'attention des curieux.

Sa présence au milieu des gendarmes les intriguait énormément, car un secret instinct leur faisait comprendre que normalement sa place n'était pas là.

Lorsqu'on le vit monter avec le lieutenant dans le coupé du marquis :

– Comment, s'écria un vieillard qui avait été gendarme autrefois, on arrête le docteur Sergent de Clamelle !

– Allons donc !

– Impossible, le docteur est un des hommes les plus respectables du département.

– Je vous dis que si, insista le premier qui avait parlé, et tenez, regardez ça, et doutez encore, si vous le pouvez.

« Ça » désignait le coupé, à chaque portière duquel un gendarme à cheval venait de se placer.

Un murmure de protestations générales se fit entendre aussitôt.

– Il y a erreur, on ne peut pas arrêter le docteur André.

– Un si brave homme.

– Vive le docteur Sergent !

Ces diverses protestations se croisèrent.

La grille venait d'être ouverte par Christophe qui, en constatant aussi l'arrestation d'André, avait poussé avec énergie une exclamation qui témoignait également de toute son estime pour le mari de Geneviève.

– Allons donc ! ils sont fous !

Néanmoins, le coupé traversa au pas, la foule qui se pressait autour de lui et des gendarmes, et toutes les bouches s'ouvrirent à la fois pour répéter, avec un enthousiasme aussi vigoureux que sincère :

– Vive le docteur Sergent de Clamelle !

– Place ! place ! répliquèrent les gendarmes en faisant manœuvrer leurs chevaux de façon à éloigner les curieux.

Quant à André, blotti au fond du coupé, et si troublé qu'il se figurait que ces acclamations étaient des cris de rage que l'on proférait contre lui, il se cachait la tête dans son mouchoir, afin d'éviter les regards de la foule.

Ce ne fut pas sans user de toutes les précautions imaginables que Thomas parvint à traverser les rangs des curieux.

Dès qu'il y fut parvenu, sur un ordre du lieutenant Martial, il lâcha la bride et le cheval partit d'un trait, défiant par son allure rapide la poursuite du plus ingambe des assistants.

Mais la route, assez déserte d'ordinaire, décelait l'émoi du pays entier dont les retardataires accouraient à Clamelle et la voiture, flanquée des deux gendarmes surveillant ses portières attirait tous les regards.

– L'assassin est arrêté, se disait-on sans soupçonner que celui qu'on désignait ainsi était le docteur André Sergent.

Et, nécessairement, ceux qui faisaient cette réexion rebroussaient chemin au lieu de continuer eur route, car l'intérêt principal n'était plus pour eux Clamelle, mais dans ce coupé qui roulait à fond de ain vers la prison du grand Andelys.

La voiture avait franchi plus des trois quarts du hemin qu'elle devait parcourir lorsqu'à un endroit où la route était plus étroite, elle fut arrêtée par des harrettes d'écorce de chêne que l'on récolte pour anner le cuir.

Un retard eut lieu, ce qui permità beaucoup degens Le rejoindre le coupé et même de le dépasser, colporant la grande nouvelle de l'arrestation du meurtrier lu marquis Anselme de Clamelle et de son transfèlement à la prison du grand Andelys.

Tout le monde se transporta vers ce point.

La prison du grand Andelys est un ancien couvent l'U rselines situé place du Marché. Vaste quadrilatère rrégulier. cette place où est érigée la statue de

Pousin, que le grand Andelys vit naître en 1594, est coupée par trois pâtés de maisons ; celui qui occupe le centre est la halle.

Les deux autres, bordés par la Grand'Rue et la rue Corneille, singularisent l'aspect du quadrilatère où aboutissent, en face l'une de l'autre à l'extrémité opposée, la rue du Buet et la rue Poussin.

Entre la Grand'Rue et la rue Poussin, qui se rejoignent à l'hôtel du Grand-Cerf, vieille maison remontant au XVI^e siècle, qui renferme une collection des plus curieuses de meubles anciens sculptés et de faïences rares, dont les Andelyens sont fiers, se trouve un amas de construction triangulaire de cent mètres à sa base, qui forme un des côtés de la place du marché.

Près du milieu, un peu à droite, à quarante mètres environ de la rue Poussin, s'élève une grille s'ouvrant sur une cour entourée de hautes murailles.

Un bâtiment assez vaste en occupe le fond.

A gauche s'élève une construction particulière, c'est le théâtre.

A côté se trouve celle qu'on nomme au Grand-Andelys le Palais de Justice, mais il ne renferme qu'un tribunal de première instance.

En pénétrant dans la cour en question on ne tarde pas à remarquer, à droite, précédant l'entrée du tribunal, une petite porte basse, peinte en vert sombre, garnie d'un guichet aux barreaux de fer.

C'est une des deux entrées de la maison d'arrêt.

L'autre, qui se trouve rue Poussin, n'a nullement l'aspect de la clôture d'une prison. C'est une porte cochère très grande, peinte en jaune, d'un riant aspect.

Le coupé du marquis parvint au Petit-Andelys par la rue de la Manufacture, traversa la place Saint-Sauveur, les rues des Pénitents et de Blanchard, puis, ayant suivi la chaussée qui relie les deux Andelys, atteignit la place du Marché par la rue du Buet.

A la prière d'André, le lieutenant Martial avait baissé les stores, depuis le moment où Sergent avait pris pour des hostilités qui l'accablaient, les cris qu'avait poussés en sa faveur la foule assemblée devant la grille du château de Clamelle.

Peu de paroles avaient été échangées entre Martia et son prisonnier, depuis qu'ils avaient pris place l'un à côté de l'autre.

Pour le lieutenant, malgré les services que lui avait rendus Sergent de Clamelle, celui-ci n'était plus qu'un homme arrêté, dont il était responsable vis-à-vis de la justice et qu'il n'eut pas laissé échapper pour rien au monde,

– Il y a dans ce qui s'est passé cette nuit à Clamelle, un inexplicable et tragique mystère, monsieur Martial, car, sur mon honneur, je vous jure, je suis innocent, dit André après un long silence.

– Justice complète vous sera rendue alors, docur ! répondit logiquement le lieutenant.

– Hélas !

Puis après quelques minutes encore :

– Quelle épreuve ! Mais j'adorais mon oncle, sa lort vraiment me désespère. Pardonnez-moi, lieutenant, c'est plus fort que moi.

Et Sergent de Clamelle fondit en larmes.

– Ne vous gênez pas, monsieur Sergent, les larmes bulagent.

– Où me menez-vous ?

– Au Grand-Andelys.

– A la prison.

Martial ne répondit pas ; Sergent de Clamelle avait u reste prononcé ces trois mots, si terribles pour lui, Dmme une affirmation plutôt que comme une demande.

Le lieutenant s'était faitune loi de garder en principe n silence complet, tout en considérant comme un evoir de répondre à l'occasion à son prisonnier auuel, malgré l'épouvantable accusation qui pesait sur ui, il ne pouvait s'empêcher de porter instinctivemen t ncore un très grand intérêt.

– Comment un homme comme M. de Liversac eut-il me soupçonner, moi ?

– Les événements lui dictent une consigne dont ne peut pas plus s'écarter que moi de la mienne.

– C'est vrai, et j'en conviens, il y a des preuves lui semblent m'accuser.

– Monsieur Sergent, je serais fort désireux de ne as recevoir vos confidences.

– Vous me traitez en prévenu vulgiire, monsieur Martial, c'est mal.

– Non, docteur.

– Pardon, et ne m’en veuillez pas de vous le dire, mais je vous parle en honnête homme, s’adressant à un honnête homme, car j’ai à combattre plus que l’opinion des juges et de ceux qui m’entourent, j’ai à combattre la fatalité. Je ne vous confie rien, car vous pouvez répéter mes paroles à qui bon vous semblera. Ah ! il y a d’effroyables malheurs qui vous brisent par leur cruauté tout autant que par leur injustice. Si j’avais été à la place de M. de Liversac, et lui à la mienne, peut-être aurais-je agi contre lui comme il l’a fait contre moi, et cependant j’adorais mon oncle le marquis de Clamelle et je suis innocent, complètement innocent, je vous le répète.

Une vague rumeur s’éleva en ce moment à quelque distance de la voiture.

Elle partait de la foule qui s’était formée sur la place du marché, devant la porte de la prison.

– Le voilà, le voilà, l’assassin ! criait-on, sans savoir encore que celui que l’on désignait ainsi fût Sergent de Clamelle.

La plupart des fenêtres étaient garnies de curieux et sur la colline de Cléri, qui domine toute la ville, on voyait des groupes qui s’étaient massés pour être témoins de l’introduction du meurtrier du marquis de Clamelle, dans la prison du Grand-Andelys.

Pour faire comprendre l’incident que nous allons raconter, il est indispensable d’expliquer d’abord comment personne, au Grand-Andelys, ne savait encore que celui sur qui étaient tombés les soupçons de la justice, fût Sergent de Clamelle.

On doit se souvenir de la stupeur des curieux qui avaient constaté l’arrestation du docteur au château, car certes ce dénouement n’était nullement celui qu’ils attendaient.

Or, nous avons dit qu’aucun d’eux n’avait pu suivre la voiture, dont, à quelques centaines de mètres de Clamelle et en traversant Tosny, les stores baissés par Martial, avaient dérobé aux passants les traits de l’accusé.

Dans ces conditions, les personnes entourant l’entrée de la prison ne savaient qu’une chose, c’est que ce coupé, flanqué de deux gendarmes, renfermait l’assassin du marquis de Clamelle.

La voiture avait continué à avancer, mais Thomas, malgré l’aide que lui prêtaient les deux gendarmes, afin de lui ménager un passage, venait d’être

contraint déjà de modérer une seconde fois l'allure de son cheval, lorsque le cri :

– A mort, à mort l'assassin du marquis ! se fit entendre tout à coup, au moment où la voiture s'arrêtait devant la grille de l'entrée de la prison que nous avons décrite.

L'affection et le respect qu'inspirait à tout le pays le marquis Anselme, avaient éveillé dans la foule cet esprit de vengeance qui, dans les circonstances analogues, fait éclore parfois d'épouvantables et meurtrières représailles.

– Oui, oui, à mort ! répéta-t-on.

Et on se précipita vers la voiture, malgré les gendarmes qui la protégeaient.

Un des plus exaltés saisit même la poignée de la portière et l'ouvrit.

Aussitôt Martial mit pied à terre et il s'apprêtait à adresser aux assaillants les reproches que méritait leur conduite irréfléchie, lorsqu'un mouvement de recul s'opéra à la vue du docteur André, qui, pâle et digne, venait de sortir la tête du coupé, pour jeter sur la foule un regard de défi.

Il y eut un moment de stupeur générale, dont le lieutenant profita aussitôt pour franchir la grille avec son prisonnier, et la refermer immédiatement sur eux.

Au Grand-Andelys comme à Clamelle, on était prêt à protester de l'innocence d'André Sergent : et en le reconnaissant tout le monde s'était imaginé qu'on s'était trompé, en supposant que cette voiture renfermait l'assassin du marquis.

Quelques instants après seulement on se rendit compte de ce qui était arrivé, et les commentaires naquirent en foule avec une intensité réellement remarquable.

Mais la petite porte, au sombre guichet, était retombée déjà sur André Sergent et sur Martial, et ceux qui étaient là durent se borner à des causeries animées, car la pensée de recourir à la violence pour délivrer André ne leur vint même pas, nous devons en convenir.

La prison du Grand-Andelys, comme sa porte jaune de la rue Poussin, n'a rien de bien lugubre.

Sauf les barreaux de fer dont on a garni les hautes croisées de l'ancien couvent, rien n'indique à quelle fonction rigide ce bâtiment a été affecté.

S'élevant entre deux cours, dont nous connaissons la première et dont la seconde est égayée par un jardin d'une cinquantaine de mètres carrés, les murailles, de ce côté, sont tapissées de vignes vierges et au moindre rayon de soleil s'estompent des ombres que projettent sur elles les plantes et les fleurs qui les environnent.

On y compte ordinairement de vingt à trente prisonniers, qui, vu l'exiguité des locaux et leur disposition, vivent en commun, sous la surveillance des gardiens, dont l'habitation du chef est située à l'extrémité de l'allée sur laquelle s'ouvre la porte cochère de la rue Poussin.

André se prêta aux formalités de son incarcération avec une docilité somnolente des plus singulières.

Ce qui était arrivé depuis la veille lui semblait être un horrible songe, duquel il allait bientôt sortir, car, tout en ayant la perception de ce qui se passait autour de lui, l'imprévu des événements lui inspirait sur leur réalité des doutes qui le faisaient s'imaginer qu'il était en état de somnambulisme.

Aussi, lorsqu'on lui ouvrit la salle où se trouvaient les autres prisonniers, pour lesquels il devint immédiatement l'objet de la plus vive curiosité, gagna-t-il un banc sur lequel il se laissa tomber sans avoir presque remarqué les gens qui l'entouraient.

Le monde des prisons n'est pas habitué à voir pénétrer dans son sein, frappé par la même rigueur que lui, un homme aussi distingué sous tous les rapports que l'était André.

– V'là un aristo ! remarqua un des prisonniers.

– Ça n'empêche pas les sentiments, ça.

Ces paroles s'échangeaient à demi-voix.

Un groupe se forma bientôt décrivant un cercle autour du docteur.

– Celui-là doit avoir travaillé avec la plume.

Ce qui signifiait que celui qui parlait ainsi prenait Sergent de Clamelle pour un faussaire.

– C'est peut-être un notaire.

– Non, c'est un médecin, je le connais.

– Toi, l'empaillé ?

– Oui, et la preuve c’est qu’il s’appelle le docteur André Sergent de Clamelle.

Ce nom n’apprit rien à la majorité des assistants, car la plupart de ceux qui se trouvaient là, au même titre qu’André, c’est-à-dire inculpés comme lui, étaient des vagabonds nomades ou des malfaiteurs venus tout exprès pour commettre leurs forfaits aux deux Andelys ou dans les environs.

Néanmoins un murmure se fit entendre.

Pour la première fois, André leva les yeux sur ceux qui l’entouraient.

La curiosité dont il était l’objet le troubla.

Se sentant rougir sous les regards inquisiteurs des visages aux pâles sourires qui tous étaient tournés vers lui, il se leva et se mit à marcher en proie à un invincible accablement, dont il se sentait écrasé tout autant que si, de même que le géant Atlas, il eut porté le monde sur ses épaules.

Pliant sous le fardeau d’une fatalité accablante, la gorge serrée, Sergent de Clamelle respirait avec peine, allant droit devant lui jusqu’à la muraille, pour revenir ensuite, sur ses pas, jusqu’au point d’où il était parti.

Les yeux baissés, tâchant de rassembler ses idées, il cherchait à s’isoler en lui-même, avide du refuge moral que pouvait lui offrir la gravité et le trouble de ses pensées.

André, en ce moment, éprouvait une souffrance si vive que, s’arrêtant tout à coup, il s’accouda contre le mur, pétrissant son front dans ses mains, comme pour l’empêcher d’éclater sous l’action bouillante de tout ce que contenait son crâne bouleversé.

Disons, à la louange d’André, que la cause principale de sa douleur était la mort du marquis.

Et cette pensée :

– Qui l’a tué ? revenait dans son esprit avec une cruelle persistance.

La question était tout aussi insoluble pour Sergent de Clamelle qu’elle l’avait été d’abord pour M. de Liversac.

– Et c’est moi qu’on accuse, moi ! Tout m’accable donc, une infernale fatalité pèse sur moi, ils me croient coupables ; serais-je ici sans cela ? Tous, tous, jusqu’à Pierre, tous ! Non, un seul m’a défendu, pardonne-moi, Clément, ami sincère et dévoué, toi qui, malgré toutes les preuves qui m’accablent, n’as pas douté de moi, je t’avais oublié.

L'heure du repas des prisonniers vint tirer le docteur de cette douloureuse rêverie.

Un gardien l'engagea à y prendre part.

– Merci, répondit André, je n'ai pas faim.

Puis, baissant la voix afin que ses paroles ne pussent être entendues par les autres détenus :

– Ne pourriez-vous, monsieur, me mettre dans un endroit où je serais seul ? demanda-t-il.

– Impossible, nous n'en avons pas. Il vaut mieux du reste, être avec les autres, c'est moins triste.

Sergent de Clamelle garda le silence.

Il avait compris que celui auquel il s'adressait était impuissant à modifier en rien son épouvantable situation.

Le gardien se retira.

Les détenus, silencieux pour la plupart, ne songeaient qu'à manger.

André alla se rasseoir sur le banc où il s'était affaissé à son entrée dans la salle.

Et, au bout d'un moment, faisant un suprême appel à toute son énergie, il redevint plus maître de lui et commença à mettre un certain ordre dans ses idées.

Se rappelant dans quelles circonstances l'empoisonnement du marquis était venu l'accabler :

– Si ce crime n'avait pas été commis, se dit-il, je serais mort à l'heure qu'il est, le marquis saurait tout, Geneviève serait libre et je pourrais dormir en paix dans la tombe, car Dieu m'aurait pardonné mon suicide, sachant qu'il n'était que la suprême expiation du seul crime de ma vie ; je serais près de toi, Louise, et nous pourrions unir nos prières pour le bonheur de notre fille adorée. Et maintenant, me voici accusé d'un assassinat, du plus lâche de tous, certains me nomment déjà l'empoisonneur, et je sens mon impuissance à me défendre. Néanmoins il faut que je vive pour faire éclater la vérité, comment ? Je l'ignore encore, mais il est impossible que le sort qui a permis que tout vînt m'accabler, ne m'envoie pas tout à coup un moyen, aussi certain qu'imprévu, de faire éclater mon innocence au grand jour

Sur cette pensée, André se remémora rapidement jusqu'aux moindres incidents de l'instruction sommaire qui avait été faite par M. de Liversac, quelques heures auparavant.

Plus désireux encore que le procureur impérial de découvrir l'assassin du marquis, c'était avec empressement qu'il avait reçu la justice à Clamelle. M. de Liversac n'était-il pas un homme sur l'estime et l'affection duquel il pouvait entièrement compter, tout autant que sur la sympathie et l'attachement de M. Mercier ? Comment dans ces conditions exceptionnelles de témoin, ardent à poursuivre l'instruction et à jeter la lumière la plus grande sur la sinistre nuit qui venait de s'écouler, comment de témoin était-il devenu, pour eux, l'accusé que tout le monde cherchait ; le lâche empoisonneur qu'il cherchait lui-même ?

Les faits avaient parlé et toutes les preuves étaient venues désigner Sergent de Clamelle comme le coupable.

Depuis la mort de Cybèle qui avait prouvé indubitablement que la théière du marquis contenait un poison terrible, jusqu'au fragment de testament qui seul avait échappé aux flammes, pour égarer Pierre Laude et venir le faire affirmer qu'André était coupable, tout accusait ce dernier de la manière la plus accablante et il ne pouvait même pas attribuer son arrestation à un excès de rigueur de la part des hommes mais à celle d'un sort implacable, d'une fatalité sans égale.

– Mais je suis perdu, se dit enfin André, perdu à jamais. Seul j'avais intérêt à la mort de mon oncle, ne suis-je pas son légataire universel ? J'aurai beau dire et beau faire, il me sera impossible de prouver mon innocence, et plus j'invoquerai en ma faveur la profonde affection que j'avais pour celui qui ne peut, hélas ! prendre ma défense à cette heure, car, j'en suis certain, comme Clément Morin, – la victime n'a pas douté de moi une seconde, – plus je paraîtrai aux yeux de mes juges, hypocrite et lâche. Oh ! c'est la honte, c'est l'échafaud, c'est pis encore peut-être, c'est le bagne !

En ce moment une vague rumeur venant du dehors, arriva jusqu'à Sergent de Clamelle.

Il lui sembla une seconde fois que la foule qui n'avait pas encore quitté la place du Marché, poussait contre lui de nouveaux cris de mort.

– Tout le monde me croit coupable, reprit André, tout le monde me maudira et elle aussi peut-être, ma tille, ma Geneviève, pour laquelle je devais mourir. mourir !.

Sur ce mot, par un de ces phénomènes inexplicables qui ne se produisent que dans les crises aussi violentes que celle à laquelle André était en proie, sa pensée s'arrêta comme si son cerveau eût été instantanément frappé de paralysie, et, résolûment, après avoir jeté un regard investigateur instinctif autour de lui, il sortit de sa redingote sa trousse de médecin, y prit un bistouri et se le plongea dans la poitrine.

Quelques secondes après il s'évanouissait en poussant un soupir douloureux et glissait du banc par terre au grand émoi des prisonniers qui accoururent vers lui et, le trouvant baigné dans son sang, se mirent à pousser des cris :

– A l'aide. au secours. au secours ! en frappant contre les vitres des fenêtres grillées donnant sur le jardin.

Bientôt attiré par ce bruit, le gardien-chef pénétra près des prisonniers.

Jeter sur le blessé un regard rapide, s'emparer du bistouri et de la trousse, puis s'écrier aussitôt en se hâtant de mettre à nu la poitrine d'André :

– On ne l'a donc pas fouillé ? ne fut pour cet homme que l'affaire d'une seconde.

Le sang s'échappait à flots du corps du docteur, dont le visage avait pris une blancheur de cire.

Le gardien-chef comprit qu'il n'y avait pas un instant à perdre.

Il gagna le greffe au moment où venaient d'y pénétrer M. de Liversac, M. Mercier et le docteur Fournier.

– Un médecin à l'instant, ordonna-t-il à un gardien qui venait de se lever, à l'apparition des trois personnages que nous venons de désigner.

– Qu'y a-t-il ? demanda M. de Liversac.

– Un prisonnier vient de se frapper avec ceci.

– Un bistouri ! dit M. Fournier.

– C'est Sergent de Clamelle ? s'écria le procureur impérial.

– Oui, monsieur, affirma le gardien-chef.

– Mon Dieu ! interrompit M. Mercier.

– Je vous disais bien qu'il est coupable, reprit M. de Liversac.

Et s'adressant à M. Fournier :

– Docteur, il faut le sauver.

– Veuillez me suivre, monsieur Fournier, il n'y a pas une minute à perdre.

Et, suivi par le docteur, qu'un gardien accompagna sur un signe du gardien-chef, celui-ci rentra dans la salle où se trouvait, au milieu des détenus, Sergent de Clamelle évanoui.

A la rentrée des gardiens les prisonniers s'écartèrent et M. Fournier s'agenouilla près d'André.

– La blessure est grave, des plus graves même ; je n'oserais même pas affirmer qu'elle n'est point mortelle, dit-il à près quelques secondes d'examen.

Sur son ordre on transporta André à l'infirmerie et posa un premier appareil sur la blessure.

Le maire et le procureur impérial avaient assisté à l'opération.

C'était leur arrivée sur la place du marché qui avait fait naître les cris interprétés par Sergent de Clamelle comme des menaces de mort proférées contre lui, tandis qu'au contraire toutes les voix du pays se réunissaient en une seule, pour déclarer qu'André ne pouvait être coupable.

Clément Morin allait de groupe en groupe, stimulant l'ardeur de chacun à la défense de Sergent de Clamelle.

Le café du Commerce et l'hôtel de France étaient remplis de monde.

Dans une chambre du premier étage de cet hôtel un homme qui, après avoir assisté de sa fenêtre, à l'entrée de Martial et d'André dans la prison s'était mêlé à la foule, écoutant les uns et les autres sans rien dire, puis, étant remonté chez lui, s'était fait apporter de quoi écrire par un garçon, prit la plume et rédigea la lettre suivante :

« 19 juillet.

Caro Mio, car tu dois savoir l'italien maintenant, Don Quichotte est mort cette nuit, empoisonné, dit-on, par son légataire universel qu'on vient de coffrer devant moi, il y a une heure à peine, dans la prison du Grand-Andelys. C'est admirable !

Reviens vite.

B***,

Poste restante à Rouen. »

Lorsque nous aurons copié la suscription de cette lettre :

Monsieur le marquis Achille de Clamelle, poste restante, à Venise,

on connaîtra son auteur.

Dès qu'il l'eut cachetée avec un soin particulier, chevalier Théobald descendit et se dirigea vers poste.

Dès que le docteur Fournier eut terminé la pose d l'appareil sur la blessure d'André Sergent :

– Maintenant, dit-il, en s'adressant à M. de Liver sac, il faut au blessé un repos absolu et surtout le soins les plus pressés.

– Ils ne lui manqueront pas, reprit le magistrat, j vais installer auprès de lui, un gardien qui aura l'ordr de le surveiller, car lorsqu'il aura repris ses sens, i importe d'empêcher qu'il puisse tenter d'arracher c pansement, comme il est probable qu'il voudral faire, et il faut qu'il vive, il le faut surtout pour qui nous puissions découvrir ce complice auquel il a écrit cette nuit la lettre accusatrice dont la main de Dieu lui-même a préservé des flammes le morceau le plus compromettant.

– Vous ne doutez donc plus décidément de la culpabilité de M. Sergent de Clamelle ? demanda M. Mercier.

– Non seulement je n'en doute plus, monsieur le maire, mais j'affirme sa culpabilité. Mon procès-verbal le prouve et chacun des témoins a reconnu ce procès-verbal parfaitement exact avant de le signer.

– Eh bien, moi, reprit monsieur Mercier, le marquis lui-même m'apparaîtrait cette nuit pour me dire : – C'est mon neveu André qui m'a empoisonné, que je crierais à son ombre :

– C'est impossible.

– Si le moindre doute était resté dans mon esprit, cette tentative de suicide l'aurait fait s'évanouir, monsieur le maire ; pourquoi Sergent de Clamelle aurait-il voulu se tuer s'il n'est pas coupable ? Ce coup de bistouri est un aveu. Comment ne l'a-t-on pas fouillé avant de le mener ici ? le lieutenant de gendarmerie est fort répréhensible, et les gardiens sont d'une négligence déplorable.

– Vous avez entendu les protestations qui ont accueilli notre sortie du château de Clamelle, monsieur de Liversac, vous avez entendu la foule qui entoure cette prison crier que Sergent est innocent, tout le pays est pour lui.

– Le pays changera d’opinion lorsqu’il connaîtra les raisons qui m’ont déterminé à faire incarcérer André Sergent, et ma conscience me dit que j’ai sage. ment agi.

– C’est possible, mais j’en doute, car le docteur est adoré dans tout le département, aussi ne devez-vous pas vous étonner qu’on ait eu pour lui certains égards, ce qui explique que l’on ait omis de le soumettre aux investigations ordinaires ; oui, je l’avoue, l’instruction a révélé des faits étranges contre M. André, mais n’oublions pas que cet homme qu’on accuse d’empoisonnement, vient de se conduire dans le Midi comme un héros.

– Faisons notre devoir, monsieur le maire, conclua M. de Liversac, afin de couper court à une discussion inopportune et qui ne pouvait en rien modifier sa conduite ni sa conviction.

En ce moment, le blessé fit un mouvement.

– Il revient à lui, reprit M. Fournier.

Il y eut un silence de quelques minutes pendant lesquelles les regards de toutes les personnes qui se trouvaient autour d’André ne quittèrent pas son visage.

Ses yeux s’ouvrirent ; à l’expression vague, remplie de trouble qu’ils avaient d’abord, succéda bientôt celle de la surprise et de la douleur.

Puis, après un effort, un mot, un seul qui remplit de surprise les assistants, échappa de ses lèvres pâlies :

– Encore !

Encore, c’est-à-dire : encore une fois la mort ne veut pas de moi ; après le choléra, le bistouri m’épargne, je croyais cependant bien m’être frappé d’une main sûre. Pourquoi Dieu m’impose-t-il, avec une persistance inouïe, la conservation d’une vie aussi tourmentée que la mienne, alors que ma mort serait le salut de ma fille chérie, c’est-à-dire de tout ce que j’aime à présent ici-bas, pourquoi, lorsque j’ai tout fait pour mourir, me faut-il vivre. encore ?

Telles étaient les pensées qui étaient nées dans le cerveau de Sergent de Clamelle, dès qu’il avait repris ses sens.

Mû par une pitié sincère tout autant que par l'estime qu'il avait toujours professée pour André jusqu'à ce jour néfaste où malgré tout, certaines sympathies pour le blessé étaient restées vivaces dans son cœur, M. Mercier lui dit :

– Il faut vivre, monsieur Sergent ! l'honneur vous l'ordonne et nous vous sauverons.

André leva les yeux sur le maire et comme s'il eût cédé à un invincible cauchemar, il les referma aussitôt et sembla s'assoupir doucement.

M. de Liversac crut de son intégrité de ne point adresser à Sergent de Clamelle la moindre question en ce moment, et après avoir adressé un signe à M. Mercier et au médecin il sortit avec eux.

XI

UNE CONSCIENCE TROUBLÉE

Dans la soirée, M. Fournier déclara à M. de Liersac qu'il répondait de la vie d'André.

En ce moment même Me Allain le notaire lisait au mte Albert de Saint-Till et aux invités de celui-ci, unis dans le fumoir de l'hôtel de l'avenue du Roule article du Journal de l'Eure, intitulé : AFFAIRE DU CHATEAU DE CLAMELLE, dans lequel ce qui s'était assé au château la veille était relaté, – article que ous connaissons déjà, – lequel avait expliqué si

Douloureusement au père de Marguerite, l'absence du arquis Anselme au dîner que le comte donnait à occasion de la fête de sa fille bien-aimée³.

Cet article était lu également avec un vif intérêt, à l'entre-quatre lieues de là, par le chevalier Théobald de Boulingrin, attablé devant un bol de punch, dans le café de l'hôtel du chemin de fer de Dieppe, à Rouen.

Le lendemain, à la première heure, l'ami d'Achille et Clamelle, après avoir mis sous bande, à l'adresse de celui-ci, le journal en question, descendait la rue Jeanne d'Arc pour l'aller jeter à la boîte de la poste

L'air du chevalier Théobald était vraiment superbe ce matin-là. »

Le temps fort beau devait prédisposer tout le monde à la bonne humeur ; mais il y avait plus que de la satisfaction dans l'expression du visage de M. de Boulingrin ; l'orgueil brillait dans son regard rempli d'éclat, le mépris perçait dans son sourire satisfait, de plus, son allure était celle d'un triomphateur toisant l'humanité à sa juste valeur, du haut d'une situation qu'il devait considérer comme enviable sous tous les points de vue ; on eût dit vraiment, pour nous qui le connaissons, que le professeur de philosophie et de trente-et-quarante venait de découvrir un martingale infaillible, et voici ce qu'il se disait :

– Dans quatre ou cinq jours Achille sera ici et le Pactole, fleuve béni, coulera dans nos poches ! Je serai riche, riche encore une fois et la vraie, la bonne l'éternelle !

Après avoir glissé le journal dans la boîte, il continua son chemin vers la Seine et se promena sur le quai, en fumant un londrès, avec un recueillement qui témoignait également de sa quiétude parfaite.

De temps en temps cependant, son visage prenait une expression sérieuse, mais ce n'était qu'un nuage qui passait rapidement, emporté par les rêves d'où auxquels se livrait le promeneur, en songeant que la prison du Grand-Andelys s'était refermée sur celui que l'on accusait d'avoir empoisonné le marquis Anselme de Clamelle.

À la suite de cet événement qui l'avait si vivement impressionné, Clément Morin, après avoir protesté dans les groupes, avec une éloquente énergie, contre les mesures qui frappaient André, s'était rendu aux Pommiers afin de prévenir Geneviève de ce qui se passait en usant de tous les ménagements que comportait la circonstance.

Il y trouva les domestiques de Sergent de Clamelle dans le plus grand émoi, car ils savaient déjà que leur maître avait été arrêté et s'indignaient de cette mesure.

A cette question de Morin :

– Madame Geneviève sait-elle quelque chose ?

On lui répondit que depuis plus d'un mois madame Sergent était partie.

Là se bornèrent les renseignements que Morin put recueillir, mais néanmoins il se félicita de n'avoir pas à accomplir auprès de Geneviève, la triste mission de lui apprendre qu'André, accusé d'un crime abominable, venait d'être incarcéré, sur mandat d'arrêt du procureur impérial.

Dans la soirée, Clément se faisait annoncer chez M. Mercier.

Le maire reçut immédiatement le frère de lait de Sergent de Clamelle.

– Monsieur Mercier, lui dit-il en entrant, croyez-vous à la culpabilité d'André ?

– Non, répondit le maire après avoir gardé le silence pendant quelques secondes.

– A la bonne heure, reprit Morin, il n'y a donc plus dans les deux Andelys que M. de Liversac qui pense que Sergent a empoisonné M. le marquis. Eh bien, monsieur Mercier, je viens vous prier de faire auprès de lui, avec moi, une démarche suprême, énergique, afin qu'il fasse immédiatement rendre la liberté à notre malheureux ami.

– Monsieur Morin, ce que vous me demandez-là est impossible.

– Et pourquoi ? Le pouvoir discrétionnaire du juge d'instruction n'est-il pas sans limites ?

– Pourquoi ? répéta le maire, parce que tout en ne croyant pas qu'un homme tel que M. André Sergent de Clamelle ait pu commettre le crime abominable et lâche dont on l'accuse, je reconnais que les preuves qui s'élèvent contre lui sont tellement accablantes qu'il faut laisser agir la justice.

– Laisser agir la justice, la laisser condamner un innocent !

– Le docteur se défendra, le jury agira selon sa conscience.

– Des innocents n'ont-ils donc jamais été condamnés ?

– J'apprécie votre démarche comme elle le doit être, monsieur Morin, soyez-en bien convaincu, mais je vous refuse de vous accompagner chez M.

le procureur impérial, pour plusieurs raisons dont la gravité ne peut être niée, et la persuasion que notre intervention resterait sans effet sur M. de Livresac que je considère comme un magistrat d'une intégrité exemplaire ; c'est pourquoi je n'ai pas protesté ce matin contre l'arrestation de M. André Sergent de Clamelle, et que je me garderais bien de le faire ce soir, après ce qui s'est passé dans la prison.

– Dans la prison, mais j'ignore tout, qu'est-il arrivé ? je vous supplie de m'en instruire.

– J'ai promis le secret, répondit M. Mercier qui, en effet, après un long entretien avec le procureur impérial, avait arrêté, de concert avec lui, que jusqu'à nouvel ordre aucune publicité ne serait donnée à l'acte de désespoir accompli par Sergent de Clamelle.

– Oh ! sur mon honneur, je vous le garderai, monsieur le maire.

M. Mercier savait que jamais Clément Morin n'avait manqué à sa parole.

– M. André Sergent, dit-il, a attenté à ses jours à l'aide d'un bistouri.

– Grand Dieu !

– Le docteur Fournier répond de lui ; l'instrumt, dirigé par une main fébrile, a heureusement ssé sur une côte.

– Le malheureux !

– L'acte de désespoir accompli par votre ami mole, je le vois, vos idées.

– Oh ! non, monsieur !

– Cette tentative de suicide ne fait pas naître le ute dans votre esprit ?

– Aucunement ; avant de douter d'André, je douais de moi-même.

– Convenez au moins que l'action que je déplore celle d'un désespéré, sinon d'un coupable.

– Evidemment, et le désespoir d'André s'explique p pour que j'en puisse tirer la moindre conséence fâcheuse contre lui. Il a voulu mourir, eh, on Dieu ! ne ferions-nous pas de même si une fataé aussi grande que celle qui l'accable s'appesantis-it sur nous demain !

Pour toute réponse M. Mercier serra la main de ément Morin.

Ces deux hommes de bien étaient dignes de se comendre.

En ce moment on sonna chez le maire.

Quelques instants après la servante de M. Mercier nt lui dire que quelqu'un désirait lui parler.

– Le nom de cette personne ? demanda M. Mercier. Pour toute réponse la servante hocha la tête et son sage se troubla,

– Eh bien ! reprit le maire, ne connaissez-vous as celui où celle qui est là ?

Et du geste M. Mercier désigna la porte donnant le vestibule, porte que la servante avait laissée ntr'ouverte.

– Il voudrait vous parler seul.

- Je n'y suis pas pour un inconnu, car c'est homme parait-il ?

– Oh ! vous le connaissez, monsieur le maire..

M. Mercier s'était levé ; il gagna le vestibule était éclairé par une bougie que la bonne avait ; lumée pour aller ouvrir, et Clément Morin enten le maire s'écrier à la vue du visiteur nocturne :

– Pierre Laude !

– Oui, oui, c'est moi, monsieur le maire.

Clément s'élança à son tour et saisissant le vie valet de chambre par le poignet :

– Entrez, entrez, Pierre, car si vous avez à par à M. Mercier, je devine d'avance de qui, et j'ai m même à vous entretenir de la même personne.

Tous les trois rentrèrent dans le petit salon maire.

Sur un signe de ce dernier, la servante se retira.

– Il s'agit de mon pauvre André, n'est-ce p Pierre ? reprit Clément Morin.

Laude fit un signe affirmatif.

– Eh bien, parlez, nous vous écoutons.

A la vue de Clément Morin, Pierre Laude s'ét visiblement troublé, et l'émotion qu'il éprouvait de en arrivant chez le maire, avait augmenté dans d proportions notables.

Révétons avant de poursuivre quelle en avait été cause première.

Il y avait deux heures à peine que Clément Mor avait quitté les Pommiers lorsque M. de Liversac était arrivé avec le juge de paix, un greffier et de gendarmes, afin de faire une perquisition chez And Sergent et d'apposer immédiatement les scellés dan les endroits où cette mesure lui semblerait nécessaire

L'appareil de la justice, sous n'importe quel forme, émotionne toujours les gens d'une certain classe, et malgré l'émoi que leur avait causé l'arrest

de leur maître, à la vue du procureur impérial et ux qu'il avait requis pour l'accomplissement des ires qui faisaient l'objet de sa venue aux Poms, les domestiques d'André l'avaient accueilli une sorte de terreur, en lui donnant accès, sur emande, dans toutes les pièces de l'habitation.

réservant de saisir les papiers de l'accusé, ainsi tout ce qui pourrait lui paraître utile au procès Sergent de Clamelle serait un jour le héros, le Livresac après avoir jeté un rapide coup-d'œil ; tous les appartements, fit apposer les scellés portes et aux fenêtres du cabinet, du salon et de chambre à coucher d'André, ainsi qu'à celles de son ratoire dans lequel l'armoire vitrée, visitée quel-; semaines auparavant par Boulingrin, avait été lablement scellée avec un soin tout particulier.

Les choses se trouvant momentanément en ordre, de Livresac se disposa à quitter les Pommiers r retourner au château de Clamelle, afin d'y faire : éder par les docteurs Fournier et Petit à l'autopdu marquis et de constater l'état intérieur du care dont certains organes devaient être analysés térieurement afin qu'un scrupuleux examen dénine les effets du poison, seul moyen de définir sa ure d'une façon précise.

Dans le jardin, au moment de remonter dans la ture qui l'avait conduit aux Pommiers, le procur impérial trouva Pierre Laude.

– Vous ici ! lui dit-il assez surpris de sa présence, m'avez-vous pas dit que vous ne quitteriez pas le ps de votre maître ?

– J'ai laissé près de lui Christophe et Thomas, du ouement desquels je puis répondre, monsieur le cureur impérial, et, de plus, une sœur veille M. le rquis.

ette explication ayant satisfait M. de Livresac, il monta en voiture avec ceux qui l'accompagnaient. Pierre se dirigea, vers l'habitation.

La première personne qu'il y trouva fut celle qu y venait chercher.

– Catherine, dit-il à la mère Laude dont les pleu n'avaient pas cessé de couler depuis qu'elle ava-appris l'arrestation d'André, et qui, plus que l autres domestiques, avait été douloureusement in pressionnée par la descente de justice qui vena d'avoir lieu aux Pommiers, Catherine, je viens chercher.

– Pierre ! s'écria la bonne femme en interrompai son mari.

Et elle se précipita dans ses bras en fondant e larmes.

– Allons, allons, répliqua Laude, en donnant d petites tapes amicales sur l'épaule de la nourrie : d'André et de Clément Morin, du calme, ma bonne Catherine.

– Tu sais aussi l'affreux malheur. reprit-elle a bout d'un instant.

– Oui, répondit Pierre d'une voix altérée.

– Oh ! mais M. André n'est pas coupable, ce che : enfant, tuer, lui ! et tuer son oncle ! allons donc, ceu : qui l'ont arrêté sont fous !

– La justice est la justice.

– Elle est belle ta justice ! je te dis, moi, que ce gens-là ont perdu l'esprit, et Dieu sait les efforts que j'ai dû faire tout à l'heure pour ne pas le dire même aux gendarmes. Les gueux ! arrêter André, mon cher enfant, l'honneur même !

– Viens, viens, reprit Laude que les énergique : protestations de Catherine troublaient énormément.

– Ah ! je te devine, dit-elle, tu viens me chercher pour me conduire auprès de lui, nous pourrons le voir dans la prison, courons alors.

– Non, ce n'est pas cela.

– Qu'est-ce donc, explique-toi ?

– Ta place n'est pas ici.

– Et pourquoi donc ? n'y a-t-il pas quinze années le je suis aux Pommiers, me crois-tu capable d'amdonner la maison parce que le malheur y est tré, tu ne me connais donc plus, Pierre ?

– Si fait, ma bonne Catherine, mais ta présence i est inutile, puisque les scellés sont mis.

Et du geste, Pierre Laude désigna les cachets uges qui, à quelques pas de lui, reliaient les petites andes de toile appliquées contre les deux battants de porte du salon.

– Allons, puisque tu le veux, dit-elle.

Et elle suivit son mari dans le jardin.

En ce moment, un des gendarmes, qui était restés ux Pommiers sur l'ordre de M. de Liversac, se trouva 1 face du vieux valet de chambre.

Ce gendarme, qui se nommait Nicaise, était un e ceux qui avaient arrêté Sergent de Clamelle le man même ; jadis il avait été palefrenier au château de lamelle et connaissait le mari de Catherine depuis ngtemps.

– Vous voilà comme moi, monsieur Pierre, lui it-il, ça se voit à votre figure à l’envers.

Laude qui tenait la tête baissée la releva :

– Que voulez-vous dire, Nicaise ? demanda-t-il, andis que Catherine enveloppait le gendarme dans un gard hostile, ne voyant en lui qu’un ennemi de on cher André.

– Je veux dire, monsieur Pierre, que vous voilà tout bouleversé comme moi de ce qui est arrivé au hâteau de Clamelle ce matin, plus que moi-même ; a se voit bien, je vous le répète, à votre mine sérieuse et pâle, et ça n’est pas étonnant après avoir accusé le docteur comme vous l’avez fait.

Laude avait vainement adressé à Nicaise un signe pour l’engager à se taire, les paroles du gendarme avaient fait bondir la nourrice de Sergent de Clamelle.

– Que dites-vous, demanda-t-elle à Nicaise, ai-je bien entendu, Pierre a accusé M. André ?

– Vous ne le saviez donc pas ? répondit naïvement le gendarme.

– Est-ce vrai, ce que dit cet homme ? demanda Catherine à Pierre, avec un accent d’autorité qui dénotait le pouvoir que la brave femme avait toujours exercé sur son mari, tu as accusé mon maître ?

Laude ne savait pas mentir.

– J’ai agi selon ma conscience, Catherine, je te le jure. :

– Et c’est ta conscience qui t’a conseillé d’accuser mon enfant, le neveu de M. le marquis dont tu es le père nourricier !

– Je t’expliquerai cela plus tard, regagnons le château.

– Non pas, je veux une explication immédiate, et il faut que tu me dises tout, à l’instant, car ce qui se passe est vraiment si extraordinaire que je ne sais réellement si je ne fais pas un mauvais rêve.

Et comme Pierre, accablé, gardait le silence.

– Racontez-moi tout, monsieur Nicaise, reprit Catherine en s’adressant au gendarme, puisqu’il ne veut pas parler, lui.

Nicaise, depuis quelques instants, déplorait fort son indiscretion et ne demandait qu’à se retirer.

– Que voulez-vous que je vous dise, madame Laude, reprit-il, je ne sais rien de plus et, du reste, j’ai peut-être mal compris ; on se trompe si

facilement.

– Mauvaises raisons que tout cela, – parlez, je vous en prie.

– C’est la faute de ce maudit papier brûlé, je ne puis rien ajouter à ça.

Et après s’être légèrement incliné, Nicaise s’éloigna d’un pas rapide.

– Il ne veut pas parler, reprit Catherine.

Et se tournant vers Pierre :

– Eh bien, tu parleras, toi !

– Je t’ai dit tout ce que j’ai à te dire.

– Quel est ce papier brûlé dont cet homme vient le faire mention ?

– Un fragment d’un écrit de M. André.

– Et cet écrit ?

Pierre Laude s’arma de courage.

– Cet écrit, répéta-t-il en regardant Catherine en face, prouve que le neveu a empoisonné l’oncle.

– Tu es fou !

– Malheureusement non, j’ai toute ma raison.

– Tu es fou, te dis-je. André, est le dévouement, l’honnêteté, la vertu même !

– Hier, je l’aurais juré sans hésiter une seconde, et si on m’avait prédit ce qui est arrivé cette nuit, j’aurais également traité d’imposteur insensé celui qui m’aurait annoncé ces terribles événements.

– Aujourd’hui tu traites André d’empoisonneur.

– Il a tué mon maître !

– Va-t-en, s’écria Catherine, sors d’ici, car ce n’est pas moi, mais toi qui n’es pas à ta place dans cette maison.

– Catherine !

– Accuser André, mon nourrisson, presque mon enfant, et l’accuser du plus lâche des crimes, toi mon mari ! mais c’est infâme, va-t-en te dis-je, tu me fais horreur !

– Catherine ! répéta Pierre Laude, suppliant.

– Va-t-en, répéta la nourrice d’André avec une sauvage énergie dont son mari ne l’aurait jamais cru capable, il n’y a plus de Catherine, je suis morte pour toi !

Et comme Pierre, qui avait toujours eu pour sa femme une affection profonde, levait vers elle les bras dans un geste de supplication !

– Va-t-en, va-t-en, répéta encore la nourrice, tu n’es qu’un misérable, un impie et je te maudis !

Et sur ces paroles terribles qui laissèrent le vieux valet de chambre courbé sous l’empire d’une impression des plus douloureuses, Catherine rentra dans la maison de Sergent de Clamelle dont elle referma la porte sur elle.

Jamais le moindre nuage n’avait existé entre les vieux époux.

Les deux enfants nés de leur union étaient morts en bas âge, et depuis cette époque, comme si le sort eut voulu offrir une suprême consolation à leur cruelle douleur, ils avaient senti constamment grandir encore l’affection qu’ils se portaient mutuellement.

A l’amour qu’elle éprouvait pour son mari, Catherine joignait sa tendresse pour André qu’elle considérait comme son propre fils le préférant à Clément Morin, tout en ayant toujours professé pour lui le respect que doit à son maître une domestique humble et dévouée.

Lorsque Pierre se trouva seul dans le jardin il lui sembla qu’il venait de recevoir un véritable coup de massue.

Du reste, depuis l’instant où André Sergent avait quitté le château de Clamelle, escorté par Martial et les deux gendarmes qui l’avaient transféré à la prison du Grand-Andelys, sans éprouver ce qu’on aurait pu appeler un remords, le vieux valet de chambre se sentait la conscience troublée par un doute indéfinissable qui lui faisait se demander si vraiment tout ce qui était arrivé était bien réel et s’il ne sortait pas d’un horrible cauchemar dont les tragiques péripéties avaient mis le désarroi complet dans ses idées.

Se remémorant alors tout ce qui s’était passé depuis le moment où, appelé dans la chambre du marquis par les violents coups de sonnette que celui-ci avait donnés afin qu’on accourût à son secours, Pierre, tout en disant qu’il avait écouté la voix de sa conscience et que si ce qu’il venait d’accomplir était à refaire, il n’hésiterait pas à agir de la même manière, sentait sa conviction ébranlée par la pensée de l’estime profonde dont jouissait André et à l’impossibilité presque matérielle qu’un homme tel que lui en fût arrivé à commettre l’abominable forfait dont il s’était cependant

accusé lui-même sur ce papier presque entièrement consumé par les flammes, pensée bouleversante et opiniâtre dans l'esprit de Laude, qui, malgré tous les efforts qu'il avait faits pour échapper à son étreinte, n'avait pu y parvenir.

Cet état moral l'avait conduit aux Pommiers.

En y allant il s'attendait bien à y trouver Catherine en proie à une surexcitation très grande et à une douleur profonde, mais il ne pouvait supposer qu'un hasard révélerait tout à coup à la nourrice d'André, la part qu'il avait prise, contre ce dernier, dans le drame qui venait de s'accomplir.

Or, pour rien au monde il n'eût appris à Catherine toute la vérité, il venait la chercher pour la ramener à Clamelle, surtout dans le but qu'elle ignorât le plus longtemps possible le rôle qu'il avait joué, et qu'il pût puiser, dans la présence de la bonne femme au château et dans son affection, un calme relatif.

Ces diverses explications doivent donner une juste idée de la situation dans laquelle Catherine avait laissé Pierre dans le jardin des Pommiers.

Laude resta immobile pendant quelques instants se soutenant à peine, car il lui sembla que tout tournait autour de lui, puis, machinalement il gagna la grille, prit la route et s'éloigna lentement, en mesurant avec terreur – et comme s'il se fût tout à coup trouvé transporté au bord d'un précipice aux attractions vertigineuses, le vide énorme qu'avaient fait au tour de lui, en moins d'un jour, la mort du marqui de Clamelle et la perte de l'affection de Catherine.

Après avoir erré pendant plusieurs heures dans la campagne, Pierre Laude que la faim talonnait, entra, à la gare de Gaillon, dans une auberge sur le mur de laquelle on lit encore aujourd'hui :

CAFÉ RESTAURANT TENU PAR JAUDIN.

Il traversa la pièce d'entrée, sorte d'antichambre où se trouve à gauche un comptoir tandis que le fond est pris par la cheminée sous laquelle est installé un grand poêle de cuisine, et pénétra dans la salle du restaurant.

C'est une pièce à peu près carrée, assez vaste, aux murs peints en imitation de marbre jaune veiné, dont l'ameublement se compose de huit tables de marbre noir aux pieds de fer rivés au parquet, derrière lesquelles,

en face de la porte vitrée garnie d'un rideau blanc, court un large banc rembourré garni de molesquinevert sombre, d'un vieux guéridon à trois pieds, brun rouge, d'une vingtaine de chaises de paille et d'un poêle rond garni de cuivre, dont le tuyau se perd dans la muraille près de la porte, à deux mètres de hauteur.

Douze patères placées à égale distance les unes des autres, selon la grandeur irrégulière des côtés pleins de la muraille, garnie jusqu'à une certaine hauteur d'une boiserie ocre jaune, très simple, sont séparées par des pancartes. L'une d'elles, ornée de dessins, donne l'adresse d'un fabricant de matériel agricole.

A côté de la moissonneuse se trouve le tarare à main et le concasseur de tourteaux, puis le manège fixe à chevaux ; plus bas, on voit le pressoir hydraulique, la machine à battre, le coupe-racine, la pompe à purin et vingt autres instruments devenus indispensables à la culture moderne.

La publicité qui a envahi nos campagnes s'y fait intelligemment, car ces pancartes assez soigneusement confectionnées pour passer pour des ornements dans des endroits fort simplement garnis, ne traitent que des choses pouvant intéresser les habitués de l'auberge ; c'est ainsi qu'en face des machines une autre affiche colorée n'a d'autre but que de rappeler aux cultivateurs l'utilité du phospho-guano et de l'engrais chimique.

Un cadran noir fait face à la porte, des planches à jouer garnies de vieux drap vert, des dominos, de petites corbeilles contenant des fiches et des porteallumettes posés sur les tables de cette salle carrelée et ensablée dont les fenêtres donnent d'un côté sur la route qui mène à Gaillon, en complètent l'ensemble.

Pierre était entré quelquefois dans cette auberge, lorsqu'il venait accompagner le marquis de Clamelle à la gare.

Brisé par toutes les émotions qui le tenaient debout depuis plus de seize heures, car il était près de trois heures du matin lorsqu'il était descendu, à son appel, dans la chambre de M. de Clamelle, Laude se laissa tomber sur une chaise, et aux offres de service que lui fit la femme de l'aubergiste, répondit qu'il désirait du cidre et du pain.

L'aubergiste se retira pour aller chercher ce que Pierre venait de lui demander et celui-ci resta seul, car heureusement pour lui, la salle était

vide.

On le servit bientôt et il mangea un peu, puis sans se rendre compte, il s'accouda machinalement sur le marbre de la table à laquelle il s'était assis et s'y endormit profondément.

Un bruit de voix le réveilla ; la nuit était entièrement venue, il y avait plus de deux heures que Laude dormait. A la clarté d'une lampe qui éclairait la salle, il vit une dizaine de paysans attablés en face de lui, dont la moitié jouaient aux cartes.

Les autres discouraient, et comme ils étaient allés, les uns à Clamelle, les autres au Grand-Andelys, attirés par la nouvelle de l'assassinat du marquis et de l'arrestation du docteur André Sergent, ils parlaient du mari de Geneviève.

– Ça n'est pas possible, cet homme-là n'a pas fait le coup.

– Il faut tout d'même qu'on le croie bien coupable pour avoir osé l'arrêter.

– La police est toujours comme ça, il lui faut un accusé, tant pis pour celui sur qui ça tombe ; le docteur a soigné ma femme et mes enfants plus de dix fois, et je n'ai jamais rien pu lui faire accepter, si cet homme-là est capable de faire du mal à une mouche, je veux être pendu.

Pierre Laude n'en entendit pas davantage, il se leva et gagna la porte, ayant hâte de fuir ces protestations de l'honnêteté d'André qui venaient encore une fois, surtout après la malédiction de Catherine, jeter le trouble dans son esprit.

En proie à une véritable souffrance, il se demanda à qui il pourrait se confier afin de retrouver un peu de calme, et il songea à M. Mercier.

Le maire des Andelys estimait aussi beaucoup Sergent de Clamelle, Pierre Laude le savait pertinemment, et cependant lorsque le procureur impérial avait donné l'ordre au lieutenant Martial de s'assurer de la personne du docteur, il n'avait rien tenté pour l'empêcher.

Cette réflexion détermina Pierre Laude à se rendre chez M. Mercier, où nous allons le retrouver avec celui-ci et Clément Morin.

L'émotion de ce dernier, à la vue de son père nourricier, avait été extrême.

Ayant pris soin d'éviter Pierre pendant qu'il attendait à Clamelle que M. de Liversac le fît appeler pour igner le procès-verbal, pour la première fois

depuis [ue Laude avait accusé André, le papier brûlé à la main, Morin se retrouvait en face de lui.

– Eh bien, parlez, nous vous écoutons, répéta le père de lait de Sergent de Clamelle, en s'adressant à Pierre.

Laude jeta un regard désespéré à M. Mercier, et l'une voix sourde murmura :

– Catherine m'a maudit ! dit-il.

– Ne parlons pas de Catherine, reprit Morin avec éternité, mais d'André, d'André accusé par vous seul, Pierre, d'André jeté en prison par votre unique faute, l'André qui a voulu mourir, qui s'est mortellement rattaché dans son cachot, d'André qui est mort peut-être. Cette phrase virulente porta l'émotion du vieux valet de chambre à son comble ; il leva les bras et battit l'air d'un geste de désespoir, puis d'une voix étranglée, se laissant tomber sur un siège, il murmura :

– C'est trop, je n'en puis plus !

Sa poitrine était haletante, son œil éteint, quoiqu'une vive coloration eut subitement envahi les pommettes de ses joues, dont le ton vif contrastait avec la couleur de marbre de son crâne dénudé, au pas duquel, près des tempes, couraient sous la peau, les veines gonflées, qui s'étaient violacées également en quelques secondes.

Pierre voulut parler encore, mais sa voix étranglée s'arrêta dans sa gorge.

– Il étouffe ! s'écria M. Mercier.

– De l'eau ! ajouta Clément en s'empressant de dénouer la cravate et d'ouvrir la chemise de Laude, en détachant le bouton du cou.

Pendant ce temps, le maire était allé dans la salle manger chercher un verre et une carafe pleine.

Pierre, dès que le verre fut rempli, le porta à ses lèvres et le vida d'un trait..

L'action de l'eau qui, malgré la chaleur du temps : était relativement fraîche, ne tarda pas à se faire sentir et petit à petit la physionomie du vieux valet de chambre reprit son aspect ordinaire.

– Cela va mieux, n'est-ce pas ? lui demanda M. Mercier.

- Oui, merci, monsieur le maire, répondit Pierre

Puis, une réaction salutaire s'opérant en lui, le vieux soldat se mit à fondre en larmes.

Morin qui connaissait son caractère, ne put s'empêcher d'être profondément ému à la vue de ce chagrin, car Laude était un de ces hommes qui passent pour ne pleurer jamais, non qu'ils aient le cœur plus dur que d'autres, c'est une affaire de tempérament.

Du geste il fit comprendre au maire qu'il fallait respecter cette douleur profonde et attendre patiemment que la crise fût passée.

Cinq minutes s'écoulèrent pendant lesquelles on n'entendit que les sanglots de Pierre ; soulagé enfin par ses larmes, il s'essuya le visage, à l'aide de son mouchoir, avec une brusque énergie.

– C'est lâche de pleurer ainsi, murmura-t-il, mais je crois bien que si je ne l'avais pas fait, je se rais mort, pardonnez-moi.

Et Laude se leva, et s'adressant à Morin :

– M. André a voulu se tuer ? demanda-t-il.

– Oui, le lieutenant Martial ne l'avait pas fouillé, Sergent lui ayant déclaré en lui remettant son couteau qu'il n'avait pas sur lui d'autre arme, interrompit M. Mercier. Le lieutenant n'avait pas songé à la trousse du docteur, peut-être celui-ci n'y avait-il pas songé lui-même en répondant à Martial, si bien, en somme, qu'une heure après avoir été incarcéré, il s'est frappé d'un coup de bistouri.

Pierre Laude fit un mouvement.

– La blessure n'est pas mortelle, reprit Clément, afin de mettre un terme aux inquiétudes du vieux valet de chambre ; le docteur Fournier répond du blessé.

– Ah ! qu'il vive et se justifie ! s'écria Pierre avec élan.

– Tu le crois donc innocent aussi, toi alors, mon brave Laude, reprit Clément Morin, malgré ce que tu as fait ce matin ?

– J'ai agi selon ma conscience, M. Clément, je l'ai dit à Catherine et elle m'a maudit ! une femme que j'aime depuis quarante ans et dont l'estime et l'affection me sont aussi précieuses que la vie.

– Cela ne prouve-t-il pas que ta conscience t'a donné un mauvais conseil ?

– Depuis ce matin je ne vis plus, poursuit le mari de Catherine, je n'ai rien cependant à me reprocher ; la tête sous le couteau je le jurerais, Messieurs, et cependant je suis troublé, inquiet, et tout m'accable ; c'est pourquoi je suis venu ici ce soir pour voir M. Mercier, qui est l'honnêteté même, afin de lui dire : – Il me semble que je vais devenir fou, monsieur le maire : par grâce, par pitié, affirmez-moi donc aussi que j'ai fait mon devoir, j'ai besoin de ça, car pour la première fois de ma vie, je tremble à la pensée de ne pas m'être conduit en soldat et en honnête homme.

– Allons, tu es comme nous, s'écria Clément Morin triomphant, tu ne crois plus qu'André est un empoisonneur.

– Je ne sais pas, expliqua Pierre Laude avec un accent indéfinissable, j'ai vu ce que j'ai vu, j'ai dit ce que j'ai dit, sans hésiter, et si j'avais hésité, le cadavre du marquis se serait levé devant tous pour me blâmer, cela j'en suis certain, mais Catherine m'a maudit, M. André a voulu mourir, et vous, monsieur Clément, vous m'accusez d'en être la cause ; tout ça dépasse les forces humaines, tout ça confond la raison, tout ça tue !

Et le vieux serviteur du marquis se frappa la poitrine avec force.

– Enfin, jurerais-tu encore qu'André a empoisonné son oncle ? reprit Morin avec une persistance dont la cruauté était palliée par le généreux mobile qui le faisait agir.

– Non, répondit Pierre Laude sans hésiter.

– Vous l'entendez, monsieur Mercier ! reprit Morin avec élan, voilà le témoin principal qui revient sur sa déposition.

– Non, non, pas cela, monsieur Clément, ce qui est dit est dit, mais il est évident que malgré tout, M. André ne peut être le coupable, et pourtant il a écrit « mon crime », il l'a reconnu lui-même, je ne l'ai pas forcé à cela, moi, car il ne faudrait pas non plus m'accuser de tous les malheurs qui pourraient arriver, je n'y résisterais pas.

– Ecoute, mon vieux Laude, reprit Clément Morin, tu es un brave homme, et il y a des événements qui confondent la raison humaine, car si vaste qu'elle soit, elle est incapable de les définir ; nous sommes devant un mystère inexplicable et malgré tout une seule pensée doit nous dominer, c'est qu'André, André que ta femme a nourri, André l'honnête homme, le médecin que bénissent les populations du Midi et que tout le monde estime

et vénère ici, ne peut avoir tué le marquis de Clamelle, pour lequel il avait autant d'affection que de respect.

– Pourquoi a-t-il écrit : mon crime ? objecta le mari de Catherine, qui depuis qu'avait commencé la crise morale qui l'avait conduit chez M. Mercier, s'était répété cela, avec entêtement, chaque fois que la sur d'avoir des reproches à se faire, avait traversé n esprit.

– Il te le dira lui-même lorsqu'il sera debout, ais ce n'est pas en prison qu'il doit guérir, et il faut le dès demain nous allions trouver M. de Livresac.

– Je ferai tout ce que vous voudrez, monsieur orin, répondit le vieux valet de chambre ; oui tout, ais il faut qu'à présent je retourne à Clamelle, car a place est au chevet de mon maître.

– Je t'y accompagne, reprit Clément Morin. Adieu, Dnsieur Mercier.

Le maire n'avait pas voulu s'interposer entre Mo-1 et Laude, ses idées sur l'affaire du château de Claelle lui ordonnaient de laisser agir chacun à sa ise, dès que l'intérêt d'André était en jeu ; mai s au oment où l'arrivée du vieux valet de chambre était nue interrompre la conversation que M. Mercier ait avec l'homme d'affaires du marquis, il se propoit d'aborder certains détails qui lui paraissaient plus grand intérêt, détails dont la douleur que l'arstation d'André inspirait à Clément Morin, avait mpêché celui-ci de prendre en considération jus-le-là.

– Un instant, reprit M. Mercier, en arrêtant du ste Laude et Morin, qui se dirigeaient vers la porte.

Et s'adressant à Pierre :

– M. le comte Achille de Clamelle a-t-il été inrmé de l'événement de cette nuit ?

– J'ignore où se trouve en ce moment M. le comte, pondit le mari de Catherine.

– Je le sais, moi, dit Clément, j'aurais dû déjà lui voyer une dépêche ; mais l'arrestation d'André m'a lement bouleversé que je n'y ai pas songé, je l'avoue.

– Je vais faire atteler pour vous conduire à Claelle, car Pierre me semble bien fatigué.

– C'est vrai, monsieur le maire.

– Pendant ce temps, rédigez votre dépêche, nous passerons par Gaillon et nous la mettrons à la gare. Entrez dans mon bureau, mon cher monsieur Morin.

Disant ces mots, M. Mercier prit la lampe, et, les précédant, il fit entrer Morin et Laude, après avoir traversé le vestibule, dans une autre pièce située de l'autre côté de celui-ci, en face du salon qu'ils venaient de quitter.

– Voici tout ce qu'il vous faut, monsieur Morin, reprit le maire, en posant sa lampe sur un bureau où se trouvait ce qui est nécessaire pour écrire.

– Merci, dit Clément Morin, en prenant place au bureau.

– Asseyez-vous, Pierre, reprit M. Mercier, en désignant du geste une chaise au vieux valet de chambre.

Laude remercia d'un signe de tête, et l'empressement qu'il mit à profiter de l'offre du maire prouvait amplement à quel point elle lui était agréable.

– Je vais dire qu'on se hâte, car il se fait tard, reprit le maire.

Et il sortit immédiatement.

Morin prit la plume et de même que l'avait fait Boulingrin, sur la lettre qu'il avait adressée à Achille le matin, traça les mots suivants :

Comte Achille de Clamelle, poste restante, Venise, Italie.

On peut s'étonner que Clément Morin sût cette adresse.

Hâtons-nous de dire qu'avant de quitter Paris avec Geneviève, Achille s'était rendu chez l'homme d'affaires du marquis pour la lui donner.

De graves événements devant vraisemblablement s'accomplir pendant son absence, le comte, fort désireux d'en être informé aussitôt, tout en cachant que Geneviève l'accompagnait avait pris la précaution de ester en communication directe avec celui qui certainement l'avertirait sur-le-champ du moindre incident l'une certaine gravité, se produisant à Clamelle ou aux Pommiers.

Il pouvait, en outre, compter sur Boulingrin, mais le chevalier Théobald étant un de ces hommes dont l'existence est essentiellement aventureuse et peut être troublée par les inconvénients les plus graves, voire même les mesures les plus rigoureuses, celui-ci l'offrait pas au comte les garanties suffisantes pour qu'il ne s'assurât point un autre correspondant.

En outre, comme dans les circonstances sérieuses Il faut tout prévoir, il pouvait parfaitement arriver que quoiqu'ayant été renseigné par le

chevalier, Achille trouvât prudent de nier tout rapport avec ce dernier ; ce qui devenait très facile en s'assurant le concours de son ancien conseil judiciaire.

Ceci étant expliqué, lisons la dépêche que rédigeait Clément Morin.

« Marquis de Clamelle très malade. Accident grave. André compromis. Revenez immédiatement.

MORIN. »

M. Mercier, qui venait de rentrer, suivait des yeux la plume de Clément.

– Vous ne dites pas au comte que le marquis est mort ?

– Attendez, monsieur le maire. Le comte Achille aime beaucoup son oncle, dans la dernière conversation que j'ai eue avec lui, j'ai même été surpris de la façon remplie de tendresse et de respect dont il m'a parlé de lui ; c'est pourquoi je crois utile de faire partir cette dépêche ce soir, et demain, à la première heure, nous lui enverrons celle-ci.

Et reprenant la plume, Clément Morin écrivit :

« Le marquis de Clamelle est mort empoisonné. André est arrêté. Vous attends.

MORIN. »

– Vous avez raison, reprit M. Mercier, après avoir lu tout haut cette dépêche.

– N'est-ce pas ?

– Parfaitement ; mais la voiture doit être prête.

– Un instant, monsieur le maire, j'ai encore une dépêche à envoyer.

– A qui cela ?

– Mais à Me Duval, le notaire du pauvre marquis.

– Vous la rédigerez à Gaillon.

– Très bien.

Tous les trois gagnèrent la cour, où la voiture du maire les attendait, et quelques minutes après ils traversaient la place du Marché.

La voiture du maire était un petit landau de campagne à quatre places, qu'on découvrait à la belle saison.

Pierre Laude avait pris place sur la banquette de devant, en face de Clément Morin et de M. Mercier.

– Tiens, dit l’homme d’affaires en saisissant d’une main le bras du vieux valet de chambre, voilà la prison, voilà où est André, voilà d’où nous devons le faire sortir dès demain.

– Vous n’abandonnez donc pas votre idée ? demanda le maire.

– Certes non, moins que jamais ! car à présent Pierre m’aidera.

Pour toute réponse, le vieux serviteur leva les yeux au ciel, puis il se prit la tête dans ses mains, comme s’il eût voulu ne pas regarder les murailles derrière lesquelles André Sergent de Clamelle était prisonnier.

XII

A VENISE

A la suite de la scène dramatique pendant laquelle Achille de Clamelle avait fini par faire consentir Geneviève à le suivre, en la menaçant de se tuer sous ses yeux si elle demeurait aux Pommiers, durant le trajet de l’habitation d’André à Gaillon, le comte et la jeune femme gardèrent le silence.

Achille s’était emparé de la main de Geneviève, et de temps en temps il la serrait dans la sienne ; mais cette étreinte restait sans effet, car l’émotion de madame Sergent de Clamelle était encore si grande, qu’elle ne songeait

même pas à serrer aussi la main d'Achille, dans la sienne, et n'entendait que comme un vague murmure, la voix du comte, qui s'élevait de temps en temps pour lui dire avec un accent passionné :

– Ma Geneviève, mon amour, ma vie !

L'arrêt de la voiture lui apprit qu'ils étaient arrivés à la gare.

Achille de Clamelle sauta à terre immédiatement, puis voyant que sa compagne restait immobile et comme tellement absorbée dans ses réflexions, qu'elle semblait ignorer absolument ce qui se passait autour d'elle :

– Nous sommes arrivés, Geneviève, dit-il.

La jeune femme, à ces mots, tressaillit légèrement, puis, après avoir baissé son voile, elle s'empara de la main que lui tendait le comte et descendit à son tour du coupé.

Elle tremblait légèrement.

Achille s'en aperçut en l'aidant à mettre pied à terre.

Aussitôt Geneviève fit plusieurs pas afin de s'éloigner des quelques personnes qui se disposaient à prendre également le train de Paris.

Le comte comprit que la jeune femme voulait éviter tous les regards et il alla prendre les billets.

Quelques minutes après le train arrivait.

Achille, qu'avait rejoint Geneviève, au premier coup de sifflet de la locomotive, se mit à chercher un compartiment vide, mais il n'en trouva pas et force leur fut de monter dans une voiture où se trouvaient trois voyageurs.

Par suite de cet incident, ils n'échangèrent, pendant tout le trajet, que quelques paroles insignifiantes et, cinq heures après, se trouvaient attablés dans un appartement du Grand-Hôtel où, sur l'ordre du comte, un thé leur avait été servi.

Geneviève était pensive et grave.

– Quittez cet air morose, ma chère Geneviève, lui dit Achille, vous m'aimez et je vous adore, une vie nouvelle commence pour nous, considérons-la, dès à présent, comme un terrestre paradis qu'embellira notre amour et ne songeons plus qu'à lui.

– Que dira André ? dit Geneviève sans répondre.

– André vous aime moins que moi.

– Ne pensez pas cela, Achille, André m’aime tout autant que vous, mais je vous aime plus, moi, ou du moins d’une autre manière que je ne l’ai aimé.

– Redites-moi cela sans cesse, ma chère Geneviève, car l’assurance de votre amour me cause une joie si grande qu’il m’est impossible de vous l’exprimer.

– Je vous le dirai souvent, Achille, car mon amour pour vous est la seule excuse de mon crime.

– Sur mon salut éternel, je vous jure que vous n’êtes pas criminelle, Geneviève, vous suivez une ligne tracée, voilà tout ; il y a d’impérieuses fatalités qui doivent, quoi qu’il arrive, s’accomplir ; nous étions destinés l’un à l’autre par une volonté plus puissante que la nôtre, plus impérieuses que les humaines lois.

Disant ces mots, Achille prit la main de la jeune femme et la couvrit de baisers ; mais malgré leur ardeur, cette main resta glacée, et le visage de Geneviève n’exprima qu’une mélancolie si profonde que le comte en fut frappé.

Une contrainte singulière régnait entre cette femme mariée qui avait fui le toit conjugal, sans savoir ce qu’est le mariage, et cet amant qui, usant de son pouvoir, avait enlevé la femme de son cousin avec le consentement de celui-ci.

La situation de Geneviève et d’Achille était tellement anormale que, sans en comprendre encore toute la singularité, tous deux en ressentaient les effets.

Généralement la femme qui fuit la maison de son mari avec un amant, n’a plus rien à accorder à ce dernier, l’égarement de la passion en a fait son maître, et cet égarement d’où naît souvent la jalousie du séducteur qui, à son tour, n’admet plus de partage, s’affirme dans des joies passionnées dont l’ivresse fait oublier aux coupables la grandeur de leur crime et les terribles conséquences qu’il peut avoir.

Mais Geneviève, vierge encore, malgré son titre d’épouse, ne soupçonnait nullement l’existence des amours charnelles, et Achille constatait, avec un étonnement, son attitude réservée.

En promettant à son mari de n'être qu'un frère pour la jeune femme, le comte s'était dit qu'il valait mieux s'engager à un respect impossible que d'entamer avec André un débat contre la trop grande naïveté de ce dernier.

Il était évident que s'appliquant à une femme réellement mariée, le serment qu'avait exigé Sergent de Clamelle était plus que ridicule, tandis que dans l'état des choses et surtout vis-à-vis de l'honnêteté sans pareille du docteur, qui lui faisait juger les autres comme lui-même, ce serment qu'il croyait le comte incapable de violer, était la garantie suprême de ce père-époux qui s'était condamné à mourir pour assurer le bonheur de sa fille.

De la virginité de Geneviève, de sa chasteté complète, se dégageait une sorte d'auréole imposante qui devait la défendre mieux que des larmes et des efforts désespérés, contre l'amour coupable que celui qui l'avait enlevée se croyait en droit d'exiger d'elle.

Et le viveur, le débauché, Achille de Clamelle subissait l'influence de ce pouvoir singulier qui, vis-à-vis de celle qu'il pouvait traiter en maîtresse, le rendait relativement timide et respectueux.

Minuit sonnèrent.

– Je suis brisée, dit Geneviève, demain nous quitterons Paris, adieu, mon ami, à demain.

Et elle se leva pour gagner une des chambres à coucher qui, avec le salon où ils se trouvaient, composaient l'appartement loué par Achille.

– Geneviève ! reprit celui-ci d'un ton suppliant, dont elle ne pouvait comprendre la signification.

– Je vous jure que je suis bien lasse, reprit-elle, en tendant son front aux lèvres du jeune homme.

Il la saisit dans ses bras, chercha ses lèvres et y colla les siennes.

– Ah ! fit Geneviève avec un cri d'effroi.

Et à l'aide d'un effort dont elle ne calcula pas, dans son trouble, toute la brusquerie relative, elle se dégagea et disparut avant qu'Achille fût revenu de sa surprise.

– Sauvage ! se dit-il ; puis après quelques secondes de réflexion :

– Est-ce qu'elle aurait des remords, par hasard ? ce serait fort original.

Et le sceptique se mit à rire.

Il tourna sur lui-même et se trouva ridicule.

– On dirait vraiment qu'elle connaît le programme d'André. Quelle singulière adultère. N'avons-nous pas fui les Pommiers pour être l'un à l'autre le plus tôt possible et à tout jamais ? Les femmes sont vraiment de vivantes énigmes ; car celle-ci m'aime, j'en suis sûr, elle m'a donné déjà trop de preuves de son amour pour que je puisse en douter un seul instant et elle fuit mes caresses, et lorsque mes lèvres veulent se marier à ses lèvres, c'est presque un cri de terreur qui s'échappe de sa bouche. Une pensionnaire qui croit encore que les bébés naissent dans les choux, ne se montrerait véritablement pas plus farouche et plus émue.

Puis, se tournant vers la porte par laquelle Geneviève avait disparu :

– Mais, céleste créature, tu ne sais donc pas ce que tu vaux, tu ignores donc que les femmes aussi belles que toi sont créées pour l'amour, et que, prêtresses fidèles de ce roi des dieux, elles ne peuvent, sans commettre un véritable crime contre la nature entière qui régit la grande loi de tendresse universelle, se soustraire un seul jour à ses enivrements et à son culte ?

Achille s'assit sur cette réflexion, et, machinalement, remplit de rhum, aux trois quarts, la tasse de thé qu'il avait vidée quelques instants auparavant.

– C'est Boulingrin qui se moquerait de moi, s'il me voyait ainsi, poursuivit le comte.

Puis, passant brusquement à un tout autre ordre d'idées :

– Quelle canaille ! reprit-il, et cependant il ne manque pas d'intelligence et de logique. Douze millions et une maîtresse comme Geneviève ! Elle est vraiment bien belle, et sur ma part d'enfer, je ne crois pas vraiment que je lui serai souvent infidèle. Après cela qui sait et qui pourrait le dire à cette heure où elle n'est pas encore à moi ? Décidément, je me comporte comme un collégien.

Il jeta loin de lui un cigare qu'il avait allumé tout en se livrant aux réflexions précédentes, et se dirigea, à petits pas, vers la porte de la chambre de Geneviève.

– Elle aura poussé le verrou, se disait-il.

Néanmoins, et presque par acquit de conscience, il mit la main sur le bouton, le tourna doucement et, sous la pression qu'il lui imprima en avant, à son grand étonnement, la porte tourna silencieusement sur ses gonds,

s'ouvrant sur le cadre noir formé dans le chambranle, par les épaisses ténèbres qui régnaient dans la chambre où la chaste Geneviève, confiante et loyale, reposait en ce moment, se croyant aussi bien gardée par Achille, à cette heure, qu'elle l'avait toujours été par André, aux Pommiers.

– Geneviève !. murmura le comte, Geneviève.

Un souffle régulier fut la seule réponse qu'il obtint.

– Elle dort, se dit-il.

En effet, brisée par toutes les émotions qu'elle avait ressenties pendant cette mémorable journée, Geneviève reposait doucement.

Quelques instants après, la jeune femme s'éveilla, au contact d'une étreinte passionnée.

Elle voulut crier, mais une voix bien chère murmura : – Je t'adore. et des lèvres ardentes rendirent muette la bouche de la belle vierge, que l'effroi avait glacée.

On doit aisément comprendre ce qui devait ressortir de ce fait inouï pour Achille de trouver vierge encore cette femme mariée, enlevée par lui, pour laquelle l'adultère recélait toutes les surprises et les effarouchements d'un premier hymen et de l'horizon nouveau que sa chute ouvrait à Geneviève, en lui inspirant, tout à la fois, la stupéfaction, la terreur, la souffrance et l'ivresse.

Achille l'adorait, elle n'en doutait pas, la vierge ignorante qui prenait l'ardeur pour la passion et l'avidité des lèvres pour un débordement de cœur, et elle devait le comte, honteuse et ravie, dans un éblouissement douloureux mais qui la rendait fière de son sacrifice, car elle comprenait, pour la première fois, l'amour dans toute la plénitude des abandons qu'il impose, preuves évidentes de sa force et de sa grandeur et lien nouveau qui doit produire entre deux âmes une communion complète, malgré sa charnelle essence.

Et dans son émotion elle songeait à André, cherchant vainement à analyser la conduite du docteur vis-à-vis d'elle, maintenant qu'elle comprenait qu'il n'avait jamais été ni un amant, ni un mari pour elle. L'avait-il donc dédaignée ? était-il lié à une autre femme qu'il ne voulait pas trahir ? ne l'aimait-il pas, malgré toutes les tendresses dont il l'avait entourée ?

Le comte aussi songeait à Sergent de Clamelle, et, moins encore que Geneviève, comprenait pourquoi il avait traité en sœur, la belle créature qu'il lui avait cédée.

Il y avait là un mystère vraiment impénétrable pour Achille comme pour sa maîtresse, car ni l'un ni l'autre ne pouvaient soupçonner le passé d'André et ce qu'avait produit l'implacable vengeance d'Antoine Bouron.

Néanmoins, sans le comprendre, mais honorant complètement le caractère d'André, Achille de Clamelle resta persuadé que le docteur avait agi sous l'empire des plus graves motifs et demeura bien convaincu qu'une cause impérieuse autant qu'honorable, avait seule pu le déterminer à n'être point un mari pour sa femme.

Dans un moment d'expansion ne s'était-il pas écrié, en s'adressant à Achille, lorsqu'il remettait le sort de Geneviève entre ses mains :

– Elle n'est pas une femme comme les autres, ne sois pas pour elle un amant vulgaire, c'est une chaste créature, une âme vierge que je te confie, sois digne d'elle et agis comme un frère jusqu'au jour où tu pourras devenir son époux.

– Comme un frère ! cette recommandation dont Achille de Clamelle n'avait tenu aucun compte, revenait dans son esprit avec une persistance agaçante.

N'avait-il pas abusé de l'innocence et de la confiance de Geneviève ?

Il est vrai qu'il ne savait pas tout et que peut-être s'il en eût été autrement, aurait-il pris assez d'empire sur lui-même pour attendre qu'un lien indissoluble existât entre Geneviève et lui pour agir vis-à-vis d'elle en maître absolu.

Cette pensée ne fit du reste que traverser son esprit. La passion justifiait sa conduite et la possession de Geneviève constituait une source d'ivresses présentes et futures, bien capable d'étouffer les plus robustes remords.

Puis en lui faisant ces recommandations singulières, tout en le poussant à enlever Geneviève, André n'avait-il pas agi comme un homme qui n'a jamais été amoureux de celle dont il dispose ?

Un mari véritable n'eut pas été aussi naïf.

Ainsi raisonnait Achille en savourant sa situation nouvelle en véritable sybarite.

– Nous quitterons Paris demain, lui avait dit Geneviève la veille, et, en effet, le plus cher désir de la jeune femme était de mettre le plus promptement possible une grande distance entre André et elle.

Les idées nouvelles qui étaient écloses dans son cerveau depuis l’instant où elle avait formulé ce vœu, lui avaient fait comprendre qu’elle ne se trouvait pas dans les conditions ordinaires d’une femme qui vient de fuir le toit conjugal pour suivre son amant.

Son crime s’était naturellement amoindri à ses propres yeux, et pour elle, son mari, son époux véritable n’était plus André, mais le comte. Aussi, quoiqu’elle eut dès le matin, exprimé de nouveau la hâte qu’elle avait de sortir de France, s’était-elle rendue très facilement aux raisons suivantes qu’Achille avait alléguées pour retarder leur départ.

– Je ne demanderais pas mieux comme vous, ma chère Geneviève, de partir ce soir même, mais nous allons nous éloigner pour longtemps.

– Pour toujours !... promettez-le moi, Achille, je vous en conjure, car ce n’est qu’à l’étranger que j’aurai le courage de lever encore la tête.

Achille la prit dans ses bras et faisant courir des baisers dans les tresses soyeuses de la chevelure d’or de sa maîtresse :

– Ne pensons plus qu’à notre amour, à notre éternel bonheur ! dit-il.

Il n’en fallait pas plus pour rasséréner le beau visage de la jeune femme, car elle comprenait que, désormais, elle ne pourrait plus vivre que pour et par Achille.

– Je t’aime, murmura-t-elle, avec une conviction attendrie.

– Et moi aussi, je t’aime.

– Oui, mais moi, je t’aime à en mourir, tu le sais bien. si tu n’étais pas revenu en toute hâte de Bordeaux, depuis longtemps je ne serais plus !

– Eh bien, si je suis revenu, c’est que je t’aimais déjà de toutes mes forces ; et maintenant, ma belle, mon incomparable Geneviève, c’est plus que de l’amour, c’est du délire.

– Et cependant, monsieur, je voudrais quitter Paris aujourd’hui même et vous vous y opposez.

– Tu sauras bientôt pourquoi et tu m’approuveras.

– Ne puis-je le savoir tout de suite ?

– Impossible, ma syrène, c’est une surprise que je te ménage.

La conquête et la possession de Geneviève avaient mis au cœur d'Achille une certaine fierté résultant d'une immense satisfaction d'amour-propre qui le faisait se méprendre lui-même sur ses propres sentiments.

S'il n'avait écouté que sa vaniteuse nature, il eût pris un plaisir extrême à se montrer dans tous les endroits publics fréquentés par le demi-monde, en compagnie de Geneviève, car, passer pour avoir pour maîtresse la plus jolie femme du Bois et de Mabille – et Geneviève n'y pouvait pas avoir de rivale – eut chatouillé fort agréablement l'amour-propre d'Achille de Clamelle.

Rendons-lui cette justice, il ne s'arrêta pas un seul instant à ce projet insensé que certainement Geneviève, en dépit de tout son amour, eût énergiquement repoussé, et que nous ne signalons que pour faire comprendre à quelles idées singulières l'esprit du comte s'était arrêté, malgré les émotionnantes péripéties qu'il traversait.

Dans la journée il sortit seul, et deux heures après, plusieurs personnes vinrent demander au bureau central de l'hôtel, madame Léonard.

Achille s'était fait inscrire sous ce nom, en arrivant la veille, afin que personne ne pût apprendre par hasard sa présence au Grand-Hôtel par le registre qui s'ouvre sur leur demande, à tous les visiteurs.

Il était complètement inutile que le marquis apprît l'enlèvement de Geneviève, et le comte ne voyait aucune utilité à faire découvrir ses traces par le chevalier Théobald.

Dans ces conditions, la prudence était de bonne précaution, et Achille en avait fait preuve en s'installant sous un nom d'emprunt, dans l'appartement qu'il occupait provisoirement.

Aussi les visiteurs qui venaient demander madame Léonard n'étaient-ils que des fournisseurs chargés par Achille de Clamelle de lui livrer, avec cette promptitude vertigineuse qui ne se voit qu'à Paris, les toilettes et la lingerie qui lui étaient nécessaires pendant une assez longue absence.

Les dix mille francs d'André avaient été généreusement et logiquement affectés par Achille à couvrir cette utile dépense, mais malgré la satisfaction que fit éprouver à Geneviève la prévenance de son amant, à laquelle toute femme se fût montrée sensible, résis-tant par modestie aux tentations que les divers marchands ne se privèrent pas de faire subir à sa coquetterie, les

commandes de la belle cliente ne s'élevèrent en tout qu'à quatre mille francs environ.

Lorsque le comte apprit la modicité du chiffre, il se écria en disant qu'il ne l'entendait pas ainsi et qu'un tel trousseau était indigne des charmes de celle à qui il était destiné ; mais Geneviève mit un terme à ses récriminations en lui disant, avec un accent affectueux, mais résolu :

– Je ne veux plaire qu'à toi.

Trois jours après, Achille et Geneviève partaient pour Turin.

Lorsqu'ils franchirent la frontière :

– Nous voici en Italie, ma belle Ginevra, dit le comte à sa maîtresse.

– Pourquoi Ginevra ?

– Parce que ce nom te va bien ; souvent, en regardant tes cheveux d'or, j'ai conçu l'idée que tu n'es qu'une fausse Normande et que tu dois descendre d'une de ces belles patriciennes dont seul le pinceau de Veronèse put reproduire les charmes éclatants.

– Flatteur !

– Non pas, ma belle Ginevra.

– Encore. Eh bien ! Ginevra soit.

On le voit, ils étaient en pleine lune de miel.

Depuis qu'elle n'était plus en France, la jeune femme se sentait soulagée d'un poids énorme, car le souvenir d'André la poursuivait avec persistance et elle se sentait toujours remplie d'affection pour lui, se rendant bien compte qu'il ne lui avait jamais inspiré le moindre amour et subissant l'empire de la recherche persistante du mot d'une énigme indéchiffrable.

Quelques jours après elle écrivait à mademoiselle de Saint-Till :

« Ma chère Marguerite,

J'ai quitté la France et peut-être je n'y reviendrai jamais. Ne me demande ni comment, ni pourquoi. C'est la fatalité qui m'entraîne. Je croyais aimer, je m'étais trompée ; j'en suis sûre aujourd'hui que j'aime de toute mon âme. Pauvre André, je lui ai brisé le cœur. Ne m'en demande pas davantage et prie quelquefois pour la pauvre Geneviève, qui, quoi qu'il advienne, te gardera toujours sa pensée profonde et sa plus sincère amitié.

GENEVIÈVE DE CLAMELLE. »

« Je me nomme ainsi maintenant. Réponds-moi poste restante, à Venise ; et si, par hasard, tu entends prononcer mon nom, ne révèle à personne le lieu de ma retraite. C'est un secret que je te confie. »

Dès ce moment Achille traita Geneviève en maîtresse charmante, mais sur laquelle on conserve une autorité complète.

La nature souple de la jeune femme se pliait admiiblement à cette autorité qu'elle subissait le plus naturellement du monde sans se douter qu'elle faisait constamment acte de soumission.

La jeunesse, la poésie du voyage et l'amour leur constituaient une existence enviable à tous les points de vue, et partout on se montrait Geneviève, son accès était tel que presque chaque jour, Achille y trouvait un stimulant dont il n'avait pas encore besoin, car la lassitude de la possession n'était pas encore arrivée, heureusement pour la belle Ginevra.

L'autorité qu'exerçait le comte sur sa maîtresse s'était d'abord manifestée en interdisant complètement la jeune femme de prononcer le nom d'André.

Feignant une jalousie rétrospective qu'il était loin d'éprouver, sa défense avait pour objet d'habituer Geneviève à oublier les Pommiers et celui qu'ils y avaient abandonné, et cela dans le but le plus simple du monde, chasser de l'esprit de sa maîtresse toute mélancolie, afin qu'un perpétuel sourire illuminât de son rayonnement, l'éclat de son visage si beau.

L'argument qu'il avait fait valoir pour justifier son ordre ne manquait pas de logique.

– Alors qu'étant votre mari, André a dédaigné vos charmes, il a commis un crime de lèse-beauté qu'aucune femme ne peut pardonner. Oublions-le, vous par ressentiment, moi pour ne plus songer qu'à votre amour, à notre bonheur.

Geneviève n'avait rien répondu ; son plus cher désir étant de se conformer aux moindres volontés d'Achille ; mais, malgré le poids du raisonnement de ce dernier, elle ne se sentait pour André aucun ressentiment, car, malgré tout, elle ne doutait point de sa tendresse et, se remémorant le refus du docteur de devenir son mari, refus qu'on avait eu tant de peine à vaincre, elle se disait que si André avait agi aussi

singulièrement vis-à-vis d'elle, ce n'était ni son cœur ni sa loyauté qu'il fallait mettre en cause, mais un motif mystérieux et terrible, impossible à définir, mais dont l'existence ne pouvait pas être mise en doute un seul instant par elle, car depuis son enfance, Sergent de Clamelle lui avait donné constamment tant de preuves de tendresse, qu'elle était certaine d'occuper une large place dans son cœur.

Avant de quitter Paris, Achille, qui avait donné son adresse à Clément Morin, l'avait simplement envoyée à Boulingrin.

On doit aisément comprendre dans quel but.

Dès l'instant où il avait franchi la grille des Pommiers avec Geneviève, il avait considéré Sergent de Clamelle comme un moribond dont les heures étaient comptées.

Le décès du docteur avait trop d'importance pour lui pour qu'il ne prît pas ses précautions afin que sa nouvelle lui arrivât le plus tôt possible.

Les rapports de Clément Morin et de Sergent de Clamelle assuraient à Achille que son ancien conseil judiciaire serait immédiatement informé de la mort du docteur ; et la ponctualité proverbiale de l'homme le confiance du marquis Anselme, était pour le comte un sûr garant que le frère de lait d'André l'en avertirait immédiatement.

Quant à Boulingrin, ce n'était pas des nouvelles l'André qu'Achille attendait de lui.

Il n'osait presque pas s'avouer à lui-même pourquoi, avant de quitter Paris, il avait jugé indispensable d'adresser à l'aigrefin le laconique billet suivant :

« *Nous ne nous arrêtons pas. – Venise, poste restante.*

A. DE C. »

– Prudent, mon noble ami ! s'était dit le chevalier Théobald, mais évidemment il compte sur moi. Dormez en paix, mon cher comte, vous serez bientôt millionnaire et moi aussi. Bon voyage, mais je ne suis pas votre dupe et votre petit mot est un chef-d'œuvre, rien de moins. « Nous ne nous arrêtons pas » est une affirmation qui n'a peut-être que l'aspect de la vérité, vérité des plus contestables dans le cas présent, puisque ce bonasse de docteur a béni vos amours, c'est colossal ! Quant à : « Venise, poste restante, » tout court, cela signifie tout simplement : – Je ne veux pas te

dire : Ecris-moi, mon bon Boulingrin, mais signifie clairement : « Je brûle de recevoir le plus tôt possible de tes nouvelles. »

La supposition du chevalier Théobald était parfaitement juste.

Achille attendait anxieusement la nouvelle du résultat terrible que devait avoir vraisemblablement bientôt le papier qu'il avait signé à Boulingrin aux Pommiers.

Et tout frémissant parfois, lorsqu'il songeait que si le chevalier Théobald s'était fait l'exécuteur du crime, moralement il était encore plus coupable que lui, car sa volonté seule avait décidé le forfait en principe ; il' appelait à son aide tous les paradoxes les plus infâmes afin de retrouver un calme qu'il ne recouvrait complètement que dans les bras de sa belle maîtresse.

Achille était dans ces dispositions lorsque la première dépêche de Morin arriva.

Nous ne reproduisons son texte que pour mémoire :

« Marquis de Clamelle très malade. Accident grave. André compromis. Revenez immédiatement.

MORIN. »

Ces quatre phrases courtes constituaient pour le comte une véritable énigme ; néanmoins il se dit que la prudence lui ordonnait d'attendre d'autres nouvelles avant de prendre la moindre détermination, et il rentra à l'hôtel en proie à une préoccupation si absorbante, que Geneviève très émue à la vue de la physionomie bouleversée de son amant, lui en demanda immédiatement la cause.

Ce fut en vain.

Geneviève ne devait rien savoir.

Achille en avait décidé ainsi, et eut-il eu la moindre velléité de se confier à celle qu'il nommait Ginevra, que ces deux mots contenus dans la dépêche : « André compromis » l'eussent engagé à s'abstenir.

La soirée leur parut fort longue.

En vain la jeune femme causa, fit de la musique, se multiplia de toutes les façons pour égayer Achille, celui-ci demeura taciturne, et ce ne fut que lorsque deux heures du matin sonnèrent à l'église Santa-Maria della Salute,

qu'il regagna leur chambre où à sa prière, Geneviève s'était depuis longtemps retirée.

Achille fut très longtemps sans pouvoir s'endormir, et lorsque la lassitude vainquit enfin sa préoccupation, des rêves effroyables peuplèrent son sommeil agité.

Néanmoins il s'éveilla de grand matin en proie à ne vague attente craintive et invincible.

La seconde dépêche de Morin arriva annonçant la mort du marquis causée par le poison et l'arrestation d'André.

Pour le coup, le comte resta anéanti de stupéfaction.

Cette pensée :

– André est arrêté, à la suite de la mort de mon oncle, c'est-à-dire André est soupçonné de l'avoir empoisonné. André, la loyauté, l'honneur même ! André qui ne peut être, qui n'est pas coupable ! – lui vint l'esprit.

Puis, brusquement, par un de ces phénomènes indénissables qui, en moins d'une seconde, donnent une autre direction à la pensée, il fit cette réflexion bizarre :

– Est-ce que le chevalier de Boulingrin ne serait rien moins qu'un assassin de génie ?

Mais il ne s'arrêta guère à cette supposition cynique et se mit à réfléchir sur le plus ou moins d'opportunité qu'il y avait pour lui à reprendre la route de la Normandie.

Après mûre réflexion, il conclut par la négative, et beaucoup de motifs exigeaient qu'il en fût ainsi.

Laisser Ginevra seule à Venise était fort difficile, mais la forcer à rentrer en France était impossible.

Il fallait qu'elle ignorât l'arrestation d'André et l'épouvantable accusation qui planait sur lui.

En outre, la mort du marquis et l'arrestation de Sergent de Clamelle devaient, Achille retournant à Clamelle, faire de lui un point de mire véritable et la perspective d'être l'objet de la curiosité publique ne lui plaisait que fort médiocrement.

Enfin, malgré l'accusation qui vraisemblablement planait sur Sergent de Clamelle, Achille se disait qu'il était plus que probable qu'il n'était pas

complètement étranger à la mort du marquis et que, par conséquent il valait mieux attendre les événements loin du théâtre du crime que de s'y rendre dans les conditions présentes.

Quant à cacher à Ginevra – désormais nous appellerons ainsi Geneviève comme le faisait le comte – quant à lui cacher l'arrestation d'André ainsi que son motif, rien n'était plus facile, car la jeune femme ne lisait pas les journaux.

Mais il importait qu'elle n'ignorât point la mort du marquis, seulement Achille se promettait de la préparer à loisir à la réception de cette terrible nouvelle dont il était bien décidé à lui cacher la cause en attribuant le décès de M. de Clamelle à une maladie de cœur.

Le jour même Achille annonça à Ginevra qu'il avait reçu une lettre de Clément Morin qui lui annonçait que le marquis de Clamelle était assez souffrant.

La jeune femme se montra compatissante et remplie d'intérêt pour Anselme qu'elle avait toujours entouré de respect et d'affection.

Depuis la veille, Achille était resté fort sombre, il affirma à sa maîtresse que les mauvaises nouvelles envoyées par Morin étaient la cause de son humeur noire.

Elle provenait de toutes les réflexions que nous avons énumérées et de la recherche d'un moyen adroit ayant pour but non seulement de faire comprendre à Clément Morin qu'il lui était impossible de revenir à Clamelle pour le moment, mais encore de s'arranger de façon à ce qu'au besoin, plusieurs témoins pussent venir affirmer que si le comte ne s'était pas mis en route pour la France immédiatement après la réception des dépêches de l'homme d'affaires, c'est qu'un obstacle matériel l'en avait empêché.

Une maladie feinte, mais dans des conditions qui, au besoin, pourraient tromper même l'œil d'un médecin, était le seul prétexte admissible.

S'étant persuadé de cette vérité, sans hésiter, Achille confectionna immédiatement un horrible breuvage, composé d'eau et de savon, et bravement l'avalait d'un trait.

Un quart-d'heure après, il fut pris de vomissements, au grand émoi de Ginevra, qui fit immédiatement appeler un médecin.

Ce dernier ne se fit pas attendre.

Achille était couché et Ginevra était à son chevet, ses yeux interrogeant le visage altéré de son amant, sur lequel les efforts qu'il avait faits avaient répandu une certaine pâleur, lorsqu'on annonça le docteur Paolo Fabiani.

Le médecin italien connaissait Achille et Ginevra de vue, il les avait rencontrés plusieurs fois, soit à pied, soit en gondole, et la beauté radieuse de la jeune femme la lui avait fait remarquer ainsi que son comagnon.

Le docteur était un homme de cinquante ans environ, au front dénudé mais rempli d'intelligence auquel les mèches noires, naturellement bouclées, qui arnaissaient ses tempes, malgré le ton mat de la peau légèrement bistrée, donnaient un éclat particulier. Il possédait deux petits yeux vifs aux prunelles brillantes dont les regards semblaient avoir une puissance d'énétration résultant plus encore de leur nature que de l'exercice d'analyse longtemps pratiqué.

Le dessin de la bouche, complètement découverte par le rasoir qui n'avait respecté que les favoris longs, coupés à l'anglaise et légèrement grisonnants, était d'une rare délicatesse et d'une finesse décelant l'ironie et la fermeté. Le sourire dévoilait deux rangées de dents bien rangées, un peu longues, mais très blanches. Enfin la mise sévère du nouveau venu, complètement en rapport avec sa profession, et que rehaussait une cravate d'une blancheur éclatante, jointe à la régularité des traits de son visage, formait un ensemble satisfaisant sous tous les rapports et qui devait à première vue plaider la cause du nouveau venu.

– Un médecin parlant le français, avait ordonné Ginevra.

Paolo Fabiani n'eût certes pas été admis comme professeur de prononciation au Conservatoire ; mais il remplissait le programme de la jeune femme, suffisamment pour que la préférence qui lui avait été donnée fût justifiée complètement.

– Monsieur votre mari est donc malade, madame la comtesse ? dit le docteur Fabiani en saluant Ginevra.

– Oui, docteur, répondit-elle, un mal subit, inexplicable.

– Je souffre beaucoup, interrompit Achille afin de mettre un terme aux renseignements de Ginevra, dont le caractère lui plaisait peu.

– Permettez, madame, reprit le docteur Fabiani en passant devant la jeune femme, pour aller saisir le pouls du comte.

Ce dernier, interrogé par Paolo, lui donna sur son état des détails très vagues, se prétendant en proie à des souffrances dont, malgré un examen des plu scrupuleux, le médecin chercha vainement la trace.

– Vous devez souffrir beaucoup évidemment, monsieur le comte, répéta deux ou trois fois le docteur, en souriant d’une façon particulière.

Ginevra, mûe par une discrète pudeur, se retira en ce moment.

Dès qu’elle eût disparu, le docteur, baissant la voix, mais dardant ses petits yeux noirs sur ceux d’Achille, lui demanda :

– Avez-vous un intérêt quelconque à faire croire à ladame la comtesse que vous êtes très malade ?

– Monsieur. murmura Achille avec une visible ntrariété.

– Répondez franchement à ma question, monsieur comte, je vous prie, reprit Fabiani avec une imlacable politesse, un médecin est un confesseur, et me ferai s’il le faut un véritable devoir ne pas vous contredire.

Achille se sentait humilié et ridicule sous la science l’expérience du regard perçant de son interlocuteur.

Honteux comme un collégien qui feint une indisposition grave la veille de la rentrée des vacances pour retarder son départ de la maison paternelle et ui se voit découvert, le comte ne savait réellement lus quelle contenance garder devant ce médecin qui, après quelques instants d’examen, lui déclarait qu’il ’était pas dupe de sa comédie.

En un cas semblable, la suprême ressource est l’irtation.

Achille s’y réfugia.

– Faut-il donc être mort pour mériter vos soins, monsieur ? reprit-il, je souffre énormément, je vous affirme, et si vous mettez en doute mes paroles, moi serai forcé de mettre en doute votre savoir.

Le comte s’attendait, après ces paroles, à voir le docteur italien le saluer et gagner la porte, mais il vait affaire à un homme qui aimait les énigmes et rcnait parfois un plaisir extrême à en chercher le ot.

Loin de se disposer à partir, Paolo Fabiani, à la rande stupéfaction d’Achille, s’assit dans un fauteuil ni se trouvait au pied du lit, et reprit lentement :

– Nul n'est infallible, monsieur le comte, et la ature humaine offre à la science une telle multiplicité de tempéraments qu'il arrive fort souvent qu'un médecin se trompe ou hésite quand il a affaire à un malade nouveau, c'est ce qui m'est arrivé, je le reconnais. A peine avais-je prononcé les paroles qui paraissent vous avoir légèrement irrité, que je le regrettais bien sincèrement en reconnaissant que j m'étais grossièrement trompé. Je vous en fais toute mes excuses et j'espère que vous me pardonnera en raison de la franchise avec laquelle je m'empresse de reconnaître mes torts.

– Serais-ce un imbécile ? se demanda le comte lorsque Fabiani eut terminé ce discours hypocrite.

Puis tout haut :

– Votre raisonnement est parfaitement juste, mon sieur, ajouta-t-il, et j'aurais dû avoir plus de patience mais au nombre des maux qui m'accablent, depuis quelques heures, il faut compter une irritation nerveuse qu'il m'est impossible de vaincre.

– Je vais vous faire une ordonnance, répliqua Fabiani en se levant.

Et s'étant assis devant un guéridon qui se trouvait au milieu de la chambre et sur lequel avait été dépos tout ce qu'il faut pour écrire, il se disposait à rédiger sa prescription, lorsque le comte lui dit :

– Docteur, voudriez-vous me rendre un service,

– Très volontiers, monsieur le comte.

– Docteur, reprit Achille, le mal subit qui m'accable me cloue à Venise, alors que je devrais prendre au jourd'hui même le chemin de la France où me réclame un pieux devoir. Ma femme l'ignore, car il faut que je la prépare à cette terrible nouvelle ; mais le chef de notre famille, le marquis Anselme de Clamelle, vient de mourir, et il me sera impossible d'aller assister à ses obsèques.

Le docteur Paolo écoutait le comte Achille avec une attention particulière.

– Oh ! impossible, interrompit-il du ton le plus naturel du monde.

– Vous êtes bien de cet avis, n'est-ce pas, docteur ?

– Complètement, monsieur.

– Eh bien, alors, veuillez, je vous prie, écrire à M. Clément Morin, homme d'affaires à Paris, 20, rue de la Victoire, que je suis gravement

malade et qu'il m'est complètement défendu de quitter Venise en ce moment.

– Rien de plus simple, monsieur le comte, répondit Fabiani.

Et aussitôt on entendit crier sur le papier la plume qu'il tenait à la main.

– Insistez sur l'impossibilité absolue, reprit le comte.

– Comptez sur moi, sembla lui répondre le docteur, par un signe de tête affirmatif.

Quelques minutes après, Paolo se leva et lut au comte une lettre très courte mais qui, malgré son laconisme, devait satisfaire complètement son prétendu malade.

– C'est parfait et je vous remercie, monsieur. Ah ! décidément, je suis bien mal.

– Gardez le lit, ne mangez pas, ne buvez que du thé, dans lequel vous verserez une cuiller de la potion dont je vais rédiger l'ordonnance, reprit le médecin.

Quelques instants après, il gagna la porte sur ce mot du comte :

– Adieu, docteur.

Déjà il était sur le seuil lorsqu'il se retourna et faisant un pas en avant :

– Monsieur le comte de Clamelle, dit-il, le célèbre médecin français André Sergent de Clamelle serait-il de votre famille ?

– Oui, monsieur, répondit Achille, fort surpris d'entendre l'italien lui parler d'André.

– Je vous en fais mon compliment, car c'est un héros et je m'honore de l'avoir connu.

– Vous connaissez mon cousin ?

– Je l'ai rencontré dernièrement dans le Midi de la France, où m'avait attiré l'étude d'une épouvantable épidémie qui y a fait bien des ravages.

– Ah ! oui, le choléra.

– C'est cela même. Au revoir, monsieur le comte.

– Adieu, docteur.

Il est inutile d'insister sur la mauvaise impression que devait fatalement faire ressentir à Achille de Clamelle la découverte qu'André Sergent n'était pas un inconnu pour Fabiani.

– Que le diable emporte cet Esculape macaronique, se dit le comte dès qu’il fut seul, et puissé-je ne jamais le revoir avec son sourire railleur et ses petits yeux noirs, aux regards de vrille. Dieu me damne ! j’ai vu le moment où il allait me soutenir que je me porte comme un charme. Mais, imbécile, j’ai une fièvre de cheval ; le principal est que j’aie cette lettre.

Puis, tout à coup :

– Ce n’est pas une lettre, mais une dépêche que j’aurais dû lui demander. Mais je ne veux plus le revoir, et le meilleur moyen est de lui faire parvenir immédiatement le prix de sa visite. Cent francs ; un louis pour ses soins et quatre pour sa lettre à Clément Morin.

Ginevra qui venait de causer un instant avec le docteur, entra en ce moment.

Achille aussitôt fit semblant de dormir.

Sa ruse réussit, car Ginevra se retira immédiatement afin de ne point troubler son repos.

Deux heures après, la jeune femme ayant demandé au domestique qui servait Achille pourquoi elle l’avait vainement sonné quelques instants auparavant :

– Que madame la comtesse me pardonne, répondit-il, mais j’étais allé à la poste et au télégraphe par prudence de M. le comte.

Un mieux sensible s’étant manifesté dans l’état d’Achille, Ginevra, dont le mal qui avait frappé son samant était la principale préoccupation, n’attacha aucune importance à cette réponse.

Du reste, sa nature discrète l’empêchait de s’enquérir des causes de certains détails de la vie et même saux Pommiers, elle ne s’était jamais inquiétée que des choses qui intéressent une femme désireuse de se montrer utile et prévenante.

Nous avons dit que l’insomnie avait troublé le repos du comte pendant toute la nuit précédente.

Vers le soir il s’endormit.

Quelques instants après, le docteur Paolo Fabiani se présenta.

Depuis le matin, le médecin n’était pas rentré chez lui et par conséquent ignorait l’envoi du billet de cent francs, fait par le comte à son adresse, qui lui donnait congé définitivement.

Achille de Clamelle, du reste, ignorait de son côté que, lorsque le docteur l'avait quitté, Ginevra ne l'avait laissé sortir qu'après lui avoir fait promettre de revenir le soir même.

Complètement dupe de la comédie que jouait son amant, l'en croyant d'ailleurs absolument incapable, et fort émue par la façon dont l'indisposition d'Achille s'était manifestée, Ginevra, avec une grande sollicitude sans bornes, avait su employer pour s'assurer le retour du docteur, des accents d'une persuasion pleine de grâce.

Disons qu'elle eût réussi en tout cas, car Paolo qui savait parfaitement à quoi s'en tenir sur le véritable état d'Achille, fût revenu en tout cas, afin de constater si le comte continuerait longtemps à faire le malade.

Ginevra profita de l'arrivée de Fabiani pour aller respirer, accompagnée de sa femme de chambre, l'air rafraîchissant du grand canal, car il faisait ce jour-là une chaleur accablante.

Ignorant que le comte venait de s'endormir, elle le croyait prêt à recevoir Paolo Fabiani.

Celui-ci s'avança lentement vers le lit.

Sentant ses paupières s'alourdir, Achille avait baissé la lampe qui se trouvait près de lui, ce qui fait que la chambre était dans une pénombre complète.

Lorsque le médecin fut près du comte, celui-ci poussa un soupir pénible et fit un mouvement brusque.

Fabiani crut d'abord qu'il s'éveillait, mais la respiration d'Achille pénible et saccadée lui démontra immédiatement que M. de Clamelle était en proie à un sommeil des plus agités.

– On dirait qu'il a le cauchemar, pensa Paolo, et il darda ses petits yeux noirs sur la tête un peu pâle d'Achille, qui se détachait en tons jaunâtres sur la couleur blanche, bleuie dans les plis de la toile, qui enveloppait le coussin où s'appuyait le front du dormeur.

– Douze millions ! murmura ce dernier, rêvant tout haut, en proie à une agitation extraordinaire. – Douze millions. la fève. Don Quichotte. tais-toi. non, non. c'est Boulingrin. grâce. je ne veux pas mourir. Me voilà riche Ah !. l'échafaud. Lui. lui, d'abord. Ah ! le couteau. le.

Et Achille livide se redressa les yeux ouverts.

L'effroi qu'il avait éprouvé dans son rêve venait de le réveiller brusquement.

– De grâce, calmez-vous, monsieur le comte.

– Qui êtes-vous, que me voulez-vous ?

– Ne me reconnaissez-vous pas ? Le docteur Paolo Fabiani.

– Quoi ? vous !

– Madame la comtesse, lorsque je vous ai quitté ce matin, était fort inquiète, et malgré tout ce que j'ai pu dire, afin de la rassurer sur votre état, elle m'a fait promettre de revenir vous voir dans la soirée, je me suis fait un devoir de ne pas manquer à ma parole.

Achille, tout en écoutant le médecin, comprimait son front dans ses mains.

– Quel rêve ! murmura-t-il.

Paolo avait l'ouïe fine.

– Un rêve ? répéta-t-il d'un ton interrogatif.

– Un rêve affreux !. et bête, reprit le comte, modifiant par ses deux derniers mots ce que pouvait avoir de compromettant pour lui le commencement de la phrase qu'il venait de prononcer presque malgré [lui].

Fabiani jugeait toute explication inutile.

Evidemment le comte était pour lui un homme qui traversait un événement grave de sa vie ; mais la pensée de l'accuser d'un crime, même après les paroles terribles qu'il avait prononcées, ne lui vint même pas à l'esprit.

La fièvre pouvait être la seule coupable, dans tout ce qui venait de se passer, et elle seule s'était vraisemblablement produite.

Il est vrai que la conduite du comte était fort étrange, mais il n'y avait là qu'un fait sans gravité pour un homme qui avait quitté Rome peu de temps auparavant, afin de courir étudier le choléra dans le Midi comme Sergent de Clamelle avait quitté les Pommiers pour aller demander à la mortelle épidémie de lui épargner le suicide.

Paolo Fabiani n'était que de passage à Venise, il devait quitter la ville des doges le lendemain.

Le hasard seul l'avait conduit au chevet d'Achille de Clamelle.

– Un médecin, parlant le français, avait ordonné Ginevra.

Le désir de la jeune femme avait seul désigné Fabiani au choix du messenger de celle que tout le monde à Venise, appelait madame la comtesse de Clamelle.

– Tout songe est mensonge, reprit Paolo en riant.

– Evidemment, docteur, mais asseyez-vous donc.

– Mille grâces, monsieur le comte, je dois quitter Venise demain matin, j'ai quelques visites à faire encore ce soir.

– Ah ! mais que vais-je devenir sans vous ? reprit Achille par acquit de conscience, car au fond le départ du docteur le ravissait.

– Demain vous serez sur pied, monsieur de Clamelle.

– Qui sait, docteur je souffre encore.

– Une bonne nuit vous remettra complètement, croyez-en mon expérience.

– J'en accepte l'augure.

Ginevra rentra en cet instant.

– Eh bien, docteur ? demanda-t-elle.

– Je suis heureux, madame la comtesse, de pouvoir vous rassurer complètement sur l'état de M. le comte. Tout va pour le mieux, je vous l'affirme et de la façon la plus formelle.

– Dieu soit loué, répondit-elle.

– Bon voyage, pensa le comte, en voyant se refermer la porte sur le médecin.

Puis il se dit :

– Après tout, j'ai tort d'avoir pris en grippe ce charlatan ; n'a-t-il pas fait ce que je désirais ? On ne peut s'étonner maintenant de ne point me voir à Clamelle aux obsèques de mon oncle, car je suis sûr que Clément Morin s'empressera de faire savoir qu'il y a pour moi impossibilité matérielle de m'y rendre.

Le surlendemain, la lettre que Boulingrin avait écrite à l'hôtel de Paris, place du Marché au Grand-Andelys, dans laquelle il disait : « Don Quichotte est mort. » arriva.

Boulingrin l'avait adressée : au marquis Achille de Clamelle. Rien qu'à cette suscription, s'il n'eût reconnu immédiatement l'écriture de l'aigrefin, il eut deviné son auteur ; néanmoins Achille n'éprouva pas une grande

émotion en prenant connaissance de ce message ; mais lorsqu'il vit en examinant le timbre marquant le lieu de provenance, que la lettre arrivait des Andelys et que par conséquent Boulingrin était en Normandie :

– Et c'est André qu'on accuse du crime ! se dit-il, c'est André qui est arrêté ! L'enfer nous protège ; mais dès ce jour le chevalier Théobald devient un ami dangereux avec lequel il serait plus qu'imprudent d'entretenir la moindre correspondance ; jamais je ne répondrai à M. de Boulingrin, dût-on employer tous les moyens possibles pour m'y contraindre.

Le jour même Achille dit à Ginevra :

– Nous allons prendre le deuil.

– Grand Dieu, qui donc est mort ?

– Rassure-toi, ma mignonne, un parent très éloigné, dont je ne t'ai même jamais parlé, ni André non [plus sans doute.

Ginevra n'insista pas.

– Nous prendrons le deuil, reprit-elle avec calme. , Achille savait que le noir allait admirablement à sa maîtresse, il l'avait constaté lorsqu'il l'avait revue pour la première fois, après la mort d'Antoine Bouron.

– Tu seras encore plus belle, mon amour.

– Je ne te plais donc déjà plus comme je suis, que tu songes à m'avantager ?

– Peux-tu le penser ? Je t'adore !

En parlant ainsi le comte était encore sincère seulement cette adoration qu'il affirmait sans hésiter et avec un accent convaincu, n'était qu'une passion égoïste.

Achille adorait Ginevra, mais l'adorait pour lui.

Il l'adorait pour les ivresses que lui faisaient goûter ses droits sur la belle jeune femme, se grisant de sa possession, allant à la satiété implacable et ingrate, par l'abus des tendresses sans nombre ; car Ginevra était toujours à ses yeux « la plus belle et la plus chaste, si désirable qu'on vendrait sans hésiter son âme au diable pour obtenir la moindre de ses caresses. »

A partir de cet instant, le comte prépara Ginevra à recevoir la nouvelle de la mort du marquis de Clamelle.

Malgré ces précautions affectueuses, la jeune femme éprouva un chagrin très vif en apprenant que le chef de la famille de Clamelle n'était plus.

Les premières nouvelles de France qui arrivèrent au comte venaient de Louviers.

L'ouverture du testament du marquis Anselme de Clamelle avait été faite par le Président du tribunal civil de Louviers, en présence de Clément Morin auquel Achille avait écrit, en lui envoyant une procuration légalisée, afin que le frère de lait d'André pût représenter le comte en toute occasion.

Le maire des Andelys, M. Mercier, M^e Duval, Pierre Laude, les serviteurs du marquis, le comte Albert de Saint-Till et deux ou trois autres personnes, choisies parmi celles qui avaient été en relations intimes avec le défunt, se trouvaient également réunies, lorsque le magistrat brisa le sceau de l'enveloppe qui contenait les dernières volontés d'Anselme de Clamelle.

On se rappelle qu'un codicile avait été ajouté par le marquis à son testament, codicile qui concernait spécialement Geneviève et la déshéritait dans un cas particulier.

Anselme de Clamelle étant mort, André ne pouvant vivre longtemps, surtout après le coup terrible qu'avait dû lui porter son arrestation, Ginevra représentait pour Achille une femme lui apportant douze millions de dot.

Il en était là lorsque Me Duval lui fit parvenir la copie du testament du marquis ainsi que celle du codicile en question.

« Geneviève ne pourra bénéficier de l'autorisation » que j'ai donnée à son mari de lui laisser tout mon » bien après moi, même si aucun enfant n'était né de » leur mariage, que, si à la mort de son mari, elle » n'a jamais démerité du nom de Clamelle. »

– Elle ou moi, qu'importe, se dit Achille, le marquis et André n'étant plus, nous sommes, Ginevra et moi, les seuls héritiers, cela est incontestable ; et, en devenant ma maîtresse, je ne puis dire que mon adorable future ait démerité du nom de Clamelle, elle a mis peut-être un peu de précipitation à y avoir d'incontestables droits, puisqu'elle s'est donnée à moi, mais je ne pourrais en aucun cas en arguer contre elle et, voyez-vous, du reste, le ridicule procès que j'aurais à faire ; il est inadmissible, et aussitôt que les délais légaux seront expirés après la mort de Sergent, Ginevra deviendra marquise de Clamelle, car si elle l'hérite de la fortune de

mon oncle, j'hérite, moi, de son titre. Ainsi, ma belle et adorée Ginevra, vous serez marquise et la plus désirable qui puisse s'imaginer.

Les journaux entretenaient le public de l'affaire du château de Clamelle.

Un crime commis dans les circonstances que nous avons fait connaître devait intéresser l'Europe entière ; Achille recevait des journaux français, mais les journaux de Rome ne négligeaient pas de mettre leurs lecteurs au courant de ce procès criminel d'un intérêt si puissant.

Paolo Fabiani, lecteur assidu de *l'Opinione* et de *l'Italie*, en suivait tous les détails avec une curiosité des plus vives.

Achille, en lui annonçant la mort de son oncle, n lui avait pas dit que cette mort était le résultat d'un crime.

En faisant un rapprochement fort naturel des événements qui s'étaient accomplis à Clamelle quelques jours avant son départ de Venise, et l'attitude d'Achille pendant sa maladie plus que contestable, le docteur se dit qu'évidemment il devait y avoir une corrélation directe entre ces faits divers.

Mais, absorbé par ses travaux et une clientèle nombreuse, Paolo ne s'attacha point à ces réflexions qui ne firent que traverser son esprit.

Telle était la situation du comte, de Ginevra et du docteur Fabiani quelque temps après l'arrestation d'André.

XIII

UN FAUX TÉMOIN

Nous avons laissé Clément Morin et Pierre Laude au moment où l'homme d'affaires du marquis avait écidé le vieux valet de chambre de ce dernier à tenir une démarche dès le lendemain, auprès de M. de Liversac, dans le but de faire élargir immédiatement l'argent de Clamelle.

Emporté par son inaltérable affection pour son frère et son lait, Clément, en véritable compagnon du glaive qui croit en certaines circonstances l'impossible réalisable, s'était fait sur l'issue de cette tentative une illusion complète qui, du reste, fut de courte durée.

Le procureur impérial se montra inflexible et, du reste, certaines formalités judiciaires avaient été accomplies, lesquelles obligeaient absolument la justice poursuivre son œuvre sans se laisser émouvoir par aucune considération.

Si l'innocence d'André devait être proclamée un jour, seule la décision négative d'un jury pouvait la provoquer.

On avait agi, il fallait attendre.

Ce fut dans ces circonstances néfastes qu'eurent lieu les obsèques du marquis de Clamelle.

Tout le département y fut représenté ; les villageois de Rosny, Bouafles, Vezillon, Gaillon, les Andelys et d'autres localités voisines n'eurent garde d'y manquer.

Un télégramme, arrivé de Venise, permettait à Clément Morin d'expliquer aux amis du mort l'absence du comte Achille, ce télégramme était ainsi conçu :

Clément Morin, château de Clamelle, près Tosny, Eure, France.

« Comte Achille Clamelle très souffrant. Impossible de quitter Venise momentanément. Vous écrit.

D^r PAOLO FABIANI. »

Il y avait à Clamelle, ce jour-là : le baron de Maureval, Raoul de Langlade qui faisait partie du cercle du marquis, M. de Séran, le comte de Saint-Till et son fils Gabriel, d'Avilar, M. de Liversac, M. Duval et toutes

les notabilités du département auxquelles s'étaient jointes des personnes de distinction venues de Paris et de Dijon, afin de rendre les derniers devoirs au défunt.

Ce fut au milieu d'une véritable foule que le cercueil du marquis Anselme fut porté de l'église au caveau de famille des Clamelle, situé aux extrémités du parc du château, dans une sorte d'annexe faisant partie du cimetière.

Le président du conseil général de l'Eure, dans un discours ému, fit l'éloge du défunt en termes d'une éloquente simplicité.

Beaucoup de larmes coulèrent pendant qu'il parlait, et nous pouvons affirmer que toute la cérémonie fut empreinte d'une grandeur véritable, qui ressortait surtout de la sincérité des regrets qu'inspirait à ceux qui s'étaient réunis autour de sa tombe, la mort tragique du chef de la famille de Clamelle.

Lorsque l'enterrement fut terminé, après celui du marquis, le nom d'André Sergent erra de bouche en bouche.

Tous les Normands qui se trouvaient-là émirent des doutes sur la culpabilité.

Quelques personnes même allèrent jusqu'à défendre André vis-à-vis de M. de Liversac.

– Nul n'est infaillible, messieurs, se borna à répondre le procureur impérial, le jury décidera.

Néanmoins, le magistrat ressentit une impression profonde de cette rumeur générale si sympathique à l'homme qu'il avait fait arrêter ; et avec son intégrité ordinaire, M. de Liversac, qui suivait l'instruction, y apporta dès le lendemain, un zèle et un soin qu'il n'avait jamais aussi pleinement déployés en aucune circonstance.

M. Fournier ayant déclaré qu'André était trop faible encore pour pouvoir supporter sans danger les fatigues et les émotions inhérentes à de longs interrogatoires, le juge d'instruction qui procédait concurremment avec M. de Liversac passa près de quinze jours à interroger les témoins, étendant son enquête le plus possible, avec une minutie qui devait en faire jaillir, selon lui, une lumière complète.

Deux gardiens ne quittaient pas Sergent de Clamelle, se relayant jour et nuit, de deux heures en deux heures, depuis qu'il avait tenté de se suicider.

André, dans un accablement profond, se renfermait en un complet mutisme, et cependant les pensées terribles qui seules pouvaient traverser son cerveau étaient une véritable torture ; mais cette torture lui semblait préférable encore à l'obligation de parler aux personnes qui rapprochaient, alors qu'il n'y était pas absolument obligé par les circonstances.

Puis, une idée psychologique lui faisait espérer que sa prostration morale aurait une influence mortelle sur son corps, et que ce dernier n'étant plus soutenu par l'énergie de l'âme serait vaincu et finirait par succomber.

Néanmoins un mieux sensible s'opéra dans son état et, dès qu'il put se lever, il s'aperçut qu'il était l'objet d'une surveillance des plus attentives qui allait jusqu'à lui défendre l'usage d'une épingle.

On n'ignore pas que tous les prévenus sont traités de la même façon, dès qu'ils ont tenté d'échapper par le suicide, aux justes représailles de la loi ; tout ce qui pourrait leur servir à attenter à leurs jours, quel que soit l'improbabilité de l'énergie qu'ils devraient déployer pour atteindre leur but, leur est enlevé, il ne leur reste que la faim, cet horrible supplice, et même, dans ce cas, personne n'ignore qu'au moyen d'une sonde qu'on introduit de force dans l'estomac, on nourrit malgré eux ceux qui veulent mourir ainsi.

Il découlait fatalement de cette situation comprimée qu'à moins que le sort ne vînt à son aide, André devrait vivre tant qu'il serait prisonnier, c'est-à-dire tant qu'il n'aurait pas prouvé son innocence.

Or, ce résultat que son honneur lui ordonnait cependant de poursuivre avec un constant acharnement, pouvait-il espérer de l'atteindre ?

Il n'osait réellement pas se poser cette question terrible et sans issue, vis-à-vis de toutes les circonstances fatales qui l'avaient précipité dans l'abîme douloureux dont il mesurait la profondeur immense sans découvrir, par un regard désespéré adressé à la lumière, c'est-à-dire à la vérité, la moindre lueur consolatrice.

Un matin on l'emmena dans le cabinet de M. de Liversac qui désirait interroger encore une fois lui-même Sergent de Clamelle.

Le magistrat s'était installé dans une pièce appartenant au corps de bâtiment de la prison où habite le gardien-chef.

Quatre chaises, un fauteuil et deux tables de taille différente composaient le mobilier sommaire de ce cabinet improvisé.

A la grande table, devant laquelle se trouvait le fauteuil, M. de Liversac était installé à quelques pas de la petite, sur laquelle un greffier, occupant une des chaises, avait déposé tout ce qu'il faut pour écrire.

Les trois autres chaises étaient destinées à l'accusé et aux deux gardiens qui l'avaient amené, ayant pour consigne de surveiller constamment le docteur aussi bien là qu'à l'infirmerie, où on avait décidé que Sergent de Clamelle séjournerait jusqu'au moment de son transfert à Evreux.

André entra, suivi des deux gardiens.

Il était pâle, et l'altération de ses traits témoignait de la faiblesse qui résultait encore de sa tentative de suicide.

Pour la première fois, le juge et l'accusé se retrouvaient en face l'un de l'autre depuis le jour de ce tragique incident.

– Asseyez-vous, M. Sergent, dit M. de Liversac, en désignant à André une des trois chaises qui avaient été placées à deux mètres devant la table où le magistrat s'était installé.

Le ton de cet ordre, donné sous forme d'invitation, était presque bienveillant.

Il n'en faudrait pas conclure que les convictions du magistrat fussent ébranlées le moins du monde.

M. de Liversac croyait tout autant à la culpabilité de Sergent de Clamelle qu'au moment où il avait donné l'ordre au lieutenant Martial de s'emparer du docteur, mais s'il se trouvait en face d'un grand criminel, il avait aussi devant lui un profond repentir, une souffrance morale allant jusqu'au désespoir, jusqu'à la mort, et un état physique qui lui ordonnait, au nom de l'humanité, de traiter l'accusé avec tous les égards possibles.

Aussi, dès qu'André se fut assis devant lui, le magistrat ajouta-t-il :

– Comment allez-vous ?

– Mieux.

– Espérons que votre guérison sera prompte, car vous devez avoir hâte de sortir de la situation présente.

– Merci pour vos bonnes paroles, monsieur, car je suis innocent, je vous le jure ; il y a des preuves apparentes contre moi, c’est vrai, mais fussent-elles encore plus accablantes, je ne pourrais que vous répéter encore : je suis un homme d’honneur et je suis innocent, je le jure sur ma tête.

– Eh bien, répliqua le juge, nous allons tâcher, ensemble, d’essayer de le prouver.

– Que de reconnaissance, s’écria André, qui se trouvait dans un de ces états où les moindres sensations se manifestent plus violemment que jamais, états dans lesquels la faiblesse du corps a sur le moral une influence directe et débilitante.

– Je ne fais que mon devoir, répliqua le magistrat.

Les questions commencèrent.

Comme elles furent à peu près les mêmes que celles que M. de Liversac avait adressées à André, dans la chambre du marquis, nous croyons inutile de les relater.

Insignifiantes d’abord, fatalement elles finissaient par former un véritable filet d’arguments dont le nombre décuplait la force, filet aux mailles serrées qui, petit à petit, enveloppait Sergent de Clamelle comme une proie.

Un captif dans Thèbes aux cent portes, qui eût vu chacune d’elles se refermer devant lui au moment où il allait la franchir, et qui, finalement, se serait trouvé enfermé, puis garrotté au sein des épaisses murailles de cette ville célèbre de l’Egypte ancienne, peut donner également une idée de ce qu’éprouva André pendant son long interrogatoire.

Et cependant bien des points n’avaient pas été abordés par le minutieux et méthodique magistrat qui posait ses questions avec un calme stoïque, une aménité parfaite.

Au bout de trois heures, et alors que le visage de Sergent de Clamelle, dont les yeux ternis par la faiblesse, s’étaient profondément cerclés de bistre, accusait un épuisement douloureux :

– Vous êtes un peu fatigué. Arrêtons-nous là, lui dit le procureur impérial, demain je vous ferai ramener ici.

Et sans attendre la réponse du docteur, qui acquiesça au désir de M. de Liversac par un signe affirmatif, celui-ci, s’adressant au greffier, lui dit :

– Veuillez relire à Sergent de Clamelle son interrogatoire.

Le greffier obéit.

Résumé pour ainsi dire par une lecture rapide, ce document était accablant dans son ensemble.

– Il y a des fatalités écrasantes, murmura André, lorsque cette lecture fut terminée.

Le lendemain, à la même heure que la veille, il fut introduit de nouveau dans le cabinet du juge.

La nuit avait été mauvaise pour Sergent de Clamelle ; des teintes jaunâtres marbraient ses joues amaigries et son allure découragée était pénible à voir.

Néanmoins il répondit avec une fermeté relative aux premières questions de l'interrogatoire, et il commençait à reprendre ses forces morales, car il sentait bien toute la gravité de sa situation et l'énorme importance que ses moindres paroles pouvaient avoir, lorsque M. de Liversac, sautant brusquement d'un sujet à un autre, lui dit :

– Voudriez-vous, maintenant, me nommer la personne à laquelle vous aviez adressé l'écrit dont Pierre Laude a retrouvé un fragment dans la cheminée de la chambre que vous occupiez au château de Clamelle, la nuit de la mort du marquis ?

A cette question, André se troubla, car il sentait bien qu'il devait mentir ou se taire, et se rappelait parfaitement que son mutisme avait déterminé M. de Liversac à le faire arrêter dans la chambre de M. de Clamelle.

– Je vous ai dit la vérité sur ce point comme sur tous les autres, monsieur, répondit-il, après quelques secondes d'hésitation, j'adressais cet écrit à mon oncle.

– Cette réponse est inadmissible.

– Je vous jure que je dis l'entière vérité.

– Soit, répliqua M. de Liversac d'un ton qui signifiait clairement : – Il paraît que vous n'en voulez pas démordre, mon cher accusé, mais que m'importe, je vous tiens par trop de côtés pour qu'il me soit utile d'insister sur ce point. – Soit : répéta-t-il, comme pour bien marquer sa pensée, mais, en ce cas, veuillez rappeler vos souvenirs, afin de me donner une idée exacte de la phrase dans laquelle se trouvaient les mots terribles que Pierre Laude m'a mis sous les yeux.

Il y eut un long et profond silence.

Le magistrat dardait son froid regard sur les yeux d'André.

Celui-ci baissa la tête.

– Parlez, reprit le procureur impérial.

– Je ne m'en souviens pas, murmura le docteur.

– Faites un effort. Ma question nécessite une réponse catégorique ; songez-y bien, Sergent de Clamelle, et il est complètement invraisemblable qu'à près aussi peu de temps, un écrit d'une importance aussi grande que celui que vous adressiez au marquis, à ce que vous affirmez, ne soit pas resté complètement dans votre mémoire.

– C'est un secret de famille.

– J'ai le droit de vous demander ce secret.

– Il ne se rattache nullement à l'empoisonnement de mon pauvre oncle, monsieur.

– Vous seul l'affirmez, le jury ne pourra pas se contenter de cette affirmation. Ah ! s'il s'agissait d'un écrit moins compromettant, je pourrais passer outre, mais l'écrit brûlé vous accuse, est la preuve la plus accablante qui s'élève contre vous, ne pas l'expliquer, c'est presque avouer le crime. Je n'exagère rien et vous fais juge vous-même de la situation que ces mots : Mon crime, découvert, empoisonné, etc., etc., vous créent impitoyablement.

– Je vous le répète, monsieur, il s'agit d'un secret de famille, et sur la tombe de mon oncle vénéré, je vous déclare qu'il m'est interdit de le révéler à personne, même pour sauver ma tête !

– Prenez garde, Sergent de Clamelle, car la justice pourrait rétablir la phrase que vous ne voulez pas lui dire ; personnellement je suis déjà parvenu à donner aux mots non brûlés un sens dont il importe que vous détruisiez complètement la probabilité.

André ne répondit pas.

– Pour vous en convaincre, voici mon hypothèse, et si je vous la fais connaître, c'est dans l'espoir que vous comprendrez qu'il y a pour vous nécessité absolue de me montrer qu'elle est fausse.

Et, prenant un papier dans le dossier qui se trouvait devant lui, M. de Livresac poursuivit :

– Mon crime, découvert, empoisonné, *condamné à mort, suicide*, innocent, victime, fortune, sont bien les mots en question. Vous le nieriez en vain, le papier brûlé est au dossier.

– Je ne le nie pas, monsieur.

– Bien. L'écrit en question a été tracé par vous sur du papier à lettre ordinaire, n'est-il pas vrai ?

– Oui, monsieur.

– Ce format en raison de la grandeur des lettres de votre écriture ordinaire et de leur écartement, donne une moyenne de vingt-cinq à vingt huit lettres à ajouter à chacune des lignes pour la compléter, sauf celle contenant les mots : condamné à mort, qui n'en comprend que vingt-deux à vingt-trois environ.

– Je ne saurais le dire.

– J'ai fait le calcul, et il est exact ; or, dans ces conditions, qui me dit que la phrase terrible et mystérieuse dont il s'agit n'est pas à peu près celle-ci ?

Et afin de pouvoir juger l'effet que produirait sur le docteur ce que M de Liversac appelait, à part lui, sa découverte, passant un second papier au greffier, il lui ordonna :

– Lisez tout haut, je vous prie.

Le greffier se leva, et d'une voix sonore quoique nazillarde, il dit :

..... je ne redoute pas les conséquences de mon crime, même s'il venait par impossible, à être découvert, on ne pourra pas croire que je l'aie empoisonné, et dans tous les cas je ne serai pas condamné à mort, car s'il le fallait, je ferais croire à un suicide et on ne tarderait pas à me déclarer innocent, donc le marquis sera dans tout ceci l'unique victime, je t'en réponds, et nous pourrions jouir de sa fortune.

André avait écouté froid et calme.

– Qu'en dites-vous ? reprit le procureur impérial.

– Je dis que la supposition est ingénieuse et fait le plus grand honneur à votre imagination, monsieur, mais que le sens que vous avez donné en reliant ces mots entre eux, s'éloigne tellement de celui qu'avait la phrase que j'ai écrite, qu'au lieu de marcher vers la vérité en faisant la recherche et les efforts que vous avez accomplis, vous vous en êtes énormément éloigné.

– Votre défense exige cette affirmation.

– Et comme je suis accusé, n'est-ce pas, moi dont la parole faisait loi, il y a quelques jours à peine, dans tout le département, chaque mot qui sort à présent de mes lèvres est considéré comme un mensonge.

– Je n'ai pas de parti-pris.

– Je rends justice à votre intégrité, monsieur, mais pour vous prouver que le zèle vous égare.

– Apprenez que la justice ne s'égare jamais et que je la représente ici ! interrompit M. de Liversac d'un ton sévère.

– C'est vrai, reprit André avec amertume, je parle en innocent, moi, car je ne suis pas un accusé ordinaire, et comme vous n'avez affaire ordinairement qu'à des coupables, vous ne les entendez jamais s'exprimer devant vous comme je viens de le faire. Agréez-en mes bien sincères excuses, monsieur, et veuillez me permettre de vous dire que deux mots ont été dénaturés par votre supposition.

– Lesquels ?

– Je n'ai pas écrit : innocent, j'ai écrit innocente ; de même le mot fortune n'existait pas sur le papier brûlé.

– Voici ce papier, j'y vois bien fortune.

Et M. de Liversac, qui depuis quelques instants avait retiré du dossier le fragment de l'écrit d'André, retrouvé par Pierre Laude, examina de nouveau.

– J'ai écrit infortune.

La vérification était impossible, le feu avait dévoré le papier contre l'*f*.

Mais en examinant de près cette preuve terrible, M. de Liversac découvrit après le *t* du mot innocent, un *e* à peine visible encore, mais dont cependant on ne pouvait nier l'existence.

– En effet, reprit-il, ce n'est pas innocent, mais *innocen... te*.

Et il appuya sur la dernière syllabe.

– Nous reviendrons sur ce chapitre plus tard, ajouta-t-il au bout d'un moment, afin de ne pas montrer que l'incident qui venait de se produire avait jeté un léger trouble dans son esprit.

Il y eut un silence pendant lequel M. de Liversac se mit à feuilleter diverses pièces du dossier.

– Vous vous occupiez spécialement des poisons, vous aviez chez vous un laboratoire où nous avons trouvé les substances les plus dangereuses ?

– Oui, monsieur, mais cette étude à laquelle je me livrais dans l'intérêt unique de la science, rentrait absolument dans l'exercice de ma profession.

– Votre profession ne vous obligeait pas à posséder chez vous une collection de toxiques que la Brinvilliers vous eut enviée.

– L'étude des toxiques est intéressante et utile ; beaucoup d'entre eux s'emploient comme remèdes et rendent de grands services à l'humanité, vous le savez aussi bien que moi.

– Il n'en est pas moins fâcheux pour vous, dans les circonstances présentes, que votre laboratoire ait été, surtout dans ces derniers temps, presque exclusivement consacré à des expériences sur des substances qui peuvent donner la mort.

– Ma correspondance avec divers médecins et chimistes en explique le but.

– Je l'ai constaté, c'est pourquoi je n'insiste pas davantage. Vous avez fait un mariage d'argent ?

– Moi ! non, monsieur.

– On vous en a accusé dans le pays ?

– Par le testament de mon oncle, j'étais plus riche que mademoiselle Bouron lorsque je l'ai épousée.

– Et vous l'aviez enlevée ?

– Non, monsieur.

– Pourquoi nier ? l'histoire est connue. Mademoiselle Bouron, après avoir fui nuitamment le toit paternel où son père, feu M. Antoine Bouron, vous avait donné l'hospitalité, a été retrouvée par lui, chez vous, aux Pommiers. L'aventure a fait événement. M. Bouron possédait une grande fortune.

– Il a déshérité ma femme de tout ce que la loi lui permettait de lui ôter, et spontanément elle a abandonné aux pauvres ce qui lui revenait encore par la mort de son père. J'ai approuvé sa conduite ; vous voyez donc bien, monsieur, que je n'ai pas fait un mariage d'argent.

– C'était un mariage d'amour, alors ?

– Pas davantage.

– Pourquoi vous en défendre ? Madame Sergent de Clamelle est assez belle pour que vous ayez conçu pour elle une irrésistible passion. Vos serviteurs ont été questionnés. Ils ont déclaré que madame Sergent de Clamelle devait être à Paris chez M. le comte Albert de Saint-Till, dont la fille est l'amie d'enfance de votre femme, mais monsieur de Saint-Till, interrogé par moi, m'a affirmé que jamais, depuis son mariage avec vous, mademoiselle Geneviève Bouron n'avait franchi le seuil de son hôtel.

– Permettez-moi de vous faire respectueusement observer que Geneviève a quitté les Pommiers il y a près de six semaines, et que par conséquent elle est et doit rester absolument étrangère au terrible événement qui nous occupe.

M. de Liversac fit un mouvement d'impatience.

Il était évident que s'il eût eu devant lui un inculpé ordinaire, usant de son droit suprême, il l'aurait tancé vertement.

– Je vous engage une dernière fois à me répondre, reprit-il. Pourquoi votre femme a-t-elle quitté les Pommiers ?

André resta muet.

– Comment voulez-vous que je puisse conserver la moindre sympathie pour vous si vous luttez ainsi contre moi, et comment ne vous dites-vous pas que votre résistance est une preuve de plus de votre culpabilité ?

– Geneviève n'a rien de commun avec la mort de l'infortuné marquis de Clamelle, s'écria Sergent avec une exaltation fébrile.

– Et tout à l'heure vous me disiez : – Ce n'est pas innocent, mais innocente que j'ai écrit. Qui me dit que votre phrase n'était pas celle-ci alors : Je ferais croire à un suicide et on ne tarderait pas à te déclarer innocente ; et qui me dit que l'écrit brûlé n'était pas adressé à votre femme, c'est-à-dire à votre complice ?

– Grand Dieu ! Ah ! monsieur, par grâce, par pitié, abandonnez cette horrible pensée ; mais vous me rendez fou, Geneviève, l'honneur même, la beauté, la chasteté, le dévouement, la vertu enfin personnifiée dans sa forme humaine la plus complète et la plus adorable, Geneviève serait soupçonnée, accusée peut-être d'un crime ! Tenez, faites-moi torturer ; qu'avec des tenailles rougies au feu on m'arrache la chair de mes membres, j'aimerais

mieux cela que vous voir mêler à l'empoisonnement du pauvre marquis le nom vénéré de la noble Geneviève !

Et sur cette protestation exaltée que le docteur avait faite, en proie à une indescriptible émotion, il fondit en larmes.

Stoïque et fidèle à son mandat, le greffier écrivit alors entre deux parenthèses :

« L'accusé pleure abondamment.) »

– C'est lâche de verser des larmes ! reprit Sergent de Clamelle, excusez-moi, monsieur, mais vous connaissez à peine Geneviève et vous ne pouvez vous louter de la place énorme qu'elle tient dans mon cœur. J'aimerais mieux mille morts lentes et torturées, et vous le répète, que de voir votre soupçon souiller cet ange que j'adore, et puisque nous parlons d'elle, je vous supplie de tâcher qu'elle ignore ce qui est arrivé, je vous en supplie au nom de la justice, de l'humanité, de Dieu même, je vous en supplie à genoux.

Disant ces mots, le docteur se laissa tomber aux pieds du procureur impérial.

Aussitôt les deux gardiens, qui n'avaient pas assisté sans émotion à cette scène émouvante, se précipitèrent sur Sergent de Clamelle, qu'ils relevèrent et replacèrent sur sa chaise.

En ce moment le docteur ne pouvait inspirer qu'une pitié profonde, car son visage était empreint l'une telle expression de souffrance que M. de Liversac lui-même ne put y rester insensible.

– Remettez-vous, remettez-vous, dit-il.

Sergent de Clamelle suffoquait ; pendant quelques secondes on n'entendit plus que le bruit de ses sanglots.

Dès qu'il put parler :

– Accordez-moi ce que je demande, accordez-le moi et je vous en serai reconnaissant toute ma vie, monsieur. Que Geneviève ignore tout.

– A une condition ?

– J'y souscris d'avance.

– Avouez-moi votre crime.

– Mais je ne suis pas coupable, la lumière se fera.

– A qui adressiez-vous l'écrit brûlé, alors ?

– Mon Dieu, mon Dieu !

– Tout vous accable, chaque preuve vous condamne, poursuivait le procureur impérial, convaincu que son devoir lui imposait de profiter de l'état de l'accusé pour lui arracher la vérité. – Espérez-vous donc, en niant jusqu'au bout, sauver votre tête ? l'évidence vous perdra malgré tout ; c'est tout au moins le bagne qui vous attend, Sergent de Clamelle, sachez-le bien, fussiez-vous instantanément frappé de mutisme et de paralysie.

– Le bagne, répéta avec une sinistre horreur André, le bagne, mais j'aime mieux cent fois la mort !

– Pourquoi ne pas tout dire, alors ?

– Parce que j'ai tout dit : sur la vie de Geneviève, sur son bonheur et son repos, je vous le jure !

– C'est bien, répliqua froidement le procureur impérial.

En ce moment on frappa à la porte du cabinet.

– Voyez qui est là, ordonna M. de Liversac à l'un des gardiens.

Celui-ci entrebâilla la porte qui, en s'ouvrant, démasqua le gardien-chef derrière lequel, tenant sa casquette à la main, se trouvait Pierre Laude.

Le gardien-chef entra, refermant la porte sur le vieux valet de chambre.

– Pierre Laude demande à vous parler, monsieur le procureur impérial, dit-il.

M. de Liversac réfléchit pendant quelques secondes.

– Introduisez-le, dit-il enfin.

– Venez, reprit le gardien-chef, après avoir rouvert, en s'adressant au mari de Catherine.

Celui-ci entra.

– Monsieur André ! dit le vieux serviteur, en pâssant à la vue du docteur, qu'il ne s'attendait pas à ouver avec M. de Liversac.

Et avant que ce dernier eut eu le temps de lui Iresser la moindre question, Pierre Laude, se jetant ux genoux de Sergent de Clamelle, s'écria :

– Pardonnez-moi, monsieur André, je croyais ien faire ; mais Catherine et M. Morin ont raison, ous n'êtes pas coupable, j'ai fait le mal, c'est à moi le réparer ; pardonnez-moi, je suis trop malheureux !

– Ah ! s'écria André, voilà enfin la vérité ! Tu sais pnc quel est le coupable ?

– Relevez cet homme, reprit le procureur impérial n s'adressant aux gardiens,

Et embrassant d'un seul regard toutes les personnes qui se trouvaient devant lui :

– Que personne ne parle sans être interrogé par toi, continua M. de Liversac.

Puis, s'adressant au vieux valet de chambre du marquis de Clamelle :

– Que signifie cette comédie ? lui demanda-t-il.

Au mot comédie, le regard de l'ancien soldat se reeva ardent sur le magistrat.

– Répondez, ajouta celui-ci impérieusement.

– Cela signifie que je me suis trompé, que M. Anré doit être innocent, et que je mérite une punition évere pour l'avoir accusé comme je l'ai fait.

– Vous entendez, monsieur, s'écria André, sentant out à coup l'espérance renaître pour la première fois n lui, vous entendez ; – comment pourrais-j e avouer un crime que je n'ai pas commis ?

– Emmenez l'accusé, ordonna le magistrat pour loute réponse.

Sergent de Clamelle comprit que toute résistance serait inutile, et s'inclinant devant M. de Liversac, l gagna la porte qu'un des deux gardiens venait d'ouvrir, et sur son seuil, il dit :

– Merci, Pierre, fais ton devoir, mon sort est entre tes mains.

Puis il s'éloigna accompagné des deux gardiens qui Pavaient accompagné dans le cabinet du procureur impérial.

Resté seul avec le valet de chambre, M. de Liversac lui dit :

– Asseyez-vous, Pierre Laude, et veuillez me dire ce que vous avez appris de nouveau ?

– Je voulais vous voir, vous parler, monsieur de Liversac ; on m'a fait comprendre mes torts, songez donc que Catherine a nourri M. André de son lait, c'est sa seconde mère, elle l'aime bien, allez !

– Je ne vous demande pas cela, veuillez ne pas vous écarter de mes questions et y répondre nettement. Vous avez accusé Sergent de Clamelle d'avoir empoisonné le marquis Anselme de Clamelle, son oncle et votre maître, pendant la nuit du 18 juillet dernier.

– Oui, j'ai eu tort.

– Pourquoi ?

– Parce que M. André qui n’a jamais fait que du bien à tout le monde, ne peut être un assassin.

– Vous teniez un tout autre langage, le matin du crime de Clamelle.

– J’étais frappé par la mort de mon maître, je n’ai pas réfléchi à tout.

– Et maintenant ?

– Maintenant, je crois que M. André est innocent.

– Avez-vous donc oublié l’écrit brûlé dans lequel ces mots : *Mon crime*, tracé par la main de l’inculpé, constituait une preuve matérielle contre lui ?

– On peut dire : mon crime, sans avoir tué personne. Je dis bien mon crime, moi, à présent, en parlant de ce que j’ai fait à Clamelle. – « Ton crime » me disent M. Morin et Catherine lorsqu’ils en parlent, et ils savent bien que je ne suis pas un assassin.

– Ah ! ah ! je comprends, M. Morin et cette Catherine, votre femme, je crois ?.

– Oui, la mère Laude, comme ils l’appellent tous, une brave et loyale créature du bon Dieu que j’aime et que je vénère depuis quarante ans, monsieur.

– M. Morin et la mère Laude, votre femme, interrompit le procureur impérial, exercent sur vous une pression évidente. Vous agissez aujourd’hui d’après leur conseil ; déjà M. Morin et vous aviez tenté vis-à-vis de moi une démarche inutile et complètement inopportune ; vous avez fait un nouveau plan de campagne pour sauver Sergent de Clamelle à ce que je vois, mais, je connais mon devoir, et dans les circonstances présentes, il m’ordonne de vous prévenir que si vous ne pouvez appuyer votre nouveau langage par des preuves à décharge, que j’ignore encore, non seulement je ne pourrai vous croire, mais je serai peut-être forcé, à mon grand regret, d’agir contre vous.

– J’ai dit ce que ma conscience m’a dicté, je suis prêt à le répéter encore, M. André n’est pas coupable. »

– Est-ce lui qui a préparé la tisane du marquis

– Je n’en sais rien, je n’étais pas là.

– Ah ! prenez garde. Est-ce lui ?

– M. André est innocent.

– Pierre Laude, la loi punit le faux témoignage ; il vous est impossible de revenir sur votre premier interrogatoire qui prouve jusqu'à l'évidence la plus complète, la culpabilité de Sergent de Clamelle, sans vous rendre passible des peines édictées par l'art. 361 du Code pénal. Le connaissez-vous ?

– Non.

– Je vais vous le lire : « Quiconque sera coupable de » faux témoignage en matière criminelle, soit contre » l'accusé, soit en sa faveur sera puni des travaux » forcés à temps. »

Pierre Laude, en proie à une méditation profonde, n'eut pas l'air d'avoir entendu.

– Cet homme subit une pression des plus puissantes se dit M. de Liviersac.

Puis tout haut :

– M. Morin est un homme d'affaires ? reprit-il.

– Oui, monsieur.

– Il devrait connaître le Code et ne pas oublier l'art 365 : « Le coupable de subornation de té-moins sera condamné à la peine des travaux forcés à temps, si le faux témoignage qui en a été l'objet emporte la peine de la réclusion ; aux travaux forcés à perpétuité, lorsque le faux témoignage emportera la peine des travaux forcés à temps, ou celle de la déportation, et à la peine de mort, lorsqu'il emportera celle des travaux forcés à perpétuité ou la peine capitale. » – Avez-vous entendu ?

– Oui, monsieur.

– En ce cas, je reprends mes questions. C'est vous qui, sans consulter personne, avez envoyé le second cocher Thomas chez M. Mercier pour lui apprendre que M. le marquis de Clamelle venait de mourir empoisonné ?

– Oui, monsieur.

– Qui vous a poussé à cette action, dont la gravité n'a pu vous échapper ?

– Ma conscience.

– Votre conscience vous disait donc que le marquis était mort victime d'un crime abominable, et que ce crime c'était Sergent de Clamelle qui l'avait commis ?

– Ma conscience me disait que la mort du marquis n’était pas naturelle et que mon devoir était de rechercher son assassin.

– Rien de plus ?

– Non.

– Vous mentez.

– Moi ?

– Vous mentez, vous dis-je, car déjà vous saviez je le coupable était Sergent de Clamelle ; Christophe François en témoigneront.

– Eh bien ! je me trompais.

– Combien vous a-t-on promis pour tâcher de tuer le docteur Sergent ?

– Mon honneur n’est pas à vendre, et personne ne s’est permis de m’offrir de l’acheter, monsieur !

– Pourquoi revenez-vous aujourd’hui sur vos déclarations du 18 ?

– Parce que je le dois.

– Pierre Laude, je vais vous adresser une dernière question, et je vous préviens d’avance que si vous n’y répondez pas d’une manière entièrement claire et précise, je prendrai immédiatement une mesure de rigueur contre vous ; en vous recommandant de ne parler à personne du soin qu’il allait prendre de préparer la tisane destinée au marquis, Sergent de Clamelle était-il calme, n’avez-vous remarqué aucune motion dans sa voix ?

– Je ne me rappelle plus.

– Vous vous souvenez cependant de la recommandation ?

Un silence assez long suivit cette question.

L’hésitation du vieux valet de chambre était évidente.

– Eh bien ?

– Non !

M. de Liversac se leva brusquement, en proie à une irritation qu’il avait peine à contenir.

– Pierre Laude, dit-il d’une voix douce et ferme, vous êtes mon prisonnier.

Et s’adressant au gardien-chef, qui était demeuré immobile pendant toute cette scène :

– Incarcérez à l’instant ce faux témoin, ajouta-t-il, en accompagnant cet ordre d’un geste impérieux

Le vieux valet de chambre ne protesta ni de la voix ni du geste ; on eût dit que les paroles que venaient de prononcer le procureur impérial ne le regardaient aucunement, et il sortit du cabinet en murmurant mais si bas que le gardien-chef, qui se tenait à côté de lui, ne l'entendit même pas :

– En prison, tant mieux ! au moins Catherine verra que j'ai tout fait pour sauver M. André, et comme elle me l'a promis, elle me pardonnera !

XIV

JOURNAUX ET SAVANTS

Nous jugeons inutile de suivre momentanément pas à pas la marche de l'instruction du procès d'Anré Sergent et nous allons nous borner à mettre sous les yeux du lecteur des extraits des articles des journaux du temps, concernant l'affaire du château de Clamelle.

Deux jours après l'apparition de son premier article, 'est-à-dire le 21 juillet, le Journal de l'Eure, dans lequel M. Allain avait lu la relation du crime de Clamelle chez le comte Albert de Saint-Till, le soir de la fête de Marguerite⁴, publiait l'entrefilet suivant :

« Quelques inexactitudes sans importance se sont glissées dans l'article que nous avons consacré avant-hier à l'affaire du château de Clamelle ; néanmoins nous nous empressons de les rectifier.

» Il est vrai que c'est Pierre Laude qui a averti les autorités, mais il envoya un des cochers du défunt » chez M. Mercier, le maire des Andelys, et ne s' » rendit pas lui-même.

» Le docteur Sergent de Clamelle, soupçonné d'a » voir empoisonné le marquis, est son neveu.

» Son arrestation a jeté tout le pays dans un indes » criptible émoi.

» On le comprendra facilement lorsque nous au » rons rappelé l'intrépide conduite du docteur Ser » gent, pendant la dernière épidémie du Midi.

» Pour que cette arrestation ait eu lieu immédiate ment, il faut évidemment que des preuves accablantes aient été recueillies contre celui que tous les journaux du Midi désignaient sous le titre glorieux du héros de l'hôpital ; néanmoins il y a eu des démonstrations en sa faveur, au moment où gendarmerie l'emmenait du château pour le conduire à la prison du Grand-Andelys, où il a été incarcéré, et ces manifestations se sont renouvelées à la porte de la prison même, que la foule entourait dans un état d'émotion difficile à décrire.

Nous ne croyons pas nous avancer trop en affirmant que le procès qui se prépare sera un des plus curieux et des plus émouvants qui se soit dérouler depuis bien longtemps devant les assises.

» Un chien du marquis, qui avait mangé les ré-» sidus de sa tisane, a été trouvé mort.

» Les obsèques de M. de Clamelle auront lieu demain.

» P.S. – On nous affirme que le docteur André Sergent a tenté de se suicider. Nous donnons cette nouvelle sous toute réserve.

» La nouvelle de la tentative de suicide, accomplie par André Sergent, se confirme. On le sauvera, L'opinion de la localité, des environs et même du département tout entier, est que le docteur de Clamelle n'est pas coupable ; seule la justice ne paraît pas partager cet avis.

» Le docteur est marié à une jeune femme d'une idéale beauté, qui a disparu depuis six semaines environ. On ignore le motif de son départ et personne ne sait, paraît-il, où elle est en ce moment.

» L'enterrement de la victime a eu lieu au milieu | d'une foule éminemment sympathique et recueillie, dont la formation ne peut être

attribuée nullement à la curiosité. Tous ceux qui la composaient ne s'étaient rendus à Clamelle que mûs par le profond désir de rendre un dernier hommage à un homme de bien, dont la position considérable n'inspirait que le respect général.

» Le deuil était conduit par le comte Albert de Saint- Till.

» Le marquis n'avait pour parent que le docteur André Sergent et le comte Achille de Clamelle, qui est également son neveu. Ce dernier est, dit-on, très malade en Italie, ce qui l'a empêché de venir rendre à M. de Clamelle les derniers devoirs. »

5 Août.

« Nous lisons dans le Journal des *Andelys* : Pierre Laude, le vieux valet de chambre du marquis de » Clamelle et le père nourricier du docteur André » Sergent de Clamelle, dont les premiers témoignages avaient été accablants pour le docteur, vient d'être arrêté à son tour. On se perd en conjectures Il sur la cause de cette mesure du juge d'instruction, « car le dévouement de Laude pour le marquis n'a fait » de doute pour personne. »

7 Août.

« Le bruit a couru, hier, à Evreux, que le docteur Sergent aurait été relaxé. Il n'en est rien. Sergent de Clamelle est au secret. »

9 Août.

« Les deux accusés dans l'affaire du château de Clamelle sont toujours dans la prison du Grand-Andelys. On nous assure que Sergent de Clamelle affirme son innocence avec une rare énergie. »

12 Août.

« Ce n'est pas comme complice du docteur André Sergent que Pierre Laude est retenu à la prison du Grand-Andelys, mais comme faux témoin. Néanmoins, rien ne fait prévoir la mise en liberté de Sergent de Clamelle. Nous garantissons l'exactitude de ces renseignements, tout en constatant qu'ils sem-blent constituer une contradiction inexplicable. »

15 Septembre.

« L'instruction de l'affaire du château de Clamelle n'est pas encore terminée On prétend que l'analyse des entrailles de la victime, que vient de

faire le chimiste Moreau, a démontré l'emploi de la digitale. C'est en effet le poison dont on accusa Sergent de Clamelle de s'être servi. »

Pendant que ces divers articles stimulaient la curiosité générale qu'avait éveillée l'affaire du château de Clamelle, André Sergent et Pierre Laude se trouvaient toujours dans la même situation, à la prison du Grand-Andelys.

Sergent de Clamelle était complètement guéri, et malgré ses douleurs morales se sentait plein de santé et de vie.

Aussi avait-il continué à protester de son innocence, avec une énergie et même une éloquence réelle, mais qui n'avait pas eu plus de prise sur le juge d'instruction que sur l'intègre M. de Liversac.

– Trouvez une supposition acceptable en dehors de vous, expliquez-moi l'écrit brûlé, et ma conviction changera peut-être, disait ce dernier à l'accusé.

Ces questions étaient insolubles pour André, qui, vis-à-vis d'elles, se trouvait moralement devant deux hautes falaises à pic, lisses et dures, sur la surface desquelles l'ongle glisse impuissant ; néanmoins le docteur luttait avec le désespoir du noyé.

- Il y a des preuves matérielles contre vous, des reuves accablantes, Sergent de Clamelle, lui disait le agistrat, détruisez-les, je vous y aiderai dans la limite du possible, car votre énergie sauvera peut-être votre tête, mais ne pourra pas vous faire acquitter. Les faits parlent et démentent vos dénégations. Vous avez trop d'intelligence pour ne pas le reconnaître.

André ne répondait pas et baissait la tête avec accablement.

Quant à Pierre Laude, fidèle à sa promesse et n'ayant qu'un désir, reconquérir l'affection de Catherine, il soutenait mordicus que M. André était innocent, mais ne pouvait appuyer cette opinion, si contradictoire avec la première qu'il avait émise, par aucune preuve.

Catherine, en apprenant l'arrestation de son mari, avait été fort émue, et elle était venue se jeter aux pieds de M. de Liversac, afin d'obtenir que Pierre fût relaxé : mais lorsque le magistrat avait repoussé sa demande, en lui déclarant que sa détention serait maintenue tant que Laude persisterait dans sa nouvelle attitude, qui consistait à déclarer que Sergent de Clamelle était innocent, la bonne femme s'était retirée résignée, en disant :

– Dieu viendra à leur aide ! ils sont honnêtes et innocents tous les deux !
Cette opinion de la mère Laude était généralement partagée.

M. Mercier et Clément Morin défendaient ouvertement Sergent de Clamelle et Pierre, si bien que tout en se disant qu'en ne faiblissant pas, il ne faisait que remplir son devoir d'homme et de magistrat, M. de Liversac crut utile de soulever devant la cour de cassation la question de suspicion légitime, et adressa dans ce sens un rapport au ministre de la justice.

Chaque nouveau témoin, interrogé par le juge d'instruction, venait attester l'honorabilité du docteur, élevant des doutes sur sa culpabilité.

Ce fait avait également déterminé le magistrat à user des art. 542 et suivants du code d'instruction criminelle.

Le but que poursuivait M. de Liversac était de faire comparaître André, non pas devant le jury d'Evreux, mais aux assises de la Seine.

Il est bon de dire que toutes les formalités avaient été préalablement accomplies et que Sergent de Clamelle avait été renvoyé devant la cour d'Evreux, sur le rapport soumis à la chambre des mises en accusation.

La cour de cassation partagea l'avis des magistrats, et il fut décidé que Sergent de Clamelle serait jugé à Paris.

A Paris, la constitution du jury ne pouvait souffrir aucune difficulté.

Au moment où cette décision arriva à M. de Liversac, Pierre Laude était interrogé par lui.

Le brave homme, dans certains cas, ne refusait pas de répondre, pourvu qu'on le laissât jurer qu'André Sergent était le plus honnête homme de la terre.

– Vous avez raconté à Thomas, quelque temps avant la mort de M. de Clamelle, une affaire de chien enragé ?

– Oui, monsieur.

– Quelle est cette histoire ?

– Me rendant aux Pommiers pour voir Catherine, j'ai été poursuivi par un chien enragé. En reconnaissant à quel terrible ennemi j'avais à faire, je pris mes jambes à mon cou, et la frayeur me donna heureusement une vigueur exceptionnelle ; mais néanmoins l'animal gagnant du terrain, je trouvai sur la route un tas de fagots, près de chez le docteur, j'y pris une grosse branche, et d'un coup je fendis la tête du chien et j'allai avertir M. André.

– Thomas m’a parlé de poison.

– Oui, monsieur ; le docteur prit un flacon contenant de l’eau de fève de Cala bar, un poison d’Afrique, et il tua le chien en versant quelques gouttes de ce poison dans la blessure.

– C’est bien.

Quelques instants après, Sergent de Clamelle avait pris la place de Pierre Laude dans le cabinet de M. de Liversac.

– Vous ne serez pas jugé à Evreux, Sergent de Clamelle, mais à Paris.

– Soit, répondit André, qui semblait en proie à une préoccupation des plus douloureuses, car il avait analysé froidement sa situation pendant toute la nuit, en interrogeant l’avenir dans les probabilités duquel il avait vainement cherché l’élément indispensable à la démonstration convainquante de son innocence.

– Bientôt vous serez transféré à la Conciergerie. La chambre des mises en accusation a reconnu que les preuves contre vous étaient suffisantes pour motiver votre renvoi devant le jury, et comme j’ai cru devoir soumettre à M. le Ministre de la Justice la question de suspicion légitime, la Cour de cassation vous a épargné l’humiliation de paraître devant vos juges à Evreux où beaucoup de monde vous connaît.

– Je vous en remercie, monsieur.

– Deux témoins que j’aurais voulu entendre ne comparaîtront pas : le premier est votre parent le comte Achille de Clamelle, M. Morin sollicité par lui, m’a prié de lui épargner la douleur de venir figurer dans un procès où son nom retentira et dont la victime et l’accusé représentent toute sa famille. J’y ai consenti, le départ de M. de Clamelle de la Normandie remontant à une époque antérieure au crime, et ne devant trouver en lui qu’un témoin à décharge. Approuvez-vous ma décision ?

– Parfaitement, monsieur.

– L’autre témoin, c’est votre femme !

– Geneviève !

– Oui, madame Sergent de Clamelle.

– Ah ! vous avez eu pitié de moi, monsieur.

– Laissez-moi parler, interrompit M. de Liversac.

– Je vous écoute.

– Ce témoin ne sera pas entendu à une condition.
– Quelle qu'elle soit, j'y souscrit d'avance.
– C'est que vous me révélez le lieu de sa retraite.
– Mais je l'ignore.
– Je ne puis vous croire, comment admettre que vous ne sachiez pas dans quel endroit se trouve votre femme avec laquelle, paraît-il, vous viviez dans les meilleurs termes, de nombreux témoignages l'attestent ?

André garda le silence.

– Je vous préviens qu'on va la rechercher activement par tous les nombreux et sûrs moyens dont la justice dispose, et que votre silence étant évidemment interprété contre elle, ce n'est pas comme témoin qu'elle sera ramenée ici, mais comme complice du crime que vous avez commis.

– Oh ! pas cela, pas cela. vous avez une femme, une fille, monsieur de Liversac, au nom de votre affection pour elles, épargnez Geneviève !

– Elle est donc coupable ?

– Elle ! un ange, mais rien que la soupçonner serait un crime.

– Alors où est-elle ?

– Vous connaissez le lieu qu'habite en ce moment le comte Achille de Clamelle ?

– Oui, Venise.

– Geneviève est auprès de lui.

– Je vais faire envoyer un télégramme, afin de vérifier immédiatement cette assertion.

– J'ai dit la vérité.

– Le comte Achille de Clamelle est moins âgé que vous, il a la réputation d'un homme à bonnes fortunes ; je ne puis admettre que de votre consentement votre femme soit auprès de lui.

– Monsieur de Liversac, au nom de l'humanité, accordez-moi une grâce suprême.

– Laquelle.

– Un entretien particulier.

Et comme la physionomie du magistrat exprima l'hésitation.

– Vous n'avez rien à craindre de moi, je vous le jure, faites-moi garrotter s'il le faut ; mais consentez, et je vous dirai ce que contenait l'écrit brûlé

retrouvé par Pierre Laude.

– Retirez-vous, ordonna M. de Liversac aux deux gardiens et au greffier, mais ne vous éloignez pas.

Les trois hommes se retirèrent et restèrent dans le couloir.

La porte du cabinet du magistrat se referma sur lui et sur Sergent de Clamelle.

Il y avait une heure environ de cela, lorsqu'une lettre, venant de Paris, destinée à M. le procureur impérial aux Andelys, arriva à la prison.

Le gardien-chef la reçut et se dirigea aussitôt vers le cabinet du magistrat.

Trouvant à quelques pas de la porte le greffier et les deux gardiens assis sur des chaises, il remit à l'un d'eux la lettre en question et regagna la pièce de son logement, dont il était sorti pour accomplir son message.

Enfin la porte se rouvrit.

André était pâle et dans une agitation fébrile.

– Reprenez votre place, ordonna le magistrat au greffier et aux deux gardiens.

Ils obéirent ; mais en passant devant le procureur impérial pour regagner sa chaise, le greffier, lui présentant la lettre que venait d'apporter le gardien-chef, lui dit :

– Pour vous, monsieur.

M. de Liversac fit sauter le cachet de cette lettre et se mit à la lire.

Il faut croire qu'elle renfermait des choses très intéressantes, car le magistrat sembla prendre à sa lecture un très grand intérêt.

Lorsqu'il l'eut terminée, joignant la lettre au dossier, il demanda à André :

– A quelle époque le marquis de Clamelle vous fit-il son héritier ?

– A l'époque de mon mariage.

– Avant ou après ?

– Avant.

– Pourquoi déshéritait-il le comte de Clamelle, son neveu comme vous ?

– A mon instigation.

– Ne me disiez-vous pas tout à l'heure que vous n'aviez exercé aucune pression sur le marquis pour l'amener à faire de vous son légataire universel ?

– J’ai réfléchi depuis et je maintiens mon aveu, j’ai fait déshériter Achille.

– Ainsi vous vous reconnaissez coupable d’avoir empoisonné le marquis de Clamelle, votre oncle ?

– Oui, répondit André d’une voix sombre.

– Avec quoi ?

– Avec de la digitale.

Puis, comme si ces terribles paroles eussent brisé tout ce qui lui restait encore d’énergie :

– Puis-je me retirer, monsieur ? ajouta Sergent de Clamelle.

– Un instant.

Et, reprenant la lettre qu’il venait de recevoir :

– Vous connaissez M. Costard, le membre de l’Institut ? reprit-il.

– De réputation, oui monsieur, c’est un chimiste des plus distingués.

– M. Moreau prétend que c’est la digitale qui a empoisonné le marquis.

– Il dit vrai.

– Mais M. Costard, qui conjointement avec M. Moreau, a examiné les organes extraits du corps du marquis de Clamelle, tout en reconnaissant qu’il doit y avoir pour ses effets intérieurs à peine perceptibles, une grande corrélation entre la digitale et le poison dont on s’est servi, affirme que ce n’est point la digitale dont on a fait usage.

– Mon Dieu ! serait-ce la lumière ? s’écria Sergent de Clamelle.

– Mais M. Costard ignore encore quel est ce toxique. Puisque vous avouez votre crime, nommez-moi le poison ?

– Qu’importe son nom, reprit Sergent de Clamelle, en comprenant que la lettre du célèbre chimiste ne pouvait modifier en rien sa situation, j’ai empoisonné le marquis, je le reconnais, je voulais hériter de lui, je suis coupable ; je mérite la mort ! Que veut-on de plus ?

Quelques instants après, Sergent de Clamelle était réintégré dans l’infirmierie, qui lui servait de prison, et cinq jours plus tard Boulingrin lisait à Bade, dans le jardin du restaurant de l’Ours, le renvoi devant les assises de la Seine, du docteur, qui avait avoué son crime ; et la contradiction qui divisait les deux chimistes, chargés par la justice d’examiner les organes du marquis.

XV

GAZETTE DES TRIBUNAUX

« C'est demain que s'ouvrent devant la cour d'assises de la Seine les débats de l'affaire du château de Clamelle.

» L'accusé, qui n'est autre que le docteur André Sergent de Clamelle, celui qui, il y a quelques mois on nommait le héros de l'hôpital d'Arles, est un homme du monde dans toute l'acception du mot, qui jouissait de l'estime générale et un savant des plus distingués, avec lequel étaient en correspondance un grand nombre de sommités médicales de tous les pays.

Et pourtant il a couru pendant quelque temps que Sergent de Clamelle a avoué son crime.

Mais il paraît que depuis, il est revenu sur cette déclaration.

Nous donnons ce détail sous toute réserve.

Pierre Laude, le vieux valet de chambre du marquis de Clamelle, qui a été incarcéré pendant six semaines à la prison du Grand-Andelys, est aujourd'hui à la maison de santé du docteur Dubuisson.

» On avait craint que les facultés de Pierre Laude n'eussent été altérées par les émotions que lui a fait éprouver la mort tragique de son maître.

» Deux médecins aliénistes ont déclaré que cet homme jouit de toutes ses facultés, néanmoins il se retranche dans un mutisme complet, dont il ne sort

que pour affirmer l'innocence du docteur Sergent.

» Les débats promettent de devoir satisfaire la curiosité des gens les plus avides des émotions qui naissent parfois aux assises, et les demandes de cartes sont tellement nombreuses, qu'afin de ne pas trop faire de mécontents, M. le président de Labarlaye, qui dirigera les débats, a restreint énormément le nombre des élus, en se bornant à n'admettre que les personnes auxquelles il lui était presque impossible de refuser une place dans l'enceinte réservée.

» On s'attend à une discussion scientifique des plus intéressantes, entre MM. Moreau et Costard, qui ont analysé les organes du marquis de Clamelle, recueillis par les médecins qui firent l'autopsie de son cadavre, trois jours après le crime.

» M. Moreau soutient que le poison qui a servi à le commettre est la digitale, M. Costard, au contraire, prétend qu'il s'agit d'un poison qui n'avait jamais été employé jusqu'ici par aucun empoisonneur et qui se nomme l'estérine ou calabarine, provenant d'une fève d'Afrique qui n'occupe le monde scientifique que depuis quelques années, dont les effets sont terribles et ne laissent pas de trace.

» Sergent de Clamelle est depuis six jours à la Conciergerie, dans les cellules situées en contre-bas de la cour d'assises. Pour gagner la salle, il devra, comme le font tous les accusés, monter l'escalier qui a cent marches, d'une tourelle intérieure, dans laquelle on pénètre après avoir traversé de longs corridors. Quelques pas seulement séparent la dernière marche de cet escalier du banc des accusés, et la tourelle en question étant relativement fort sombre c'est, frappé par une vive lumière qui, brusquement éblouit ses regards, que l'accusé se trouve en face des hommes qui vont décider de son sort, c'est-à-dire des jurés.

» Les témoins à décharge sont beaucoup plus nombreux que les témoins à charge.

» On doit se rappeler que c'est parce que la question de suspicion légitime – cas fort rare – a été soulevée qu'au lieu d'être jugé à Evreux, Sergent de Clamelle sera jugé à Paris.

» La lecture de l'acte d'accusation durera deux heures environ, et d'après les probabilités, le verdict ne pourra être rendu qu'après trois audiences

pleines, peut-être faudra-t-il même une séance de nuit pour terminer tout samedi.

» Sergent de Clamelle n'a pas pris de défenseur, déclarant qu'il entendait se défendre lui-même. Néanmoins, Me Rabinel a été nommé d'office pour l'assister.

» Les opinions les plus contradictoires circulent relativement à l'issue de cette dramatique affaire.

» Si Sergent de Clamelle est condamné, le mobile qui lui aura fait commettre le crime dont il est accusé serait la cupidité.

» Le marquis de Clamelle a laissé plus de douze millions, et André Sergent était son légataire universel.

» Jusqu'à l'époque du crime, cependant, il avait toujours fait preuve de désintéressement et était justement considéré comme un parfait honnête homme.

» A demain le compte-rendu de la première audience. »

» Une seule personne a été admise jusqu'à présent à voir Sergent de Clamelle.

» Ce matin, devant le directeur de la Conciergerie M. Clément Morin, homme d'affaires de la famille de Clamelle, a eu une entrevue fort courte avec l'accusé.

» M. Morin, qui est le frère de lait d'André Sergent figure parmi les témoins à décharge.

» Il possédait toute la confiance de la victime et joui d'une considération légitimée par la loyauté de ses rapports avec toutes les personnes qui ont été en relations avec lui. »

« Dès la première heure, ce matin, une foule énorme se pressait aux abords de la cour d'assises. Malgré la pluie on distingue des femmes du meilleur monde et des plus élégantes parmi les curieuses. Munies de cartes, elles bravent tout pour être bien placées.

» Les avocats en robes sont nombreux.

» D'autres robes semblent portées, avec un certain embarras, par des jeunes gens dont il ne nous appartient pas de définir la véritable qualité.

» Citons, à ce propos, un dialogue assez amusant surpris par nous au moment de pénétrer dans la salle, à l'entrée de laquelle règne une consigne de plus sévères, car on n'y laisse arriver que les personnes favorisées par M. le président de Labar laye :

» – Bonjour.

» – Pardon, qui êtes-vous ?

» – Ernest, parbleu.

» – Tiens, c'est vrai, je ne te reconnaissais pas.

» – J'ai coupé mes moustaches.

» – Curieux !

» Grâce à ce sacrifice, à la robe noire et à la toque un peu trop grande dont il s'est affublé, Ernest entre dans la salle.

» Je l'y suis.

» Beaucoup de monde s'y trouve déjà.

» Derrière la cour ont pris place plusieurs personnes favorisées.

» Nous avons remarqué le duc d'Ambre, la baronne de Maureval, la marquise de Puy-Gaillard, le comte Fabiani, madame de Berny et d'autres personnages marquants dont la nomenclature nous entraînerait trop loin.

» Les conversations, fort animées, cessent brusquement dès que la cour est annoncée par l'huissier audientier.

» Me Rabinel est au banc de la défense.

» La cour entre en séance à dix heures.

» Le siège du ministère public est occupé par le premier avocat général, M. Lucien de Villeneuve, assisté de M. Jacquemont, substitut du procureur impérial.

» Vu la longueur des débats, la cour ordonne l'adjonction d'un conseiller assesseur et de deux jurés supplémentaires.

» Le tirage du jury a lieu dans la chambre du conseil.

» L'accusé est introduit.

» Un murmure, aussitôt réprimé par M. le président de Labarlaye, parcourt l'auditoire.

» Evidemment le physique et l'air digne du docteur Sergent de Clamelle lui rendent sympathique l'auditoire tout entier.

» Il est réellement impossible de croire que son noble visage soit celui d'un empoisonneur.

» Si la culpabilité de l'accusé était démontrée, tout le système de Lavater serait renversé ; Sergent de Clamelle a incontestablement la figure d'un honnête homme.

» Nous renvoyons nos lecteurs à la rubrique : Tribunaux, pour l'acte d'accusation et l'interrogatoire de l'accusé.

» Avant de donner la parole au greffier, le président dit :

» – Accusé, levez-vous. Quels sont vos noms ?

» – Anselme-François-André Sergent de Clamelle.

» – Votre âge ?

» – Je vais avoir quarante et un ans.

» – Votre profession ?

» – Docteur en médecine.

» – Où êtes-vous né ?

» – Aux Pommiers, près des Andelys, département de l'Eure.

» – Où demeuriez-vous avant votre arrestation ?

» – Egalement aux Pommiers, dont j'ai hérité de » mes parents.

» – Il va être donné lecture de l'acte d'accusation dressé contre vous, soyez attentif à cette lecture.

» Sergent de Clamelle s'incline et se rassied.

» La parole est donnée au greffier qui commence la lecture de l'acte d'accusation au milieu du plus profond silence.

» Pendant que le greffier lit, Sergent de Clamelle se dérobe aux regards des assistants en baissant un peu la tête de façon à cacher son visage derrière la barre qui domine le banc de la défense.

» L'acte d'accusation, fait avec une rare précision, est des plus graves pour l'accusé.

» Nous croyons inutile, quoique nous ayons ce document sous les yeux, de le faire entrer dans notre récit. »

L'appréciation formulée par le journaliste, dont nous venons de citer l'article, était fort juste.

Les preuves matérielles abondaient contre André Sergent, car depuis la recommandation qu'il avait faite à Pierre Laude de ne pas révéler au marquis qu'il préparait la tisane dont l'usage avait occasionné la mort de M. de Clamelle, jusqu'à la découverte du papier brûlé, tout devait être interprété défavorablement pour l'accusé.

De même que l'avait fait M. de Liversac, dans le premier interrogatoire qu'avait subi le docteur au château de Clamelle, M. de Labarlaye suivit une marche logique dans les questions qu'il lui posa, sans appuyer sur aucune d'elles d'une façon spéciale, affectant de n'en tirer immédiatement aucune conclusion, laissant à l'ensemble même des réponses successives d'André, le sombre office de démontrer par des faits irrécusables, son évidente culpabilité.

Redevenons copiste et reproduisons la fin de l'interrogatoire du docteur :

« – Vous reconnaissez donc que vous avez préparé la tisane du marquis ?

» – Oui, monsieur le président.

» – La théière a été remise par vous à Pierre Laude ?

» – Pierre l'a prise devant moi, sur le buffet de l'office, pour la porter dans la chambre de mon oncle ; je l'ai vu gravir l'escalier, et nous avons pénétré ensemble dans le salon où se faisait la partie de whist.

» – Ce salon communique avec la chambre à coucher du marquis ?

» – Oui.

» Ici M. de Labarlaye invite MM. les jurés à jeter les yeux sur le plan du rez-de-chaussée du château de Clamelle qui leur a été remis au commencement de l'interrogatoire de l'accusé, après la lecture faite par le greffier du tribunal.

» – Pierre Laude est-il resté longtemps dans cette chambre ? reprit le président.

» – Le temps de déposer la théière près du lit de mon oncle.

» – N'avez-vous jamais admis la possibilité que Laude ait ajouté du poison à ce que contenait cette théière ?

» Et M. de Labarlaye, qui était un des plus intègres des membres de cette magistrature que le monde nous envie, car il procédait à l'anglaise, ajouta, au grand étonnement de tout l'auditoire :

» – Sergent de Clamelle, pesez bien vos paroles avant de répondre à cette question, je ne vous cache pas qu'elle est d'une importance énorme.

» – Je la comprends, monsieur, et je réponds sans hésiter : Jamais je n'ai eu cette pensée, et le soupçon tombant sur Pierre Laude, qui est un honnête homme dans toute l'acception du mot, serait aussi injuste qu'il l'est en tombant sur moi.

» – Vous avez avoué avoir empoisonné M. de Clamelle. Une tentative de suicide de votre part avait précédé cet aveu, il est un peu tard pour protester de votre innocence.

» – Tout un passé sans tache ne suffit-il pas à convaincre ses juges de l'innocence d'un homme ? Lorsque M. de Liversac est arrivé au château de Clamelle, quelques heures après la mort du marquis, je me suis montré aussi désireux que lui de découvrir l'auteur de ce crime abominable.

» – Le lieutenant Martial, en vous faisant monter en voiture, après votre arrestation, vous a demandé si vous n'aviez pas d'arme sur vous, vous lui avez répondu non, et cet officier de gendarmerie s'est contenté de cette affirmation, afin de vous épargner la formalité humiliante d'être fouillé. Vous le trompiez.

» – Je n'ai songé au bistouri que je portais sur moi que lorsque je me suis vu dans la prison commune du Grand-Andelys, entouré des misérables qu'elle renferme.

« – Pourquoi chercher à vous tuer, si vous n'êtes pas coupable ?

» – Le cœur le plus solide peut avoir des défaillances, l'esprit le plus droit peut avoir des égarements !... la foudre venait de tomber sur ma tête, songez-y, monsieur.

» – Mais votre aveu ?

» – J'étais faible encore, on m'a parlé du bagne, je ne voulais ni ne pouvais répondre à certaines questions qui ne se rattachaient à l'assassinat du marquis qu'en apparence, la mort me parut une délivrance, pour la seconde fois, j'ai voulu mourir et j'ai menti.

» – Vous avez reconnu que la théière n'avait été touchée que par vous et par Pierre Laude ?

» – Oui, monsieur.

» – Vous déclarez en outre que celui-ci ne peut être soupçonné.

» – Ma conscience m’ordonne de le faire sans hésiter.

» – Comment expliquez-vous alors l’empoisonne-» ment du marquis ?

» – Je ne l’explique pas, j’affirme ne pas l’avoir commis, voilà tout.

» – Vous voulez sauver votre tête.

» L’accusé, d’une voix forte, en adressant à M. de Labarlaye un regard indéfinissable :

» – Je veux sauver mon honneur !

» Il est six heures, la séance est levée.

» L’accusé sort de la salle.

» Il semble très fatigué.

» Le public s’écoule lentement, en proie à des émotions vives mais diverses, dont la plupart cependant se manifestent en faveur de Sergent de Clamelle.

» A demain le commencement de l’audition des témoins. »

« Comme hier, à dix heures précises, la cour entre en séance.

» L’accusé est introduit aussitôt.

» Ses traits ne décèlent ni la fatigue, ni l’émotion ; le docteur semble avoir fait une nouvelle provision d’énergie.

» On affirme qu’il a reçu ce matin, pour la se-conde fois, la visite de M. Morin.

» C’est possible, mais pour qu’une seconde permis-sion ait été donnée aussi vite à ce dernier, il faut qu’il ait de bien puissantes relations.

» Le premier témoin à charge, Pierre Laude, est introduit.

» – Votre nom ?

» – Pierre Laude, valet de chambre de M. le mar-quis Anselme de Clamelle.

» – Votre âge ?

» – Soixante-dix ans à la vendange.

» Après lui avoir fait prêter serment, le président lui dit :

» Racontez-nous ce que vous savez relativement à la mort de votre maître ?

» – Il est mort presque subitement, une nuit d’o-rage, celle du 18 juillet dernier ; il souffrait beaucoup, j’ai cru à un empoisonnement, j’ai fait

prévenir le maire des Andelys, M. Mercier ; pendant qu'on interrogeait tout le monde, j'ai trouvé du papier brûlé dans la chambre de M. André.

» Ici le président interrompt le témoin.

» – Vous êtes le père nourricier de l'accusé

» – Oui, monsieur le président. Catherine, ma chère femme, l'a nourri de son lait.

» – Continuez votre déposition, en la reprenant au point où je vous ai interrompu. Vous aviez trouvé du papier brûlé dans la chambre de M. André, dites-vous ?

» – Oui, monsieur.

» – Et alors ?

» – Alors, j'étais tellement ému de la mort de mon maître, que j'ai osé l'accuser, lui, l'honneur même ! reprend le vieux valet de chambre, d'une voix forte.

» Mouvement dans l'auditoire.

» Me RABINEL. – Cet homme est le principal té-moin à charge, je crois utile de le faire remarquer à MM. les jurés.

» LE PRÉSIDENT. – La déposition de Pierre Laude n'est pas finie, M^e Rabinel.

» M^e RABINEL. – La défense l'espère ardemment, M. le président.

» LE PRÉSIDENT, à Pierre Laude. – Comment, considérant le docteur André Sergent, dont votre femme, pour laquelle vous avez, paraît-il, une affection profonde.

» – Ah ! je crois bien.

» – Comment, considérant le docteur comme l'honneur même, l'avez-vous accusé ?

» PIERRE LAUDE, après *un* silence. – J'étais fou !

» – Fou ?

» – Oui, monsieur le président, depuis on a cru que j'avais perdu la tête, mais, au contraire, la raison m'était complètement revenue. C'est alors que j'accusais M. André que j'étais bon à mettre dans une maison de santé, et non pas aujourd'hui.

» – Vous avez cependant fourni contre le docteur des preuves terribles.

» – J'ai eu tort.

» – Mais qui vous prouve l’innocence de l’ac-cusé ?

» – Le calme de ma conscience, lorsque je le déclare innocent, et ce calme je Pavais perdu complètement lorsque je le croyais coupable ; le bon Dieu m’a fait voir clair, je l’en remercie, car j’allais empoisonner pour jamais ma vieillesse ; Jésus a eu pitié de moi.

» Disant ces mots, le vieillard désigne du doigt le crucifix qui, pendu au mur, domine le siège de M. de Labarlaye.

» – Merci, Pierre, dit l’accusé avec émotion.

» LE PRÉSIDENT. – La justice ne peut tenir aucun compte d’une déclaration semblable à celle que vous venez de faire, Pierre Laude. Vous venez de jurer de dire la vérité, toute la vérité, songez-y bien.

»– M. André est innocent.

»– Ce n’est pas répondre que de parler ainsi.

»– Je ne répondrai pas autrement.

»– Vous avez déjà passé six semaines en prison, songez-y.

» – Vous pouvez m’y renvoyer ; M. André est innocent, vous dis-je, voilà tout ce que je puis affirmer ; quant à répondre à vos questions, je ne le ferai pas ; ces questions me rendent fou, me font dire ce que je ne veux pas, j’accuse malgré moi, je mens, je suis coupable, j’aimerais mieux devenir muet. Oui, muet !

» C’est à peine si le vieillard peut articuler ces deux derniers mots, tellement son émotion est grande.

» Il fond en larmes et se cache le visage dans son mouchoir.

» Cet incident émotionne vivement toutes les per-sonnes présentes, et les yeux vont du vieux valet de chambre à l’accusé, qui contemplait Pierre Laude d’un regard attendri.

» L’AVOCAT GÉNÉRAL. – Je crois qu’il serait utile de faire retirer momentanément le témoin.

» Le président fait un geste d’acquiescement.

» On introduit M. Moreau, le chimiste qui a fait l’analyse des organes du marquis de Clamelle, en même temps que M. Costard, le membre de l’Institut.

» Ces messieurs ont opéré séparément.

» Le président, après les formules d'usage, dit :

» – Veuillez, je vous prie, monsieur Moreau, nous faire part du résultat des travaux que vous avez faits, afin de découvrir le poison qui a causé la mort du marquis de Clamelle.

» M. Moreau, au milieu d'un profond silence, prend la parole en ces termes :

» Chargé avec M. Costard de l'analyse chimique des organes du marquis de Clamelle, je dirai d'abord que la recherche de tous les poisons minéraux connus a abouti à un résultat négatif. Aucun des organes de la victime ne renfermait d'arsenic, de mercure, de cuivre ou de phosphore. S'il y avait eu empoisonnement, il avait dû être commis au moyen d'un de ces poisons du règne végétal qui ne laissent pas de trace et ne se reconnaissent que par leurs effets. Nous avons éliminé d'abord les poisons palpables et nous sommes arrivés à ceux qu'on ne peut isoler, et c'est sur des animaux vivants que nous avons expérimenté les matières toxiques qui avaient pu être administrées à M. le marquis de Clamelle et causer sa mort. La liste de toutes les substances connues a été épuisée par nous. Il y a deux façons d'opérer, celle qui concerne les poisons que l'on peut isoler, parce qu'ils peuvent se cristalliser, tels que la strychnine et la morphine qui ne sont cependant que le principe actif de certaines plantes, et celle qui doit être appliquée aux toxiques qui ne peuvent s'isoler comme la rue, la sabine, l'euphorbe, la vératrine, le curare et la digitaline. La plupart de ces poisons sont employés à petites doses par la médecine, ainsi que dans les études physiologiques. Leurs effets peuvent être désastreux, mais on ne peut les reconnaître que par ces effets mêmes. Ils produisent parfois des lésions dans les organes, mais souvent aussi ne révèlent leur présence que par des symptômes dont la juste appréciation est des plus délicates. Nous avons empoisonné un chien avec de la digitaline, ses organes examinés le lendemain, offraient le même aspect que ceux de Cybèle, la chienne du marquis, et que ceux du marquis lui-même. Cela m'a fait croire que la digitaline était le poison employé. Mais nous ne nous sommes pas contentés de cela. Nous avons pris trois grenouilles. Ces animaux ont la vie dure et on peut leur mettre le cœur à découvert sans qu'il cesse de battre pendant un certain temps. A la première, nous nous sommes contentés d'entretenir la

surface du cœur dans un état constant d'humidité ; à la seconde, nous avons inséré sous la peau de la digitaline pure, et à la troisième, quelques gouttes de l'extrait fait par nous, provenant des organes de la victime. Nous n'avons rien remarqué sur la première, son cœur a continué à battre régulièrement, la seconde, dont le cœur s'immobilisa graduellement, expirait au bout de vingt-huit minutes, et la troisième, celle soumise à l'extrait du cadavre, au bout de trente-deux. Nous avons alors rédigé un rapport affirmant que le marquis avait dû être empoisonné par de la digitaline ; et, l'accusé, paraît-il, l'a reconnu lui-même.

» M^e RABINEL. – Sergent de Clamelle est revenu sur cette déclaration.

» LE PRÉSIDENT, au témoin. – Si même la digitale n'était pas le poison employé, soutiendriez-vous toujours qu'il y a eu empoisonnement, M. Moreau ?

» LE TÉMOIN. – De la façon la plus formelle, mon-sieur le président.

» M^e RABINEL. – Il n'est pas étonnant que l'analyse chimique des organes de M. de Clamelle ait fait dé-couvrir de la digitaline, le docteur Sergent en avait ordonné la veille ; le pharmacien qui a préparé son ordonnance a dit qu'il en avait fait entrer cent gouttes dans la potion.

» L'AVOCAT GÉNÉRAL. – M^e Rabinel, vous ne pou-vez invoquer cette déposition en faveur de l'accusé, puisque celui-ci soutient qu'il n'a versé qu'une seule cuillerée de cette potion dans la théière et que la bouteille a été brisée dans des circonstances dont l'invraisemblance du reste est tellement frappante, qu'il serait complètement inutile d'insister sur ce point.

» M^e RABINEL. – M. Fournier, qui était le médecin du marquis de Clamelle, lui faisait prendre de la digitaline depuis plus d'un mois.

» L'AVOCAT GÉNÉRAL. – Nous ne pouvons admettre que M. Fournier soit considéré comme le médecin du marquis ; le médecin reconnu, accrédité, celui qui a soigné la victime dans sa dernière maladie n'est autre que Sergent de Clamelle.

» M^e RABINEL. – Je ne puis comprendre l'importance de cette distinction.

» L'AVOCAT GÉNÉRAL. – Elle ne se rattache qu'indi-rectement à la cause ; il y a un testament.

» Me RABINEL. – M. le Président, le comte Achille de Clamelle, dont la déposition écrite est entièrement favorable à mon client, ne s'est pas constitué partie civile, veuillez le faire remarquer à MM. les jurés. Le testament qui instituait André Sergent de Clamelle légataire universel de son oncle, ainsi que le codicile qui accompagne ce testament doivent recevoir tous leurs effets, quelle que soit l'issue de ces débats.

» L'ACCUSÉ. – N'insistez pas sur les questions d'argent, je vous prie, M^e Rabinel.

» Me RABINEL, s'adressant aux jurés. – Vous en-tendez mon client, messieurs ; le désintéressement dont il fait preuve a été le mobile de toute sa vie.

» L'AVOCAT GÉNÉRAL. – Nous prouverons le contraire.

» M^e RABINEL. – De nombreux témoins l'affirmeront.

» L'AVOCAT GÉNÉRAL. – Ils ne pourront pas dire que ce n'est pas la cupidité qui a entraîné l'accusé sur ce banc.

» LE PRÉSIDENT. – N'anticipez pas sur les plaidoi-ries, je vous prie.

» L'incident est clos.

» M. Costard, membre de l'Institut, est introduit.

» Une grande curiosité semble animer l'auditoire entier à l'appel de ce témoin ; la position qu'occupe M. Costard dans le monde scientifique suffirait à l'expliquer, mais personne n'ignore que le célèbre chimiste, après avoir partagé l'opinion de M. Moreau, a déclaré ensuite que le poison qui a tué le marquis de Clamelle n'est pas la digitaline. Ce poison mystérieux va-t-il être révélé au tribunal ? Voilà la question que chacun s'adresse.

» Le célèbre chimiste s'exprime ainsi :

» – Après avoir signé le rapport fait conjointement avec M. Moreau, je croyais ma tâche terminée ; lorsqu'en songeant que la fleur de mauve, qui seule a été retrouvée, et les organes de la chienne Cybèle avaient été négligés par nous, les preuves acquises sur la nature du poison, nous ayant paru suffisantes, je fus pris d'un scrupule que je communiquai à mon honorable confrère. D'autres travaux ayant été entrepris par lui, tout en me déclarant que sa conviction formelle était que de nouvelles recherches ne pourraient que confirmer ces preuves acquises, il ne me dissuada point d'en faire isolément et je me mis à l'œuvre dès le lendemain. Une feuille de la

fleur de mauve ayant suffi pour empoisonner un petit poulet en fort peu de temps, il me sembla que je ne reconnaissais pas complètement en lui les effets de la digitaline. Je me fis communiquer le rapport de MM. Fournier et Petit qui avaient fait l'autopsie de Cybèle, deux heures à peine après sa mort. Je n'y trouvai rien également qui fût de nature à démontrer l'usage de la digitaline. Dans les empoisonnements que j'ai opérés sur des chiens afin d'en éclaircir sur les effets de la digitaline, le cœur seul présentait des phénomènes spéciaux. Les ventricules se contractent et les oreillettes se dilatent, les cavités se remplissent d'un sang noir coagulé en partie. Il y a déformation et une sorte de turgescence très visible. Si on enlève le péricarde on voit poindre à la pointe du cœur, et principalement sur les parois qui l'avoisinent, un certain nombre de saillies d'un rouge plus vif. Or le rapport de MM. Fournier et Petit ne faisait mention d'aucun de ces symptômes caractéristiques. Doubtant plus que jamais de l'exactitude de nos premiers travaux, je me fis remettre la liste des poisons trouvés dans le laboratoire du docteur Sergent. Je ne veux ni ne puis abuser de la bienveillante attention du tribunal, c'est pourquoi je passe sur les détails des nombreuses expériences auxquelles je me suis livré afin de découvrir la vérité, mais je viens déclarer que j'affirme de la façon la plus formelle que le poison qui a tué le marquis de Clamelle n'est pas la digitale, mais l'ésérine, c'est-à-dire le principe toxique de la fève de Calabar.

» A cette déclaration l'accusé fait un mouvement et son visage exprime une stupéfaction évidente qui est diversement interprétée par les assistants, puis il se penche vers Me Rabinel et lui adresse rapidement quelques mots à voix basse.

» M^e RABINEL. – L'honorable M. Costard voudrait-il nous dire comment il a pu acquérir une conviction aussi formelle ?

» LE TÉMOIN. – Parfaitement. L'ésérine, physostigmine ou calabarine, ces trois poisons ont la même provenance, sont des alcaloïdes amorphes très toxiques, qui, comme la digitale, paralysent le cœur. La calabarine est l'antagoniste de l'atrophine et de la belladone, et c'est en parvenant à neutraliser, par une partie des extraits que j'avais fait des entrailles du marquis et de celles de Cybèle, les effets de ces agents que je suis arrivé à

me démontrer, jusqu'à l'évidence la plus complète, la nature du poison auquel M. de Clamelle a succombé.

» LE PRÉSIDENT. – Pierre Laude a parlé dans ses premiers interrogatoires d'un chien enragé que vous avez achevé à la grille des Pommiers, en versant quelques gouttes de calabarine dans la blessure qu'il lui avait faite au crâne à l'aide d'un bâton.

» SERGENT DE CLAMELLE. – Le fait est exact, c'était une expérience.

» L'AVOCAT GÉNÉRAL. – Je demande que Pierre Laude soit rappelé.

» LE PRÉSIDENT. – Pierre Laude reviendra devant la cour. Veuillez avoir l'obligeance de vous asseoir, monsieur Costard.

» Le célèbre chimiste s'incline et se rend immédiatement à cette invitation.

» LE PRÉSIDENT. – En vertu de mon pouvoir discrétionnaire, j'ordonne que Catherine Laude soit entendue d'abord.

» M^e RABINEL après avoir consulté Sergent de Clamelle du regard :

» – Nous n'y voyons aucun inconvénient, mon-sieur le Président.

» Quelques minutes s'écoulent pendant lesquelles une conversation à voix basse, mais des plus animées, a lieu entre l'accusé et son défenseur.

» La femme Laude est introduite.

« Elle porte le costume des domestiques de bonne maison, son visage respire la franchise et l'honnêteté, elle semble fort embarrassée en pénétrant dans la salle d'audience, mais arrivée devant la Cour, ses yeux se lèvent et elle aperçoit Sergent de Clamelle, aussitôt par un mouvement spontané elle tend les mains vers lui et d'une voix remplie de larmes elle s'écrie :

» – Mon enfant ! mon pauvre enfant !

» M. de Labarlaye la rappelle doucement au respect de la Cour avec une bienveillance marquée.

» – Calme-toi, ma bonne Catherine, lui dit également Sergent de Clamelle.

» La vieille femme essuie ses yeux à l'aide d'un mouchoir de couleur, et sur l'invitation de M. le Président, prête serment, selon la formule.

» LE PRÉSIDENT. – Catherine Laude, depuis que le procureur impérial des Andelys a retenu votre mari prisonnier, vous n'avez pu le voir.

» CATHERINE. – En effet, monsieur le Président.

» LE PRÉSIDENT. – Il a fallu des motifs bien graves pour que ces mesures de rigueur aient été prises contre lui et contre vous, car vous êtes, dit-on, de braves gens.

» CATHERINE. – Honnêtes et bons chrétiens, monsieur, Pierre et moi, nous n'avons jamais fait de tort à personne, grâce à Dieu, M. André est là pour le dire.

» LE PRÉSIDENT. – Veuillez répondre à mes ques-tions sans faire intervenir l'accusé entre nous. Si la permission de voir votre mari vous a été refusée, c'est que la justice est convaincue d'après certaines paroles, dites par Laude en plusieurs circonstances, que vous exercez une grande influence sur lui.

» – Pierre m'aime bien.

» – Il avait accusé avec une grande énergie votre maître au moment de la mort du marquis.

» – Oh ! je le sais.

» – Oui, puis après il l'a défendu avec tout autant de chaleur, mais ses accusations reposaient sur des faits matériels indéniables, et dans le rôle contraire il n'en a trouvé aucun à l'appui de son dire. Alors il n'a plus voulu répondre, comme s'il obéissait à une solennelle promesse qu'il vous aurait faite. Dites-nous la vérité sur ce point. Vous l'avez avoué déjà au juge d'instruction, mais il importe que vous le répétiez devant les jurés.

» – Je reconnais que Pierre m'a promis de ne rien dire contre M. André.

» – Fort bien, mais si vous croyez Sergent de Clamelle innocent, plus il y aura de témoignages, plus la lumière se fera, c'est-à-dire plus cette innocence pourra être reconnue et proclamée. La justice n'admet pas les opinions particulières qui ne reposent que sur un sentiment individuel qui blesse la logique et peut faire douter de la sincérité de celui qui parle. En agissant comme il le fait, Pierre Laude cause le plus grand tort à l'accusé et s'en fait également beaucoup à lui-même. Comprenez-vous bien

» – Le pauvre homme s'est trompé, il craint de se tromper encore sans doute, monsieur.

» – Il n'a aucune raison pour se renfermer dans une formule sans portée qui consiste à déclarer à tout propos l'innocence d'André Sergent au lieu de

répondre aux plus simples questions. Je ne veux pas sévir contre votre mari, mais s'il persévère dans la voie où il est entré, il m'y forcera certainement, c'est pourquoi dans son intérêt, dans celui de votre tranquillité, dans celui de la mémoire de votre maître, je vous engage à persuader à votre mari de ne suivre que les inspirations de sa conscience et de sa raison, c'est-à-dire de répondre comme le font tous les témoins, aux questions qui lui seront adressées. Me promettez-vous de le faire ?

» Avant de répondre, la femme Laude interroge le docteur Sergent du regard.

» – Oui, monsieur, dit-elle enfin.

» Pierre Laude est rappelé.

» Il rentre dans la salle d'audience et s'arrête in-terdit, à la vue de sa femme.

» L'émotion des deux vieillards est à son comble.

» Leurs larmes coulent abondamment.

» – Catherine, oh ! Catherine ! balbutie le vieux valet de chambre du marquis de Clamelle.

» La bonne femme ne répond pas, mais ses yeux parlent avec une saisissante éloquence.

» Quelques instants se passent, puis jugeant que la crise est un peu calmée, M. de Labarlaye s'adressant au père nourricier de l'accusé, lui dit :

» – Pierre Laude, vous avez été poursuivi par un chien enragé quelques semaines avant la mort du marquis de Clamelle ?

» Le vieillard ne répond pas.

» Après quelques secondes d'attente :

» – Parlez-lui, reprend M. le Président en s'adressant à Catherine.

» CATHERINE. – Pierre, je te dégage de ton serment, parle en toute liberté ; il le faut, paraît-il, dans l'intérêt de M. André.

» PIERRE LAUDE. – Bien vrai ?

» CATHERINE. – Oui.

» PIERRE LAUDE, avec émotion. – Et quoi qu'il arrive tu ne me maudiras plus ?

» CATHERINE. – Non.

» PIERRE LAUDE. – Et tu me conserveras ton affection entière ?

» CATHERINE. – Oui.

» PIERRE LAUDE. – Oh ! mais je parlerai alors. Oui, j'ai frappé un chien enragé à la grille des Pommiers.

» M. LE PRÉSIDENT, à Catherine. – Retirez-vous.

» La nourrice de Sergent de Clamelle sort de la salle.

» M. LE PRÉSIDENT. – Le docteur a achevé le chien en versant quelques gouttes de poison dans sa blessure ?

» – Oui, monsieur.

» – Vous connaissiez ce poison ?

» – Oui, c'est de la fève de Calabar, après le siège de Constantine j'en ai vu en Afrique.

» M. LE PRÉSIDENT. – Sergent de Clamelle, vous nous avez dit qu'en versant quelques gouttes d'ésérine dans la blessure du chien enragé, vous faisiez une expérience ?

» L'AccusÉ. – Oui, monsieur. Je désirais me ren-dre compte de la force de ce poison que j'étudiais depuis quelque temps, et j'ai saisi l'occasion avec empressement, car il m'a toujours répugné, même dans un but scientifique, de sacrifier de pauvres animaux à des recherches de ce genre.

» M. LE PRÉSIDENT. – Vous reconnaissez donc que vous vous étiez déjà spécialement occupé des poisons émanants de la fève de Calabar ?

» L'AccusÉ. – Oui, monsieur, je n'avais aucune raison pour ne pas étudier ce toxique comme j'étudiais les autres.

» M. LE PRÉSIDENT. – Vous avez entendu les affirmations si catégoriques de M. Costard. C'est l'ésérine qui a causé la mort du marquis de Clamelle. Pourquoi, lorsque vous avez avoué votre crime, avez-vous prétendu l'avoir commis à l'aide de la digitaline ?

» L'ACCUSÉ. – Parce que cet aveu n'était qu'un mensonge.

» LE PRÉSIDENT. – Jamais aucun accusé n'a menti que pour se défendre.

» L'AccusÉ. – Vous voyez bien le contraire, et en tous cas je fais exception à cette règle, puisque M. Costard prétend que c'est la calabarine qui a tué mon pauvre oncle ; or, M. Costard, je me plais à le reconnaître, est le premier chimiste de notre temps. Cherchez qui a pu se servir de

calabarine, d'ésérine ou de physostigmine contre M. de Clamelle, et mon innocence sera reconnue facilement.

» M. de Labarlaye prie M. Costard de revenir de-vant la cour.

» M. LE PRÉSIDENT. – L'un des trois toxiques que vient de nommer l'accusé se trouve-t-il ordinairement dans les pharmacies et dans les laboratoires ?

» M. COSTARD. – Certes non, et on ne peut considérer sa présence que comme une exception fort rare. Je suis même certain qu'on ferait de vaines re-cherches dans tout le département de l'Eure si l'on voulait trouver un second flacon d'ésérine semblable à celui qui a été saisi dans le laboratoire de M. de Clamelle.

« LE PRÉSIDENT. – Qu'avez-vous à répondre à cela, Sergent de Clamelle ?

» L'Accusé. – Rien, monsieur le président. Ce que dit M. Costard peut être exact, mais de là à prouver que j'ai empoisonné mon oncle avec de la calabarine, il y a loin.

» M. LE PRÉSIDENT. – Tout le monde ignore la quantité de calabarine que vous aviez chez vous.

» L'ACCUSÉ. – Sauf les gouttes versées par moi dans la blessure du chien enragé qu'avait frappé Pierre Laude, tout ce que contenait le flacon de calabarine renfermé dans l'armoire de mon laboratoire, doit y être encore.

» Sur l'ordre de M. de Labarlaye, le flacon qui se trouve parmi les pièces de conviction rassemblées sur une grande table, placée en face de la Cour, est apporté à l'accusé.

» L'ACCUSÉ. – Vous le voyez, monsieur le prési-dent, ce flacon est plein, à très peu de chose près.

» M. COSTARD. – Ce flacon m'a été confié, j'en ai pris quelques gouttes et j'affirme que la calabarine qu'il contient est moins pure que celle qui a servi à l'empoisonnement, car l'usage que j'en ai fait a produit un résultat très inférieur à celui de l'extrait des entrailles de la chienne Cybèle.

» M. LE PRÉSIDENT, à Sergent de Clamelle. – Comment expliquez-vous cela ?

» L'Accusé. – Il m'est impossible de l'expliquer.

» La séance est suspendue pendant une heure.

» A sa reprise Pierre Laude est rappelé.

» M. de Labarlaye lui dit aussitôt :

» – Pierre Laude, vous avez promis de parler, c'est-à-dire de répondre à toutes mes questions.

»– Oui, monsieur, je suis prêt.

» – En trouvant votre maître en proie à d'horribles souffrances, lorsque vous êtes accouru dans sa chambre, où vous avaient appelé les coups de sonnette réitérés qu'il avait donnés, afin qu'on vint à son aide, quelle a été votre première idée ?

» – Je ne pourrais le dire, je n'en avais qu'une seule, tâcher de soulager, de sauver M. de Clamelle. Je montai immédiatement chez M. André.

» – Que vous avez trouvé debout et tout habillé dans sa chambre ?

» – Oui, monsieur.

» – Quelle heure était-il alors ?

» – Près de trois heures, je crois.

» – Après ?

» – Nous descendîmes. M. André m'ordonna d'aller chercher un vésicatoire chez M. Dubois et de faire chauffer un marteau dans de l'eau bouillante.

»– Et puis ?

»– J'obéis. Lorsque je revins, mon maître souffrait plus encore. Pour la première fois, j'eus l'idée qu'il était perdu.

» – Et alors ?

» – Alors je me dis que sans doute la tisane qu'il avait prise contenait quelque chose de mauvais, je voulus m'en assurer, mais la théière était vide.

»– Le docteur y avait mis du rhum ?

»– Oui, du moins je le crois.

»– Après ?

»– Vous savez tout, monsieur, après j'ai perdu la tête et j'ai accusé M. André : j'ai reconnu mon erreur.

»– La théière n'avait été touchée que par lui ?

»– Certainement.

»– Et cependant c'est bien le contenu de cette théière qui a tué M. de Clamelle ?

»— Je l'ai cru, mais je dois m'être trompé.

»— Vous avez trouvé après Cybèle morte ?

»— Oui, monsieur.

» — Empoisonnée ?

» — Les médecins l'ont dit.

»— A ce moment vous aviez déjà fait avertir M. Mercier ?

» — Oui, je n'ai trouvé le corps de Cybèle que lorsque M. de Liversac et la gendarmerie étaient déjà au château.

» — Et déjà vous accusiez le docteur Sergent, puisque vous l'aviez fait garder par le garde Christophe et par François, le garçon d'écurie ?

» — Oui, je ne savais ce que je faisais.

» — Cependant, lorsque la justice est arrivée, vous avez répondu avec beaucoup de clarté à toutes les questions qui vous ont été adressées ?

» — Je cherchais la vérité, tout le monde s'y serait trompé comme moi.

» — Et l'écrit brûlé ?

» — Je l'ai trouvé dans la cheminée de la chambre de M. André.

» — Aussitôt vous l'avez descendu au juge d'instruction ?

» — Dame, j'avais lu : mon crime.

» — Et ces mots vous ont fait croire que ce papier, dont un seul fragment avait été épargné par les flammes, contenait un aveu ?

» — Tout le monde s'y serait trompé comme moi.

» — Vous saviez que le docteur était le légataire universel de votre maître ?

» — Oui, monsieur ; M. le marquis avait en moi une entière confiance, il pensait tout haut en ma présence et ne me traitait pas comme un domestique ordinaire.

» — C'est bien.

» Ici M. le président s'adresse à Sergent de Clamelle.

» — Vous venez d'entendre la déposition de Pierre Laude.

» L'accusé fait un signe affirmatif.

» — Elle confirme en tous points les faits contenus dans l'acte d'accusation, en vain votre père nourricier voudrait vous sauver, tout prouve votre culpabilité, malgré vos bons antécédents ; ce n'est qu'en

faisant preuve de franchise et de repentir que vous pourriez espérer l'admission de circonstances atténuantes.

A ces mots, l'accusé se lève comme s'il était mû » par un ressort.

» Il est pâle comme un spectre et d'une voix fébrile s'écrie :

»— Des circonstances atténuantes ! Je n'en veux pas. Vous faites appel à ma franchise. Eh bien, j'avoue mon crime. J'ai empoisonné le marquis de Clamelle !

» Et il retombe sur son banc en se cachant la tête dans les mains.

» L'émotion des assistants est indescriptible.

» Malgré l'aveu fait hier par le docteur André Sergent, beaucoup de témoins entendus aujourd'hui lui ont été on ne peut plus favorables.

» M. Clément Morin l'a défendu d'une façon exceptionnelle.

» On trouvera à la troisième page le réquisitoire de l'avocat général et le plaidoyer de Me Rabinel.

» L'arrêt sera rendu dans la soirée.

» Avant de déclarer que les débats sont clos, M. de Labarlaye dit à l'accusé :

»— Sergent de Clamelle, avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense ?

» L'ACCUSÉ, *d'une voix vibrante*. — Je suis coupable.

M. LE PRÉSIDENT. — Les débats sont terminés.

» Il est huit heures

» M. le président commence son résumé, à dix, les jurés sont conduits dans la salle des délibérations.

» A minuit, la Cour et le jury rentrent à l'audience.

» M. LE PRÉSIDENT. — L'audience est reprise. Je recommande à l'auditoire le plus profond silence. Monsieur le chef du jury, veuillez faire connaître à la Cour le résultat de votre délibération.

» Le chef du jury se lève.

» Sur les deux questions, la réponse est affirmative, sans circonstances atténuantes.

» L'accusé est ramené et le greffier lui fait connaître la déclaration du jury.

» M. l'avocat général, attendu la déclaration du jury, de laquelle il résulte que l'accusé est reconnu coupable, requiert l'application des dispositions de l'article 302 du Code pénal.

» M. de Labarlaye demande à Me Rabinel et à l'accusé s'ils ont des observations à présenter sur l'application de la peine.

» – Pas de grâce, messieurs, s'écrie Sergent de Clamelle d'une voix forte, j'ai mérité la mort.

» Quelques minutes après, ses vœux sont exaucés, M. le président prononce contre lui l'arrêt terrible qui le condamne à la peine capitale.

» – Vous avez trois jours pour vous pourvoir en cassation, ajouta-t-il.

» – Je suis prêt à mourir dès demain, répond Sergent de Clamelle d'une voix assurée.

» Et il sort dans un calme saisissant, après avoir jeté un regard indéfinissable sur le Crucifix qui est attaché à la muraille au-dessus du fauteuil de M. le Président de Labarlaye. »

XVI

L'EXÉCUTION

Nous n'avons pas voulu interrompre la copie que nous venons de faire, par des réflexions, afin que le compte-rendu des débats de *l'affaire du Château de Clamelle* conservât toute sa fidélité si originale.

Cette tâche secondaire étant terminée, nous redevons narrateur et nous nous empressons d'expliquer pourquoi André Sergent avait une seconde fois avoué son crime.

Deux mots l'avaient déterminé à accomplir cet acte déshonorant et désespéré.

Ces deux mots, M. de Labarlaye les avait prononcés : circonstances atténuantes.

Sergent de Clamelle n'avait entrepris une lutte que pour sauver son honneur. – On sait que depuis longtemps il avait fait le sacrifice de sa vie. – Et il ne l'avait fait que cédant aux prières de Clément Morin.

– Perdre la vie n'est rien, lui avait dit l'homme d'affaires du marquis, et je te sais l'homme capable de mépriser la mort, et d'aller à elle sans trembler, mais perdre l'honneur !

– Oui, tu as raison, cher frère, je lutterai.

Et André revenant sur ses aveux avait bravé l'avocat-général.

Mais, hélas ! il s'était aperçu bientôt que malgré son innocence, les preuves étaient accablantes et qu'il lui était matériellement impossible de prouver qu'il n'était pas coupable.

A peine, à force d'énergie, pouvait-il faire entrer un léger doute dans l'esprit de ceux qui allaient prononcer sur son sort, or ce doute que pouvait-il produire ?

La substitution des travaux forcés à la peine de mort, rien de plus.

Ce résultat était horrible.

Aussi, acceptant résolûment son rôle de martyr, Sergent de Clamelle n'eut-il qu'une crainte ; c'est que des circonstances atténuantes lui fussent accordées.

Achille n'attendait-il pas sa mort ?

Pour l'honneur de Geneviève, elle avait beaucoup trop tardé déjà, or s'il allait au bagne n'y serait-il pas mis dans l'impossibilité de se suicider comme il l'était déjà depuis qu'il s'était frappé dans la prison du Grand-Andelys.

Il avait lu parfois que des condamnés, las de leur sort et ne pouvant trouver l'occasion d'en finir, pour marcher à l'échafaud qu'ils étaient

arrivés à considérer comme la délivrance, avaient commis un meurtre afin d'encourir la peine capitale.

Serait-il contraint d'user aussi de cet épouvantable moyen ? Un Clamelle ne pouvait vivre au bagne, un jour, une heure !

Et celui qui avait dit à Achille :

– Dans un an Geneviève pourra devenir ta femme, n'avait plus longtemps le droit d'exister. Le principal dans la situation désespérée où se trouvait le docteur, était que Geneviève ne fût même pas nommée pendant les débats et qu'elle ne connût jamais la triste vérité.

C'est afin d'atteindre ce but que Sergent de Clamelle avait une première fois avoué son prétendu crime à M. de Liversac, auquel, invoquant leurs anciennes relations, il avait révélé la véritable phrase du papier brûlé en se fiant à la promesse formelle que le magistrat, cédant à ses larmes, avait bien voulu lui faire de tenir secret leur entretien particulier.

Le procureur impérial avait parfaitement résumé la question.

– Votre acquittement me semble impossible, M. Sergent, peut-être vous accordera-t-on des circonstances atténuantes. C'est le bagne alors, et vous devez chercher la mort.

– Donnez-moi une arme, et j'en finirai tout de suite.

– Docteur, vous accorder ce que vous me demandez-là serait trahir mon devoir. Je tiendrai ma promesse et, fût-ce à mon lit de mort, je ne révélerai à personne les liens qui vous unissaient à celle qui passait pour votre femme. Ne m'en demandez pas plus.

Dès cet instant Sergent de Clamelle n'eut qu'un but, se faire condamner à mort ; il se reconnut coupable et, sans l'intervention de Clément Morin, se fût résigné à passer pour un empoisonneur afin de rendre Geneviève libre le plus tôt possible. Car ce qui se passait dans son esprit en songeant à quel danger il exposait son enfant que dominait l'amour, en continuant à prolonger son existence, à être un obstacle entre elle et son fiancé, est impossible à décrire.

– O justice humaine, s'écriait-il parfois, ô justice de Dieu !

.....

Nous avons dit avec quel calme Sergent de Clamelle avait quitté l'audience après sa condamnation.

Ce calme ne se démentit pas une seconde lorsqu'il rentra dans son cachot.

Il soupa modérément, se coucha et s'endormit du plus paisible sommeil.

Le sacrifice était fait. André était arrivé au bout de la route, il avait besoin de repos.

Le lendemain Me Rabinel, dès le matin, se fit introduire près du condamné, afin de l'engager à se pourvoir en cassation.

– M^e Rabinel, lui répondit André, je ne suis pas coupable, croyez-le bien ; mais je veux, je dois mourir.

L'avocat insista vainement.

Pendant trois jours Sergent de Clamelle se montra inflexible.

Enfin la dernière heure du troisième jour sonna.

L'arrêt était définitif.

Clément Morin allait chaque jour chez M^e Rabinel.

Des conversations qu'eurent ensemble l'avocat et le frère de lait du condamné, ressortit pour eux, sa complète innocence.

Il adorait sa femme, dit Clément un jour, sa fuite avec le comte de Clamelle a plongé André dans un morne chagrin et il veut mourir. C'est un suicide qu'il médite, j'en suis convaincu ; mais grâce au ciel je suis là, je le sauverai d'abord, je le consolerai après ; mon affection, mon estime pour lui m'en font un devoir suprême, je n'y faillirai pas. Il faut d'abord qu'il signe son pourvoi en grâce.

– Y consentira-t-il ?

– Il faut qu'il y consente, M^e Rabinel, dites-lui que je le supplie de le faire, dites-lui que si sa tête tombe, Pierre Laude en deviendra fou.

M^e Rabinel se rendit à la Roquette où Sergent de Clamelle avait été installé le surlendemain de sa condamnation, dans le cachot où nous l'avons vu, en compagnie du gardien Hubert et des deux autres personnes chargées de le surveiller, la nuit du souper du duc d'Ambre, de la réunion des Compagnons du Glaive et des adieux adressés par Rodrigue d'Avilarà Marguerite de Saint-Till, dans la chambre même de l'amie d'enfance de Ginevra⁵.

– Je veux mourir, fut la seule réponse d'André.

Et comme Me Rabinel insistait au nom de Clément Morin et de Pierre Laude :

– Dites à Clément que je le charge de consoler le pauvre vieillard auquel je pardonne le mal involontaire qu’il m’a fait.

.....

Quelques jours après, vers six heures du soir, une estafette du ministère de la justice arrivait à fond de train, dans une des rues avoisinant la place du Marché de Levallois-Perret.

Elle s’arrêta devant une grille bordant un jardin qui entourait une jolie maison à laquelle conduisaient quelques marches.

A travers la croisée de droite on voyait briller de la lumière, qui éclairait trois personnes attablées devant un couvert confortable.

A quelque distance de la nappe blanche, qu’il teintait de reflets d’un rouge jaunâtre, brillait un feu qui pétillait dans un poêle de fonte et d’acier poli, enchassé dans une niche d’où se détachait, posée sur le poêle même, une statue en bronze florentin de demi grandeur naturelle, représentant Don Juan.

Les trois personnes dont nous venons de parler étaient un jeune homme brun, d’une physionomie agréable, de dix-huit ans environ.

Une femme de cinquante ans, de taille ordinaire, à la figure douce, franche, qu’illuminaient de beaux yeux noirs, et dont l’ensemble un peu corpulent de la personne respirait la quiétude et le bien-être.

Et enfin un vieillard très grand, très robuste, aux yeux gris noirâtre, aux cheveux coupés ras et aux favoris blancs, taillés en côtelettes, tranchant par leur couleur sur celle foncée de ses sourcils épais.

La mise de cet homme était soignée et on l’eût pris pour un propriétaire très satisfait de son sort, surtout en ce moment où, venant de découvrir un potage fumant aux senteurs appétissantes, il s’apprêtait, en compagnie de sa femme et de son neveu, à faire un bon dîner.

Au moment où l’estafette s’engageait dans la rue, le robuste vieillard prenait la louche en main.

Au bruit que firent les sabots du cheval sur le pavé, au lieu de plonger cette louche dans la soupière, le vieillard resta immobile et sa physionomie

expressi ve révéla qu'il écoutait, avec une grande attention, les bruits du dehors.

En entendant le cheval s'arrêter devant la grille, il pâlit légèrement, remit la louche sur la nappe, se leva et regarda par la croisée dans la rue.

A la vue de l'estafette, il sortit aussitôt, traversa le vestibule, descendit les marches de pierre et alla ouvrir la grille.

– M. Hesdenreich ? demanda l'estafette.

– C'est moi, répondit le vieillard.

– Voici, reprit le soldat en lui tendant un pli cacheté.

Et aussitôt il relança son cheval au galop dans la direction qu'il venait de suivre.

Pendant ce temps une bonne avait paru dans le vestibule, portant à la main un flambeau garni d'une bougie allumée.

M. Hesdenreich referma la grille, regagna la maison, et prenant le flambeau des mains de la domestique, jeta sur l'enveloppe du pli qu'on venait de lui remettre un rapide coup d'œil, puis le glissa dans la poche de sa redingote.

Cela fait, il rentra dans la salle à manger.

Sa femme, qui était restée attablée, échangea un rapide regard avec lui.

– Je ne mangerai qu'un peu de potage, dit-il avec un léger accent alsacien.

– Seriez-vous indisposé, mon oncle ?

– Pas précisément, mais j'aime mieux manger peu ce soir.

La femme n'insista pas.

Le dîner fut silencieux.

Il n'était pas encore terminé que M. Hesdenreich, enveloppé dans un paletot d'hiver, gagnait d'un pas hâté la place Pereire, où il montait en fiacre après avoir dit au cocher :

– Rue de la Roquette.

Prévenu que l'exécution du docteur Sergent de Clamelle devait avoir lieu le lendemain, l'exécuteur des hautes œuvres, car le vieillard en question n'était autre que Monsieur de Paris, allait prévenir ses aides.

.....

Peut-être n'a-t-on pas oublié que quelques heures après la sortie du bourreau de sa maison, André Sergent s'était écrié :

– Ils clouent l'échafaud, c'est pour ce matin.

Et qu'après une crise assez violente, qu'il n'avait pu vaincre immédiatement, il avait prononcé ces paroles concluantes :

– Guillotin a dit vrai, la mort doit être instantanée, c'est un coup de foudre !.

Il s'endormit une heure après.

A cinq heures et demie du matin, le directeur de la prison, l'aumônier, le commis greffier à la cour impériale, le chef de la police de sûreté et quelques gardiens pénétraient dans la cellule d'André Sergent.

Au bruit qui se fit autour de lui, le docteur ouvrit les yeux et aussitôt il parla :

– Je comprends et je suis prêt.

On le laissa seul avec l'aumônier.

– Mon père, lui dit-il, voici deux lettres que je vous prie de faire parvenir à M. Clément Morin, 23, rue de la Victoire.

– Je vous le promets.

– Je vous confie le contenu de celle de Geneviève, comme s'il faisait partie de ma confession.

– Comptez sur moi.

– Quant à l'autre lettre, elle m'a été écrite par Clément, je la lui rends comme souvenir, car je l'ai relue bien des fois et elle a soutenu mon courage.

Vingt minutes après cet entretien, la porte de la Roquette s'ouvrait au large, dévoilant l'échafaud aux yeux du condamné.

André regarda le couteau sans frémir.

Depuis quelques instants il ne semblait plus avoir conscience de ce qui se passait autour de lui, sa pensée planait dans l'espace, il se préparait à rejoindre celle qu'il avait tant aimée, la pauvre et belle Louise !

Il ne sentit pas le baiser du prêtre, et lorsqu'il fut lancé contre la bascule :

– Me voici, murmura-t-il, au revoir, Geneviève !

La lueur blafarde que projetait le couteau dans le brouillard que cherchait à percer les yeux de la Cagnotte et des invités du duc d'Ambre, se déplaça,

glissant comme un éclair vers le sol.

Le couteau tombait.

Et pourtant Boulingrin quelques instants après, s'étant approché de l'échafaud, murmura avec effroi :

– Pas de sang. Mille tonnerres ! est-ce qu'André de Clamelle ne serait pas mort !

XVII

ACHILLE DE CLAMELLE

Le surlendemain de l'exécution d'André Sergent de Clamelle, le boulevard des Italiens commençait, vers dix heures du matin, à présenter l'aspect d'animation et d'encombrement qui se produit régulièrement pendant les quatre ou cinq jours qui terminent une année et commencent l'autre.

La veille du premier janvier et le jour même, l'état que nous signalons atteint son maximum.

Bien avant midi toutes les petites baraques sont couvertes, étalant aux yeux des passants qui, d'heure en heure, deviendront plus nombreux, l'infinité des marchandises de toute espèce dont le débit leur est momentanément permis à cette époque, où s'ouvrent les endroits les plus passagers aux petits marchands qui jouissent ainsi de tous les avantages des

grands magasins du centre, sans être écrasés par un loyer disproportionné avec les ressources que peut leur offrir un débit relativement restreint et d'une [importance secondaire.

Un va et vient continuel donne à certains quartiers un aspect curieux.

Tout le monde fait des achats, depuis le millionnaire jusqu'au pauvre diable, et chacun se rend dans l'endroit où il compte trouver l'objet qu'il désire pour l'offrir le lendemain.

Presque tous les personnages qui se trouvaient au café Anglais pendant la nuit de l'avant-veille étaient dans les rues.

La victoria de d'Arteville s'arrêta devant chez Boissier en même temps que le coupé du comte Fabiani, Finet croisa de Lhimours en sortant de chez Barbedienne, Yanka lança un sourire aimable à Olympe dont le landau frôla sa calèche au milieu de la Chaussée d'Antin. Enfin d'Ambre qui souvent préférait la marche à la locomotion, rencontra Achille de Clamelle au coin de la rue de la Paix.

Il profita de l'occasion pour apprendre à l'amant de Geneviève la nouvelle de sa rupture avec Madeleine, qui devait produire une certaine sensation dans un certain monde.

Le comte, pour des raisons que nous allons expliquer, fut fort peu touché de l'incident, mais lorsque le duc, qui agissait sagement en se chargeant d'instruire les autres d'un fait dont il lui eût été assez désagréable de supporter le récit, au lieu de le faire lui-même, afin d'éviter tout commentaire, nomma son successeur, Gabriel de Saint-Till :

– Où diable a-t-elle la tête ? s'écria Achille. C'est un gamin, un enfant que Gabriel, mon cher duc. Va-t-elle donc prendre les bambins de famille en sevrage ?

– Les plus sages font des folies, répliqua d'Ambre, enchanté de voir l'effet que produisait sur le comte son aventure, dont, malgré la façon dont il s'était conduit vis-à-vis de Madeleine et en dépit de la promesse de celui-ci, en ce qui concernait Geneviève, il était au fond profondément contrarié.

– Cette maxime, continua le duc, ne peut s'appliquer à vous, mon cher M. de Clamelle, car il n'est pas possible de choisir pour amie, une plus adorable femme que votre chère Ginevra.

– Aussi profiterai-je de la leçon, mon cher duc, et quoique Ginevra soit la plus honnête femme qu’on puisse voir, vis-à-vis de ce qui vous arrive, je la surveillerai sans qu’elle s’en doute, avec un soin extrême.

– Vous l’aimez donc beaucoup ? hasarda d’Ambre avec un sourire.

– Enormément, répondit Achille, cela ne doit pas vous étonner.

– Tiens, tiens, tiens.

– Ah ! je comprends, madame de Berny vous a dit peut-être le contraire.

– Je vous l’avoue, le contraire absolument.

– Elle s’est trompée.

– Ah ! fit le duc visiblement contrarié par cette déclaration.

– Mais c’est de ma faute. Voyez-vous, mon cher duc, j’ai pour principe que même devant une femme qui n’est, ne sera et ne peut être qu’une amie pour vous, il ne faut jamais montrer tout l’amour que l’on a pour une autre femme, ce qui fait que devant madame de Berny j’ai parlé de Ginevra d’une façon qui aura pu lui faire croire que je n’ai pour ma belle compagne qu’une médiocre affection.

– Oui, je comprends, dit le duc.

Quelques instants après, ils se séparèrent.

Le fragment de conversation que nous venons de relater étant en contradiction flagrante avec ce qui s’était passé deux jours avant chez la Cagnotte, entre elle et Achille de Clamelle, il importe d’en expliquer la cause⁶.

Par le testament du marquis Anselme, André, son légataire universel, avait la faculté de tout laisser à son tour à Geneviève, au détriment d’Achille.

Sous ce rapport les dispositions de Sergent de Clamelle étaient prises, et par conséquent, André une fois mort, Ginevra se trouvait en possession des douze millions du marquis, dont le comte devait jouir également et légalement le jour où il tiendrait la promesse qu’il avait faite au docteur d’épouser sa chère Geneviève aussitôt que l’expiration des délais légaux le lui permettrait.

Cette situation déjà définie par le chevalier Théobald à Achille, le soir où il avait commencé à la Maison-Dorée à tâcher de persuader au comte qu’il importait absolument que celui qu’il surnommait Don Quichotte mourût

avant André, avait été la cause de tous les événements terribles qui s'étaient accomplis en Normandie et aux assises de la Seine, depuis qu'Achille avait quitté la France pour l'Italie avec Geneviève.

Mais le codicille dont Achille n'avait eu connaissance qu'après la mort de M. de Clamelle, était venu modifier du tout au tout la situation, et l'infâme marché qu'Achille avait fait avec la Cagnotte en était résulté.

Malgré la radieuse beauté de Geneviève, depuis quelques semaines l'ardeur du comte pour elle s'était considérablement refroidie, sa nature avait besoin de certains stimulants qu'il ne pouvait pas trouver dans cette femme douce, bonne, aimante et sincère, à laquelle tous les artifices de la coquetterie et de la perversité étaient inconnus.

Le bleu splendide du ciel de Naples finit, dit-on, par agacer, les perfections mêmes de Ginevra avaient refroidi son amant, puis, pour jouir des douze millions, il fallait se décider au mariage, et, certes, il l'aurait, subi sans trop de répugnance s'il n'avait pas pu faire autrement, mais ayant trouvé une porte de sortie qui lui permettrait peut-être d'échapper à cette grave obligation, Achille n'avait pas hésité à faire le sacrifice du million qu'il s'était engagé à verser à la Cagnotte, le jour où Ginevra se serait compromise au point de permettre au comte d'invoquer le codicille du testament du marquis, afin de rester garçon, libre, indépendant et dix fois millionnaire, le chevalier Théobald ayant été désintéressé intégralement, aussi bien que madame de Berny.

Telle était la situation au moment où Achille avait signé son billet à désordre, rue des Vignes ; telle était la situation au moment où André avait été conduit à l'échafaud.

Depuis le moment où les journaux du soir avaient paru, relatant l'exécution du docteur, cette situation s'était modifiée au point d'obliger prudemment Achille à changer momentanément ses batteries, ainsi que nous venons de le voir par la conversation qu'il avait eue avec le duc, au coin de la rue de la Paix, la veille du jour de l'an.

Avant de révéler l'incident complètement imprévu par Achille, qui avait produit cette modification, remontons brièvement au moment où nous avons quitté de Clamelle et Ginevra, à Venise, quelque temps après le passage du docteur Paolo Fabiani dans la ville des doges.

Nous avons expliqué pour quelles raisons la justice avait épargné à Achille la douleur de figurer au procès d'André comme témoin.

La condamnation à mort de ce dernier, ainsi que son refus de se pourvoir en cassation, étaient arrivés au moment où Achille se trouvait presque au bout de la somme qu'il avait emportée le jour où il avait enlevé Ginevra.

Puis l'Italie et la prolongation de son tête-à-tête avec sa maîtresse avaient fini par l'assommer.

Il n'en fallut pas plus pour le décider à revenir à Paris.

Ginevra s'était d'abord assez énergiquement opposée à la réalisation de ce projet, car rien que la pensée de se rapprocher d'André et d'avoir peut-être un jour à rougir devant lui, la faisait trembler.

Mais lorsqu'elle avait formulé ses craintes à Achille, celui-ci s'était borné à lui dire :

– Je veux retourner en France ; si vous m'aimez, vous m'y suivrez ; quant à André, je vous promets de faire en sorte de vous éviter de le revoir ; néanmoins, je vous ferai remarquer que, n'ayant point été un mari pour vous, il ne pourrait vous reprocher d'avoir quitté son toit et préféré mon amour ardent à son indifférence blessante.

Ginevra avait obéi, et aussitôt son arrivée à Paris, Achille avait pris les mesures nécessaires pour pouvoir profiter du codicille du testament d'Anselme de Clamelle le plus promptement possible.

De là sa visite chez la Cagnotte, sa présence au souper du duc d'Ambre, enfin son entretien avec Boulingrin et l'ultimatum de ce dernier.

Passons maintenant à l'incident imprévu.

Il n'était autre que la contradiction qui régnait dans le compte-rendu de l'exécution, dans les journaux dont nous avons parlé.

– Sergent de Clamelle ne serait-il pas mort ? s'était demandé le chevalier Théobald, place de la Roquette.

Cette question si grave pour lui, Achille se la posa aussi, et comme il lui était impossible de prévoir quelle serait la suite des événements qui pourraient résulter de la prolongation de la vie du docteur, il s'était promis d'attendre avant que de rien tenter de nouveau, car il se disait bien que tant qu'André vivrait, son horizon était menacé de s'assombrir tout à coup de la plus terrifiante des façons.

Au moment où il avait rencontré le duc, Achille revenait de chez Clément Morin ; il s'y était rendu, afin de savoir à quoi s'en tenir, après avoir lu dans un journal officiel les lignes suivantes :

« La peine de mort prononcée contre le docteur Sergent de Clamelle, a été commuée au dernier moment. »

Laconiques et concluantes, ces lignes avaient jeté un trouble profond dans l'esprit d'Achille, et sa visite à l'homme d'affaires n'eût point été aussi précipitée, si un autre journal très répandu et généralement bien informé n'avait inséré également un article dont voici les derniers mots :

« Il y avait juste vingt-cinq minutes que Sergent de Clamelle avait été averti qu'il fallait qu'il s'apprêtât à mourir, lorsque nous vîmes comme un éclair se détacher du haut des portants de la guillotine.

» Le couperet tombait ! »

Morin n'était pas chez lui.

– Il est allé à Courbevoie et ne rentrera qu'à cinq heures, avait-on répondu au comte, qui laissa sa carte et regagna la rue, étant parvenu à redevenir complètement maître de lui, ce qui explique la quiétude d'esprit dont il avait fait preuve dans sa conversation avec le duc d'Ambre et la tournure qu'il avait donnée à celle-ci, dès que le nom de Ginevra avait été prononcé.

Quant à sa situation vis-à-vis de cette dernière, Achille l'analysait froidement et avec une grande logique.

André Sergent n'étant pas mort, il en résultait que Ginevra n'héritait pas de lui, mais devenait simplement usufruitière de la grande fortune du marquis de Clamelle.

Dans ce cas, la question du mariage disparaissait et l'éloignement de la possibilité de cette formalité qui était considérée comme trop rigoureuse par le comte. le rapprochait de sa maîtresse, en le contraignant à jouir de son usufruit comme s'il était à lui, à l'aide d'une simple procuration des plus faciles à obtenir.

– C'est, après tout, la fortune de mon oncle, c'est mon bien, André le destinait à Ginevra, dont il voulait que je devinsse l'époux, je n'ai donc aucun scrupule à avoir, et momentanément je n'ai à m'occuper que de mettre les choses en règle, de telle sorte que je sois le seul maître de la

situation jusqu'au décès de mon cher cousin. Que ce soit le bourreau ou la maladie mortelle dont il se dit atteint qui m'en débarrasse, peu importe, du jour où Geneviève héritera, j'irai retrouver Madeleine, et il faudra bien que nous arrivions à placer la veuve Sergent dans des conditions assez compromettantes pour que de plein droit, en invoquant le spirituel et prévoyant codicille du testament de mon cher oncle, elle me restitue ses douze millions le plus promptement possible.

Pendant qu'Achille raisonnait ainsi, la conversation suivante avait lieu à Courbevoie, dans le cabinet de Me Allain, entre celui-ci et Clément Morin :

– Ainsi il n'est pas mort ?

– Non, le ciel a fait un miracle, car la commutation est arrivée au moment même où on relevait le couteau.

– Le duc de M*** a tenu sa promesse, reprit Allain.

Il ne dit même que « le duc, » nous ajoutons : « de M*** » pour que le lecteur ne puisse croire que celui dont parlait le notaire fût Olivier d'Ambre.

Le notaire continua :

– Pardonnez-moi de vous avoir quitté aussi brusquement, mon frère, mais j'allais m'évanouir.

– De grand cœur, mon bien cher, mon estimable ami. Moi-même, pendant un certain temps j'ai perdu la tête, et même, durant quelques secondes, ma vue a été si troublée qu'il m'était impossible de rien distinguer. Je ne voyais que le couteau, et lorsqu'il tomba, je crus distinguer un éclair pendant la nuit sombre.

– Qu'allez-vous faire maintenant ?

– Poursuivre mon œuvre, et j'y parviendrai, M^e Allain, j'y parviendrai à ce but si cher et que la vérité et la justice tout autant que l'affection et l'amitié m'ordonnent de poursuivre désormais sans délai ni trêve.

– Frère Morin, je vous y aiderai de tout mon pouvoir.

– Merci, et je compte sur vous. Songez donc que sauver un innocent vaut mille fois mieux que de punir un coupable.

– Vous avez raison ; mais n'oublions pas que nous appartenons au Glaive avant tout.

– Avant tout je dois consulter celui qui, j'en suis sûr, maudit la main qui l'a sauvé, mais qui bientôt la bénira.

En rentrant chez lui, Clément trouva Achille de Clamelle qui l'attendait. Morin ignorait complètement encore le retour du comte en France.

– Vous ! lui dit-il. Ah ! soyez le bienvenu, M. le marquis de Clamelle.

On sait que par la mort d'Anselme, Achille avait désormais droit à ce titre ; néanmoins, afin qu'aucune confusion ne puisse être faite entre Anselme et Achille, nous continuerons à ne donner à ce dernier que le titre de comte.

– Mon cher monsieur Morin, dit l'amant de Ginevra, ma première visite est pour vous.

Clément s'avança, saisit les mains d'Achille, et les lui pressant avec une effusion émue :

– Vous revenez en un moment terrible, dit-il.

On sait déjà que le but principal de la visite d'Achille à son ancien conseil judiciaire, était de l'interroger sur André.

– Vous m'avez épargné l'horrible douleur de comparaître aux débats, mon cher monsieur Morin, reprit le comte, permettez-moi de vous en exprimer d'abord toute ma reconnaissance. Quant à mon retour, je n'aurais pu rester plus longtemps loin du théâtre des terribles événements qui se sont accomplis, loin surtout des personnes sincères qui peuvent me renseigner complètement sur eux. Dites-moi tout, mon cher monsieur Morin ; je veux tout savoir.

Clément commença immédiatement le récit des tragiques péripéties par lesquelles le mari de Geneviève avait passé depuis l'instant où Pierre Laude était rentré dans la chambre du mort, ayant à la main le fragment du papier brûlé qui avait déterminé M. de Liversac à faire arrêter Sergent de Clamelle.

Le comte suivait avec un intérêt marqué ce récit si dramatique, dont il tâchait d'apprécier les moindres détails avec tout autant d'impartialité sagace que si le héros de l'affaire du château de Clamelle, ainsi que la victime, eussent été pour lui des inconnus.

Arrivé au moment où il allait parler du procès :

– Le pauvre André avait avoué le crime qu'il n'a pas commis, car pour vous comme pour moi, il ne peut être, il n'est pas coupable, n'est-ce pas, monsieur le comte ? dit le frère de lait de Sergent de Clamelle.

Achille fit un geste d'approbation.

– Il avait avoué son crime par désespoir, parce qu’il reconnaissait que les preuves les plus accablantes s’élevaient contre lui avec une fatalité sans pareille, il l’avait avoué aussi peut-être pour un autre motif qui, sans doute restera toujours un profond mystère entre M. de Liversac et lui. J’ai fini par deviner cela. A la veille de l’ouverture des débats, je mis tout en œuvre et je parvins à me faire délivrer la permission d’aller le voir. Je le conjurai alors, au nom de l’honneur et de la vérité, de se défendre avec énergie. Il me le promit, mais lorsqu’il se vit de nouveau perdu par ces fatalités inouïes que le sort semble avoir groupées contre lui, avec un acharnement tout particulier, se trouvant entre le bagne et la mort, il supplia les jurés d’être sans pitié, se déclara coupable, et. vous savez le reste.

– J’ai eu le courage de lire les débats, reprit Achille ; et voilà ce que j’ai lu encore.

Disant ces mots, le comte tira un journal de la poche de son paletot et le tendit à Morin, en lui désignant du doigt les lignes qu’il désirait faire connaître et apprécier par ce dernier.

– Oui, moi aussi, j’ai vu tomber le couperet, dit Clément après avoir lu.

Achille désirait trop ardemment la mort d’André pour qu’il ne prît point les paroles de Morin pour la déclaration formelle que Sergent de Clamelle n’était plus.

– Pauvre André ! dit-il hypocritement, de l’accent le plus ému qu’il put prendre.

Puis après un temps :

– Mon cousin a fait un testament, ce testament je le connais : usant du droit que mon oncle lui avait donné de pouvoir laisser toute sa fortune à sa femme, même s’ils n’avaient point d’enfant, André a constitué Geneviève sa légataire universelle.

– André me l’a dit dans notre dernière entrevue, en ajoutant ces mots : Achille n’ignore pas que toute la fortune de notre oncle appartiendra, après moi, à Geneviève, mais Achille épousera ma veuve.

– En disant cela, André vous a dit la vérité.

– Comment M^{me} Geneviève a-t-elle supporté le coup qui nous frappe tous ?

– Elle l’ignore encore.

– Il faut qu’elle l’ignore toujours !

– Oh ! certainement ; aussi dès que les délais légaux seront expirés, c’est-à-dire dès que je pourrai devenir l’époux de Geneviève, après l’avoir doucement préparée à l’affreuse nouvelle, lui cacherai-je toujours la façon tragique dont son mari a perdu la vie.

– Je ne vous comprends plus, monsieur le comte. Permettez-moi de vous adresser une question.

– Faites, monsieur Morin, et je vous promets d’y répondre.

– Comment avez-vous pu tromper André ?

– Moi ?

– Oui ; comment, malgré les liens de famille et l’amitié qui vous unissaient n’avez-vous pas eu la force de vaincre votre amour et de fuir M^{me} Geneviève ? En un mot, comment avez-vous pu l’enlever ?

– Je vois que vous ignorez bien des choses, monsieur Morin.

– Lesquelles ?

– Une seule suffira pour modifier complètement votre opinion sur ma conduite : c’est André lui-même qui m’a ordonné l’enlèvement de Geneviève.

– André !

– Je vous le jure. C’est alors que j’ai pris l’engagement d’épouser sa veuve.

– A quelle époque ?

– Un mois avant le crime, lorsqu’avec l’assentiment d’André j’ai enlevé Geneviève que j’aimais et qui m’aimait aussi.

– Un mois, et déjà André prévoyait sa mort ?

– Il me l’a annoncée comme prochaine en me disant : – Tu me crois appelé à vivre encore de longues années, eh bien ! j’ai là – et il se frappa le cœur – un mal mortel qui ne pardonne jamais, tu as un moribond devant toi, le terme approche, et bientôt je ne serai plus. – C’est impossible, m’écriai-je, et nous te sauverons. – André eut un triste sourire et il me dit : – Crois-tu donc que si je pouvais me faire illusion et conserver le moindre espoir, je serais heureux de ton amour pour Geneviève et surtout de l’amour de Geneviève pour toi ? Ce fut alors qu’il me fit jurer d’épouser sa veuve et qu’il termina l’entretien en ajoutant : Il faut épargner à Geneviève le triste

spectacle de ma mort ; dès aujourd'hui je te la donne, pars, fuis avec elle, use de son amour pour toi afin de la contraindre à me quitter, et que notre destinée à chacun s'accomplisse selon la volonté divine ! – Vous voyez, mon cher monsieur Morin, que la fortune d'André est mienne, et d'ailleurs je ferai signer à ma future une procuration en règle qui nous permettra d'en jouir le plus tôt possible, car je ne vous cacherais pas que mes ressources momentanées ont été presque complètement épuisées durant mon voyage en Italie.

Morin écouta à peine ces dernières paroles.

La conduite d'André vis-à-vis d'Achille, en ce qui concernait Geneviève, l'avait plongé dans les méditations les plus ténébreuses, et ne doutant pas plus de l'honorabilité d'André dans cette circonstance que dans toutes les autres de sa vie, il cherchait vainement sous l'empire de quel motif le mari de Geneviève avait agi, car il ne pouvait admettre que cette mort prochaine, annoncée par lui, eût été la cause de sa conduite, Sergent de Clamelle étant un médecin de premier ordre et ne pouvant s'être trompé sur son propre état.

– Je n'ai pas besoin de vous dire que la confiance de Geneviève en moi est sans bornes, poursuivit Achille, je vous apporterai la procuration de ma femme en blanc, et vous la remplirez vous-même, mon cher monsieur Morin.

– Bien, monsieur le comte, cette procuration est indispensable ; veuillez me la remettre dans trois jours.

– Dès demain.

– Non pas, dans trois jours. Peut-être alors vous révélerai-je un secret qui n'est pas à moi seul, c'est pourquoi j'ai besoin du délai que je vous demande, afin de me faire rendre toute ma liberté par qui de droit.

– Un secret ?

– N'insistez pas, je vous prie, je ne puis parler.

Achille connaissait trop bien Clément Morin pour insister.

– Je respecte vos scrupules, mon cher monsieur Morin, et je me résigne à attendre.

Il prit congé, sur ces mots, de son ancien conseil judiciaire, persuadé de la mort d'André, cette fois ; aussi, à peine eut-il regagné le boulevard,

quecette réflexion lui vint à l'esprit :

– Je me suis bien hâté ce matin d'affirmer au duc que j'aime énormément Ginevra. Bast ! je dirai à la Cagnotte de travestir l'obstacle en dissimulant, et si ce n'est pas d'Ambre qui se charge de m'empêcher de tomber dans le gouffre du mariage, Madeleine a assez d'intelligence, d'amis et aime trop l'argent pour ne pas en trouver dix qui vaudront mieux que lui sous bien des rapports. Momentanément ne songeons qu'à la procuration, la vouloir, c'est l'avoir, nous attendrons ensuite les événements, après avoir lâché à Boulingrin l'os que m'a demandé à ronger, cette canaille. Ah ! si je pouvais me débarrasser de lui !

Sur cette réflexion il se rendit chez Kramer et, parmi les bijoux du meilleur goût de ce maître en bijouterie, fit choix d'un bracelet ravissant fait en perles noires et en argent ciselé, pour l'offrir à Ginevra pour ses étrennes, puis il regagna son hôtel.

XVIII

RÉVÉLATION

On se souvient que cela se passait la veille de l'an.

Lorsqu'il arriva près de Ginevra, ce fut Geneviève qu'il retrouva, c'est-à-dire Ginevra, triste, se souvenant du passé, songeant qu'un an la séparait à peine d'un jour semblable où André l'avait embrassée à minuit sonnant en

lui faisant un présent gracieux qu'accompagnaient tous ses vœux et ses souhaits pour l'année nouvelle, Geneviève qui se souvenait que le lendemain, veille de sa fête, André lui avait encore fait un second présent, avec autant de plaisir que de générosité.

Ils habitaient encore seuls aux Pommiers à cette époque.

La présence d'Achille n'était pas venue troubler la jeune femme et chasser à tout jamais loin d'elle, cette chaste quiétude des vierges ignorantes et pures.

Depuis, la blanche neige de son passé s'était faite hermine, des taches noires y étaient tombées en forme de larmes, malgré toutes les joies et les ivresses de l'amour, cet amour n'étant pas, malgré la passion de Geneviève pour Achille, l'amour, sanctifié par le mariage qui, seul, convenait à l'âme loyale et pudique de la jeune femme.

En outre, un secret pressentiment la troublait d'une manière étrange, en exerçant sur elle un pouvoir pénible, indéfinissable, mais impérieux, qui la jetait dans de vagues inquiétudes.

Achille, de son côté, était assez morose.

Néanmoins Ginevra l'accueillit avec sa tendresse ordinaire, en lui tendant ses lèvres que le comte effleura à peine.

– Je viens de chez M. Morin, dit-il avec une certaine brusquerie.

– Ciel ! s'écria Ginevra, t'a-t-il parlé de moi ?

– Oui et non ; non comme tu le crois, oui comme tu es en droit de l'espérer. Il faudra me signer un papier.

– Quand tu voudras.

Puis après un temps :

– M. Morin, répéta-t-elle songeuse, le frère de lait d'André !

Depuis la veille ce mot sonnait horriblement mal aux oreilles d'Achille, car il éveillait en lui la terreur et le remords.

Et comme si la fatalité elle-même lui eût soufflé ce qu'elle avait à dire :

– D'André. qui me maudit peut-être. Qu'est-il devenu, le pauvre André ? continua-t-elle.

– Ginevra ! s'écria Achille avec irritation.

– Non plus Ginevra, Geneviève, nous sommes en France, Achille.

– Qu’importe ; Geneviève n’est-elle pas morte avec son passé, avec tout ce qui fut sa vie, alors qu’elle ne m’avait pas encore donné complètement son amour ?

– Geneviève est morte pour toi, Achille, mais Geneviève n’est pas morte pour André.

– André ! encore André, toujours André ; ne t’ai-je pas supplié, ordonné même, de ne jamais plus prononcer son nom devant moi !

– C’est vrai, et j’aurais respecté ta volonté aujourd’hui comme toujours, si tu n’avais pas prononcé le nom de M. Clément Morin.

– Ne parlons plus d’André, jamais !

– Jamais ! répéta Geneviève, d’une voix chargée de pleurs.

– Tu vas pleurer, maintenant ?

– Non, non, dit-elle, mais épuisée par l’effort qu’elle faisait pour se contenir, sentant ses larmes déborder, elle sortit précipitamment de la chambre en étouffant ses sanglots dans son mouchoir.

La nuit vient promptement et de bonne heure en décembre.

Elle était descendue rapidement dans la chambre, noyant les objets dans une demi obscurité, par la succession de ses voiles qui tombaient sans cesse.

Le feu qui brûlait dans la cheminée projetait sur les murs, garnis d’un tapis rouge sombre, les ombres des meubles, dont quelques-uns semblaient être de noirs fantômes, fébrilement agités par les oscillations de la flamme, léchant les bûches sèches qui craquaient sous ses étreintes dévorantes.

Au travers des vitres, sur lesquelles une buée bleuâtre aux reflets bistrés s’était lentement étalée sous l’action réfrigérante d’une température glacée, apparaissaient de vagues clartés indiquant l’apparition lointaine de la lune qui tapissait le ciel d’une teinte argentée, sur laquelle les angles des toits, les cheminées et les saillies des maisons profilaient leurs grandes silhouettes rigides.

Au bas, le gaz qu’on commençait à faire brûler. tranchait sur le reste, mais le reflet de ses flammes jaunes ne pénétrait pas dans le salon, qui, plongé dans l’avant-garde des ténèbres les plus épaisses, offrait un aspect bien fait pour exercer une influence des plus fâcheuses sur un esprit aussi mal disposé que l’était celui d’Achille de Clamelle en ce moment.

Il ferma les yeux après s'être étendu sur un canapé, et chercha, en s'absorbant en lui-même, à reconquérir le calme qui lui manquait.

Ce trouble, dont il subissait la mauvaise influence, rien ne le justifiait, ni la disposition d'esprit, ni les larmes de Ginevra, qu'il pouvait et devait traiter d'enfantillages, ni surtout ce qui s'était dit chez Clément Morin.

André n'était-il pas mort, Achille n'était-il pas riche et Ginevra n'était-elle pas la plus adorable femme de tout Paris ?

Il se répéta cela à satiété, comme une litanie, et de cette façon il parvint à rasséréner ses pensées, qu'il résuma en une seule : la dominante, la rassurante, celle unique qui devait lui assurer l'heureux, le plus brillant avenir :

– André est mort !

En ce moment même, la pièce s'éclaira.

Un des domestiques de l'hôtel, qui avait frappé et tourné le bouton assez discrètement pour que le comte n'entendît ni le bruit du doigt contre la porte, ni celui du pêne tournant dans la serrure, venait d'entrer avec une lampe allumée.

De Clamelle, croyant que c'était Ginevra, ne rouvrit pas les yeux.

Ginevra venant de pleurer ne pouvait que le replonger dans les idées sombres dont il sortait à peine et non sans effort.

– Il repose, mais entrez toujours, dit doucement une voix.

La porte se referma et une seconde après une main s'abattait sur l'épaule du comte et ces mots retentissaient à son oreille :

– Achille, réveille-toi donc, Sergent de Clamelle n'est pas mort !

Le comte rouvrit les yeux et se releva vivement, comme s'il eût été mû par un ressort.

– Toi ! dit-il.

Le chevalier Théobald de Boulingrin était devant lui.

Saisissant l'aigrefin par le bras :

– Que viens-tu de dire ? lui demanda Achille.

– Que le docteur vit.

– Plus bas. Comment le sais-tu ?

– Je suis allé place de la Roquette.

– Eh bien, tout le monde a vu tomber le couteau.

– Je l’ai vu comme tout le monde, mais ce que personne n’a fait sans doute, je l’ai fait, moi, je me suis approché, j’ai presque touché l’échafaud, et pas une goutte de sang ne l’avait souillé. D’ailleurs, les journaux le disent, il y a eu une commutation de peine. Tiens, lis.

Et Boulingrin tira de la poche de son paletot un journal, qu’il jeta sur la table.

– J’ai lu cela, mais puisqu’il y a eu exécution, c’est-à-dire puisque l’échafaud a été dressé, André n’est plus, Clément Morin me l’a affirmé il y a quelques heures.

– Il y a eu exécution, mais il n’y avait pas de sang, j’ai vu tomber le couteau, mais il n’y a pas eu mort, Sergent de Clamelle vit.

– Après tout, que m’importe ! je ne le connais plus, il a avoué son crime, donc il ne peut être à mes yeux qu’un assassin vulgaire, fait pour le bagne éternel. Sa mort ou sa vie ne peut nullement me toucher. N’ai-je pas agi en conséquence, du reste ? Ne m’as-tu pas surpris l’autre nuit, la veille même de la suprême expiation de l’empoisonneur de mon oncle, dans un souper fin ? Qui donc, dans ces conditions qui affirment de la façon la plus complète et la plus claire ma rupture éternelle avec un membre indigne de ma famille, qui donc oserait seulement me parler de lui ?

– Moi, répondit Boulingrin avec énergie. Nous ne sommes pas dans les mêmes conditions, c’est pourquoi j’ai voulu te voir immédiatement, je n’ai même pas reculé devant la dépense pour y parvenir, j’ai donné un louis au domestique pour qu’il m’introduise ici immédiatement, oui, mon petit Achille, et ce parce que le docteur n’étant pas mort, on ne sait pas ce qui peut arriver et si les choses ne tourneront pas un jour d’une fâcheuse manière ; donc, comme je ne suis pas complètement et malgré tout sans aucune crainte pour l’avenir, je veux jouir du présent, et ce présent pouvant être relativement court, j’en veux jouir tout de suite. Arrange-toi pour ça.

– Tu m’as donné jusqu’au 10 janvier.

– Oui, mais j’aimerais mieux terminer tout immédiatement et filer. Le moindre délai peut me perdre.

– Mais puisqu’André avoue le crime.

– On a déjà retrouvé le vrai poison, on peut retrouver le vrai coupable.

– Plus bas, malheureux.

- Il me semble que je n’ai pas crié.
 - C’est vrai, mais si jamais on entendait une seule parole.
 - Voilà le trac qui t’empoigne aussi. Ah ! la venette est communicative, et la mienne est carabinée depuis avant-hier matin.
 - Aussi pourquoi avoir employé le poison ?
 - Des reproches, ingrat.
 - Les empoisonneurs sont toujours découverts.
 - Oui, mais le poison tue.
 - Moins sûrement que le poignard ; vois Henri III.
 - Ignore-tu donc, mon doux ami, que le savant Antistius constata que sur les vingt-trois blessures de César, une seule était mortelle ?
 - Enfin que veux-tu ?
 - Je veux de l’argent le plus tôt possible. J’ai ton billet, ton engagement formel de me verser un million dès que tes moyens te le permettront.
 - Mais je n’ai pas d’argent.
 - Tu peux en trouver, et il m’en faut.
 - Eh bien ! dans quelques jours.
 - J’y compte, j’y compte absolument, tu m’entends bien.
- Achille était sur des charbons ardents ; pour rien au monde il n’eût voulu que quelqu’un entrât en ce moment. Rien que la présence de l’illustre Boulingrin chez lui, lui paraissant des plus compromettantes.
- Oui, oui, c’est convenu. Laisse-moi, dit-il, pour s’en débarrasser au plus vite.
 - Je m’en vais, mais tiens ta promesse.

Le ton dont furent prononcés ces derniers mots ne laissait aucun doute au comte sur les dispositions menaçantes de Boulingrin qui sortit en se disant :

- Il a eu une peur bleue, j’en tirerai quelque chose et mon plan est excellent, car après l’instruction je n’ai véritablement plus rien à craindre, car si Sergent de Clamelle n’a pas pu prouver son innocence, qui donc pourra jamais arriver à prouver ma culpabilité ! Et ce bon Achille qui s’imagine, grâce à la petite comédie que je viens de lui jouer, que j’ai eu la bêtise insigne de m’engager dans le régiment des poules mouillées, serin, va !

Le surlendemain de cette entrevue qui avait jeté le comte dans les plus sombres réflexions, il se présenta chez Clément Morin, muni d'une procuration de Geneviève.

Geneviève avait signé sans faire la moindre objection, sans même se demander à quoi pouvait servir le papier sur lequel Achille lui avait fait mettre la formule d'usage qu'il lui avait dictée.

Geneviève ne songeait qu'à une chose.

Achille oubliait que c'était sa fête et André toujours y avait pensé.

Ce fut une réelle douleur pour ce cœur dans lequel le comte occupait une si large place.

Quant à celui-ci, dès qu'il pénétra dans le cabinet de son ancien conseil judiciaire :

– Voici l'acte signé par madame la comtesse Achille de Clamelle, lui dit-il. Pouvez-vous tenir votre promesse ?

– Oui, monsieur le comte, mais cette procuration n'est en règle que parce que celle que vous appelez la comtesse Achille de Clamelle l'a signée Geneviève Sergent de Clamelle de son véritable nom, car André n'est pas mort.

Achille s'attendait parfaitement à cette confirmation et il s'était préparé à la recevoir.

– Dieu soit loué ! Mais qui donc l'a sauvé ?

– C'est un mystère impénétrable, il m'a été impossible de le savoir. Le pauvre André n'a dû la vie qu'à un miracle, paraît-il.

– Quel qu'il soit, je le bénis du fond du cœur.

– J'étais bien certain que vous accueilliez la communication que je viens de vous faire avec cette joie marquée et je vous l'aurais faite dès notre première entrevue, si je n'avais pas eu à me faire relever d'une promesse formelle par André lui-même.

– Vous l'avez vu ?

– Non, pas moi, répondit Morin qui ne voulait pas faire soupçonner de quelles influences puissantes il pouvait disposer à l'occasion, pas moi, mais Me Rabinel, l'avocat célèbre qui a défendu Sergent. Voici vingt-cinq mille francs pour vos frais d'installation, et je vous en verserai trois mille chaque mois.

– Pardon, mon cher M. Morin, mais la procuration de Geneviève me donne carte blanche, et comme elle est Punique héritière d'André.

– André m'ayant autorisé à vous révéler son existence, cette procuration n'a plus de raison d'être, et, du reste, voici la loi que vous semblez ignorer complètement. La condamnation à mort suivie de commutation de peine, n'a pas pour conséquence de faire passer les biens du condamné aux mains des héritiers. La mort civile étant abolie, le condamné n'est qu'en état d'interdiction légale pendant toute la durée de sa peine. On va nommer un tuteur et un subrogé-tuteur pour administrer les biens du marquis Anselme, le tuteur, ce sera moi, le subrogé, vous, sans doute, et lorsque j'aurai prouvé l'innocence d'André, lorsque je serai arrivé à découvrir le véritable assassin et à faire réhabiliter Sergent de Clamelle, nous lui rendrons sa fortune, fortune qui est à lui et non pas à sa femme, la commutation de peine du docteur ayant rendu nul l'effet de tout testament fait antérieurement par lui.

Achille avait écouté avec une stupeur douloureuse qu'il s'efforçait en vain de dissimuler complètement.

– Mais, objecta-t-il, ce chiffre de trois mille francs.

– Représente le montant de la fortune personnelle d'André, il vous l'abandonne.

– Et l'autre ?

– Quelle autre ?

– Les douze millions du marquis ?

– André ne veut pas en disposer, et personne au monde ne pourrait le faire changer d'avis. C'est un scrupule absolument respectable et qui ne lèse en rien vos intérêts, puisque vous avez trente-six mille livres de rente, ce qui, étant donnés les goûts simples de madame Geneviève, vous suffira parfaitement à tous les deux.

Achille ne pouvait rien objecter.

– Quelle situation ! murmura-t-il.

– Il n'y en a certainement pas de plus extraordinaire, monsieur le comte, mais une seule personne est à plaindre dans tout ceci, André, ce pauvre martyr d'une fatalité sans égale.

Depuis la veille Achille avait arrêté un nouveau plan de conduite.

Il consistait à prélever une somme très forte à l'aide de la procuration de Geneviève, d'en donner à Boulingrin une faible partie, et d'aller attendre les événements dans quelque retraite ignorée, jusqu'au jour où la mort d'André calmerait ses craintes et lui permettrait de jouir de la fortune du marquis au grand jour.

La conversation qu'il venait d'avoir avec Morin, rendait ces projets complètement irréalisables..

En outre, non seulement l'argent lui manquait pour calmer le chevalier Théobald et se débarrasser d'un complice capable de tout, même de le perdre, rien que par vengeance peut-être, car l'effroi qui régnait chez Achille lui avait fait considérer Boulingrin, depuis la eille, sous le plus effroyable aspect, mais encore il trouvait dans Clément Morin, dont il connaissait l'intelligence et l'activité, le vengeur d'André, c'est-à-dire l'ami dévoué et sincère, le frère dont l'affection était demeurée entière pour le docteur, envers et contre tous, qui s'apprêtait à mettre tout en œuvre, pour rechercher la vérité et prouver l'innocence complète de la victime de l'affaire du château de Clamelle.

Tâcher de modifier en rien l'état des choses ou de faire revenir André sur la décision qu'il avait prise relativement à la fortune du marquis, ne pouvait être tenté par Achille sans sembler avoir contre le mari de Ginevra une hostilité incompréhensible, inexplicable, et qui aurait pu éveiller les soupçons de Morin.

Sous l'empire des réflexions épouvantables que lui inspiraient les déclarations du frère de lait du docteur, Achille demeurait immobile et muet.

– A quoi pensez-vous donc, monsieur le comte ?

Achille ne songeait qu'à se mettre le plus à l'abri possible des conséquences que pouvait avoir l'enquête nouvelle que Clément déclarait vouloir entreprendre.

La moindre prudence lui ordonnait de paraître approuver la conduite de l'homme d'affaires et de sembler vouloir le seconder avec ardeur et persévérance dans la noble et généreuse tâche qu'il déclarait avoir entreprise.

– Je pense que vous avez raison, mon cher Morin, je pense que vous êtes un noble cœur, répondit Achille, mais je pense aussi que nous réussirons, et je dis nous parce que je suis résolu à me dévouer comme vous à la réhabilitation d'André, que tout en la poursuivant par tous les moyens possibles.

– J'en ai de très puissants, interrompit Morin, en songeant aux Compagnons.

– Je pense, dis-je, répondit Achille, afin que le vrai coupable ne puisse se douter de rien, qu'il faut que nous ayons l'air d'avoir accepté la décision de la justice comme un arrêt sans appel.

– Que voulez-vous dire ? demanda Morin.

– J'ai adopté dès mon arrivée une conduite qui concorde avec la ligne à suivre. Je ne semble plus m'inquiéter d'André, il n'est plus mon ami, il n'est plus mon parent, il est l'assassin du marquis, rien de plus, et ne vous étonnez pas de cette façon d'agir, mon cher monsieur Morin, car moi aussi je voudrais endormir les craintes du vrai coupable et de ses complices, s'il en a eu, afin de réhabiliter un jour la mémoire du pauvre André, que je pleurais à l'écart, car je croyais qu'il n'était plus.

Clément avait réfléchi pendant qu'Achille parlait.

– Vous avez raison, dit-il, en effet il vaut mieux que ceux qui peuvent tout redouter de l'avenir, malgré la décision du jury, s'endorment dans une fausse sécurité d'où les fera sortir, au jour des justes représailles, la loi vengeresse à laquelle nous les livrerons sans pitié.

– Vous m'approuvez, alors ?

– Complètement.

La remise des vingt-cinq mille francs clôtura l'entretien, néanmoins Achille, lorsqu'il sortit de chez le frère de lait d'André, avait réellement la mort dans l'âme.

– Ah ! qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, se dit-il, et comment vais-je faire pour me débarrasser de cet infâme Boulingrin, que l'enfer réclame !

Une idée sinistre traversa sa pensée comme un rouge éclair.

– Assassin aussi ! moi ! Non, non, poursuivit-il après quelques secondes. Et pourtant ne mérite-t-il pas tous les supplices ? par qui ai-je été entraîné, si ce n'est par lui, qui m'a ébloui, grisé, en faisant miroiter à mes yeux

toutes les ivresses que représentent les douze millions de mon oncle, ces douze millions qui sont là, n'appartenant plus à personne en ce moment, par suite de la délicatesse outrée d'André, d'André que cet infâme Boulingrin m'a fait jeter au fond du plus noir des abîmes ! Ah ! ce misérable est mon mauvais génie, et lorsque tout me trahit, il me menace ! Mais après tout qu'ai-je à craindre ? il ne peut rien contre moi sans se perdre, et, si par impossible, il était assez fou pour tout braver, quelle preuve a-t-il contre moi ? Aucune.

Nous ne suivrons pas le comte dans les interminables réflexions auxquelles il se livra sur la conduite qu'il avait à tenir désormais vis-à-vis du chevalier Théobald, réflexions qui le soir même, sachant qu'une très forte partie – un bac monstre – aurait lieu pendant la nuit, chez Madeleine de Berny, le décidèrent à se munir de tout ce qui lui restait encore de l'argent qu'il avait reçu chez Morin dans le but de faire à la fortune un appel désespéré, afin de pouvoir se débarrasser de Boulingrin pour quelques mois au moins.

XIX

LE DOCTEUR FABIANI

Cette nuit devait être fatale pour Achille. Le glaive dirigé par M. de Frontagne qui jadis avait chassé chez le banquier Alvarez au château de

Dunois⁷, devait exercer pendant le jeu, une terrible représaille sur le comte Fabiani, ce joueur célèbre que nous avons vu, au commencement de cette histoire, au souper du duc d'Ambre, dans le Grand-Seize du café anglais⁸.

Un compagnon, père d'une jeune fille, séduite par Fabiani qui avait refusé de l'épouser, avait demandé aux frères assemblés le déshonneur du séducteur et la terrible sentence allait être exécutée. A un moment donné le comte fut accusé publiquement de tricher au jeu, toutes les preuves l'accablèrent, bien qu'il fût innocent ; Achille de Clamelle sans se douter du complot, fut cruel pour le prétendu coupable et celui-ci désespéré, saisit son revolver et se brûla la cervelle.

Or, la victime n'était pas seule chez la Cagnotte. Le docteur Paolo Fabiani son frère, qui avait soigné quelques mois avant Achille de Clamelle à Venise, l'accompagnait et après le suicide du comte, Paolo dit à l'amant de Geneviève : – Sur la tombe de mon frère Julio qui va s'ouvrir, je vous jure, Monsieur, que je découvrirai pourquoi, à Venise, vous avez joué la comédie que vous savez.

Dès le lendemain, Paolo se mit en campagne, et ayant recueilli quelques renseignements préliminaires, chargea son valet de chambre qui l'avait accompagné en France de surveiller le comte de Clamelle, et le soir même partait pour les Andelys.

Très vindicatif par caractère et surexcité par le testament de Julio, il s'était absolument persuadé qu'agir contre de Clamelle était une mission suprême dont l'accomplissement, devoir impérieux, seul pourrait le consoler du suicide de son cher Julio.

De là à se déterminer à partir immédiatement pour Tosny, il n'y avait qu'un pas et le docteur l'avait franchi sans hésiter, résolu à fouiller dans le passé du comte avec un acharnement sans pareil.

Paolo partait de ces deux points : Achille avait intérêt à la mort du marquis, et au lieu d'accourir immédiatement en Normandie, au moment du crime dont le chef de la famille de Clamelle avait été la victime, il avait feint, à Venise, une maladie dont certainement il n'était pas atteint.

Et concluait : Les raisons les plus graves forçaient le comte de Clamelle à repartir sur-le-champ pour la France ; donc puisqu'il est resté là-bas, malgré

ces raisons, c'est que des motifs plus graves encore l'engageaient à ne pas revenir.

Or, si ces motifs avaient été avouables, le comte n'eût pas eu besoin de feindre une maladie et surtout de faire appeler un médecin, donc le contraire était probable et, sans doute, Achille était le complice d'André, c'est-à-dire de l'empoisonneur du marquis, qui avait avoué son crime.

Il est vrai que le procès n'avait rien révélé contre le comte et qu'aucun des faits examinés par le juge d'instruction d'abord, et par l'accusation ensuite, ne se rattachait à lui de près ou de loin, mais cela ne décourageait pas Paolo qui se mit à nourrir l'espoir de pouvoir arriver à jeter un jour nouveau sur l'affaire du château de Clamelle.

Depuis la mort du marquis, le château était gardé par Pierre Laude et sa femme ainsi que par le garde Christophe.

Le lendemain de son départ de Paris, le docteur Paolo se présenta à Clamelle.

A l'hôtel de la Chaîne-d'Or, au Petit-Andelys, on lui avait donné sur le château et sur ses habitants les renseignements les plus précis.

En Normandie, on croyait généralement qu'André Sergent avait été exécuté, et, malgré tout, la majorité des sympathies lui restait encore acquise ; n'avait-il pas toujours agi en véritable bienfaiteur, pendant tout le temps qu'il avait habité le pays.

A Tosny, plusieurs personnes ne craignaient pas d'affirmer que la loi avait frappé un innocent.

Et au château cette innocence était proclamée hautement par Pierre Laude et par Catherine.

Il est vrai qu'une lettre de Clément Morin adressée à Pierre Laude, le jour même où l'échafaud s'était vainement dressé place de la Roquette, affirmait cette innocence en faisant espérer que la lumière se ferait tôt ou tard, en joignant à cela la conviction de la bonne Catherine que rien n'avait pu ébranler, et on comprendra facilement que, pour les hôtes du château de Clamelle, André Sergent avait droit à tout autant de vénération qu'ils en accordaient à la mémoire du marquis lui-même.

Paolo fut reçu par Pierre Laude, et ayant glissé un louis dans la main de celui-ci, il lui demanda à visiter le château.

Et comme le vieux serviteur hésitait :

– Je vous en prie, lui dit Fabiani, j’ai connu M. le comte de Clamelle à Venise, et j’ai suivi le procès avec un intérêt extrême, car, pour moi, M. Sergent de Clamelle n’est pas coupable.

Ces mots étaient le Sésame ouvre-toi, qui devait faire donner immédiatement l’accès du château par Pierre Laude au docteur.

– Vous êtes un ami, monsieur, en ce cas, entrez, je vais vous conduire partout, reprit le vieux serviteur. Ah ! si vous saviez ce que cela me fait de bien d’entendre dire que M. André n’est pas coupable, malgré son aveu, malgré tout ; car ça, c’est sûr, M. Clément Morin qui est le plus honnête homme de France, ne défendrait pas M. Sergent de Clamelle comme il le fait, si le moindre doute pouvait exister. Pauvre M. André ! Voyez-vous, monsieur, comme me le dit souvent Catherine, ma chère femme, qui a été sa nourrice, il y a là-dedans un mystère qu’on ne saura jamais et que nous ne devons même pas chercher à approfondir, mais, pour nous, M. Sergent est une victime.

Tout en étant prévenu de l’état de l’esprit de Pierre Laude, le docteur ne s’attendait certainement pas à le voir prendre la défense d’André avec tant de chaleur.

– Je crois, comme vous, que M. Sergent de Clamelle n’est pas coupable, mais c’est justement pour cela que tous ceux qui lui portent intérêt, et je me flatte d’être du nombre, doivent tâcher de percer ce mystère dont vous parlez, afin de pouvoir faire éclater son innocence.

Commencée en ces termes, la conversation du vieux valet de chambre du défunt marquis avec le docteur ne roula absolument que sur le crime et sur André.

Bientôt Catherine vint les rejoindre, et, dès quelle sut dans quelles dispositions se trouvait le docteur Fabiani, mit à défendre André une énergie extraordinaire et qui témoignait chez elle la plus sincère conviction.

Vis-à-vis des affirmations si positives de la nourrice d’André et du courant d’idées nouvelles dont il subissait l’influence depuis le matin, Paolo Fabiani, sans partager encore l’idée de Pierre Laude et de sa femme, sentit fortement s’amoinrir en lui les idées qu’il s’était faites jusque-là sur

l'affaire du château de Clamelle et sur le côté tragique que le docteur André Sergent avait joué dans ce lugubre drame.

Conduit par l'ancien valet de chambre, Fabiani arriva chez Christophe qui habitait toujours la maisonnette attenante à la seconde grille qui se trouvait à l'autre extrémité du parc.

De même qu'il l'avait fait avec Pierre, le docteur entama la conversation en glissant un louis dans la main du garde, et lui dit :

– Je voudrais visiter le parc, monsieur Christophe, et monsieur – il désignait Pierre – m'a affirmé que vous étiez d'une complaisance rare, aussi je n'hésite pas à vous .demander de vouloir bien être mon guide.

– Monsieur croit aussi à l'innocence de M. André ! ajouta Pierre.

Ces dernières paroles ne semblèrent pas exercer une grande influence sur Christophe qui, du reste, avait répondu immédiatement par un geste d'acquiescement aux paroles du docteur en répondant :

– Je suis à vous.

Puis il prit sa casquette et son fusil.

Pierre Laude les quitta au bout de quelques instants, et Fabiani, conduit par Christophe, gagna les hauteurs du parc, en suivant la même route qu'avaient prise le garde et le chevalier Théobald, le jour où celui-ci était venu proposer au marquis de Clamelle de lui vendre des chevreuils.

Les gracieux animaux s'étaient multipliés dans de notables proportions, car, depuis la mort d'Anselme, pas un seul coup de fusil n'avait été tiré, si ce n'est pour purger le parc des fauves dévastateurs auxquels tout bon garde fait impitoyablement la guerre.

A travers les troncs et les branches des arbres dénudés, on voyait fuir, au loin, les chevreuils gracieux et légers dans leur craintive sauvagerie.

– Vous avez dugibier en masse, remarqua Fabiani.

– Trop, monsieur ; depuis la mort de M. le marquis on ne chasse plus et nous serons obligés bientôt de vider les terriers au furet pour nous débarrasser des la pins.

Causant lapins et chevreuils, ils en vinrent à parler de Boulingrin le fournisseur de ces derniers.

– Un monsieur bien aimable, bien cordial, affirma le garde, et qui lui avait donné d'excellents cigares, offert deux bonnes bouteilles de vieux vin,

quelque temps après la vente, un soir, à l'auberge.

Mais Christophe ne savait comment expliquer le sommeil de plomb qui l'avait accablé aussitôt rentré chez lui, ce soir-là, sommeil invincible et tellement profond que sa femme avait vainement essayé de le réveiller et c'était une veille de chasse ! mais la chasse n'avait pas eu lieu, parce que cette nuit-là le crime avait été commis.

– Ah ! interrompit Paolo, qui écoutait le garde avec une extrême attention.

– Oui, j'ai été réveillé au point du jour par M. Pierre, qui est venu m'annoncer que notre bon maître venait de mourir.

– Et vous aviez dormi ?

– Sur ma table, à poings fermés, comme un sourd, depuis sept heures du soir, je n'y ai jamais rien compris, monsieur.

– Et ce monsieur bien aimable, bien cordial, le connaissiez-vous ?

– Je ne l'ai vu que deux fois. Le jour où il est venu pour la vente des chevreuils, et à la veille de la mort de M. de Clamelle.

– Vous avez été appelé en témoignage, pendant le procès du docteur, monsieur Christophe ?

– Oui, monsieur.

– Vous a-t-on questionné sur ce sommeil extraordinaire ?

– A quoi bon ? cela ne regardait que moi.

Paolo sembla réfléchir pendant quelques secondes.

– Vous rappelez-vous les circonstances qui ont précédé ce sommeil si profond et d'une si longue durée ?

– Je crois que oui.

– Il faudrait, pour bien faire, en être sûr.

– Mais quelle importance ?

– Peut-être une très grande. Je vous en prie, mon ami, appelez à vous tous vos souvenirs.

– Ma foi, c'est bien simple, somme toute, répondit le garde, après quelques minutes de réflexion :

– En arrivant, il me dit comme ça :

« Monsieur Christophe, vous ne m'avez plus vu depuis l'affaire des chevreuils, et vous croyez peut-être que je vous ai oublié, mais non pas ;

voici d'abord un bon cigare, et puis il faut absolument que vous me fassiez l'amitié de venir dîner avec moi à l'auberge. » Je sortais de table. –

« Impossible, lui dis-je. – Si vous n'avez pas faim, vous avez soif, répliqua-t-il. – Pas davantage. – Allons donc, un bon verre de vin ne se refuse jamais. » Je le suivis et nous bûmes deux bouteilles. Voilà ce dont je me souviens parfaitement.

– Le dîner s'est-il prolongé longtemps ?

– Une petite heure environ.

– Et pendant toute sa durée, n'avez-vous pas quitté le vendeur de chevreuils ?

– Non, monsieur.

– Et lui, n'est-il pas sorti de la salle ?

– Non, monsieur.

– Vous en êtes bien sûr ?

– Parfaitement.

Puis, se reprenant tout à coup, comme si un souvenir plus vivace venait instantanément de renaître dans sa mémoire :

– Ah ! pardonnez-moi, il m'a quitté, lui. oui, il est sorti un instant puis est rentré avec la seconde bouteille, du vin première qualité, celui-là.

– Ah ! Et le goût de ce vin ?

– Excellent.

– Mais particulier ?

– Non, après ça, peut-être bien, vous savez, je suis un Normand, je bois du cidre toute l'année, ce qui fait que je ne suis pas connaisseur comme les gens de la ville.

Cet interrogatoire ne semblait pas devoir aboutir à grand'chose, mais le docteur était persévérant.

– Après ce vin, vous n'avez plus rien pris dans la soirée ?

– Non, je suis rentré chez moi et aussitôt j'ai senti mes yeux se fermer, j'ai cru que j'allais m'endormir dix minutes et j'en ai eu pour toute la nuit.

– Voyons, voyons, reprit Paolo avec une certaine vivacité. Eprouvez-vous quelquefois des somnolences semblables à celle-là ?

– Jamais, c'est la seule de ma vie, monsieur, j'en suis encore tout surpris.

– Et n’avez-vous pas eu l’idée que l’homme aux chevreuils vous avait fait boire un narcotique, c’est-à-dire quelque chose pour vous faire dormir ?

– Non, dans quel but et comment aurais-je pu avoir cette idée d’un monsieur qui connaissait beaucoup le neveu de M. le marquis ?

– Le docteur André Sergent ? demanda vivement Paolo.

– Non, monsieur le comte Achille de Clamelle.

– L’homme aux chevreuils était lié avec le comte ?

– Oui, monsieur, très lié, à ce qu’il m’a dit.

– Et savez-vous son nom ?

– Le chevalier Théobald de Boulingrin.

– Le. chevalier. Thé... bald. de. Boulingrin, répéta lentement Fabiani, comme s’il eût voulu incruster à jamais ce nom dans sa mémoire.

– Oui, monsieur.

– Et c’est par le comte de Clamelle que ce M. de Boulingrin a su que le marquis désirait acheter des chevreuils ?

– Nous avons fait mettre des annonces dans les journaux.

– Mais ce monsieur Théobald n’était donc pas marchand de chevreuils ?

– Oh ! certes non, monsieur, je l’ai toujours pris pour un propriétaire qui voulait se débarrasser de ce qu’il avait en trop, d’autant plus qu’il a cédé ceux qu’il nous a vendus, à très, très bon marché.

Fabiani réfléchissait :

– Ne croyez pas, monsieur Christophe, que je vous interroge sans but, reprit-il.

– J’en suis persuadé, monsieur, et je suis à vos ordres.

– Vous me disiez que M. de Boulingrin a apporté lui-même la deuxième bouteille de vin ?

– Oui, monsieur.

– En a-t-il bu ?

– Un peu.

– Et vous excitait-il à boire ?

– Oui, c’était des santés continuelles : « à M. le marquis, à mon ami le comte Achille ! » Dame, je vidais mon verre, il le fallait bien, n’est-ce pas ?

– Et puis ? rappelez-vous tout, je vous en conjure, et ne craignez pas d’entrer dans les moindres détails.

- Après, il a demandé du café noir, très noir.
- Vous en a-t-il offert ?
- Non. « Après le vin, n’ayant pas mangé, le café pourrait vous faire du mal. » Je me souviens de ses paroles.
- Et lui ?
- Oh ! lui, c’est différent, la cafetière était pleine et il l’a vidée complètement, je m’en souviens aussi.
- De façon à ce que, par exemple, si la seconde bouteille de vin avait été altérée par lui par un narcotique tel que du laudanum, par exemple, il eut neutralisé les effets de ce qu’il en avait absorbé, par l’abondance du café qu’il prit ensuite en trinquant avec vous.
- Il était très gai : « J’adore le café comme Voltaire et Balzac, » m’a-t-il dit plus de dix fois, c’est pourquoi j’ai retenu la phrase : « A votre santé, monsieur Christophe, à votre santé, après les bons maîtres, les bons serviteurs ! » Et je vidais mon verre après l’avoir choqué contre sa tasse.
- Monsieur Christophe, reprit Paolo Fabiani, vous avez été endormi la veille de l’assassinat du marquis de Clamelle, votre maître, par le chevalier Théobald de Boulingrin, l’ami du neveu du marquis, c’est-à-dire d’un de ses héritiers.
- Le fait est que c’est assez singulier que le docteur ait justement choisi cette nuit-là pour empoisonner mon maître.
- Alors, vous croyez que c’est André Sergent qui.
- Dame ! puisqu’il a avoué son crime, il le faut bien ; c’est incompréhensible, je ne dis pas le contraire, mais comment défendre un homme qui dit : C’est moi, je suis un empoisonneur, un assassin, je mérite l’échafaud !
- Tout le monde ne parle pas comme vous à Clamelle.
- Oh ! je le sais, et d’ordinaire, je me contente d’écouter les autres, ces pauvres gens, M. Pierre et Mme Catherine, ça leur ferait trop de peine.
- Mais, pour être certain que c’est le docteur qui, ainsi qu’il l’a affirmé dans son extraordinaire aveu, a empoisonné M. de Clamelle, après ce que nous savons du chevalier de Boulingrin, il faudrait presque croire qu’il était de connivence avec André Sergent. Puis, poursuivit Paolo, en se parlant à lui-même, quoique tout haut, il y a toujours cette chose singulière révélée

par M. Costard, le poison n'était pas la digitale, comme le prétend l'accusé, mais l'ésérine.

– Quant à ça, monsieur, interrompit Christophe, je n'y entends rien.

– N'importe, monsieur Christophe, tout ce que vous m'avez dit peut avoir un jour une importance capitale, car le comte de Clamelle avait autant d'intérêt à la mort du marquis que le docteur André Sergent.

– Oh ! non, monsieur.

– C'est juste, reprit Paolo, car il venait de se souvenir qu'André avait été institué, par le marquis, son légataire universel. Ah ! voyez-vous, monsieur Christophe, plus j'y pense et plus il me semble, depuis que je sais ce qui vous est arrivé, que le dernier mot n'a pas été dit sur cette mystérieuse affaire du château de Clamelle. Evidemment ce n'est pas pour rien que ce chevalier Théobald de Boulingrin, l'ami du comte de Clamelle, vous a fait prendre un narcotique le soir de la nuit du crime. Qu'eussiez-vous fait, si ce sommeil de plomb ne vous avait pas cloué sur votre table ?

– Je n'aurais pas quitté le parc la veille d'une chasse dont les chevreuils devaient faire les frais, j'aurais certainement cherché à me rendre compte des endroits où ils se trouvaient, afin de pouvoir guider plus sûrement M. le marquis et ses invités, le lendemain.

– Donc on avait intérêt à ce que vous ne soyez pas dans le parc cette nuit-là, poursuivit Fabiani. Quel temps faisait-il ?

– Très chaud.

Paolo s'était arrêté au bord de la Seine où Christophe était arrivé en causant.

– Mais il n'y a pas de clôture de ce côté, objecta-t-il.

– La rivière en tient lieu.

– Oui, mais un nageur peut aisément la traverser, et évidemment si on vous a empêché de battre le parc cette nuit-là, c'est que quelqu'un devait s'introduire ici avant le jour. Qu'en pensez-vous ?

– La chose est possible.

– Une barque, du reste, serait encore plus commode.

– Et il n'en manque pas dans le pays.

– Nous nous reverrons bientôt, monsieur Christophe ; mais ne pourriez-vous pas me donner le signalement de ce chevalier de Boulingrin ?

– Parfaitement, monsieur.

Et aussitôt le garde se mit à faire le portrait de Théobald avec une exactitude qui faisait véritablement honneur à son intelligence.

– C’est parfait, reprit le docteur, lorsqu’il eut terminé. De qui dépendez-vous depuis la mort de M. le marquis de Clamelle ?

– M. Clément Morin, son receveur, dirige tout.

– Il est ici ?

– Oh non, monsieur. M. Morin habite Paris, il ne vient à Clamelle que très rarement ; du reste sa présence ici est complètement inutile, nous sommes tous de vieux serviteurs et chacun fait son devoir aussi scrupuleusement que du vivant de M. le marquis.

Le docteur avait tiré un carnet de la poche de son paletot.

– L’adresse de ce M. Morin, je vous prie ?

– 20, rue de la Victoire.

– A bientôt, monsieur Christophe, et merci encore.

Le soir du jour où cette conversation avait eu lieu, Paolo rentrait rue de l’Arcade.

Son premier soin fut d’interroger son domestique.

Celui-ci également était un serviteur tout aussi dévoué que ceux qui étaient maintenus au château de Clamelle par la volonté d’André Sergent.

– Eh bien ! mon brave Francesco ? lui demanda Paolo en italien.

– J’ai fidèlement exécuté vos ordres, monsieur le docteur.

– Et tu sais ?

– Pas grand’chose.

– Comment t’y es-tu pris ?

– Très simplement. J’ai donné cinq francs au concierge de l’hôtel en lui demandant la permission de m’asseoir dans sa loge, sous le prétexte d’attendre mon maître, qui devait arriver d’Italie dans la journée.

– Tu m’as nommé ?

– Non pas, j’ai inventé un comte Pepoli au service duquel je me suis dit être depuis dix ans, comte très riche, très grand seigneur, toujours la main ouverte et dont la présence à Paris serait une excellente affaire pour l’hôtel et surtout pour tous les gens de service. Vous devez comprendre qu’ayant

développé un pareil programme, je ne pouvais pas manquer d'être bien accueilli.

– Après ?

– Une fois installé, le reste a été facile. Une heure ne s'était pas encore entièrement écoulée que je connaissais de vue le comte Achille de Clamelle. A six heures du soir personne n'était venu pour lui, je me retirai annonçant que je reviendrais ce matin. A dix heures j'étais au poste. A onze, ces mots retentirent à mon oreille : – « M. le comte de Clamelle est-il chez lui ? » Je levai les yeux et je vis un monsieur assez excentrique d'allures et de costume. Dix minutes après le comte sortait avec lui. – « Tu sais, lui disait l'autre, tu sais, Achille. » Ils se tutoient. Sous le prétexte d'aller déjeuner je les suivis. Ils prirent à gauche, traversèrent la place Vendôme, suivirent la rue Saint-Honoré, et là, arrivés au coin de la rue Saint-Roch, entrèrent chez un marchand de vin.

– Le comte aussi ?

– Parfaitement, le comte aussi, seulement avant de se décider, jeta-t-il un regard autour de lui, afin de s'assurer sans doute qu'il ne pouvait être vu par personne. Cinq minutes après j'entrai chez le marchand de vin et, sans avoir l'air de faire la moindre attention à M. de Clamelle et à son ami, j'allai m'asseoir à une table voisine de celle qu'ils occupaient, et je me commandai à déjeuner en tirant un journal de ma poche derrière lequel je me mis à observer du coin de l'œil mes voisins. A mon entrée, le comte avait fait un geste d'impatience ; évidemment ma présence le contrariait fortement. Dès que je fus assis, ils se rapprochèrent et continuèrent la conversation sur un ton tellement bas que, malgré toute mon attention, et j'ai pourtant l'ouïe très fine, il me fut complètement impossible d'entendre un seul mot ; mais je remarquai qu'ils s'étaient fait servir du cognac auquel M. de Clamelle ne toucha pas, et j'en conclus qu'il n'était entré dans l'arrière-boutique du marchand de vin que pour causer et pour causer de choses très sérieuses, car il semblait prêter une attention extrême aux paroles de son ami.

– Très bien, Francesco. Et l'ami en question, comment est-il, ne pourrais-tu pas me le décrire assez exactement ?

– Parfaitement, monsieur.

Et Francesco, comme l'avait fait Christophe, se mit à dépeindre Boulingrin.

– Décidément entre le comte de Clamelle et cet homme, ce chevalier Théobald qui vend des chevreuils sans être marchand, endort les gardes avec un narcotique et vide des petits verres dans l'arrière-boutique des marchands de vin, il y a un secret, et plus que jamais je présume que ce secret se rattache directement à l'affaire du château de Clamelle, reprit Paolo Fabiani lorsque Francesco lui eut donné les renseignements qu'il lui avait demandés.

Et lorsqu'il eut congédié son domestique :

– Demain, j'irai voir M. Morin.

Il était environ dix heures du matin lorsque le docteur qui avait à peine fermé l'œil de la nuit, arriva rue de la Victoire.

Sur la carte qu'il fit passer à Clément, Fabiani écrivit au crayon : affaire urgente et d'une gravité exceptionnelle.

Le frère de lait d'André Sergent le reçut immédiatement.

– Veuillez vous asseoir, monsieur, dit-il au docteur.

Puis :

– Je vous écoute, ajouta-t-il.

– Monsieur, je sais que, malgré la condamnation qui a frappé le docteur André Sergent de Clamelle, vous êtes convaincu de son innocence.

– En effet, monsieur, je connais André depuis ma plus tendre enfance, c'est mon frère de lait, je n'avais pas de meilleur et de plus intime ami que lui, je l'ai suivi pendant toute sa vie, et, malgré tout, je dois déclarer que je le considère comme la probité et la loyauté même.

– Je connais personnellement le docteur Sergent de Clamelle, j'étais dans le Midi à l'époque où il a risqué plusieurs fois sa vie avec autant d'abnégation que de courage pendant que le choléra y régnait, il y a quelques mois. Aussi ai-je suivi les détails de son procès avec une attention extrême, un intérêt sans égal. L'aveu de l'accusé me causa une stupéfaction profonde. Comment le héros que j'avais vu accomplir si vaillamment sa mission périlleuse, pouvait-il s'être rendu coupable du plus lâche des crimes ? me demandai-je, Et après la déclaration d'André Sergent, cette question fut pour moi la source de réflexions nombreuses. Aucune d'elles

ne put me satisfaire, je l'avoue, et je n'aurais plus pensé à tout cela si le hasard ne m'avait pas conduit à Clamelle où j'étais hier.

– Au château ?

– Oui, monsieur Morin, je me suis permis de demander aux serviteurs qui le gardent l'autorisation de le visiter. J'ai causé longuement avec Pierre Laude, madame Catherine et Christophe, le garde-chasse et je me suis empressé de venir à vous, car j'ai appris là-bas bien des choses qui ont complètement modifié mon opinion. Aujourd'hui, non seulement j'admets l'innocence du docteur André Sergent, mais je crois être sur la piste des vrais coupables.

– Serait-il possible ! s'écria Clément Morin, mais, monsieur, les découvrir est mon but le plus cher, la suprême espérance qui ne me quitte pas une seconde. Tout était contre André, les preuves matérielles l'accablaient.

– Je le sais.

– S'il avait nié, c'était pis que la mort pour lui, c'était le bagne ; il n'en voulait pas, et c'est pour cela qu'il s'est dit l'auteur de ce crime épouvantable. Aujourd'hui que sa peine est commuée, c'est le bagne encore, mais on n'a osé le lui imposer pour lui sauver la vie sans doute qu'en se promettant de faire éclater son innocence au grand jour, et vous le voyez, monsieur, on a peut-être bien fait, puisque le destin vous amène ici, vous que je ne connais pas et qui m'apparaissez comme un autre moi-même dans l'accomplissement du devoir rigoureux que je me suis imposé au nom de l'amitié, de la religion et de la justice. Mais quel intérêt particulier vous a inspiré la bonne pensée de vous occuper d'André, monsieur ?

– Vous venez de le dire vous-même, monsieur Morin ; un intérêt particulier, tout particulier, que je vous révélerai bientôt, à mon retour.

– Vous partez ?

– Dans cinq ou six jours, j'irai en Italie, mais je compte y terminer très promptement ce que j'ai à y faire et reprendre immédiatement la route de Paris.

Clément Morin avait fait plus attention aux mots tracés au crayon sur la carte du docteur, qu'au nom de celui-ci.

Machinalement il reprit en main le bristol et relut le nom du docteur.

Il lui sembla immédiatement qu'il le connaissait, mais sans pouvoir se rappeler dans quelles circonstances il l'avait lu ou entendu prononcer.

– Monsieur Morin, reprit Paolo, j'habite Rome et j'y suis très connu. Au besoin vous pourriez prendre sur moi tous les renseignements désirables, d'abord à l'ambassade, puis en écrivant là-bas au premier médecin venu.

– Voudriez-vous bien me dire, Monsieur, ce que vous avez appris à Clamelle ?

– Très volontiers.

Et Paolo commença le récit de ce qui s'était passé entre lui et les serviteurs du château.

Au fur et à mesure qu'il parlait, Clément Morin approuvait son raisonnement par des oui, bien, en effet, approbations lancées brièvement afin d'encourager le docteur à poursuivre son récit, sans l'interrompre autrement que par les déductions qu'il en tirait avec une logique véritablement saisissante.

Mais Paolo avait pris soin de ne pas nommer le chevalier Théobald de Boulingrin, car il croyait prudent de ne point encore révéler à Morin les soupçons qu'il avait osé concevoir sur Achille, dont nécessairement Clément aurait pris la défense avec énergie, rien encore de positif ne pouvant être avancé par Fabiani.

– Pour moi, dit ce dernier en terminant, le garde a été endormi à l'aide d'un narcotique, et cela n'a eu d'autre but que de l'empêcher de faire sa ronde et de se trouver dans le parc durant la nuit, et pourquoi aurait-on pris ces précautions si on n'avait pas eu l'intention de traverser le parc sans être vu par personne afin de s'introduire dans le château ?

– Dont les croisées du rez-de-chaussée étaient ouvertes, interrompit Morin ; du moins celles de la chambre du marquis où se trouvait, près du lit, la théière contenant la tisane préparée par André.

– C'est cela, c'est cela, approuva Paolo.

– Dans laquelle le véritable empoisonneur a jeté non pas de la digitale, comme on le croit, mais de l'ésérine.

– Parfaitement.

– Ésérine qui provenait, qui ne pouvait provenir que du laboratoire d'André.

– Donc établir que celui sur lequel tombaient mes soupçons a visité les Pommiers et a pu y prendre le poison, serait presque prouver sa culpabilité.

– Sans conteste.

– Quelque chose me dit que nous marchons vers la lumière, monsieur Morin.

– Que Dieu vous entende, docteur.

– Nous nous reverrons bientôt, monsieur Morin, car je vais faire en sorte de quitter Paris le plus tôt possible, afin de terminer promptement l'enquête que je veux faire là-bas.

– Fort bien, monsieur, mais ne pourriez-vous pas, avant de me quitter, me dire le nom de celui que vous croyez être le vrai coupable ?

– Permettez-moi de vous le taire encore ; vous comprendrez, le jour où je vous le dirai, les motifs qui m'engagent à garder aujourd'hui le silence.

– Soit, j'attendrai votre retour, docteur.

– Et je ferai mon possible pour que votre attente ne soit pas longue.

Ces mots clôturèrent cet entretien, qui plongea Morin dans des rêves d'avenir qui remplirent son cœur de la plus douce joie.

Son but le plus cher n'était-il pas de prouver l'innocence d'André et de lui faire rendre la liberté ?

Si le sort avait permis qu'il lui sauvât la vie dans les circonstances inouïes où Sergent de Clamelle se trouvait au moment où Morin était venu implorer les Compagnons en sa faveur, n'était-ce pas un indice certain qu'on pouvait tout attendre, tout espérer de l'avenir ?

Comment, un homme avait, après son aveu, été condamné à mort.

Il n'avait voulu ni grâce, ni pitié.

L'échafaud s'était dressé, le prêtre l'avait conduit jusqu'au bas des marches, le bourreau avait saisi le condamné, l'avait couché sur la planche fatale, avait fait même tomber le couteau.

Et cet homme vivait encore !

Cela tenait du prodige.

Voici du reste comment les choses s'étaient passées, le moment est venu de le dire.

On se souvient que les Compagnons avaient accordé, à la prière de Morin, leur protection puissante à André Sergent.

On se souvient que pendant qu'ils délibéraient, sur la demande de Morin, dans la maison mystérieuse de l'île Saint-Louis, l'échafaud était monté, sous les ordres d'Heidenrich, place de la Roquette.

Ils devaient donc arriver à obtenir une commutation de peine dans la nuit, ou tout au moins un ordre de sursis.

Réussiraient-ils ?

Malgré l'influence exceptionnelle d'un des membres du Glaive, Morin et Me Allain en doutaient beaucoup et ils étaient même persuadés du contraire, lorsque le murmure de la foule qui les entourait leur apprit que la porte de la prison de la Roquette venait de s'ouvrir au large pour laisser passer le lugubre cortège du condamné.,

Le brouillard était très épais, l'humidité grande.

– Me voici, avait murmuré André Sergent, en pensant à Louise Bouron, au moment où le couteau allait tomber. Au revoir, Geneviève.

Et il avait fermé les yeux pour ne pas être ébloui par l'éclat du ciel, où celui qui fit l'immense univers, devait attendre ce martyr.

Mais la mort ne vint pas.

On le releva, le détacha et il était ramené dans la prison avant qu'il ait eu le temps de se rendre compte de ce qui s'était passé.

Les montants de la guillotine, sous l'influence du brouillard s'étaient resserrés et le couteau s'était arrêté à deux centimètres du col du condamné.

Et qu'on ne nous accuse pas d'invraisemblance, le même fait s'est passé en Italie en 1873. Montade, condamné à mort pour un crime qu'il n'avait pas commis, ne dut son salut et la proclamation de son innocence, qu'à un incident absolument semblable. Comme pour André Sergent, l'ordre de sursis arriva au moment où on avait fait rentrer le condamné dans la prison pour mettre la guillotine en état.

Lorsque Clément Morin avait appris comment les choses s'étaient passées, il n'avait plus douté que la mission qu'il s'était donnée vis-à-vis d'André ne fût presque providentielle, et tout ce que venait de lui apprendre Paolo Fabiani, le confirmait entièrement dans cette conviction.

Deux jours après leur entrevue, le docteur partait pour Venise.

Dans tous les mondes Paolo Fabiani devait être admirablement accueilli et toutes les facilités devaient lui être fournies pour les recherches

auxquelles il désirait se livrer.

Du reste, fort de son honorabilité au-dessus de toute interprétation fâcheuse, à peine arrivé, alla-t-il trouver le chef de la police auquel il raconta tout ce qu'il savait déjà de l'affaire du château de Clamelle.

Aidé par ce dernier, il eut bientôt la copie du télégramme envoyé à son insu par le comte, télégramme que ce dernier n'avait pas craint de signer Paolo Fabiani.

Ce télégramme qui était ainsi conçu :

« Comte Achille Clamelle très souffrant. Impossible de quitter Venise momentanément. Vous écris. »

Confirma d'abord le docteur dans son opinion qu'Achille ne voulait pas revenir en France où l'appelait le plus rigoureux des devoirs : conduire le deuil du marquis et rendre ce dernier respectueux hommage au chef de sa famille.

Puis il sut par un des domestiques de l'hôtel, que le comte n'avait reçu que des lettres tracées par la même main, d'une écriture très reconnaissable et venant successivement de divers endroits : Bade, les Andelys, Rouen.

Celles venant de France ayant précédé les autres, en supposant que ces lettres émanassent du marchand de chevreuils, c'est-à-dire du chevalier Théobald de Boulingrin, on pouvait en acquérir la preuve en s'assurant si pendant l'été ce dernier avait figuré dans la liste des étrangers ayant séjourné à Bade, cette année-là.

Toutes ces lettres étaient adressées poste restante, mais Achille avait donné l'ordre qu'on les confiât au facteur afin qu'il les reçût à l'hôtel.

Ces renseignements ne prouvaient pas grand'chose et cependant Paolo parut très satisfait de les avoir recueillis.

Puis ses souvenirs lui revenant en foule, en se retrouvant dans les lieux où il avait vu Achille de Clamelle pour la première fois, il se rappela les paroles que celui-ci avait prononcées devant lui pendant son sommeil, le soir où, à la prière de Geneviève, il était revenu chez le comte et avait pénétré dans sa chambre à coucher.

« – Douze millions. la fève. don Quichotte. non, non, c'est Boulingrin. me voilà riche. Ah ! l'échafaud. Lui. lui d'abord. »

Paolo se rappelait tout admirablement, or « douze millions » représentait la fortune du marquis, « la fève » l'ésérine, la fève de Calabar et « Boulingrin » désignait clairement le marchand de chevreuils ; quant à « don Quichotte » il ne comprenait pas et ne pouvait comprendre.

Il se souvint aussi qu'il avait écrit à Morin pour le comte et avait adressé sa lettre 20, rue de la Victoire.

Souvent la mémoire a de ces caprices inexplicables, qui la rendent rebelle ou propice selon les lieux où on se trouve, comme si entre le souvenir des choses et celui des faits, il existait un lien mystérieux dont l'essence nous échappe.

Pendant que Paolo, à l'hôtel qu'avaient habité Achille de Clamelle et Geneviève, se livrait aux investigations que nous venons de relater, le chef de la police ouvrait une enquête à la poste même.

Aux rebus on trouva une lettre adressée au comte.

C'était celle que le chevalier Théobald de Boulingrin lui avait écrite de Bade, sous une tonnelle du restaurant de l'Ours.

Il n'est pas inutile de la reproduire afin qu'on puisse se rendre compte des déductions que Paolo Fabiani put en tirer :

« Mon cher marquis,

Je vous confirme ce que je vous ai dit dans mes précédentes lettres, restées sans réponse jusqu'à ce jour, qu'un à-compte m'est indispensable sur la somme assez ronde dont vous avez bien voulu vous reconnaître mon débiteur. Envoyez-le-moi par retour du courrier, poste restante à Bade, je vous le répète, j'y compte absolument, il me le faut.

Mille amitiés,

BOULINGRIN. »

Lorsque cette lettre qui, par un de ces hasards particuliers qui, souvent permettent de découvrir les coupables, était restée au bureau restant, fut mise sous les yeux du docteur, celui-ci après l'avoir lue attentivement, au bout de quelques instants de réflexion, dit :

– Mes soupçons se confirment, toutes les lettres qu’a reçues de Clamelle ici étaient de ce Boulingrin, puisqu’il date celle-ci de Bade. Quant à ce qu’on peut conclure de ce billet, d’abord les mots « cher marquis » sont une sorte de façon de rappeler que le marquis Anselme n’est plus, « la somme assez ronde » indique un chiffre évidemment élevé et librement consenti, ces mots le prouvent évidemment : « dont vous avez bien voulu vous reconnaître mon débiteur. » Or, une dette implique un marché, et la chose est tellement évidente que le chevalier de Boulingrin emploie tout aussitôt une formule assez impérieuse : « envoyez-le-moi » immédiatement » par retour du courrier, » et il insiste : « j’y compte absolument » c’est net, « il me le faut », c’est-à-dire : exécutez-vous, je le veux, je suis votre créancier.

– Docteur, vous êtes très fort, dit le chef de la police vénitienne avec admiration.

– Attendez, mon cher monsieur Valtini, je n’ai pas fini.

Et reprenant son raisonnement, Paolo ajouta :

– Pour moi, il y a eu marché entre ce Boulingrin et Achille de Clamelle, marché secret, terrible sans doute, puisque dès que cet homme a reparu au château de Clamelle, quelques heures après le marquis était mort. On aura beau m’objecter que ce n’était pas le comte qui était l’héritier du marquis, que celui-ci l’avait même déshérité, qui me dit qu’à l’époque du crime les dernières dispositions testamentaires du marquis fussent connues par Achille de Clamelle ? En tous cas, j’ai fait ce que j’avais à faire à Venise, et il ne me reste plus qu’à vous remercier du fond du cœur du concours généreux et dévoué que vous avez bien voulu me prêter, mon cher monsieur Valtini.

Pendant que Paolo agissait ainsi en Italie. Clément Morin n’était pas resté inactif à Paris.

Depuis quelques jours déjà au moment où il avait reçu la visite du frère de Julio, on lui faisait espérer qu’il pourrait obtenir l’autorisation d’avoir avec André Sergent un entretien particulier, chose qu’il n’avait pas encore pu obtenir, toutes les entrevues qu’il avait eues jusque-là avec Sergent de Clamelle, ayant eu lieu devant le directeur ou l’un des gardiens.

La visite de Paolo Fabiani fit que Morin désira plus que jamais cette permission, vainement sollicitée ardemment par lui, malgré les influences

considérables dont il pouvait disposer par le Glaive et par lui-même.

Enfin il réussit et se rendit à la Roquette le jour et à l'heure indiqués, avec un empressement qui témoignait du prix qu'il attachait à la faveur qui lui était accordée.

L'entrevue fut longue et très pénible, car Clément Morin sortit de la prison la pâleur sur les traits et l'œil morne.

Disons tout de suite qu'André lui avait fait sa confession complète, lui révélant qu'il était le père de Geneviève et lui faisant comprendre toute sa conduite depuis le jour où il avait quitté Louviers, après avoir séduit Louise Bouron.

– On m'a sauvé, mon frère, et tu le vois, je dois mourir ; c'est pour cela que je me suis dit coupable, ne pouvant pas prouver mon innocence ; c'est pour cela que j'ai marché à l'échafaud sans faiblesse, j'allais vers la délivrance, j'assurais l'avenir de ma fille en un mot, en marchant à la mort, j'accomplissais un devoir, le plus impérieux de tous, et il faut encore que je meure, il le faut absolument, Clément, tu le comprends, je compte sur toi ; lorsque tu reviendras, tu m'apporteras du poison. Je le veux.

Ces paroles, les dernières qu'André avait prononcées au moment où on était venu avertir Morin que l'heure de quitter le condamné avait sonné, retentissaient à ses oreilles comme un glas funèbre, jetant dans son esprit bouleversé, le doute et le remords.

– N'avait-il donc sauvé l'innocent que pour finir par devoir l'aider à mourir ; allait-il être forcé d'apporter à son frère de quoi quitter la vie, faudrait-il qu'il devînt le complice du suicide d'André ?

Ces diverses pensées étaient une véritable souffrance pour Clément, et vainement il faisait d'énergiques efforts pour les combattre ; plus il voulait les chasser de son esprit et plus elles semblaient l'envahir davantage, l'absorber complètement, avec une ténacité cruelle.

Ah ! il ne savait vraiment plus quel parti prendre à présent, car moins confiant qu'André dans la loyauté d'Achille, il était persuadé que celui-ci n'avait pas tenu le serment qu'il avait fait au mari de Geneviève et que depuis longtemps, la jeune femme était à lui.

Les révélations inattendues d'André firent perdre à Clément Morin le souvenir de Paolo Fabiani et du but de son voyage en Italie.

A quoi bon réhabiliter André puisqu'il devait mourir ; ne valait-il pas mieux laisser sa fatale destinée s'accomplir ?

Clément en était là lorsqu'un matin on lui annonça :

– Le chevalier Théobald de Boulingrin.

On sait, par le rapport de Francesco, que Boulingrin avait eu un entretien assez long avec Achille de Clamelle, dans l'arrière-boutique d'un marchand de vin de la rue Saint-Honoré.

Voici comment les choses s'étaient passées. Un matin le chevalier Théobald était revenu chez Achille de Clamelle dans le but parfaitement arrêté d'en tirer pied ou aile.

L'espèce d'effroi qu'il exerçait sur le comte était une arme dont il voulait se servir le plus fructueusement qu'il le pourrait.

Aussi était-il arrivé rue de la Paix, la menace à la ouche, mais à peine eut-il pénétré chez Achille que celui-ci lui dit :

– J'ai dix mille francs pour toi.

Boulingrin fit la grimace.

– Tu n'es pas content ? demanda de Clamelle.

– Très médiocrement, dix mille sur un million ; a belle affaire !

– Mais je n'ai pas touché un sou encore, moi, et m'étrangles.

– Peuh ! répliqua dédaigneusement le chevalier "héobald, tu as la vie dure. Enfin donne toujours, mieux vaut ça que rien.

– A une condition.

– Laquelle ?

– C'est que tu me laisseras tranquille pendant six mois au moins.

– Nous tâcherons, dit Boulingrin qui mit la liasse des billets de banque que lui tendait l'amant de Gidevra, dans sa poche en se disant : – du moment où commences à arroser, tu arroses tant que je leoudrai, inutile d'insister pour le quart-d'heure, mon) onhomme.

Et le chevalier Théobald se retira en lançant ces mots peu rassurants pour de Clamelle :

– A bientôt.

Quelques jours après en effet, il revenait à l'hôtel qu'habitait Achille et demandait au concierge, devant Francesco :

– M. le comte de Clamelle est-il chez lui ?

Ayant reçu une réponse affirmative, Boulingrin monta et dès qu'il fut introduit, demanda à son comolice :

- As-tu quelques mille francs, pour moi ?
- Ma foi, non.
- J'ai absolument besoin d'argent cependant.
- Qu'as-tu fait de celui que je t'ai donné ?
- J'ai joué, j'ai perdu !
- Tant pis pour toi.

– C'est comme ça ? Mon petit Achille, je te conjure dans ton propre intérêt d'être raisonnable, je te supplie de ne pas faire de chagrin à ton bon ami Bou lingrin, car le chagrin mène à la bouteille, et quand il a bu, ce pauvre Théobald, il se met à parler comme une vraie pie borgne, racontant ses affaire : les plus secrètes à tout le monde, partout, à haute voix.

Il avait élevé le ton en s'exprimant ainsi.

Geneviève pouvait entrer d'un moment à l'autre dans la pièce où ils se trouvaient.

- Plus bas, reprit Achille, on pourrait t'entendre sortons.
- Nous ne pouvons causer dans la rue et j'ai beau coup de choses à te dire.
- Nous entrerons quelque part.

C'est à la suite de cette conversation qu'ils étaien allés sur les indications de Boulingrin, s'installe dans l'arrière-boutique du marchand de vin où Francesco les avait suivis.

Cette fois encore Achille s'exécuta en promettant dix mille francs pour le lendemain et cette promesse fut fidèlement remplie.

– Voilà de quoi prendre une revanche éclatante se dit le chevalier, et en effet pendant quelques jours la chance le favorisa, mais une nuit où après avoir copieusement dîné, ainsi que doit le faire un millionnaire qui se respecte, – Boulingrin se considérait déjà comme tel, – et avoir soupé pour peu manger et beaucoup boire, sous l'empire d'une sorte d'ébriété suffisamment accusée, il perdit son bénéfice et tout ce qu'il lui restait encore des vingt mille francs que le comte lui avait versés.

Lorsque le chevalier Théobald revint frapper à la porte d'Achille, en se disant :

– Retournons à mon coffre-fort, cette porte ne s’ouvrit par les soins d’un laquais, à qui de Clamelle avait fait la leçon, que pour démontrer à Boulingrin qu’il était consigné.

– M. le comte n’y est pas.

– A quelle heure y sera-t-il ?

– Pas de la journée.

– Je reviendrai demain matin.

– Je sais que M. le comte n’y sera pas non plus.

– Vous moquez-vous de moi ?

– Je dis à monsieur ce que M. le comte m’a ordonné de lui dire.

– Bien.

Et Boulingrin sortit en maugréant.

– Je lui adresserai une lettre de bonne encre, demain matin.

Mais lorsque le porteur de cette missive menaçante revint, à la question de Boulingrin :

– Eh bien ?

– Il n’y a pas de réponse, répliqua-t-il.

– Le comte n’était pas chez lui ?

– Si, monsieur.

– Et voilà ce qu’il vous a dit ?

– Oui, monsieur, lui-même.

– Mille tonnerres ! jura le chevalier Théobald, en frappant de son poing la table devant laquelle il était assis.

Aussitôt sa résolution fut prise, et une demi-heure ne s’était pas écoulée qu’il se présentait rue de la Victoire.

Morin avait vaguement entendu parler de l’aigrefin, mais il ne l’avait jamais vu.

– Monsieur Morin, lui dit Boulingrin en s’inclinant, car c’est bien à M. Clément Morin, ancien conseil judiciaire de mon noble ami le comte Achille de Clamelle, que j’ai l’honneur de parler, n’est-ce pas ?...

– Oui, monsieur.

– Monsieur, je viens à vous pour vous prier de vouloir bien servir de conciliateur entre M. le comte de Clamelle et moi.

– Dans quel but ?

– Celui d’arranger une petite affaire, reprit le chevalier Théobald d’un ton dégagé et familier, qui laissa Clément Morin très froid.

– De quoi s’agit-il ? reprit-il, veuillez me le dire nettement.

– Mon Dieu, monsieur, reprit le chevalier Théobald sans se déconcerter, je suis intimement lié depuis de longues années avec Achille.

– M. le comte de Clamelle ne m’a jamais parlé de vous, monsieur.

– Ah ! c’est possible, et je le comprends ; relations très étroites, très suivies, mais exclusivement mondaines, voilà l’explication de son silence. Pendant ces années d’amitié j’ai été à même de rendre quelques services à M. de Clamelle, qui a bien voulu en reconnaître toute la valeur, en me souscrivant une obligation d’une certaine somme assez ronde, sur laquelle un à-compte m’a été versé, mais depuis, Achille semble mettre peu d’empressement à remplir l’obligation qu’il a contractée, et cela est fâcheux, très fâcheux à tous les points de vue, car étant à la veille d’entamer un long voyage, il me serait agréable qu’il en fût autrement, et je suis certain qu’une simple démarche, faites par vous, suffira.

– Pardon, monsieur, de quelle somme s’agit-il ?

– Oh ! monsieur, un à-compte me satisferait complètement momentanément.

– Cela ne répond pas à ma question.

– Permettez-moi de ne point entrer dans les détails, c’est une affaire entre Achille et moi, affaire toute particulière, je vous le répète.

– Je connais toutes les affaires de M. le comte de Clamelle, monsieur, c’est moi qui ai été chargé de sa liquidation, et je suis plus qu’étonné qu’il n’ait pas, cette époque, fait figurer votre nom sur la liste de ses créanciers.

– Oh ! monsieur, se récria Boulingrin, je ne suis pas un créancier, je suis un ami, ma demande est toute officielle, Achille a tort en ce moment, il s’agit seulement de le lui faire comprendre.

– Apportez-moi vos titres, monsieur, seulement, : dois-je vous prévenir que M. de Clamelle n’a pas de fortune.

– Mais la fortune de son oncle.

– Appartient à M. André Sergent.

– L’assassin, crut devoir dire le chevalier Théobald d’un ton dédaigneux.

– Mon frère de lait, poursuivit Clément.

– Ah ! pardonnez-moi, monsieur, j’ignorais que.

– Votre démarche ne peut aboutir, monsieur, je ois vous le déclarer formellement.

En ce moment, du bruit se fit entendre dans la première salle où travaillaient les employés de Clément, iruit que dominaient des sanglots et une voix de emme profondément altérée.

Et il se dirigea vers la porte.

– Pardon, dit Morin.

Mais avant qu’il ne l’eut atteinte, cette porte s’ouvrit, Geneviève, en proie à une agitation indescriptible, élança vers Morin en s’écriant avec des sanglots :

– Par grâce, par pitié, dites-moi tout, pourquoi – t-on condamné à mort André, pour l’envoyer au magne après ?

Et tendant un journal à Clément, que la question que venait de lui poser la jeune femme avait atterré :

– Voyez, lisez cela ! ajouta-t-elle.

Puis, sans voir Boulingrin, épuisée, folle de douleur, en proie à un indescriptible désespoir, elle se laissa tomber dans un fauteuil.

Ce journal était celui que le chevalier Théobalc avait déposé sur la table de l’appartement d’Achille e de Geneviève, le soir où il était venu menacer, pou la première fois, de Clamelle, avant la soirée de Cagnotte, et il contenait l’entrefilet suivant :

« L’exécution du docteur André Sergent qui devai avoir lieu ce matin, a été définitivement ajournée Une personne digne de foi nous affirme que la condamnation à mort qui devait le frapper a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. Il faut en conclure que le docteur a enfin consenti à signe son recours en grâce, ce qu’il s’était opiniâtement refusé à faire, ainsi que nous l’avons déjà annoncé. »

Boulingrin avait immédiatement reconnu Geneviève qu’il n’avait plus vue depuis sa visite aux Pommiers, mais la beauté de la jeune femme devait puissamment aider la mémoire, excellente d’ailleurs, de l’ami d’Achille.

– Calmez-vous, madame, calmez-vous, dit-il d’un ton paternel en se disposant à quitter la place.

Mais à la voix du chevalier Théobald, Geneviève releva la tête :

– Où donc vous ai-je vu ? demanda-t-elle.

Et aussitôt :

– Ah ! oui, je me souviens, aux Pommiers, chez ; André, vous y êtes resté un jour pendant quelques heures.

– En effet, madame, j’ai séjourné chez monsieur votre mari.

– M. de Boulingrin ? demanda Geneviève qui resnait plus que jamais pour le chevalier Théobald, invincible antipathie qui s’était emparée d’elle dès u’elle l’avait vu pour la première fois.

– Oui, chère madame.

Un quatrième personnage venait d’entrer depuis quelques secondes.

Les trois autres ne l’avaient pas encore remarqué. – Le chevalier Théobald de Boulingrin, l’ami inme du comte Achille de Clamelle, dit le nouveau enu.

– Oui, monsieur.

– Le vendeur de chevreuils du château de Clanelle, poursuivit Paolo Fabiani, car le dernier arrivé l’était autre que le frère de Julio.

– J’ai en effet vendu des chevreuils à M. le marquis de Clamelle, répondit le chevalier Théobald, rès surpris de voir un inconnu lui rappeler ce qui s’était passé plus de six mois auparavant, en Normandie.

– L’amphitryon du garde Christophe, poursuivit .e docteur, celui qui s’est introduit dans le parc de Clamelle, par la Seine, la nuit du crime.

– Moi, je. interrompit Boulingrin en pâlisant.

– Celui qui avait soustrait aux Pommiers, dans le laboratoire du docteur André Sergent, un flacon d’ésérine.

– Jamais, jamais !

– Celui qui a versé ce poison dans la théière du marquis, enfin l’empoisonneur que nous cherchons, M. Morin.

– Mais cet homme est fou ! s’écria Boulingrin livide.

– Fou ! oh ! non pas, car j’ai su acquérir la preuve que tu es l’empoisonneur du marquis Anselme de Clamelle et que le comte Achille est ton complice, misérable !

– Ah ! firent ensemble Boulingrin et Geneviève.

Et celle-ci tomba foudroyée sur le parquet par cette révélation terrible.

On s'empressa ; le chevalier Théobald profita immédiatement de l'incident pour franchir une porte qui communiquait directement avec le vestibule, et lorsque Morin et Fabiani songèrent à l'empêcher d fuir, il était déjà loin, car la terreur lui donnait des ailes et il lui semblait qu'il sentait d'avance rouler sa tête de ses épaules comme si le couteau l'eût déjà détachée, tandis qu'il répétait :

– C'est le démon, c'est le démon, cet homme est le démon !

Dix minutes après il pénétrait presque de force chez Achille de Clamelle et lui disait :)

– Tout est découvert, on sait tout, nous sommes perdus, perdus absolument, entends-tu bien, il faut fuir !

XX

L'AVEU

Après la fuite de Boulingrin de chez Clément Mo-: rin, une dame, qui était restée dans la chambre des clercs pendant que le docteur Paolo Fabiani traitait d'em poisonneur le chevalier Théobald, pénétra à son tour dans le cabinet de l'homme d'affaires où celui-ci aidait le médecin à prodiguer à Geneviève tous les soins que réclamait son état.

– Oh ! s'écria la nouvelle venue avec un accent anglais assez prononcé, la pauvre enfant, la chère Geneviève

Et comme Morin l'interrogeait du regard :

– Je suis mistress Lawson, l'ancienne gouvernante de madame Sergent de Clamelle ; je l'ai accompagnée jusque chez vous, poursuivit la bonne dame.

Geneviève fit un mouvement.

– Attendez, reprit Clément.

Et, après avoir ouvert une porte, qui donnait de ses bureaux dans son appartement particulier, Morin soulevant la jeune femme dans ses bras, l'emporta en disant :

– Suivez-moi, je vous prie, mistress Lawson ; André m'a souvent parlé de vous.

L'Anglaise obéit.

Lorsqu'ils furent dans la chambre de Clément, celui-ci posa Geneviève sur une chaise longue, et désignant sa toilette :

– Vous trouverez là le nécessaire, mistress, reprit-il.

– Voici mon flacon de sel, reprit la gouvernante.

– Fort bien, je sais que vous aviez une grande affection pour mademoiselle Geneviève.

– Grandiose, affirma mistress Lawson.

– Je vous la confie, j'ai à causer avec le docteur.

Et sur ces mots, Morin rejoignit immédiatement Paolo.

Celui-ci attendait patiemment, bien certain de voir revenir Morin très promptement, après l'accusation formulée par lui contre Achille de Clamelle.

– Nous retrouverons ce Boulingrin facilement, dit Morin en rentrant ; la justice s'en chargera au besoin ; mais avant, docteur, je viens vous demander.

– L'explication de mes dernières paroles, interrompit Fabiani ; fort bien, je suis prêt à vous la donner.

– L'explication relative à ce que vous venez de dire du comte Achille de Clamelle ?

– C'est bien cela, et nous nous comprenons à mer. veille.

– Parlez, car le moment est solennel et l'accusation que vous avez portée contre le comte est si grave.

– Qu’il a fallu que je sois bien sûr de mon fait avant de la formuler, M. Morin. Je ne vous cacherais pas qu’en arrivant ici je doutais encore.

– Et comment ne doutez-vous plus ?

– Depuis que ce misérable Boulingrin a avoué lui-même, devant nous, qu’il avait passé quelques heures aux Pommiers, et que madame Sergent de Clamelle l’a constaté comme lui en le reconnaissant. L’ésérine ne pouvait provenir que du laboratoire d’André Sergent, Boulingrin a dû en prendre là, et Achille l’y a aidé, car malgré le testament du marquis qui instituait le docteur son légataire universel, le comte devait avoir un intérêt direct à la mort de M. Anselme de Clamelle.

– Mais Achille était à Venise, à l’époque du crime.

– Oui, et de là datent mes soupçons, reprit Fabiani ; puis il fit à Morin le récit de ce qui s’était passé entre le comte et lui dans la ville des doges, et lui rendit un compte exact de tout ce que Clément ignorait encore de l’enquête qu’il avait entamée avec l’ardeur que nous savons.

Morin l’écoutait avec une attention extrême.

– Quel intérêt aviez-vous à rechercher la vérité, et qui vous l’ordonnait ?

– Le testament de Julio, répondit le médecin, et il apprit à Clément la façon dont Achille avait agi contre le comte Fabiani, la nuit du suicide de ce dernier chez la Cagnotte⁹.

Lorsqu’il eut terminé, Morin ouvrit un tiroir de son bureau et en tira une petite bouteille bleue.

– Vous avez bien fait d’arriver aujourd’hui, monsieur, car voyez ceci.

– Qu’est-ce ?

– Du poison que j’allais porter à André, qui ne veut pas aller au bagne, et qui voulait mourir.

– Grand Dieu ! mais il faut qu’il vive.

– Il le faut doublement à présent, dit Morin, en songeant à Geneviève.

Les événements les plus tragiques sont parfois amenés par les causes les plus simples.

Le matin Achille avait été fort irrité par la persistance de Boulingrin ; certes il ne s’attendait pas à ce que l’aigrefin le laissât parfaitement tranquille, mais il espérait bien que la fermeture de sa porte découragerait le chevalier Théobald au moins pour quelques jours, et, dans l’état fébrile qui

ne Pavait plus quitté depuis la menace que lui avait faite Paolo Fabiani, chez la Cagnotte, près du cadavre de Julio, cela était déjà beaucoup pour le comte.

Tout devenait matière à terreur pour lui, et ce n'était même pas sans inquiétude qu'il songeait qu'on était occupé à enlever les décombres de l'hôtel de la Gagnotte sous la surveillance de la police, dont l'attention pouvait être éveillée sur lui, par la découverte de ce fameux billet à désordre, qui promettait « un million à Madeleine de Berny, fin de ses amours avec Ginevra », billet qui pouvait être retrouvé au cas où le coffre-fort de la courtisane, où vraisemblablement elle l'avait enfermé, eût résisté aux flammes en préservant son contenu et nécessiter des explications assez embarrassantes qu'il serait peut-être forcé de donner publiquement à la Cour d'assises, lorsque le procès de Mélie Lataupe aurait lieu.

Il songeait à tout cela, morose et silencieux, en déjeunant avec Geneviève, lorsque le billet de Boulingrin était arrivé.

On sait la réponse qu'il y avait faite, mais après cela il lui avait été impossible de rester en place, et il était sorti quelques instants après.

Comme Geneviève était souvent seule, elle avait loué un piano chez le premier facteur venu, se réservant d'acheter un Erard lorsqu'elle serait installée dans l'appartement qu'Achille était censé chercher, chaque fois qu'il était pris par le besoin de solitude et de locomotion, qui devenait très fréquent chez lui depuis quelques jours.

Le soir où Boulingrin lui avait apporté le journal dans lequel on parlait de Sergent de Clamelle, on sait que le salon où ils se trouvaient était dans une demi-obscurité, cette obscurité étant devenue complète pendant la conversation que le chevalier Théobald avait eue avec le comte, celui-ci avait oublié le journal sur la table, et le domestique Pavait mis machinalement sur le piano où il avait été confondu avec les papiers de musique de la jeune femme.

Le matin dont nous parlons, Geneviève, après la sortie d'Achille, avait voulu faire de la musique, et le hasard, pendant qu'elle cherchait certain morceau qu'elle n'avait plus joué depuis longtemps, lui avait mis sous les yeux le journal d'où le nom André s'était soudainement détaché en gros caractères, dans l'entête de l'entrefilet concernant sa commutation de peine.

Le dévorer, devenir à l'instant livide et sans force en redoutant la folie foudroyante, n'avait été pour Geneviève que l'affaire d'une seconde.

Ce qu'elle venait de lire était tellement horrible et tellement inouï qu'elle se sentait en proie à des intermittences de doute et de conviction qui se succédaient dans son esprit bouleversé, avec une rapidité vertigineuse.

– André condamné à mort ! André criminel, André la loyauté, l'honneur même cela n'était pas vrai. Elle l'aurait déjà su si ce n'était point une erreur inexplicable.

Elle souffrait horriblement en se disant tout cela, et ne savait que résoudre, car Achille seul pouvait la renseigner, mais attendre son retour était au-dessus de ses forces, à qui s'adresser alors ?

Tout à coup elle songea à Clément Morin, et aussitôt se déterminant à aller rue de la Victoire, elle s'était habillée à la hâte, puis était descendue.

Une personne Pavait arrêtée au bas de l'escalier.

– *Miss Bouronne !*

Geneviève, malgré son émotion, avait levé les yeux.

– *Mistress Lawson !*

Et s'était laissée embrasser par l'Anglaise ; puis :

– Que je suis heureuse de vous voir, si vous m'aimez toujours.

– Plus que jamais, ma chère Geneviève, mais vous êtes bien émue.

– Venez, suivez-moi, je sens que je vais devenir folle.

– Mais où allons-nous ? avait demandé mistress Lawson tout en suivant la jeune femme.

– Chez un ami de mon mari.

– Vous êtes mariée ?

– Oui, j'ai épousé M. Sergent de Clamelle.

– Le médecin ? avait interrompu mistress Lawson avec anxiété.

– Oui, venez, vous dis-je, avait repris Geneviève, sans se douter que mistress Lawson, comme la première personne venue, aurait pu la renseigner sur André, et qu'il avait fallu qu'Achille usât de précautions excessives jusque-là pour lui cacher la vérité.

– Que je suis heureuse de vous avoir retrouvée, reprit l'Anglaise tout en marchant ; je suis à Paris depuis six mois chez de riches Américains et j'attends demain une amie que je n'ai pas vue depuis longtemps et qui vient

à Paris avec son mari, je suis entrée dans cet hôtel d'où nous sortons pour leur retenir un appartement.

Geneviève l'écoutait à peine.

Mistress Lawson s'en aperçut et elle prit le parti très sage de remettre à plus tard la fin de son récit.

Elles arrivèrent chez Morin et aussitôt Geneviève avait pénétré dans le cabinet de Clément, où elle s'était trouvée en face du chevalier Théobald, tandis que mistress Lawson était restée discrètement dans la première pièce.

Lorsque Geneviève fut revenue à elle pendant la conversation de Clément Morin et de Paolo Fabiani, elle manifesta immédiatement le désir de voir le frère de lait d'André.

Mistress Lawson alla prévenir ce dernier et aussitôt Clément ayant donné rendez-vous au docteur pour le lendemain se rendit auprès de Geneviève.

La vieille Anglaise les ayant laissés seuls :

– Je suis forte à présent, monsieur Morin, lui dit la jeune femme, je puis tout entendre, je suis venue à vous pour savoir toute la vérité, parlez, je vous en conjure.

– Hélas ! madame, il y a trois jours encore j'ai juré à André de ne rien vous dire.

– André est innocent, reprit Geneviève, André est condamné, il devait mourir, c'est le bagne aujourd'hui qui l'attend, je l'y suivrai, car j'ai été bien coupable envers lui, oh ! oui bien coupable, mais je me repens et je l'estime plus que jamais.

Clément l'avait écoutée avec une admirative émotion.

Il lui prit la main et la pressant sur ses lèvres avec une effusion attendrie :

– Mon enfant, ma chère enfant, ah ! laissez-moi vous parler ainsi, comme si j'étais votre père.

– Eh quoi, vous ne m'accablez pas ?

– Moi, grand Dieu ! Il y a donc des âmes d'élite qui savent tout comprendre, reprit Morin, tout dominer, et la vôtre est de ce nombre. Ah ! vous avez raison et votre cœur vous a dessillé les yeux, non André, le condamné à mort d'hier, le forçat de demain, n'est pas coupable.

– Mais il faut le sauver alors.

– C'est mon unique pensée.

– Ma reconnaissance sera éternelle, mais qui peut briser de semblables sentences que celles dont André est la victime.

– La vérité ! et cette vérité fera réhabiliter l’innocent et condamner les coupables, sur mon honneur, je vous le jure, car la lumière se fera.

– Si André était là, reprit Geneviève, croyez-vous donc qu’il ne me raconterait pas tout ce qui s’est passé ?

– Après ce que vous venez de me dire, certainement.

– Ah ! faites comme lui, je vous en conjure.

– Ecoutez-moi donc, puisque je me crois délié de mon serment par la découverte que vous avez faite ainsi que par les nobles pensées que vous ont inspirées votre affection et votre estime pour celui qui avait exigé ce serment de mon amitié.

Et sur ces paroles Clément Morin raconta à la jeune femme toute l’Affaire du château de Clamelle, ne lui laissant ignorer qu’une seule chose, c’est qu’André était son père et que son enlèvement par Achille avait eu lieu du consentement de ce martyr de l’adultère, qui s’était vu condamner à mourir pour remplir ses devoirs paternels, plus de vingt ans après avoir été coupable vis-à-vis d’Antoine Bouron.

– Une accusation terrible a été formulée tout à l’heure contre M. le marquis Achille de Clamelle, reprit Geneviève, qui avait suivi le récit fait par Morin avec une émotion contenue. De même que je vous ai dit : André n’est pas coupable, – n’écoutant que ma conscience révoltée ; – n’écoutant que mon cœur qui proteste de toutes les forces de son amour, je vous dis aussi : – M. le marquis Achille de Clamelle n’est pas, ne peut pas être le complice de Boulingrin, et je le tiens pour un parfait et loyal gentilhomme.

– Je vous verrai demain, madame, reprit Morin, afin d’éviter toute explication en ce moment.

Et il alla ouvrir la porte pour faire rentrer mistress Lawson, à laquelle il dit à voix basse, très rapidement, ces paroles :

– Veillez sur madame de Clamelle, mistress, de grandes douleurs l’attendent.

Quelques instants après, les deux femmes quittaient la demeure de l’homme d’affaires.

Nous avons dit qu’Achille était sorti après le déjeuner.

Une heure de promenade sans but l'avait lassé et fort peu distrait ; car les pensées désagréables persistaient à l'assombrir, il était revenu machinalement sur ses pas et il était rentré à l'hôtel quelques instants après que Geneviève en était sortie en compagnie de son ancienne gouvernante.

Aussi était-il là lorsque Boulingrin affolé, avait pénétré dans le salon de la rue de la Paix, après s'être enfui de chez Clément Morin.

On n'a pas encore oublié qu'en abordant le somte, il s'était écrié :

– Tout est découvert, nous sommes perdus, absolument perdus, il faut fuir !

A ces mots, Achille avait d'abord affreusement pâli, mais aussitôt, s'armant d'un aplomb extraordinaire :

– Je vous ai fait fermer ma porte, ne vous croyant qu'importun, vous venez de la forcer et je m'aperçois que vous êtes ivre ou fou. Sortez.

– Mais. tu n'as donc pas entendu ?

– Sortez, monsieur, sortez à l'instant, ou je vous fais jeter dehors.

Et, disant cela, Achille avait agité le cordon d'une sonnette.

Deux domestiques avaient paru.

Dans l'impossibilité de s'expliquer, le chevalier Théobald s'était retiré, courbant la tête, en se disant :

– Le plus fou des deux, c'est lui ! Pourquoi me chasse-t-il, même avant de m'avoir entendu ?

La conduite d'Achille était fort simple cependant, elle ne tendait à rien moins qu'à se poser désormais comme un homme n'ayant eu avec le chevalier Théobald de Boulingrin que des rapports très superficiels, et par conséquent bien au-dessus, à tous les points de vue, de n'importe quelle accusation de complicité, dans aucun cas, avec l'aigrefin.

– Oui, c'est un fou, un vrai fou, se répéta Boulingrin.

Mais Achille quoique n'ayant pas perdu la tête tremblait de tous ses membres, en se demandant ce qu'il allait faire.

Sa décision néanmoins fut bientôt prise.

Se disant qu'il n'avait rien à redouter du chevalier Théobald, qu'après tout aucune preuve n'existait contre lui, et qu'en outre, l'Affaire du château de Clamelle était liquidée par la condamnation d'André, le comte se résolut à tenir tête à l'orage, quoi qu'il puisse arriver.

Pendant qu'il se livrait à ces réflexions, cet orage grondait contre lui.

Paolo Fabiani, en sortant de chez Morin, s'était rendu directement rue de la Paix, et, entrant chez le concierge de l'hôtel, il lui avait dit :

– J'ai adressé à un de vos locataires, M. le comte de Clamelle, une lettre qui est sans objet à cette heure. Voici une enveloppe qui vous fera facilement reconnaître mon écriture ; si ma lettre a été expédiée pendant mon absence, veuillez la retenir, je repasserai tantôt. Voici un louis.

– Parfaitement, monsieur, répondit le concierge, sans faire aucune difficulté vis-à-vis du grand air du docteur.

L'enveloppe, dont celui-ci venait de parler, était celle de la lettre de Boulingrin, adressée de Bade à Achille, que Paolo avait rapportée de Venise, lettre qu'il avait montrée à Morin quelques instants auparavant. Fabiani s'était dit qu'il était très probable que le chevalier Théobald écrirait au comte pour le prévenir de ce qui s'était passé rue de la Victoire.

Sa prévision fut justifiée immédiatement, car il n'avait pas fait dix pas dans la rue qu'il avisa un commissionnaire tenant une lettre à la main.

Instinctivement il le suivit du regard et le vit entrer dans l'hôtel.

Quelques minutes après le départ de celui-ci. Paolo regagna la loge du concierge :

– Il me semble avoir vu sortir d'ici le commissionnaire que j'emploie quelquefois.

– En effet, et voici votre lettre, monsieur, répondit le concierge, en tendant à Paolo une lettre dont l'adresse était de l'écriture de Boulingrin.

– Merci.

Et le docteur s'éloigna.

A quelques pas de là, il déchira l'enveloppe et voici ce qu'il lut :

« Mon petit Achille,

Je ne suis ni ivre, ni fou, sois-en bien sûr, mais je te le répète, je crois la mèche éventée, et nous risquons fort, si nous ne filons immédiatement, d'être raccourcis incessamment place de la Roquette. Il nous faut gagner au plus vite un pays dont l'extradition n'a pas encore enlevé à l'hospitalité sa douce quiétude. Donne-moi un rendez-vous.

Ton vieux BOULIN. »

– Cette fois, je tiens ma vengeance, se dit Fabiani, et il se disposait à reprendre le chemin de la rue de la Victoire lorsqu’il se trouva devant mistress Lawson et Geneviève qui en revenaient.

– Monsieur, lui dit Geneviève à demi-voix et en affectant le plus grand calme, afin de ne point attirer l’attention des passants, vous avez formulé tout à l’heure, contre M. le marquis Achille de Clamelle, une accusation aussi fausse que terrible.

Morin ayant mis Paolo au courant de la situation, celui-ci répliqua :

– Je n’ai qu’une chose à vous répondre, madame, veuillez me faire l’honneur d’accepter mon bras, nous allons retourner chez M. Morin tous les deux.

L’air grave dont ces paroles furent prononcées firent comprendre à Geneviève qu’elle ne devait pas hésiter.

Elle prit le bras du docteur, et toujours suivie par mistress Lawson, retourna avec lui chez Clément Morin.

L’homme d’affaires était sorti et ne devait rentrer que deux heures après.

– Je sais où il est, reprit Paolo, veuillez attendre ici notre retour, madame.

– J’attendrai, répondit Geneviève sans hésiter, car Fabiani exerçait sur elle un certain pouvoir dont elle ne pouvait pas bien se rendre compte.

Le frère de Julio gagna la rue, arrêta un fiacre et se fit conduire place de la Roquette.

Deux heures après, Morin revint chez lui.

– Madame Geneviève, dit-il à la jeune femme qui l’attendait toujours, veuillez entrer là et ne perdez pas un seul mot de la conversation que je vais avoir avec le comte Achille de Clamelle.

La jeune femme se laissa guider et Morin l’introduisit dans un petit cabinet attenant à celui où quelques heures auparavant la jeune femme s’était évanouie.

– Soyez forte, je vous en conjure, armez-vous d’avance de courage, reprit-il.

– Mon Dieu ! que va-t-il se passer ?

– Ne doutiez-vous pas de la culpabilité du comte lorsque vous êtes rentrée ici avec le docteur Paolo Fabiani tout à l’heure ?

– Oui, monsieur.

– Eh bien, vous allez savoir si le comte est innocent ou coupable.

Achille un empoisonneur !

– S’il avoue ?

– André a avoué aussi et André est innocent.

– André était écrasé par des preuves irréfutables et ne voulait pas aller au bagne. Depuis longtemps aussi André voulait, devait mourir.

– Mourir ! et pourquoi donc ?

– Geneviève, permettez-moi de vous parler avec cette familiarité, votre père que je quitte, m’en a donné le droit.

– Mon père, mais mon père est mort.

– Votre père légal, oui, mais non pas votre véritable père.

Elle chercha pendant un instant.

– André ! murmura-t-elle.

– Oui, André qu’aima la pauvre femme qui s’appelait Louise Bouron, André qui a été forcé par Antoine son mari, de vous épouser ou de vous laisser déshonorée aux yeux de tous.

– André, mon père ! Ah ! je comprends tout, mon bon André, mon père bien-aimé, toi que j’ai toujours adoré en fille soumise et affectueuse.

– Il voulait mourir en vous laissant tout ignorer, il voulait disparaître pour vous céder à celui qui lui. avait juré de n’être pour vous qu’un frère jusqu’au jour où il pourrait devenir votre époux.

– Oh ! quelle honte, quelle honte !

– André vous pardonne, mon enfant, et je vous le dis dans mon âme et conscience, aucun honnête homme ne pourrait vous condamner.

– Mais Achille savait donc.

Le comte savait qu’André devait mourir, il s’était dit atteint d’une de ces maladies qui foudroient ceux qui paraissent les plus pleins de vie ; il savait encore que votre père était le légataire universel du marquis de Clamelle, et que si celui-ci mourait avant votre père, vous seriez l’héritière d’André et du marquis, il savait en outre qu’un codicille du testament de M. de Clamelle, lui permettrait peut-être de tout reprendre.

- Mon Dieu, que me dites-vous là ?
- La vérité. Achille ne vous appelait-il pas Ginevra devant ses amis ?
- Oui.
- Eh bien, lisez, ma pauvre enfant, et du courage.

En parlant ainsi Clément Morin mit un journal sous les yeux de Geneviève qui, guidés par une indication faite du doigt, par le frère de lait d'André, lut les lignes suivantes :

« Décidément, les coffre-forts ont du bon. Hier soir, on a retrouvé celui de Madeleine de Berny au milieu des décombres et au grand étonnement de tout le monde, son contenu était dans un état de parfaite conservation, sauf une liasse d'obligations du Chemin de l'Est qui a un peu souffert, mais dont les titres sont encore parfaitement reconnaissables. Ce coffre-fort qui renfermait des valeurs de toute espèce, contenait un billet à ordre de la plus étrange rédaction.

» Nous le copions textuellement :

» Fin mes amours avec Ginevra pour cause d'infidélité de sa part, je paierai à madame Madeleine de Berny la somme d'un million, m'engageant à échanger la présente obligation en une délégation en bonne règle sur l'héritage de M. le marquis A. de C. (le nom y est en toutes lettres) au cas où ne l'ayant point encore recueilli, il me serait impossible de me procurer immédiatement la somme qui serait parfaitement due à madame Madeleine de Berny.

» Suit la signature qui n'est autre que celle d'un gentilhomme dont le nom a retenti dernièrement dans la cause la plus célèbre de l'année.

» Sans commentaire. »

– Infamie ! murmura Geneviève avec dégoût.

Elle commençait à mépriser Achille, et son amour pour lui n'était déjà plus qu'un moribond.

– Je vous fais bien du mal, mais il le faut, reprit Morin ; je vous répète encore, du courage, et écoutez.

Puis, rouvrant la porte, Clément rejoignit mistress Lawson.

– Voudriez-vous passer dans ma chambre, madame Sergent de Clamelle aura sans doute besoin de vous tout-à-l'heure.

– Très volontiers, monsieur, répondit l'ancienne gouvernante de Geneviève, et elle se laissa conduire par Morin.

Celui-ci venait de rentrer dans son cabinet depuis quelques instants, lorsqu'on vint lui annoncer le comte de Clamelle.

– Faites entrer, fut la réponse de Clément.

Quelques secondes après, Achille et Morin étaient assis en face l'un de l'autre, tandis que Geneviève, en proie à la plus violente des émotions, tendait l'oreille assise également près de la porte entrouverte du petit cabinet dont nous avons parlé.

La nuit était venue, une lampe avec abat-jour avait été apportée et les employés de Morin s'apprêtaient à partir.

– J'allais venir ici lorsque vous m'avez fait appeler, dit Achille, de quoi s'agit-il ?

– D'une chose extraordinairement grave.

– Laquelle ?

– Ne m'avez-vous pas exprimé, il y a quelque temps, votre profond désir de voir la lumière se faire sur ce drame mystérieux qui s'appelle l'Affaire du château de Clamelle ?

– Oui.

– Eh bien, cette lumière est faite.

– Comment ?

– L'innocence d'André sera bientôt reconnue.

– Le coupable est donc découvert ?

– Parfaitement, et ce n'est pas le coupable, mais les coupables qu'il faut dire, l'empoisonneur a un complice. Mais pardon, ne me disiez-vous pas, monsieur le comte, que vous vous disposiez à venir ici lorsque je vous ai fait appeler ?

– Oui, monsieur Morin, répondit Achille, en s'efforçant de faire bonne contenance, car les paroles de Clément l'avaient profondément troublé.

– Dans quel but ?

– Vous demander un service d'argent. Il me faudrait cent mille francs ; je voudrais m'éloigner de Paris, faire un grand voyage.

– Fuir !

– Vous dites.

– Monsieur le comte, l’empoisonneur de M. votre oncle, le marquis Anselme de Clamelle, se fait appeler le chevalier Théobald de Boulingrin, et c’est vous qui lui avez donné l’ésérine dans le laboratoire d’André, pour qu’il tue le marquis pendant votre absence, moyennant la reconnaissance d’une somme considérable.

– Moi, monsieur ! protesta Achille en pâissant.

– Vous ! le coupable est en aveu, il vous accuse, la justice vous cherche.

– Déjà ! ne put s’empêcher de s’écrier Achille livide de terreur.

– Nierez-vous encore ?

– Tout ! reprit le comte avec énergie, car il sentait qu’un mot de plus pouvait le perdre.

– En ce cas, je n’ai rien à vous dire de plus. Adieu.

– Monsieur Morin, je suis innocent, rendez-moi le service que je vous demande.

– C’est-à-dire prêtez-moi de quoi échapper au châiment.

– Pouvez-vous croire ?.

– Tout vous accuse.

– Mais je n’étais pas l’héritier de mon oncle.

– Non, mais la femme d’André était l’héritière de son mari, et c’est pour cela qu’il était indispensable à vos intérêts que la mort du marquis précédât celle d’André Sergent.

– Monsieur Morin, vous oubliez que je suis le marquis de Clamelle.

– Misérable ! mais ton complice t’accuse et prouve qu’il n’a agi qu’à ton instigation.

– Ah ! ce n’est pas vrai, cela, c’est lui.

Achille s’arrêta brusquement, il venait de comprendre que l’achèvement de la phrase commencée équivaldrait à un aveu complet.

Morin reprit :

– Le marquis de Clamelle était le bienfaiteur de mon père et le mien, André est mon frère de lait, c’est l’homme que j’ai le plus aimé, et mon estime pour lui ne s’est jamais amoindrie, même alors que tout l’accusait, songez à cela.

– Ce Boulingrin est un infâme, il me sait innocent.

– Ce n’est pas vrai.

– Les circonstances m’accusent, soit.

– Tenez, voici ce que vous a écrit tout à l’heure votre com plice.

Et Clément Morin se mit à lire la lettre du chevalier Théobald, qu’avait interceptée Paolo Fiabiani.

– Je suis victime d’un odieux complot, si j’avais été coupable je n’aurais pas laissé condamner un innocent.

– Tu mens, dit une voix.

Le comte se retourna et poussa un cri terrible :

– Ah !

Le marquis Anselme de Clamelle était devant lui, à quelques pas, dans l’ombre du cabinet de travail de Clément.

– Va-t-en, va-t-en, fantôme, s’écria Achille éperdu.

Mais le fantôme parla une seconde fois.

– Empoisonneur ! lança-t-il.

Foudroyé, livide, terrifié, Achille s’écria :

– Grâce !

Et il tomba aux genoux du nouveau venu, puis murmura, en s’adressant à Morin :

– Une arme, je me tuerai.

– Avoue d’abord !

– Eh bien, oui, je suis coupable, mais je me repens, je me repens.

– Vous voyez, monsieur Morin, que tous mes soupçons étaient justes, reprit celui dont l’entrée avait produit une si vive impression sur le comte.

Et enlevant la perruque et la barbe blanche qui le faisaient ressembler d’une manière surprenante au marquis de Clamelle :

– Je suis le docteur Paolo Fabiani, monsieur le comte, et je venge mon frère, continua-t-il.

– Grand Dieu ! s’écria Achille en se levant comme s’il avait été mû par un ressort,

Et chancelant, ivre de terreur, il gagna la porte.

– Vous ne sortirez pas.

Et Fabiani barra le passage à Achille.

– Je vais me tuer, que vous faut-il de plus ?

– Il faut qu’André soit réhabilité, il faut que la vérité soit connue, il faut que ceux qui ont condamné injustement Sergent de Clamelle, vous condamnent à leur tour.

– Oh ! non, non, pas cela.

Puis sur un autre ton :

– Ecoutez, continua Achille, je vais m’accuser par écrit, mais vous m’ouvrirez cette porte et jamais on entendra parler de moi.

– Nous vous tenons, nous vous garderons.

Achille ne répliqua point.

Il s’assit au bureau de Morin, prit une plume, et d’une main fébrile, traça les lignes suivantes :

– « Je meurs pour expier le crime que j’ai commis en procurant à Théobald Boulingrin l’ésérine qui a servi à empoisonner mon oncle, le marquis de Clamelle. »

– Tenez, dit-il alors à Morin, qui, depuis quelques instants, était silencieux, cela suffit-il ? Je vous en conjure, laissez-moi partir.

Pour toute réponse, Clément lut à haute voix ce que le comte venait d’écrire.

Il y eut un silence qui témoignait de l’hésitation à laquelle Paolo et le frère de lait de Sergent de Clamelle étaient en proie.

La porte du petit cabinet s’ouvrit alors et Geneviève pâle et les yeux humides entra.

– Au nom d’André, monsieur Morin, laissez-le fuir, je vous en conjure, supplia-t-elle.

– Ginevra ! s’écria Achille.

Leurs yeux se rencontrèrent :

– Et dire que je vous aimais ! reprit la jeune femme, avec une dignité froide plus écrasante que le plus dédaigneux mépris.

Le comte courba la tête, anéanti.

Le dernier coup venait de le frapper !

– Je vous en supplie à genoux, reprit Geneviève en se courbant devant Morin.

Clément consulta du regard le docteur, puis allant à la porte qui donnait sur le vestibule, porte par laquelle avait fui Boulingrin, quelques heures

auparavant, il l'ouvrit.

Aussitôt Achille s'élança et il avait à peine franchi le seuil du cabinet de travail qu'à bout de forces et d'énergie, Geneviève allait tomber dans les bras de mistress Lawson.

XXI

SAUTE MARQUIS !

Achille en s'enfuyant de chez Clément Morin avait arrêté la première voiture libre qui avait passé, lançant au cocher l'adresse de son hôtel de la rue de la Paix.

Dès qu'il fut arrivé, il se hâta de prendre tout ce qui lui restait d'argent, quinze mille francs environ et il redescendit aussitôt ayant le projet de se faire conduire immédiatement à la gare du Nord pour fuir en Belgique d'abord, puis gagner de là une contrée assez lointaine pour espérer pouvoir y vivre sans redouter le châtement de son crime.

Mais au moment où il allait remonter dans sa voiture, une main s'abattit sur son épaule.

Achille se retourna terrifié et se trouva en face de Boulingrin.

– Pas de phrase, lui dit celui-ci, et n'essaye pas de m'échapper car je crie à l'assassin si tu bouges. Monte, nous serons mieux dans ta voiture pour causer que sur le trottoir.

Le comte obéit machinalement.

– Où allons-nous ?

– Où vous voudrez, répondit Achille avec un geste de mauvaise humeur. Boulingrin réfléchit pendant quelques secondes.

– Au pavillon d'Armenonville, dit-il.

Achille entendit son complice donner cet ordre assez singulier, sans broncher.

Une sorte de réaction s'opérait en lui.

Depuis quelques instants, ses nerfs s'étaient détendus et il était plongé dans une prostration qu'il ne cherchait même pas à combattre.

Il se sentait vaincu par les circonstances.

Que pouvait-il faire ?

Puisque la fatalité avait mis Boulingrin sur sa route, c'est que le sort le trahissait absolument et qu'il fallait qu'il s'inclinât devant ses rigueurs.

Néanmoins les incidents de la scène terrible qui avait eu lieu chez Clément Morin lui revenant à l'esprit :

– Pourquoi m'as-tu trahi, pourquoi avoir tout avoué, c'est bête et méchant ? demanda-t-il au chevalier.

– Avouer, moi ? Tu me prends pour un autre, répliqua celui-ci en se récriant d'un air très vexé.

– Tu n'as pas avoué, dis-tu ? Tu ne m'as pas désigné comme ton complice à Morin et à cet infernal charlatan italien que le ciel confonde.

– Jamais, ma parole d'honneur !

Ces mots n'avaient pas grande signification, prononcés par l'aigrefin, mais l'accent dont il les avait dits, recélait une conviction profonde.

– Ils m'ont joué, alors.

– Ça m'en a tout l'air. Mais d'abord, que s'est-il passé ?

Achille commença le récit des événements de la journée.

– Et tu allais tantôt ? demanda Boulingrin quand le comte eut terminé.

– Au chemin du Nord, pour gagner la Belgique.

– Faute grave !

– La Belgique d'abord, puis une contrée lointaine.

– Mon cher Achille, on ne se cache bien qu'à Paris. Nous découvrirons un endroit propice, j'en suis certain, et dans un mois, six semaines au plus,

nous partirons à pied, en petites journées, traînant une charrette, déguisés en marchands forains, voilà ce qui est adroit, c'est-à-dire pratique, car m'est avis que nous n'avons rien à attendre de bon de ce Morin et de ce macaronique docteur. Mais nous voici arrivés.

Autant le bois de Boulogne offre d'animation à certains moments du printemps et de l'été, autant, sur le soir, à l'époque du carnaval, il est silencieux et désert.

Pour le pavillon d'Armenonville, le contraste est saisissant, car il n'est fréquenté pendant l'hiver que par une clientèle très peu nombreuse et qui recherche avant tout l'isolement, fuyant les commentaires et les regards indiscrets.

A certains points de vue, le choix qu'en avait fait le chevalier Théobald avait donc sa raison d'être.

– Nous serons admirablement ici, puis j'ai mon idée. Mais dînons d'abord, les préoccupations graves ont toujours eu sur moi la faculté de me creuser l'estomac comme un tuyau d'orgue.

Achille le laissait faire.

Il avait pris son parti, et si d'abord la présence de Boulingrin avait été pour lui une contrariété des plus vives, après l'avoir subie avec résignation, il finissait par lui trouver quelque charme, se sentant moins seul, presque soutenu, tant il est vrai qu'un danger semble toujours moindre lorsque notre égoïste naturel le partage avec quelqu'un.

Après avoir fait la carte lui-même, Boulingrin s'efforça d'égayer le repas, et comme Achille s'était laissé aller à regretter cruellement que Geneviève fut au courant de son funeste passé :

– Bast ! s'écria le chevalier Théobald, la plus agréable maîtresse après celle qu'on quitte est celle que l'on manque d'avoir.

Il était sentencieux et le prouva par des pensées plus ou moins discutables que lui inspirèrent les nombreux verres de vin qu'il vidait avec un louable entrain.

– L'égoïsme est la première condition du bonheur ; la conscience est le grand livre des bonnes et des mauvaises actions !

Achille cherchait vainement à s'étourdir, buvant autant que son compagnon, mais ne parvenant pas à son but, car les idées terribles

dominaient tout chez lui en ce moment.

– Nous sommes perdus ! dit-il enfin.

– Du découragement, mais poule mouillée que tu es, c'est seulement aujourd'hui que la lutte commence.

Puis après avoir consulté sa montre :

– Dix heures ! continua-t-il, rentrons dans Paris.

– Et si on nous reconnaît, si on nous arrête ?

– On ne nous reconnaîtra pas et nous ne serons pas arrêtés. Allons, en route.

Ils quittèrent le restaurant et gagnèrent à pied la porte Maillot.

Parvenus à l'avenue de Neuilly, ils trouvèrent une station de fiacres.

– Passage Choiseul, ordonna Boulingrin, vous vous arrêterez devant l'entrée qui donne sur la place Ventadour.

– Pourquoi allons-nous là ? demanda Achille.

– Tu le sauras.

Lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit désigné :

– Suis-moi, dit Boulingrin à Achille, après être descendu de voiture.

Le comte obéit.

Trois minutes après, le chevalier Théobald entra avec son compagnon chez un costumier auquel il disait :

– Nous voudrions nous costumer en pierrots pour aller au bal ce soir. Voyons vos masques.

De Clamelle comprit et ne fit aucune objection.

Bientôt ils furent déguisés et masqués, c'est-à-dire à l'abri de toutes les recherches.

– Maintenant nous avons jusqu'à demain pour trouver un gîte, conclut le chevalier Théobald en sortant du magasin ; nous allons aller d'abord au bal, nous n'y resterons que peu de temps, mais il est utile de dérouter le cocher, en cas où on parviendrait à savoir qu'il nous a conduit. Nul ne pourra jamais croire que nous soyons allés au bal masqué dans les circonstances présentes et par conséquent cela peut suffire à faire perdre notre piste.

Fidèle à ce programme, Boulingrin s'empara d'une bergère aussitôt qu'il fut entré dans la salle de bal, et se mit à exécuter les pas les plus fantaisistes en se disant :

– Je danse sur un volcan, mais qui se douterait que j’ai tout à redouter de la rigueur des lois.

Quant à Achille, il lui semblait qu’il faisait un songe bizarre qui, depuis le matin, l’avait fait traverser les péripéties les plus dramatiques dans les endroits les plus disparates, au milieu de gens qu’il ne pouvait s’attendre à y trouver réunis.

Ce qui dominait dans son souvenir était l’effet qu’avaient pu produire sur lui les trois apparitions successives du fantôme du marquis Anselme, puis du docteur Fabiani et enfin de Ginevra.

Ginevra !

Ce nom seul éveillait ses souvenirs en masse, et tandis qu’il voyait tournoyer les danseurs aux sons du bruyant orchestre qui remplissait la salle de ses allègres accents, il croyait la voir encore gracieuse, adorable et languissamment tendre, telle qu’elle se montrait à lui, traversant à son bras, la place Saint-Marc, par une nuit étoilée.

C’était alors l’amour, la fortune, l’avenir riant, malgré l’orage qui grondait là-bas en Normandie, dont Achille attendait le coup de foudre qui, à un moment donné, devait être le prélude de la réalisation de toutes ses espérances les plus caressées.

Une autre pensée venait se mêler à toutes celles que nous venons de décrire, c’était la conviction terrible qu’il s’était à tout jamais livré à ses ennemis, et que quels que pussent être les événements de l’avenir, rien ne pouvait désormais lui épargner les fatales conséquences de l’écrit dans lequel il avait avoué sa complicité dans le crime de l’affaire du château de Clamelle.

On comprend aisément qu’entièrement dominé par ces réflexions sombres, au lieu d’imiter Boulingrin, il ne cherchait que l’isolement et l’oubli, l’oubli à tout prix.

Il s’assit à une table et se mit à boire des grogs américains.

En vain, quelques femmes masquées, en quête d’aventures, vinrent-elles rôder près de sa table, il ne leur accorda aucune attention, continuant à boire, jusqu’au moment où il sentit que sa vue se troublait et qu’une calotte de plomb invisible, mais d’une excessive lourdeur, lui comprimait lentement le crâne en le plongeant dans une sorte de torpeur magnétique.

De son côté, Boulingrin, ayant suffisamment sacrifié aux exigences de la situation, se mit à la recherche du comte.

– Viens, lui dit-il, en voilà assez, nous avons encore un long chemin à faire.

De Clamelle resta immobile.

– Viens, te dis-je.

Le chevalier Théobald joignit le geste à la parole et Achille se laissa entraîner dans la rue, puis monta dans un fiacre où ayant complètement perdu la conscience de ce qui se passait, il finit par s'endormir profondément.

– Dieu me pardonne, il est ivre-mort ! se dit Boulingrin.

Et une pensée bien digne de lui venant à lui traverser le cerveau, il se mit à fouiller le comte.

Sa main rencontra un portefeuille dont ses doigts avides firent bientôt sortir une liasse de billets de banque.

A la lueur des becs de gaz devant lesquels passait le fiacre, Boulingrin constata que ces billets étaient de mille francs ; il en compta quatorze, puis d'autres représentant huit cents francs encore.

– Avec cela, se dit-il, un homme intelligent peut gagner l'Australie et faire sauter à San-Francisco, une de ces banques où les chercheurs d'or viennent tenter de doubler leur trésor, à la roulette. Un homme intelligent, un seul !

Et tandis que la voiture roulait toujours, le chevalier Théobald serrant d'une main fiévreuse la liasse de billets de banque, se mit à réfléchir profondément.

Près du pont Saint-Michel, il ouvrit un des carreaux du devant et tira le cocher par le bas du collet de son manteau, en lui criant :

– Arrêtez !

Cet ordre fut exécuté et Boulingrin descendit, puis ayant réveillé à demi le comte qui ne pouvait plus se tenir debout, il le prit à bras le corps et le déposa sur le trottoir d'une des maisons qui longent le quai des Grands-Augustins.

– Paraît qu'il a son compte, remarqua le cocher !

– C’est l’orgeat de Valentino, riposta Boulingrin en riant, ah ! le camarade ne donne pas sa part aux chiens, il a été sevré avec des éponges.

Cette plaisanterie ayant été accompagnée d’une pièce de cent sous le cocher daigna rire, en serrant celle-ci dans sa bourse de cuir.

– Voulez-vous que je vous aide ? demanda-t-il au chevalier.

– Inutile, nous demeurons là.

Et Boulingrin désigna du geste la maison qui fait le coin de la rue Gît-le-Cœur.

– En ce cas bonne nuit, car ça pince dur.

– Bonne nuit !

Sur ces mots la voiture s’éloigna et il ne resta plus que les deux pierrots sur les quais déserts.

La nuit était noire et silencieuse.

Les becs de gaz profilaient leur lumière tamisée par une brume épaisse, tout le long de la Seine et sur la ligne des ponts, s’éteignaient par gradation, dans le lointain au fur et à mesure de leur éloignement.

Trois heures sonnèrent.

Pour sonder l’horizon du regard, Boulingrin ôta son masque qu’il n’avait pas quitté depuis qu’il était sorti du passage Choiseul avec Achille.

– Seuls ! murmura-t-il au bout de quelques secondes avec un sinistre accent, et il traversa la rue pour aller s’accouder contre le mur bas qui borde le quai, puis la se mit à examiner le fleuve et ses bords avec une attention extrême.

Au bout de quelques secondes, il se redressa vivement comme s’il venait de prendre une résolution et revint vers de Clamelle qu’il souleva de nouveau pour l’entraîner par le bras jusque sur le pont même, enlaçant sa taille de manière à forcer des deux mains, Achille à se tenir debout, et à le suivre.

– Fabiani ! murmura l’ivrogne, ah !. brou !

Et il frissonnait, tout en titubant, battant l’air du bras qui lui restait libre, à la façon des danseurs de corde lorsqu’ils jettent leur balancier pour montrer jusqu’où peut aller leur adresse. Achille articula encore quelques paroles incohérentes, et poussé par Boulingrin, alla tomber contre le parapet les bras en avant, la tête ballant dans le vide au-dessus de l’eau noire dont le

murmure en ce moment dominait tous les faibles bruits lointains de la grande ville endormie.

De grandes taches blanchâtres tranchaient sur sa sinistre couleur en glissant à la surface des flots rapides, – amas de neige que charriait la Seine.

Le chapeau d'Achille tomba dans le fleuve, et, l'impression du froid qui, aussitôt, enveloppa le haut de sa tête, le fit tressaillir.

Il fit un effort pour se relever, mais Boulingrin le maintint courbé avec un geste brusque en disant :

– N'bougeons plus !

Que se passait-il donc à cette heure sombre dans l'âme du chevalier Théobald ?

Son visage livide avait une expression terrifiante et ses yeux, qui s'étaient cerclés de bistre, jetaient de sinistres éclairs.

– J'ai des millions, protesta Achille ; je suis le marquis de Clamelle !

– Eh bien ! saute marquis reprit Boulingrin.

Et saisissant son complice par les jambes, il le fit tomber dans le vide.

Puis, sans perdre une seconde, sans même chercher à voir si Achille ne luttait pas contre la mort et ne parviendrait pas à lui échapper par miracle, il s'enfuit suivant les quais en se dirigeant vers la Halleaux- Vins.

XXII

CONCLUSION

Le Glaive, à la prière de Clément Morin, s'était réuni quelques jours après la fuite d'Achille de Clamelle, de la rue de la Victoire, afin de statuer sur ce qu'il y avait à faire, la preuve de l'innocence complète d'André étant dans les mains de son frère de lait.

Consulté par lui, le matin même, André l'avait supplié de ne point provoquer de scandale.

– J'ai tant souffert, que je dois à mon courage, comme au respect du nom que je porte, d'épargner là haut, au marquis de Clamelle l'horrible douleur de voir de nouveau son nom traîné dans la fange. Tu sais aujourd'hui que tu as eu raison de ne jamais me croire coupable et ma Geneviève, ma fille bien-aimée, n'a pas plus douté que toi, de mon honneur et de ma loyauté, c'est là le principal. Qu'importe que le monde apprenne un jour qu'au lieu d'André de Clamelle, c'est Achille qui était l'empoisonneur, puisqu'Achille a dû se tuer.

– J'agirai selon mon cœur et ma conscience, André, voilà tout ce que je puis te dire.

Et les deux frères de lait s'étaient séparés sur ces mots.

Lorsqu'il communiqua aux membres de la mystérieuse association qui avait pris à tâche de sauver André Sergent, la volonté de ce dernier, le maître se leva, et au milieu d'un profond silence :

– Frères, respectons la délicate pensée de l'innocent que nous devons être fiers d'avoir arraché à la mort. Si le coupable s'est suicidé, il faut que pour tous ce décès soit non pas celui du marquis Achille de Clamelle, mais celui d'André Sergent, lequel prendra les titres et la qualité de son infâme cousin et désormais, unique héritier de la grande fortune du marquis Anselme, pourra occuper dans le monde la situation à laquelle il a droit, autant par ses vertus, son dévouement sublime que par la profonde estime de ceux qui l'aiment le plus. Veuve alors par ce fait, sa fille pourra se faire une existence nouvelle, et jamais, depuis qu'il existe, le Glaive n'aura dénoué, à la satisfaction de la conscience de tous ses membres, une plus tragique et plus ténébreuse intrigue.

Il dit, et tous les Compagnons approuvèrent immédiatement ces nobles paroles.

Le lendemain le cadavre d'Achille fut reconnu sur une des dalles de la Morgue, par le docteur Paolo Fabiani et par Clément Morin, qu'un billet anonyme avait informé du suicide du complice de Boulingrin.

Au-dessus pendait le costume de pierrot loué par le marquis passage Choiseul.

Immédiatement le Glaive usa de toutes ses ressources afin de réaliser ce que le maître avait proposé pour assurer l'avenir d'André et de sa fille.

Une semaine après la mort d'Achille M^e Allain eut un assez long entretien avec Geneviève qui s'était réfugiée chez la comtesse de Saint-Till auprès de son amie Marguerite.

Dès qu'il la quitta, la jeune femme prit un air grave et dit à mistress Lawson :

– Mon mari est mort !

André Sergent étant réputé coupable aux yeux de tous, les consolations devaient être peu abondantes.

Le lendemain, Me Allain revint accompagné d'un homme à la mise sévère mais très élégante, qu'on annonça par ces mots :

– Le marquis Achille de Clamelle.

Le Glaive avait réussi, comme toujours.

Geneviève resta calme, on la laissa bientôt seule avec son prétendu cousin.

– Pardonne-moi, mon père, lui dit alors Geneviève, et elle voulut tomber à ses pieds.

– Relève-toi, ma sainte fille, lui dit André, et il la couvrit de larmes et de baisers.

Puis, lorsqu'ils eurent longuement échangé toutes les pensées affectueuses et touchantes qui leur vinrent à l'esprit :

– Nous partirons demain pour un long voyage, reprit le nouveau marquis.

– Je vous suivrai partout, mon père.

Aussitôt Geneviève fit ses adieux à la comtesse et à Marguerite.

– Où serez-vous dans un an, monsieur le marquis de Clamelle ? leur demanda alors Gabriel.

– A Rome, sans doute.

– Si madame Geneviève veut bien le permettre ainsi que vous, dans un an, j’irai vous y rejoindre.

– Très volontiers, mon cher Gabriel, répondit Sergent de Clamelle, tandis que Geneviève baissait les yeux.

.....

Quelques jours après, Gabriel de Saint-Till fut appelé à venir faire sa déposition devant les assises de la Seine dans le procès d’Amélie Lataupe.

Tout le Paris viveur était là.

La police, après six semaines de recherches, finit par découvrir le chevalier Théobald de Boulingrin dans un grenier de chiffonnier situé au troisième étage d’une maison délabrée, d’une rue sans nom des bords de la Bièvre.

– Pas de veine ! demain j’allais quitter Paris, dit-il.

Les agents l’entraînèrent, sombre, courbé, mais le sourire encore railleur.

En route ils croisèrent une noce.

C’était celle de Germain Bonard avec sa jolie voisine.

Le caissier du Printemps s’était guéri d’Antonine, Jean Lenoir l’y avait du reste puissamment aidé.

Près de la place Dauphine, un corbillard passa.

Alors, songeant à l’avenir qui, plus que probablement lui était réservé, l’assassin des deux marquis de Alamelle, levant sa tête un peu pâle, mais dont l’expression de cynisme semblait être plus forte que jamais, cria au conducteur du funèbre char

– Cocher, êtes-vous libre ?

FIN DE L’AFFAIRE DU CHATEAU DE CLAMELLE ET DES
COMPAGNONS DU GLAIVE



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

Léopold Stapleaux. L’Affaire du château de Clamelle. Sergent l’empoisonneur

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6558149v>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs

millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Notes

- 1 Voir *Un Dernier Amour*.
- 2 Voir *Histoire d'une nuit*.
- 3 Voir *Un Dernier amour*.
- 4 Voir *Un Dernier Amour*.
- 5 Voir *Histoire d'une nuit*.
- 6 Voir *Histoire d'une nuit*.
- 7 Voir *Les Viveuses de Paris*.
- 8 Voir *Histoire d'une nuit*.
- 9 Voir *Les Viveuses de Paris*.

Table des matières

1. Page de titre
2. PREMIÈRE PARTIE
 1. I - ADIEU PARIS !
 2. II - EN CHASSE
 3. III - GENEVIÈVE
 4. IV - A MORT DON QUICHOTTE !
 5. V - BOULINGRIN EN NORMANDIE
 6. VI - L'ENLÈVEMENT
 7. VII - LE CRIME
 8. VIII - LA JUSTICE AU CHATEAU
 9. IX - LE PAPIER BRULÉ
 10. X - LES PRISONNIER
 11. XI - UNE CONSCIENCE TROUBLÉE
 12. XII - A VENISE
 13. XIII - UN FAUX TÉMOIN
 14. XIV - JOURNAUX ET SAVANTS
 15. XV - GAZETTE DES TRIBUNAUX
 16. XVI - L'EXÉCUTION
 17. XVII - ACHILLE DE CLAMELLE
 18. XVIII - RÉVÉLATION
 19. XIX - LE DOCTEUR FABIANI
 20. XX - L'AVEU
 21. XXI - SAUTE MARQUIS !
 22. XXII - CONCLUSION
3. Notes
4. À propos de cette édition numérique